This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

295. c. 10.

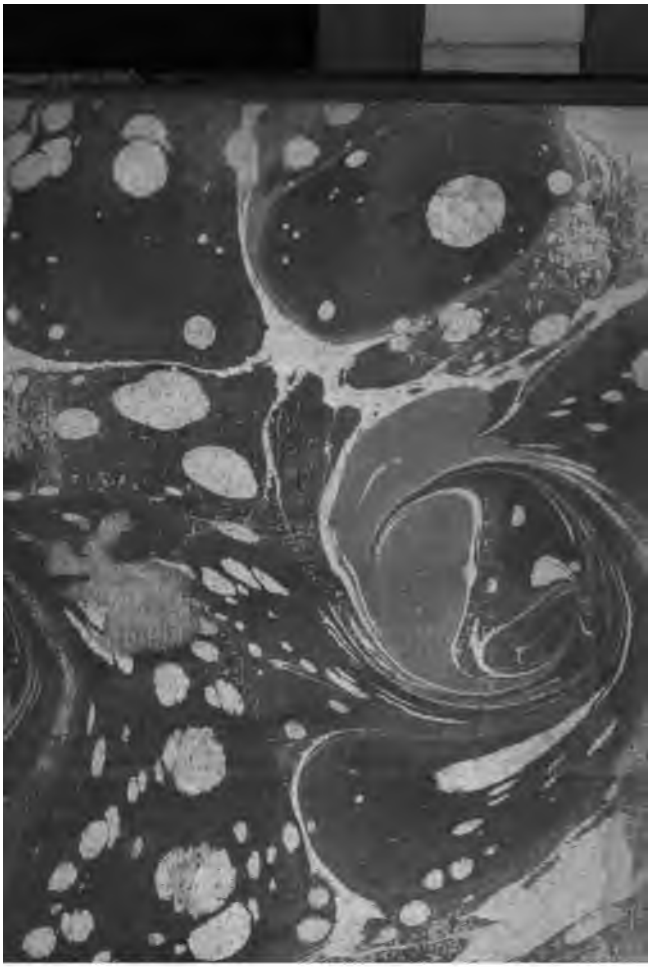

BIBLIOTHEQUE FRANÇOISE.

TOME DIXIE'ME.

BIBLIOTHEQUE FRANÇOISE.

TOME DIXIEME.

OXFORD

BIBLIOTHEQUE FRANÇOISE,

OU

HISTOIRE

DE LA

LITTERATURE FRANÇOISE.

Dans laquelle on montre l'utilité que l'on peut retirer des Livres publiés en François depuis l'origine de l'Imprimerie, pour la connoiſſance des Belles Lettres, de l'Hiſtoire, des Sciences & des Arts ;

Et où l'on rapporte les Jugemens des critiques ſur les principaux ouvrages en chaque genre écrits dans la même Langue.

Par M. l'Abbé GOUJET, Chanoine de S. Jacques de l'Hôpital.

TOME DIXIE'ME.

A PARIS, RUE S. JACQUES,

Chez { PIERRE-JEAN MARIETTE, aux Colonnes d'Hercules. HYPPOLITTE-LOUIS GUERIN, à Saint Thomas d'Aquin.

M. DCC. XLV.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

OXFORD

BIBLIOTHEQUE FRANÇOISE,

OU

HISTOIRE DE LA LITTERATURE FRANÇOISE,

SUITE DE LA HUITIE'ME PARTIE.

POETES FRANÇOIS.

JEAN MOLINET.

JEAN Molinet, contemporain de Meſchinot, ſe faiſoit honneur d'avoir été diſciple de Georges Chaſtellain, dont il a continué le récit des *Choſes merveilleuſes* arrivées de leur tems. On ne ſçait preſque rien de ſa vie, & je vous ai rapporté ce que j'en ai pû découvrir, en vous parlant du *Roman de la Roſe* qu'il a *moraliſé*. Il étoit Hiſtorien &

Poëte, & l'on conſerve dans pluſieurs Bibliothéques une Chronique qu'il avoit dreſſée, & dans laquelle il a voulu tranſmettre à la poſtérité ce qui s'étoit paſſé de plus remarquable depuis l'an 1474. juſqu'en 1504. M. Godefroy à qui nous devons les Mémoires de Philippe de Comines, avec des notes, avoit travaillé à rendre le même ſervice à l'hiſtoire de Molinet; mais la mort a arrêté ce travail, & l'ouvrage de Molinet eſt encore manuſcrit.

JEAN MOLINET.

Val. Andr. Bibl. Belg. t. 2. p. 697. éd. de 1739. in-4°.

Nous n'avons non plus qu'une partie de ſes poëſies imprimées. Le manuſcrit qui en eſt conſervé dans la Bibliothéque de la Cathédrale de Tournay, eſt plus complet que l'imprimé publié à Paris à la fin de 1531. en caracteres Gothiques. Ce recueil eſt intitulé : *les Faictz & Dictz de feu de bonne mémoire Maiſtre Jehan Molinet, contenant pluſieurs beaulx Traictez, Oraiſons & Champs Royaulx.* On y trouve des piéces de toute eſpéce & ſur toutes ſortes de ſujets. Il y en a de ſérieuſes & d'héroïques, d'enjoüées & de badines, de ſatyriques, de dévotes.

Le recueil commence par pluſieurs oraiſons à la ſainte Vierge, qui ne ſont pas, ſans doute, les premiers fruits de

la veine de l'Auteur, puiſqu'il dit dans une, qu'il étoit déja âgé : JEAN MAINET.

Le temps paſſé ne peult plus revenir
Auquel eſtoie en fleur de ma jeuneſſe,
Débille ſuis.

Ces Oraiſons ſont entremêlées de pluſieurs autres à ſainte Anne, à ſaint Adrien, au Martyr ſaint Hyppolite, &c. Mais, comme le remarque M. l'Abbé Maſſieu, le mal eſt que dans ces piéces le Poëte dit ordinairement à Dieu & aux Saints toute autre choſe que ce qu'il leur devoit dire. Ainſi dans l'Oraiſon de ſainte Anne, au lieu d'édifier ſes lecteurs par les ſentimens d'une piété ſolide, il s'amuſe à badiner ridiculement ſur le nom de la Sainte : Hiſt. de la poëſ. Fr. p. 299. 300.

Ton nom eſt Anne, & en Latin *Anna*,
Dieu tout-puiſſant qui juſtement t'anna, (*a*)
Veult qu'à l'anne tu ſoies comparée ;
Quatre quartiers une très-juſte anne a,
Quatre lettres en ton nom amena,
Par quoy tu as juſte & bien meſurée ;
Quatre vertus ſont dont tu es parée. Molin. fol. 10.

Après avoir fait de la Sainte une meſure, il en fait un arbre, & s'embar-

(*a*) On dit à Cambray *anne* pour *aune*, meſure.

raſſe étrangement dans ces deux comparaiſons :

JEAN MOLINET.

Tu es droicte anne, (a) anna ainſy la preuve,
S'on le retourne, anna tousjours on treuve ;
Tu es l'arbre feuillu & le verd anne,
Où on trouva la Vierge ſans repreuve
Du juſte anneur qui les bons anneurs anne.

L'Advocat des ames du Purgatoire, qui ſe trouve auſſi avec ſes Oraiſons, tient pareillement un autre langage que celui qu'il devroit tenir. On s'attend que le Poëte va ſolliciter les hommes à procurer quelque ſoulagement à ces ames par des prieres, des aumônes & autres bonnes œuvres. Au lieu de cela, c'eſt une invective que font ces ames contre tous ceux qui aiment leurs aiſes & leurs commodités ; & ce n'eſt que dans la derniere ſtrophe que ces ames demandent des prieres.

La piéce intitulée *les Aages du monde*, n'a rien de remarquable que la confuſion que l'Auteur met dans le récit des faits qu'il raconte. Cette piéce eſt ſuivie du *Chapellet des Dames*, piéce extrêmement longue, & dans laquelle l'Auteur quitte ſouvent les vers pour s'ex-

(a) aulne, *alnus*, arbre.

primer encore plus mal en proſe. L'écrit eſt allégorique, & compoſé à l'honneur de *Marie de Bourgogne*, fille de Charles, ſurnommé *le Téméraire*, ou le Hardi, Duc de Bourgogne, & d'Iſabelle de Bourbon, & femme de Maximilien fils de l'Empereur Frédéric, morte le 25. Mars 1482. JEAN MOLINET.

Ce chapelet, ouvrage de la vertu, comme le dit Molinet, étoit compoſé de cinq fleurs dont le nom de chacune commençoit par une des lettres qui entrent dans le nom de Marie: ce qui donne lieu au Poëte de s'écarter en de fréquentes digreſſions pour rechercher les noms des illuſtres Princeſſes, & de pluſieurs Princes qui commencent par une de ces cinq lettres, & d'en faire l'éloge: bagatelle qui peut avoir ſes difficultés, mais qui eſt extrêmement puérile en elle-même, & plus encore dans notre Auteur par la maniere bizarre dont il la traite. Après avoir promené ce chapelet en divers endroits, l'avoir montré par tous les ſens, & en avoir fait, ſi je puis le dire, une diſſection morale, la Vertu le mit entre ſes mains, lui ordonnant de *le préſenter en ſon nom & en grant reverence à l'ymaige de la glorieuſe Dame la plus propre & la mieux*

figurée. Le Poëte obéït ; il entre dans toutes les Egliſes, y examine les images de la ſainte Vierge, trouve dans chacune quelque défaut, & en conclut que le chapelet doit être donné à *Marie de Bourgogne*, & que c'eſt pour elle que la Vertu l'a compoſé. Il conclut par ces ridicules jeux de mots :

JEAN MOLINET.

Quant ce chappelet chappela,
Vertu gardant ſon jardin neƈt
Pour mettre en eſcript m'appella,
Les cinq fleurs de ſon gardinet
D'ung vert champ où le molin net
En ſoufflant tant de vent vuidames,
Qu'en trouvant noſtre Molinet
Molut le chapelet des Dames.

Molinet n'eſt ni moins prolixe, ni moins ami des allégories forcées dans ſes lamentations ſur la perte des Princes qui moururent de ſon tems, & dans les panégyriques qu'il conſacre à leur mémoire. C'eſt ce que vous pouvez voir ſi vous avez la patience de lire la piéce intitulée, *le Throſne d'honneur*, qui contient l'éloge de Philippe III. dit *le Bon*, Duc de Bourgogne, mort en 1467. celle qui a pour titre *le Treſpas du Duc Charles*, ſurnommé *le Hardi*,

ou *le Téméraire*, qui fut tué au Siége devant Nancy le 5. Janvier 1477. & les Complaintes ſur la mort de ces deux Princes, & ſur celle de Marie de Bourgogne à qui le Poëte avoit préſenté *le Chapelet de vertu*. Ces deux premieres piéces ſont en proſe & en vers. La premiere finit par l'Epitaphe ſuivante de Philippe, où l'on trouve un abrégé des actions principales de ce Prince : JEAN MAILLET.

Jehan fut né de Philippes qui du Roy Jehan fut fils ;
Et de Jehan, je Philippes que mort tient en ſes fils :
Mon pere me laiſſa Bourgoigne, Flandre & Artois ;
Succéder y debvoie par toutes bonnes loix.
J'ai creu ma Seigneurie de Brabant, de Lambourg, (a)
Namur, Haynau, Hollande, Zélande & Lucembourg.
Contrariez ſi m'y ont Allemans & Anglois ;
Deſboutez je les ay par armes & par droictz.
Du meſme temps François, Anglés me défierent
Et l'Empereur auſſi, du mien riens ne gaignerent.
Par trois fois fus requis pour gouverner l'Empire :
Ceux qui me meurent guerre, ils en eurent du pire.
Mais par Charles ſeptieſme j'euz guerre à grand deſroy ;
Il me requiſt de paix, dont il demoura Roy.
Sept batailles ſoubſtins deſquelles j'euz victoire,
Onc une ney perdis, à Dieu en ſoit la gloire.

(a) Limbourg.

JEAN MOLINET.

Contre moy ſe ſont meus les Flamens & Liégeois,
Mais je les ay remis & vaincu pluſieurs foys.
Par Lorrains & Barrois René guerre me meut,
De Cecille (*a*) étoit Roy, mais mon priſonnier fut.
Loys (*b*) filz dudict Charles fugitif & marry
Fut par moy couronné, quand cinq ans l'euz nourry.
Edouard Duc d'Iorch chaſſé vint en ma terre,
Par mon port & faveur il fut Roy d'Angleterre.
Pour deffendre l'Egliſe, qu'eſt de Dieu la Maiſon,
Je mis ſus la noble Ordre qu'on dit de la Toiſon.
Du benoiſt ſaint ſépulchre freres & édifices
J'ay bien entremis en leur eſtat propices;
Et pour la foy Chreſtienne maintenir en vigueur
J'envoyay mes gallées juſqu'à la Mer majeur.
En mes vieilz jours avoye conclud & entrepris
D'y aller en perſonne, ſy mort ne m'euſt ſurpris.
Le Concile de Baſle Pape Eugene priva,
Telle faveur luy feis que Pape il demoura,
En luy ſoixante & ſept avec quatorze cens
Payay droict de nature à ſoixante & onze ans.
Avec mon pere & ave (*c*) je ſuys icy reclus,
Ainſy qu'en mon vivant je l'avoye concluz.
Le bon Jeſus fut garde en tous mes faictz & dictz;
Priez, luy qui liſez, qu'il me doint Paradis.

Dans la Complainte ſur la mort de
Fol. 48. Marie de Bourgogne, Molinet parle avec éloge de Ferry de Cluny, Evêque de Tournay, & Cardinal; & de

(*a*) Sicile. (*b*) depuis Louis XI.
(*c*) *avus*, ayeul.

Henri de Bergues qui gouvernoit le ſiége de Cambray, Prélat d'un mérite diſtingué en effet, qui avoit attiré Eraſme auprès de lui, & qu'on voulut élever au Cardinalat. La plus grande partie de cette piéce eſt hiſtorique. JEAN MOLINET.

La Complainte ſur la mort de Philippe de Bourgogne & de Charles ſon fils, eſt un Dialogue entre la Renommée & la Vertu. Celle-ci fait cet éloge de la France :

Où force reſne droict n'a lieu :
Puiſque tu crains dure ſouffrance,
Va-t'en planter droict au millieu,
Et ſi t'en va loger ſoubz France ;
Maiſon ne trouveras plus franche
En terre de Grece ou d'Ebrieu :
C'eſt du pays la ſource & rieu ; (a)
Le grand placart & le ſignet.

On voit par les mêmes piéces que tout étoit alors dans l'agitation, & que les guerres cauſoient beaucoup de trouble & de ravage. Le peuple en ſouffroit extrêmement, & ne ceſſoit de faire des vœux pour la paix. Molinet y exhorte les Princes dans la piéce mêlée de proſe & de vers, qu'il intitule, *la Reſſource du petit peuple*, par

(a) rieus.

où il entend *l'eſpérance* à laquelle il conſeille le peuple d'avoir recours de peur de tomber dans l'abbatement. Il invective enſuite contre la guerre, dont il peint, ſelon ſon génie, tous les malheurs dans la piéce qu'il intitule, *le Temple de Mars*. Vous y trouverez, ainſi que dans toutes les autres, des idées bizarres, comme quand il dit :

JEAN MOLINET.

Fol. 57

Le chant de ce Temple eſt alarme,
Les cloches ſont groſſes bombardes,
L'eau benoiſte eſt ſang & larme,
L'eſpergès un bout de guiſarme,
Les chappes ſont harnas & bardes,
Les proceſſions avant-gardes,
Et l'encens poudre de canon :
A tel Saint tel offre & tel don.

Molinet avoit ſouffert lui-même de ces guerres; il y avoit perdu au moins quelque partie de ſon bien; & c'étoit une des raiſons qui l'avoient porté à faire cette deſcription du Temple de Mars, comme il le dit en la finiſſant :

Pour ce que guerre m'a navré,
Et que Mars me traveille & bleſſe
Sans avoir mon bien recouvré,
J'ay painct ſon Temple, & ja ouvré

Rudement ſelon ma foibleſſe :
Pour Dieu excuſez ma ſimpleſſe ; JEAN MO-
S'il eſt trop obſcur ou brunet, LINET.
Chaſcun n'a pas ſon molin net.

Notre Poëte a beſoin en effet de toute l'indulgence des lecteurs, non-ſeulement pour cette piéce, mais pour toutes celles qui ſont ſorties de ſa plume. Son ſeul mérite, c'eſt qu'il étoit très-fécond. Malgré la contrainte à laquelle il s'aſſujettiſſoit en accumulant rime ſur rime, il écrivoit avec une facilité prodigieuſe. Mais cette qualité doit-elle paſſer pour bonne, quand elle n'eſt pas conduite & réglée par le jugement ? Lorſqu'il traitoit un ſujet élevé, il plaçoit auſſi d'ordinaire une ſtrophe de petits vers après une ſtrophe de grands, & ne manquoit pas, ſelon ſon uſage, d'hériſſer l'une & l'autre de rimes le plus qu'il pouvoit, ce qui rend extrêmement fatigante la lecture de ſes écrits déja ſi déſagréables en eux-mêmes à cauſe de la groſſiereté du ſtyle.

Vous trouverez tous ces défauts dans ſa *Complainte de Grece* après la priſe de Conſtantinople, dans ſon *Epitaphe de Madame Iſabeau de Caſtille*, dans les

JEAN MOLINET.

piéces que j'ai nommé enjoüées & badines, mais qui ne ſont proprement que plattes & ridicules, comme *le Débat de la chair & du poiſſon*, *le Débat d'Avril & de May*, *le Débat de l'Aigle, du Harenc & du Lion*, *le Dialogue du Loup & du Mouton*, *le Dialogue du Gendarme & de l'Amoureux*.

Sa *Létanie* eſt une piéce extravagante, & que l'on traiteroit d'impie ſi l'on s'en tenoit aux expreſſions, puiſque l'Auteur y demande comme des avantages, différentes choſes que la raiſon, la morale, & même la police civile condamnent ouvertement. Il eſt groſſier, & même indécent dans ſes Satyres, comme dans *les neuf preux de gourmandiſe*, dans *l'Epithalame de la fille de Laidin*, & dans quelques autres. Je ne parle point de ſes piéces moitié Latines & moitié Françoiſes, où il n'y a aucun goût, ni du *Siege d'Amours & de la Bataille des deux nobles Déeſſes*, qui ſont preſque inintelligibles.

J'aimerois mieux les piéces hiſtoriques de noſtre Auteur; la plûpart du moins apprennent quelque choſe, comme je vous l'ai déja fait voir de quelques-unes. Celles dont je ne vous ai point parlé, ſont *le Retour de Madame*

Marguerite, *la Réconciliation de la ville de Gand*, *la Naiſſance de Madame Aliénor*, celle *du Duc Charles*, c'eſt-à-dire, Charles d'Autriche, depuis Empereur, *le Dictier preſenté à Monſeigneur de Naſſo au retour de France*, & deux ou trois autres piéces ſemblables. Pour ſa piéce ſur le voyage du Roi Charles VIII. à Naples, elle eſt ſi peu intéreſſante, que M. Godefroy n'a pas daigné en augmenter le recueil des piéces qui ſervent de preuves à l'Hiſtoire de ce Prince qu'il a donnée en 1684. JEAN MOLINET.

Mais entre les piéces hiſtoriques de Molinet, une des plus dignes d'attention eſt celle où il continuë le récit *des Choſes merveilleuſes* arrivées de ſon tems, commencé par Georges Chaſtellain. Il y parle de la plûpart des faits qu'il avoit déja expoſés en peu de mots dans l'Epitaphe de Philippe III. Duc de Bourgogne, & il en ajoute pluſieurs autres. Je me contenterai de vous rapporter ce qui ſuit :

J'ay veu grant multitude
De livres imprimés
Pour tirer en eſtude
Povres mal argentés ;
Par ces nouvelles modes

JEAN MOLINET.

Aura maint eſcolier
Decret, Bibles & Codes
Sans grant argent bailler.

Molinet étoit né en effet avant l'origine de l'Imprimerie, & il avoit vu naître cet art : les livres étoient rares & chers avant cette invention ; mais depuis ils furent plus communs, & par conſéquent ils coûtoient moins. Dans la ſtrophe ſuivante il parle d'une fille ſavante qui ne nous eſt point connuë :

J'ay veu pucelle tendre,
Anthonias eut nom,
Toute ſcience entendre,
Logicque & Droit Canon,
Saige comme Sibille
En l'aage de dix ans,
Et de reſpondre habille
A tous contrediſans.

Dans une autre ſtrophe il nomme quelques Muſiciens qui étoient fameux de ſon tems :

J'ay veu comme il me ſemble
Un fort homme d'honneur
Luy ſeul chanter enſemble
Et deſſus & teneur,

Orbelien, Alexandre,
Joſſequin, ne Bugnois
Qui ſçavent chants eſpandre,
Ne font telz eſbanois.

JEAN MOLINET.

Les autres faits ſont connus de tous ceux qui ſont un peu verſés dans l'hiſtoire. Mais, de même que Georges Chaſtellain, Molinet a entremêlé ſes récits de pluſieurs fables qu'il rejettoit peut-être lui-même, ou qui marquent ſon exceſſive crédulité, s'il les admettoit.

Il étoit lié avec Guillaume Cretin, & l'on trouve à la fin de ſes *Ditz & Faitz* deux lettres que ce Poëte lui adreſſe, l'une en vers & l'autre en proſe, avec les réponſes de Molinet, partie en proſe & partie en vers. On a réimprimé ces piéces à la ſuite des poëſies de Cretin, de l'édition de Paris 1723. C'eſt dans la premiere réponſe de Molinet qu'on lit ces vers que M. l'Abbé Maſſieu, dans ſon hiſtoire de la Poëſie Françoiſe, rapporte pour exemple de la ridicule affectation du Poëte à doubler la rime, non-ſeulement à la fin du vers, mais auſſi au repos. Voici ces vers tels qu'on les lit dans Molinet qui y parle ainſi de lui-même :

JEAN MOLINET.

Molinet n'eſt ſans bruyt, ne ſans nom non;
Il a ſon ſon, & comme tu vois voix,
Son doulx plaid plaiſt mieulx que ne fait ton ton,
Ton vif art ard plus cler que charbon bon;
Tes trenchantz chantz perchent ſes parois roidz,
D'entre-gent gent ont nobles François choix,
Se ne doibz doigtz doubter en ſon laict laids,
Car ſouvent vent vient au molinet nect.

P. 301. 302.

Quelque mauvais goût qui regne dans cette maniere extravagante de rimer, M. l'Abbé Maſſieu obſerve que la plûpart des Poëtes du même ſiécle travaillerent d'après ce modéle. Mais un Auteur, ajoute-t'il, qui vivoit quelque tems après, & qui joignoit à un fond infini de libertinage & de corruption, une critique exacte & un goût sûr, ſentit le ridicule d'une méthode ſi gênante. Il s'en mocque finement dans l'inſcription en vers qu'il deſtinoit à être miſe en groſſes lettres antiques ſur la grande porte de l'Abbaye de Théléme. Cet Auteur, que M. Maſſieu ne nomme point, c'eſt Rabelais; & l'inſcription dont il parle commence le chapitre cinquante-quatriéme de ſon *Gargantua:* elle eſt conçuë en ces termes:

Cy n'entrez pas Hypocrites, Bigots,

Vieux matagots, marmiteux, bourſouflés,
Torcols, badaux, plus que n'eſtoient les Gots,
Ny Oſtrogots précurſeurs des Magots :
Haires, cagots, caphars empantouflés,
Gueux, mitouflés, frapars eſcorniflés,
Beſlés, enflés, fagouteurs de tabus,
Tirés ailleurs pour vendre vos abus.

JEAN MOLINET.

Vos abus meſchans
Rempliroient mes champs
De meſchanceté :
Et par fauſſeté
Troubleroient mes chants
Vos abus meſchans.

Le reſte de la piéce, qui eſt beaucoup plus longue, eſt dans le même goût.

GUILLAUME CRETIN.

Cette cenſure regarde également *Guillaume* Cretin, qui trop ſervile imitateur de ſon ami Molinet, ſe jetta, comme lui, dans le goût des rimes équivoques, & ne ſongea qu'à remplir ſes vers de miſérables jeux de mots. Auſſi eſt-ce par-là que Marot le caractériſe dans la *Complainte ſur la mort du Général Preud'homme*,

Le bon Cretin au vers équivoqué.

GUILL. CRETIN.

Cependant le même Marot lui donne ailleurs des loüanges exceſſives. Il lui adreſſe une Epigramme, avec ce titre, *à Monſieur Cretin ſouverain Poëte François.* Et lorſque Cretin fut mort, il lui fit cette Epitaphe magnifique :

Seigneurs paſſans, comment pourrez-vous croire
De ce tombeau la grand' pompe & la gloire ?
Il n'eſt ne paint, ne poly, ne doré,
Et ſi ſe dit haultement honoré,
Tant ſeulement pour eſtre couverture
D'un corps humain cy mis en ſepulture :
C'eſt de Cretin, Cretin qui tout ſavoit.

Regardez donc ſi ce tombeau avoit
De ce Cretin les faicts laborieux
Comme il devroit eſtre bien glorieux,
Veu qu'il prend gloire au povre corps tout mort,
Lequel partout vermine mine & mord.

O dur tombeau, de ce que tu en cœuvres
Contente-toy, avoir n'en peulx les œuvres :
Choſe éternelle en mort jamais ne tombe :
Et qui ne meurt, n'a que faire de tombe.

Jean le Maire, qui n'avoit pas une idée moins haute de Cretin, lui adreſſe le troiſiéme livre des *Illuſtrations de la Gaule* dans les termes les plus honorables. *Geoffroy Thory* ne craint point d'avancer que ce Poëte dans ſes Chronic-

qués de France en vers, qui n'ont point été imprimées, a ſurpaſſé *par l'excellence de ſon ſtyle* Homere, Virgile & Dante. Mais contents de le loüer, ces Auteurs ne nous ont rien appris de l'hiſtoire de ſa vie. Tout ce que nous en ſavons, c'eſt que Cretin étoit Pariſien, qu'il fut d'abord Tréſorier de la Sainte Chapelle de Vincennes, & enſuite Chantre de la Sainte Chapelle de Paris, & qu'il a vécu ſous Charles VIII. Louis XII. & François I. Il y a grande apparence qu'il eſt mort vers 1525. puiſque Geoffroy Tory, que je viens de citer, en parle en ces termes dans ſon livre intitulé, *le Champ fleuri*, imprimé en 1526. *Monſeigneur Cretin n'a gueres Chroniquer du Roy*, &c. GUILL. CRETIN. Feuill. 111

Rabelais loin de ſe laiſſer ſéduire par les éloges pompeux que l'amitié dans les uns, & le mauvais goût dans les autres, avoient fait donner à ce Poëte, en parle dans le vingt-uniéme chapitre de *Pantagruel*, comme d'un vieux radoteur, & le donne pour modéle d'un Poëte ridicule. Car on ne doute point, dit M. l'Abbé Maſſieu, que ce ne ſoit Cretin qu'il ait voulu peindre dans la perſonne de ce vieux Poëte, que Panurge va conſulter pour ſavoir s'il doit ſe marier ou non. Hiſt. de poëſ. Fr. 316. 317.

GUILL. CRETIN.

Les raiſons qui le font croire, c'eſt que Rabelais donne à ce vieux rimeur le nom de *Rominagrobis*, faiſant alluſion à l'aumuſſe & aux fourrures de ce bon Chanoine. En ſecond lieu, il appelle la maiſon de Rominagrobis la Villaumere, tirant encore par-là ſur Cretin, qui avoit nom Guillaume. Il ajoute que Rominagrobis avoit épouſé en ſecondes nôces *la grande Gourre, dont naſquit la belle Bazoche.* C'eſt que Cretin, comme je l'ai remarqué, paſſa de la Sainte Chapelle de Vincennes à celle de Paris, au pied de laquelle ſe trouve la Bazoche. Il dit en quatriéme lieu, que Rominagrobis étant au lit de la mort avoit » hors de ſa maiſon en grande fa» tigue & difficulté, chaſſé un tas de » vilaines, immondes & peſtilentes bê» tes noires, garres, fauves, blanches, » cendrées, grivolées.... toutes for» gées en l'officine de je ne ſçai quelle » inſatiabilité: » par où il entend les Moines qu'il n'avoit jamais pû ſupporter, & contre leſquels il avoit écrit une ſatyre violente.

Mais ce qui ôte toute difficulté, c'eſt que *Panurge* demandant s'il doit prendre femme, Rominagrobis lui répond par ce Rondeau, plus propre à aug-

menter un doute qu'à le réſoudre.

GUI
CRETI

Prenez-la, ne la prenez pas.
Si vous la prenez, c'eſt bien fait.
Si ne la prenez, en effet
Ce ſera ouvré par compas.
Galloppez, mais allez le pas.
Reculléz, enttez-y de fait.
Prenez-la, ne la prenez pas.
Jeuſnez, prenez double repas,
Deffaites ce qu'eſtoit refait,
Refaites ce qu'eſtoit deffait.
Souhaitez-luy vie & treſpas.
Prenez-la, ne la prenez pas.

Or ce Rondeau eſt conſtamment de Cretin, & on le trouve dans le recueil de ſes vers, imprimé avant que l'ouvrage de Rabelais eut paru.

C'eſt à François Charbonnier que nous ſommes redevables de ce recueil. Cet Editeur étoit Secrétaire de François I. pour lors Duc de Valois, & on lui donne le titre de Vicomte d'Arques, dans le privilége accordé pour l'impreſſion des poëſies de Cretin, le 16. Mars 1526. il paroît que Cretin l'aimoit tendrement :

Letire va veoir que faict & dit en Cour

GUILL. CRETIN. Celui-ci n'avoit pas moins d'affection pour Cretin : il en donne des preuves dans l'Epître dédicatoire en proſe des poëſies de ſon ami adreſſée *à la Reine de Navarre, Ducheſſe de Berry & d'Alençon*, &c. où il paſſe en revûë les illuſtres amis dont l'antiquité fait mention pour exalter enſuite l'amitié qu'il avoit euë pour Cretin, avec lequel il dit qu'il *avoit pris converſation & nourriture*.

Quant au recueil des poëſies de Cretin, il contient pluſieurs chants royaux, Ballades & Rondeaux ſur l'Immaculée Conception de la ſainte Vierge, envoyés au Puy de Roüen, eſpéce d'Académie qui n'étoit dans ſon origine qu'une Aſſociation ou Confrérie érigée vers la fin de l'onziéme ſiécle, en l'honneur de l'Immaculée Conception, dans l'Egliſe de ſaint Jean de Roüen, & depuis dans le Couvent des Carmes de la même Ville : d'autres Oraiſons ſur la Salutation Angélique, à Nôtre-Dame de Lorrette, à ſainte Geneviéve : deux Complaintes, l'une ſur la mort *de feu Okergan*, Tréſorier de ſaint Martin de Tours ; l'autre ſur la mort de Guillaume de Biſſipat, Seigneur d'A-

es, Vicomte de Falaiſe : des Qua-
s ſur les abus du monde : le Débat GUILL.
: deux Dames ſur le paſſe-tems des CRETIN.
ns & des Oiſeaux : l'Apparition
Maréchal Jacques de Chabannes,
id du nom, qui fut tué à la jour-
de Pavie : le Plaidoyer de l'Amant
eux : une eſpece de Paſtorale ſur la
ance de François Dauphin de Fran-
ils aîné de François I., né en 1517.
invective ſur la lâcheté *des Gen-*
es de France à la journée des Epe-
, le 18. Août 1513. divers Epî-
au nom des Dames de Paris à Char-
III. à Louis XII. au Duc de Va-
, Comte d'Angoulême, à François
la Reine de Navarre, aux Bour-
nons, à M. l'Admiral, à Jacques
Bigue, Valet de chambre des Rois
is XII. Charles VIII. & François
; Maſſé de Villebreſme, Valet de
nbre de Louis XI. & de François
Honorat de la Jaille, Ecuyer du
: d'Alençon, à François Charbon-
, à Chriſtophe de Refuge, Maître-
ôtel de M. le Duc d'Alençon, à

Comteſſe de Dampmartin ; enfin à Jean Molinet, avec une paraphraſe du pſeaume *Miſerere*, & une invective contre la mort.

GUILL. CRETIN.

Au commencement de la premiere Epître à Jean Martin, le Poëte nous apprend que ſon vrai nom étoit Guillaume du Bois :

Le G. du Bois, *aliàs* dit Cretin
En plumetant ſur ſon petit pulpiſtre
A minuté cette préſente Epiſtre
Pour l'envoyer à frere Jehan Martin.

Le ſurnom de *Cretin* eſt un ſobriquet. Ce mot très-ancien dans notre langue, ſignifie un *petit panier*, ſelon la remarque de Ménage dans ſon Dictionnaire étymologique. Voici quelques autres endroits des poëſies de notre Auteur qui peuvent mériter d'être obſervés. On ne reçevoit point au Puy de Roüen des piéces ſur toute ſorte de ſujets :

Cretin, p. 16.

Là n'eſt permis par nul chant que on meſdie,
Ne Tragédie on face ou Comédie,
Cry lamentable oncques n'y eut accès
En ce ſaint Mont.
Tout languiſſant qui ſa ſanté mendie,
Si aujourd'huy va devers Normandie,

Porte

Porte oraiſons, requeſtes & placetz,
Guéry ſera tant ait maulx par excès;
La médecine au péril remédie
En ce ſaint mont.

GUILL. CRETIN.

L'Oraiſon à Nôtre-Dame de Lorette eſt une preuve de l'exceſſive crédulité du Poëte: il y donne ſérieuſement l'hiſtoire du prétendu tranſport de l'Egliſe que les Pélerins vont viſiter à Lorette, & ſe fonde pour cela ſur une révélation auſſi imaginaire:

L'an mil cent quatre-vingt-ſeize en datte,
Fut par la Vierge à ung ſainct homme dit,
Et revélé ce que je vous relate;
Or le tenez pour véritable édict.

Il reconnoît dans ſa priere à ſainte Geneviéve, qu'il avoit été délivré d'une fiévre conſidérable par l'interceſſion de cette Sainte:

C'eſt la raiſon, benoiſte & ſaincte Dame,
Pourquoy je ſens mon cueur las invité
A délaiſſer vaine laſcivité,
Et te honorer après Dieu & ſa Mere,
Plus que aultre, veu que de l'angoiſſe amere
As délivré mon corps návré & tainct,
De fievre aguë à peu près ja eſtainct.

GUILL. CRETIN.

Ses complaintes ſur le trépas de ceux qu'il a cru devoir célébrer dans ſes vers, ne ſont pas des Elégies ſimples où le Poëte ſe contente de pleurer leur mort & de faire leur éloge, ce ſont des piéces compoſées, & des eſpéces de Dialogues où il met pluſieurs perſonnages en jeu. Dans *la Déploration ſur le trépas de feu Okergan*, par exemple, comme ce *Tréſorier de ſaint Martin de Tours* aimoit la Muſique, & qu'il poſſédoit bien cet art, le Poëte fait prononcer ſon éloge ſucceſſivement par Tubal, David, Orphée, Chiron, mettant ainſi le premier & le dernier au nombre des Muſiciens. La raiſon qu'il rend de cette qualité qu'il donne à Tubal, eſt ſinguliere :

Alors Tubal le bon pere ancien,
Qu'on dict & tient premier Muſicien,
Qui ſur marteaux trouva ſons & accords,
Ses orgues print, ſe joigneit près du corps,
Et à voix fainɛte, avec ſon inſtrument,
Ce préſent dict proféra proprement, &c.

Cret. p. 45. & 51.

Dans la même piéce Cretin nomme pluſieurs Muſiciens qui étoient alors célébres, & ne les trouvant pas encore ſuffiſans pour loüer dignement ſon ami, il voudroit reſſuſciter tous les Poëtes

qu'il avoit connus, ou qui avoient presque été ſes contemporains pour les joindre aux premiers. Les Poëtes qu'il nomme ſont Alain Chartier, Milet, Chaſtellain, Neſſon, Simon Gréban, Molinet, Octavien de Saint Gelais. Il interpelle même les anciens Poëtes Latins, GUILL. CRETIN.

Pour recueillir tous leurs eſcriptz dorez, Cret. p. 47.
Afin d'avoir tous les faicts honorez 49.
Du bon Seigneur, qui a tant decorez
Et embelliz les livres de Muſique,
Et de ſa main nous en ſont demourez,
Qui ſemble ouyr ung droict chant Angelique.

Et plus bas il ajoute :

En ſon vivant a maint ouvrage faict
En ſtyle hault, où n'a riens imparfaict,
Comme on le ſçait par vraye expérience.
. . . . . .
Par quarante ans & plus il a ſervy
Sans quelque ennuy en ſa charge & office ;
De trois Roys a tant l'amour deſſervy,
Que aux biens le vis appeller au convy ;
Mais aſſouvy eſtoit d'ung bénéfice.

Cretin a raiſon de faire cette derniere remarque ; ce déſintéreſſement étoit une vertu bien rare alors.

Dans la complainte ſur la mort de

GUILL. CRETIN.

Guillaume de Biſſipat, ce ſont les neuf Muſes elles-mêmes qui font une eſpéce de concert avec le Poëte pour chanter les loüanges de ce Seigneur, chacune par un Rondeau. Mais il me ſemble que Cretin leur fait une ſorte d'injure en invitant après elles les Poëtes qui ne ſont que leurs diſciples, à s'unir pareillement à lui pour tranſmettre à la poſtérité le récit des vertus & des actions héroïques du Vicomte, à moins qu'on ne diſe qu'il n'invoque leur ſecours, que parce qu'il ſe ſent lui-même incapable de rapporter fidélement ce que les Muſes avoient chanté. Ce peut être le ſens de ces vers :

Secourez-moy & Bigne & Villebreſme,
Jehan de Paris, Marot & de la Vigne,
Je ne puis plus à peine eſcripre ligne.

Pour la complainte ſur la mort du Maréchal de Chabannes, ce n'eſt qu'un ſimple dialogue entre le défunt & le Poëte qui feint que le premier lui a apparu dans un état défiguré, & qui annonçoit ce qui étoit arrivé. Cette piéce eſt extrêmement diffuſe, quoique l'Auteur n'y raconte preſque que ce qui ſe trouve mieux circonſtancié dans nos Hiſtoriens. Il y a cependant un

endroit assez vif touchant la prise de François I. Après que Chabannes en a annoncé la nouvelle au Poëte, celui-ci s'écrit : GUILL. CRETIN.

Nostre Dame !
Ce bon Roy pris sans avoir secours d'ame !
Nous est le sort pareil mesadvenu,
Si grand malheur n'est jamais advenu.
Helas ! faut-il qu'en nos jours voyons France
De chef privée, & souffrir en souffrance
Souffreté telle ! Helas ! pauvre & chétif
Pays François, ton Roy pris & captif !
Qui soubstiendra ta débile foiblesse,
Et punira l'erreur qui ta foy blesse, &c.

M. de Chabannes le console en lui exposant avec quelle valeur le Roi avoit combattu,

Toujours premier, & dernier desloger,
Sachant ung Roy par présence en bataille,
Valoir dix mille Souldars de bonne taille.

Cette piéce est peut-être la derniere qui ait été composée par Cretin, du moins dit-il en la finissant, qu'il étoit vieux, & qu'il n'attendoit que la mort. Je n'ai rien trouvé d'intéressant dans le *Debat entre deux Dames sur le passe-temps des Chiens & des Oyseaux*; & ce long plaidoyer en vers ne peut qu'en-

GUILL. CRETIN.

nuyer ceux qui auroient la patience de le lire. J'en dis autant du *Plaidoyer de l'Amant dolereux*, & des deux piéces qui précedent immédiatement les Epîtres. Celles-ci, je veux dire les Epîtres, ne ſont pas plus inſtructives; Cretin s'y montre un babillard ſans fin, qui dit beaucoup de mots & très-peu de choſes.

La ſeule de ces Epîtres qu'on lit avec quelque ſatisfaction, eſt celle par laquelle il répond *à Chriſtophle de Refuge, Maiſtre-d'Hoſtel de Monſeigneur d'Alençon, qui luy avoit demandé conſeil de ſe marier.* Il y a dans cette piéce quelques vérités qui ne ſont pas mal exprimées; telles que celles-ci :

Les faictz d'amours ſont œuvres de faerie,
Un jour croyſſans, l'autre fois en decours..
Conſiderez ſi femme voulez prendre,
Par quel chemin il faut qu'on la charrye;
Si faulte faict, & la voulez reprendre,
Elle en ſera forcenée & marrye;
Soyez dolent, il fauldra qu'elle rye;
Soyez joyeux elle fera ſes tours:
Si en uzant de ruzes & deſtours,
Bien congnoiſſez que de vous ſe dégoutte,
Et faulte vient pour principal recours,
Faictes ſemblant de jamais n'y voir goutte.

J'aime encore mieux ces Quatrains ſur les abus du monde, par où je finirai ce que j'ai à vous dire de Cretin : GUILL. CRETIN.

Pluſieurs Paſteurs portans ſimples habitz,
Monſtrent ſemblant que en eux n'a que reprendre ;
Mais au dedans ce ſont, à bien les prendre,
Loups raviſſans ſoubz toizon de brebis

Subtilz Regnars, & grans mangeurs de ymages ;
Pour hault monter contrefont des bigotz,
Puis quand ils ſont juchez ſur leurs argotz,
Au monde font de merveilleux dommaiges.

Jeunes enfans mys en religions,
Ou peres vieulx ſont de mauvaiſe affaire,
Comme ſinges font ainſi qu'ils voyent faire ;
Dont huy ſe perdent à tas & légions.

Juge ignorant & Conſeillers ſuſpectz,
Font le droict tort, & malle cauſe bonne ;
Et ſi raiſon y veult mettre ſa bonne,
Chantez à l'aſne il vous fera des petz.

Je n'ai trouvé dans aucune des éditions des poëſies de notre Auteur ſa traduction en vers François de l'*Epiſtre de Fauſte Andrelin, en laquelle Anne, Reine de France, exhorte Louis XII. à revenir en France, après ſa victoire ſur les Vénitiens.* J'ai vu pourtant à la Bibliothéque du Roi, cette traduction imprimée in 16. ſans date.

GUILL. CRETIN.

Quant aux *Chroniques de France* en vers par Cretin, la Croix-du-Maine aſſure qu'il en avoit une copie, & l'on ſçait en effet qu'elles ſe trouvent manuſcrites dans pluſieurs Bibliothéques. Si l'on en croit Jean Bouchet, cet ouvrage n'étoit point achevé; car parlant du ſéjour des Muſes au chapitre ſixiéme de ſes *Triomphes de François I.* il dit qu'entre les corps qu'il vit de pluſieurs Poëtes François, on lui montra ceux

De Meſchinot, Jean d'Authon Abbé d'Angle,
Et de Cretin qui giſoit en ung angle
Ung peu faſché, dont il n'avoit mis fin
A ſa Cronique, & ouvrage tant fin.

CHARLES DE BORDIGNE'.

Charles de Bordigné, ou Bourdigné fait de cette Chronique un éloge que cet ouvrage ne mérite point, dit-on; c'eſt dans ſon *Epiſtre de Maiſtre Pierre Faiſeu envoyée à Meſſieurs les Angevins, par Mercure, Hérault & Truchement des Dieux*, où il dit:

Leg. de Faiſeu, p. 7.

Cretin & luy, ſans faire quelque pauſe,
Joyeuſement enſemble ce diviſent,
Et en ces champs les belles fleurs eſliſent,
En décorant nos arbres ſi très-beaulx,

De haults dictons & de riches Rondeaulx ;
Tant richement ſentans leur Rhétoricque,
Dont cil *Cretin* a eu la Théoricque,
Plus melliflue entre les bien ſavans,
Que n'ont pas eu tous aultres eſcripvans.
Qui vouldra voir & lire ſa Chronicque
Des Roys Françoys, ſans ſyllabe erronicque ;
Il trouvera de tant riches coulleurs
Que on ne ſçauroit en dire les valleurs.

CHARL. DE BORDIGNE

Ce Poëte Panégyriſte de Cretin étoit né à Angers, & floriſſoit dans cette Ville en 1531. ſelon la Croix-du-Maine. On lui donnoit la qualité de Meſſire Charles de Bordigné, Prêtre ; & c'eſt tout ce qu'on ſçait de ſa vie. Il ne faut pas le confondre avec ſon frere, Jean Bourdigné, Prêtre, Auteur des Chroniques d'Anjou, qui fut fait Chanoine de l'Egliſe d'Angers le 16. Novembre 1538. après avoir compoſé ſes Annales.

Charles a compoſé en vers *la Légende de Maiſtre Pierre Faifeu, ou les Geſtes & Dits joyeux de Maiſtre Pierre Faifeu Ecolier d'Angers.*

Cet ouvrage diviſé en quarante-neuf chapitres eſt dans le goût des *Repuës franches* de Villon. C'eſt pareillement un narré de tous les tours de ſoupleſſe que ce qu'on nomme l'*Eſpiéglerie* & le

libertinage peuvent faire inventer. *Fai*

CHARL. DE BORDIGNE'

feu, comme Villon, eſt un jeune hom me volontaire & débauché qui trouv dans ſon eſprit & ſa hardieſſe des reſ ſources que la ſageſſe ne ſe permet pas & dont une vie réglée & occupée n'au roit aucun beſoin. Bordigné racont avec eſprit ces faits dont pluſieurs n font que *facétieux*; mais il oublie entié rement qu'il eſt Prêtre, dans le réci qu'il fait de quelques autres où je n'a apperçu que le libertinage de l'eſpri & du cœur. Cependant, s'il parle ſé rieuſement, il veut que l'on préfere ſo ouvrage à tous ceux qui avoient p amuſer juſques-là les lecteurs oiſifs.

De *Pathelin* n'oyez plus les cantiques,
De *Jehan de Meun* la grant jolyveté,
Ne de *Villon* les ſubtilles traficques,
Car pour tout vrai ils n'ont que nacquetté
Robert le Diable a la teſte abolye,
Bacchus s'endort & ronfle ſur la lye,
Laiſſez eſter *Caillette* le folaſtre,
Les quatre filz Aymon veſtuz de bleu,
Gargantua qui a cl eveulx de plaſtre,
Voyez les faits *Maiſtre Pierre Faifeu*.

Vos mots dorez garderont les bouticques

Et *Peregrin* qui a tant muguetté,
Les douze Pers ſont devenus éthicques,
Artus eſt mort, & *Lancelot* gaſté,
Merlin, *Triſtan*, *Fierabras de Hongrye*,
Avec *Ponthus* ſont allez en fairye,
Et *Valentin Orſon* l'opiniaſtre,
Matheolus a perdu ſon aveu;
A brief parler il faut que l'on les chaſtre;
Voyez les faits *Maiſtre Pierre Faifeu*.

CHARL. DE BORDIGNI

Le Prince Ovide a déchiffré Baratre
Du Roy Pluton tout l'énorme Théâtre,
Ce n'eſt rien dit, mettez tout dans le feu,
Meſme *Virgille* en plaignant ſa maraſtre,
Voycz les faits *Maiſtre Pierre Faiſeu*.

Bordigné adreſſe ce livre à *Maiſtre Jehan Alain*, *Prêtre*, *Bachelier ès Droictz*, Abbé Commendataire de l'Abbaye du *Perray neuf*, de l'Ordre des Prémontrés au Diocéſe d'Angers, près Sablé, & Chanoine de l'Egliſe Royale & Collégiale de ſaint Lô, *lez la ville d'Angers*, & il ſe dit Chapelain de cet Abbé. Il feint que *Bon cueur* lui a commandé en ſonge d'arranger & de mettre en vers tous les *Geſtes & Ditz de Faifeu*, dont on lui donna le récit par écrit, & de les communiquer à Maître

Jean Alain, duquel il fait cet éloge :

CHARL. DE BORDIGNE'

C'eſt ung Seigneur duquel l'honneur redouble,
Notable Abbé, Chanoine très-diſcret,
Mixte en ſçavoir, en Loix & en Décret,
Tant que l'on voyt, voyre juſque à bien loing
Son nom florir.

Pour vous donner une idée du goût de Bordigné, je vous rapporterai ce qu'il raconte au chapitre ſeiziéme où il décrit comment *Faifeu* voulut faire prendre des degrés à ſon cheval.

Par chaſcuns ans ung terme eſt limité
Le prochain jour après la Trinité
Que à Angers on fait la publicque licence
Et que les Clercs de parler ont licence
Dans le Pallais, ſans qu'on ferme la porte ;
Chaſcun pour veoir & ouyr ſe tranſporte,
Les harengues qui là ſe font & forment,
Et par raiſons enſemble ſe conforment.
Or eſt ainſy, que ung en l'acte ſe miſt,
Et tel degré percevoir ſe ſoubmiſt
Non capable, mais en ſçavoir fort rude,
Bien demonſtrant n'avoir aymé l'eſtude.

Faifeu qui vouloit ſe vénger de cet ignorant de qui il avoit reçu quelque tort, ſachant qu'il étoit à l'Audience, s'y tranſporta ſur ſon cheval qu'il fit entrer avec lui, après quoi,

CHARL. DE BORDIGNE.

Quand fut monté, en beau Latin a orné
Le ſien parler aux Docteurs atourné,
Les ſuppliant admettre ſa requeſte ·
(Car bien ſçavant eſtoit) ſans autre enqueſte,
Pourtant qu'eſtoit bien amé & congnu,
Le refuſer nul ne fiſt l'incongnu,
Mais là luy fut bonne audience faicte
Sans qu'on trouvaſt nulle excuſe ou défaicte.
Lors devant tous diſt, Meſſieurs attendez,
Je ne ſçay pas comment vous l'entendez,
Que mon cheval qui de nature eſt noble,
Ne préferez à une beſte innoble;
Car je voy cy ung aſne inceaſé,
Qui eſtre Clerc vous avez diſpencé:
Par quoy concluds, deſſoubz correction,
Que ne debvez faire telle action,
Car ſi degré à ceſte aſne on tribuë
Je maintiendray que mal on diſtribuë
Les facultés & titres de ſavoir,
Car mon cheval les doit plutoſt avoir.

Tout le monde, ajoute-t'on, rit de cette plaiſanterie, excepté celui qui en étoit l'objet principal, qui, couvert de confuſion, ſe retira auſſi-tôt. Si l'on prend à la lettre ce qu'on lit dans les chapitres trente-ſept & quarante-deux, les Egliſes joüiſſoient encore du droit de franchiſe, puiſque Faifeu échappé deux fois aux pourſuites de la Juſtice,

en ſe refugiant chaque fois dans quel
CHARL. DE BORDIGNE' que Egliſe, on refuſa de le livrer, & que ceux qui le pourſuivoient n'oſeren faire inſtance. Dans les deux endroit dont je parle, il eſt dit que Haifeu s'é tant ſauvé dans ces Egliſes, prit d l'eau-bénite, & en préſenta aux Sergen *en leur demandant franchiſe.* Voici com ment il s'exprime dans le chapitre qua rante-deuxiéme :

Quand fuſt entré il fiſt ce que s'enſuyt,
De l'eau-beneyte il print & leur en donne,
En leur diſant que tout il leur pardonne
Qu'ils luy ont fait, ſi que rien ne deſguyſe,
Franchiſe il veult, pourtant qu'eſt en l'Egliſe.
Ils ont juré qu'ils le trairoient par force,
Mais on leur diſt, nully ne s'i par force:
On leur monſtra Crucifix & Aultiers,
Ainſi trompés furent povres Gaultiers.

Il répete à peu près la même choſ dans le chapitre trente-ſeptiéme. On n connoît point d'autre ouvrage de Boi digné. Celui-ci fut achevé pour la com poſition le premier Mars 1531. & im primé l'année ſuivante à Angers. I étoit depuis longtems extrêmement ra re lorſqu'on le réimprima à Paris e 1723. in-8°. avec une courte lettr adreſſée à feu M. Lancelot, de l'Aca

démie des belles Lettres. Cette lettre n'apprend preſque rien.

MARTIAL D'AUVERGNE.

MARTIAL D'AUVERGNE.

Martial *d'Auvergne* que d'autres nomment Martial de Paris, dit d'Auvergne, a paſſé la plus grande partie de ſa vie dans le même ſiécle où Molinet, Chaſtellain & Cretin ont vécu. Mais encore plus occupé que ces Poëtes à nous raconter les faits qui ſe ſont paſſés de ſon tems, il s'eſt tellement oublié lui-même qu'il ne dit preſque rien qui le concerne. Auſſi ignorons-nous la plûpart des circonſtances de ſa vie. On diſpute même ſur ſa patrie. La Croix-du-Maine le fait Limouſin, mais il le dit ſans preuves, & il eſt le ſeul de ce ſentiment. Il y a lieu de croire que tout le fondement de ſon opinion eſt appuyé ſur le nom de *Martial* que portoit notre Poëte, & qui eſt un nom de Baptême fort commun aux Limouſins, à cauſe de ſaint *Marcial*, Apôtre du pays. Benoît *le Court*, Commentateur de ſes *Arreſts d'amour*, dit au contraire qu'il étoit d'Auvergne.

L'un & l'autre ſe ſont trompés. *Martial* étoit de Paris, & ſon nom de fa-

mille étoit *d'Auvergne*. C'eſt ce qu'on voit par ſon Epitaphe rapportée dans les additions de Joly au livre premier des *Offices de France* de *Loiſeau*, tome I. fol. 144. Elle eſt en proſe Latine, & enſuite en vers François qui diſent à peu près la même choſe. Voici ces vers :

MARTIAL D'AUVERGNE.

Nicer. Mém. t. 9. & 10. vol. 2.

Cy devant giſt en ſépulture
Maiſtre Martial d'Auvergne ſurnommé,
Né de Paris, & fut plein de droicture;
Pour ſes vertus d'un chacun bien aymé;
En Parlement Procureur renommé,
Par cinquante ans exerça la pratique;
Avec ſes pere & mere eſt inhumé
Les honorant comme fils Catholique :
Sous Jeſus-Chriſt en bon ſens pacifique
Patiemment rendit ſon eſperit,
En May treize ce jour-là ſans replique,
Qu'on diſoit lors mile cinq cent & huit.

Ce que l'Epitaphe Latine nous apprend de plus, eſt que Martial d'Auvergne fut le conſeiller & le nourricier des pauvres, & qu'il mourut de vieilleſſe, & il y eſt outre cela fait mention de ſes ouvrages.

La date de ſa mort ſi bien marquée dans ces deux Epitaphes, nous fait

voir que la Croix-du-Maine s'eſt encore trompé, lorſqu'il dit qu'il ſe ſouvient d'avoir lû *dans les Hiſtoires de France*, que notre Poëte mourut à Paris d'une fièvre chaude, & qu'il ſe précipita dans l'eau, *étant preſſé de la fureur de ſon mal.* Car le livre où il avoit lû quelque choſe d'approchant, à ce qu'il dit, eſt *la Chronique de Louis XI.* autrement dite *Chronique ſcandaleuſe*, écrite par Jean de Troyes, Greffier de l'Hôtel-de-Ville de Paris, où on lit ce qui ſuit dans l'édition de Denys Godefroy.

MARTIAL D'AUVERGNE.

Mém. de Comin. t. 2

« Au mois de Juin (1466.) que « les féves flouriſſent & deviennent bonnes, advint que pluſieurs hommes & « femmes perdirent leur bon entendement, & meſmement à Paris, il y « eult entr'autres ung jeune homme « nommé Maiſtre *Marcial d'Auvergne*, « Procureur en la Court de Parlement, « & Notaire au Chaſtelet de Paris, « lequel après qu'il euſt eſté marié trois « ſemaines avecques une des filles de « Maiſtre Jacques Fournier, Conſeiller du Roy en ſa dicte Court de Par- « lement, perdit ſon entendement en « telle maniere, que le jour de Mon- « ſeigneur ſainct Jehan Baptiſte, en- « viron neuf heures du matin, une telle «

» frenaiſie le print, qu'il ſe jetta par la
MARTIAL D'AUVERGNE. » feneſtre de ſa Chambre en la ruë, & » ſe rompit une cuiſſe, & froiſſa tout » le corps, & fut en grant dangier de » mourir. » Il n'en mourut donc pas. Et d'ailleurs comment la Croix du-Maine qui a cru que la mort ſuivit cette chûte, fait-il vivre Martial d'Auvergne en 1483. puiſque le fait qu'il rapporte eſt de l'an 1466.

Il faut remarquer de plus que dans l'édition de la même Chronique donnée en 1558. à Paris in-8°. fol. 50. le nom de Martial d'Auvergne, ni celui de la Demoiſelle qu'il avoit épouſée, ne ſe trouvent point; & qu'ainſi ce n'a pû être que par conjecture que la Croix-du Maine a penſé que le fait rapporté en cet endroit concernoit notre Poëte.

Martial d'Auvergne étoit l'homme de ſon ſiécle qui écrivoit le mieux & avec plus d'eſprit. Son premier ouvrage eſt ſes *Arrêts d'amour*, dont il avoit trouvé le modéle dans des tems plus reculés, & chez les Poëtes Provençaux. Sous le regne de ſaint Louis, ou peu après, ces Poëtes faiſoient des chanſons d'amour, des *Sirvantes* & des *Tanſons*. Les *Sirvantes* étoient des Satyres con-

Mém. de Litt. de Salleng. tom. 1. art. 8. & p. 451.

tre toutes ſortes de gens : les *Tanſons* contenoient des demandes ingénieuſes ſur l'amour & ſur les Amans. Ces demandes donnoient lieu à des réponſes où l'on cherchoit à faire briller l'eſprit ; & parce que les ſentimens étoient toujours différens, il en naiſſoit d'agréables diſputes, qu'on appelloit *Jeux-partis*.

MART D'AUVEGNE. Maſſ. hiſt. la poët. p. 156.

Il y avoit auſſi une ſociété de gens d'eſprit qui s'aſſembloient pour ſe communiquer leurs ouvrages, & pour s'entretenir de différentes matieres, que l'amour peut fournir : ils donnoient leurs jugemens ſur les jalouſies & les brouilleries des Amans ; c'eſt pour cela qu'on appelloit cette ſociété *la Cour d'amour*. On y envoyoit décider les diſputes que les *Tanſons* faiſoient naître. Il y avoit de ces Tribunaux dans pluſieurs Villes du Royaume ; & l'on choiſiſſoit les juges parmi les Seigneurs & les Dames que le commerce du grand monde & une longue expérience rendoient plus habiles dans ces matieres. Ils peſoient les fautes commiſes de part & d'autre, impoſoient des peines proportionnées, & preſcrivoient la forme des ruptures, ou les articles des réconciliations. Il n'étoit pas permis de dé-

cliner leur juriſdiction ; ni d'appeller de leurs jugemens, qu'on nommoit les *Arrêts d'amour.*

MARTIAL D'AUVERGNE.

Ces Arrêts furent longtems en vogue par toute la France ; & c'eſt ſur leur modéle que Martial d'Auvergne compoſa ceux que nous avons de lui, au nombre de cinquante-un. La premiere édition qu'en cite la Croix-du-Maine eſt de 1528. Mais il croit qu'ils avoient déja paru. Un habile Juriſconſulte, nommé Benoît le Court, né dans une petite Ville du territoire de Lyon, appellé Saint Symphorien ou Saint Saphorin-le-Château, joignit à ces Arrêts un ample Commentaire Latin, qui fut imprimé en 1533. in-4°. à Lyon, chez Gryphe, & qui ſe trouve dans la plûpart des éditions ſuivantes, qui ſont celles de Lyon 1538. de Paris, 1544. de Lyon 1546. de Paris 1555. de Roüen 1587. & d'Hanovre 1611.

Colon. hiſt. litt de Lyon 4. 2. p. 474.

Les éditions de Paris 1541. in-8°. & de Lyon, par Benoît Rigaud, 1581. in-16. ſont ſans le Commentaire de Benoît le Court. L'édition de 1541. a pour titre : *Droictz nouveaulx & Arreſtz d'amours publiez par Meſſieurs les Senateurs du Parlement de Cupido, ſur l'eſtat & police d'amour, pour avoir entendu le*

différant de pluſieurs amoureux & amoureuſes. L'édition de Lyon 1581. eſt intitulée : *les Déclamations, Procédures & Arreſts d'amours, donnez en la Court & Parquet de Cupido, à cauſe d'aulcuns différens entenduz ſur ceſte police.*

MARTIAL D'AUVERGNE.

Monſieur le Duchat s'eſt trompé en aſſurant dans ſes Additions aux *Mémoires de Littérature*, que l'édition la plus ample des Arrêts d'amour eſt celle de Roüen 1587. in-16. Celle de Paris 1541. in-8°. chez Pierre Sergent; celle de Jérôme Marnef 1556. in-16. & enfin celle de Lyon 1581. in-16. contiennent comme celle de 1587. le cinquante-deuxiéme Arrêt & l'*Ordonnance ſur le fait des Maſques*, qui ſont deux piéces de Gilles d'Aurigny, dit *le Pamphile*, Avocat au Parlement de Paris, & un cinquante-troiſiéme *Arreſt rendu par l'Abbé des Cornards en ſes grands jours.*

En 1731. on a réimprimé ces *Arreſts*, &c. à Amſterdam avec les Commentaires de Benoît le Court, *l'Amant rendu Cordelier*, dont je vais vous parler, un Gloſſaire des anciens termes, un Avertiſſement hiſtorique & critique, le Mémoire du P. Nicéron ſur Martial d'Auvergne, le Jugement

définitif ſur un plaidoyer d'amour, piéce en vers tirée du tome ſecond des poëſies de Madame la Comteſſe de la Suze, & une autre piéce en vers, intitulée, *Edit de l'Amour*, compoſée par l'Abbé Regnier Deſmaretz dans ſa jeuneſſe. Il faut avoüer au reſte que c'eſt une plaiſante imagination que d'aller commenter ſérieuſement un ouvrage purement badin, comme Benoît le Court a fait. Il étale beaucoup d'érudition dans ſes Commentaires, & il y a fort bien développé pluſieurs queſtions du Droit Civil, mais peu de perſonnes s'aviſeront d'y en aller chercher la ſolution.

MARTIAL D'AUVERGNE.

Ces Arrêts ſont tous écrits en proſe, mais l'ouvrage commence & finit par quelques vers; voici les premiers:

Environ la fin de Septembre
Que faillent violettes & flours,
Je me trouvai en la Grand'Chambre
Du noble Parlement d'amours,
Et avint ſi bien qu'on vouloit
Les derniers Arrêts prononcer,
Et que à cette heure on appelloit
Le Greffier pour les commencer,
Si étoient illec bien fix

A les rapporter & avoir,
Au milieu deſquels je m'aſſis,
Pour en faire comme eux debvoir.
Le Préſident tout de drap d'or,
Avoit robbe fourrée d'ermines,
Et ſur le col un carnail d'or;
Tout couvert d'eſméraudes fines...
Pluſieurs Amans & Amoureux
Illec vindrent de divers lieux,
Et d'Amans courroucés, joyeux.
Par derriere les bancs j'en vis,
Qui les dits Arrêts écoutoient,
Dont leurs cœurs étoient tant ravis,
Qu'ils ne ſçavoient où ils eſtoient.
Les ungs de paour ſerroient leurs dens:
Les aultres eſmeuz & ardans,
Tremblans comme la feuille en l'arbre.
Nul n'eſt ſi ſaige, ne parfaict,
Que quant il oit ſon jugement,
Qu'il ne ſoit à moitié deffaict,
Et troublé à l'entendement.
Je laiſſerai cette matiere,
Car de cela peu me chaloit;
Et racompterai la maniere
Comme le Préſident parloit.
Et tout ainſi & au plus près
Que les Arreſts luy oüi dire,

MARTIAL D'AUVERGNE.

MARTIAL D'AUVERGNE.

Je les ay eſcripts cy après
En la forme que les orrez dire,
Sans y adjouſter quelque choſe,
Auſſi retenir ne oſter.
Et les prononça tous en proſe,
Comme vous orrez réciter.

L'ouvrage qui a acquis le plus de réputation à Martial d'Auvergne eſt ſon Poëme hiſtorique de Charles VII. qui contient ſix à ſept mille vers de différentes meſures. La verſification n'en eſt pas des plus exactes, mais l'Auteur y fait paroître de l'invention & beaucoup de jugement. C'eſt d'ailleurs une hiſtoire très-circonſtanciée, ſuivie année par année, & où les faits ſont rapportés tels qu'ils ſe ſont paſſés. Le Poëte y peint quelquefois les perſonnes dont il parle, & ſes portraits ſont fidéles.

Il a intitulé cet ouvrage *les Vigiles de la mort du Roi Charles VII.* à cauſe de la forme ſinguliere qu'il lui a donnée, qui eſt celle de l'Office de l'Egliſe que l'on nomme *Vigiles*. Au lieu de Pſeaumes, ce ſont des récits hiſtoriques, dans leſquels le Poëte raconte les malheurs & les glorieux exploits de ſon héros, & les événemens principaux de

de ſon regne. Ce qui tient lieu de *Leçons*, ce n'eſt ordinairement que des Complaintes ſur la mort du Roi, dans leſquelles on exalte ſes vertus. Ce ne ſont pas ſeulement les trois Etats, la Nobleſſe, le Clergé & le Peuple qui récitent ces leçons, & qui s'accordent à faire l'éloge de Charles VII. tout unit ſa voix pour célébrer ſon nom ; France, Paix, Pitié Chapelain des Dames, Juſtice, Egliſe, tout eſt perſonnifié, tout forme un concert unanime pour faire entendre à toutes les Provinces du Royaume les loüanges du Souverain qu'elles ont perdu, & ce que chacune a éprouvé de bien & de mal ſous ce regne, auſſi heureux que malheureux. On ſent que c'eſt le cœur du Poëte qui parle dans tous ces récits, & particuliérement dans ceux où il loüe ſon Roi. Quelle naïveté, par exemple, dans les ſtrophes ſuivantes où il fait parler des Bergers !

MARTIAL D'AUVERGNE.

Depuis quarante ans
L'en ne viſt les champs
Tellement fleurir,
Regner ſi bon temps
Entre toutes gens,
Qu'on a veu avoir

MARTIAL D'AUVERGNE.

Sans moins de périr
Juſques au mourir
Du Roy treſpaſſé,
Qui pour réjoüir
Et nous ſecourir
A maint mal paſſé.

Se pour peine prendre,
Beufs & Brebis vendre,
Ravoir je povoye
Le feu Roy de cendre,
Et ſur pied le rendre,
Tout le mien vendroye,
Et ne ceſſeroye
Juſques luy auroye
La vie retournée,
Pour la doulce voye,
Le bien & la joye
Qu'il nous a donnée.....

Dans un autre endroit de la m
piéce il met en paralléle les avant
de la vie champêtre & les peines d
celle des Grands eſt accompagnée
je crois que vous ſerez ſatisfait de
maniere dont il s'exprime; c'eſt ce
m'engage à vous le rapporter.

Mieulx vaut lieſſe,
L'accueil & l'adreſſe,

L'amour & ſimpleſſe
Des bergiers paſteurs,
Qu'avoir à largeſſe
Or, argent, richeſſe,
Ne la gentilleſſe
De ſes grans Seigneurs;
Car ils ont douleurs
Et des maulx greigneurs;
Mais pour nos labeurs
Nous avons ſans ceſſe
Les beaulx prés & fleurs,
Fruitaiges, odeurs,
Et joye à nos cueurs
Sans mal qui nous bleſſe.

MARTIAL D'AUVERGNE.

Martial d'Auvergne n'eſt pas moins naturel dans les peintures qu'il fait des mœurs de ſon ſiécle, qu'il étoit difficile de bien regler dans un tems ſi rempli de troubles & d'agitations. Le Poëte ne déguiſe rien; il paſſe en revûë tous les états; il met, pour ainſi dire, ſous les yeux de chacun, tous les déſordres auſquels on ſe livroit. Mais il a ſoin de ramener en même tems ſes lecteurs à la conſidération de la Providence qui veut que nous faſſions un bon uſage des afflictions: ſur quoi il dit entr'autres: Tom. 1. P. 109.

MARTIAL D'AUVERGNE.

Boëce dit en ſon tiers livre
Que fortune adverſe eſt plus ſeure,
Pour congnoiſtre Dieu & bien vivre,
Et preuve que c'eſt la meilleure.

Elle impartiſt humilité,
Elle ſoutient tous aſpres deulz,
Et après par proſpérité
Ung ſeul bien ſi fait valoir deux.

Elle inſtruit, conſeille & aviſe,
La nuyt fait tourner en clarté,
Muer ſervitude en franchiſe,
Et maleur en proſpérité.

L'ouvrage de Martial d'Auvergne eſt ſemé de beaucoup d'autres maximes qui ne ſont pas moins ſolides. L'on y reconnoît partout un cœur droit & ſincere, un ennemi déclaré du vice, & qui ne le ſçait point flater.

La *Pragmatique*, ce reglement célébre qui fut dreſſé à Bourges en 1488. de l'avis du Conſeil de Charles VII. étoit alors en grand honneur, & notre Poëte a ſoin d'en relever les avantages. Perſuadé de ſon utilité, il dit entr'autres : Pag. 161.

Pleuſt à Dieu qu'elle feuſt gardée
En tous ſes pointz entiérement,

Car s'une foys elle eſt brouillée,
L'en aura des maulx largement.

MARTIAL D'AUVERGNE.

Avant qu'elle fuſt miſe ſus,
L'en euſt trouvé dedens les Villes
Les jardins, vingnes, jus & ſus,
Maſures & lieux inutilles.

Mais depuis qu'elle a eu ſon cours,
Le Royaume eſt fort amendé,
Le peuple s'eſt refait toujours,
Et ſi n'eſt point l'argent vuidé.

Il congratule ailleurs Charles VII. de ce qu'il étoit le premier à obſerver cette loi. S'il faut l'en croire, ce réglement étoit un frein néceſſaire à l'exceſſive cupidité des Eccléſiaſtiques. La liberté avec laquelle il s'exprime ſur cela eſt remarquable :

Ne en ce temps n'eſtoit point de mémoire
De tant de Bulles, ne de Prothénotaires,
Qui ont huit, neuf dignitez ou prébendes,
Grands Abbayes, Prieurés & Commandes;
Mais qu'en font-ils? ils en font bonne chiere;
Qui les deſſert? ils ne s'en ſoucient guerre:
Qui fait pour eulx? ung aultre tient leur place:
Mais où vont-ils? ils courrent à la chace:
Et qui chante? ung ou deux povres moynes:

MARTIAL D'AUVERGNE.

Et les Abbez ? ils auroient trop de peine :
De contempler ? ce n'eſt pas la maniere :
Et du ſervice ? il demeure derriere :
Où va l'argent ? il va en gourmandiſe :
Et du conte ? ſont les biens de l'Egliſe :
Et les offrandes ? en chiens & en oyſeaux :
Et des habits ? ils ſont tous Damoyſeaux :
Et les rentes ? en baings & en luxure :
De prier Dieu ? de cela l'en n'a cure . . . . .
Où charité ? elle eſt en pélerinage :
Et aumoſne ? elle va en voyage :
Hé que fait Dieu ? il eſt bien aiſe és cieux ;
Hé quoy ! dort-il ? l'en n'en fait pis ne mieux.
Es Monaſteres, en lieu de Librairie,
Hé qu'y a-t'il ? une Faulconnerie.

Il n'en demeure pas là, & pouſſant la cenſure encore plus loin, il l'étend juſques ſur les Juges, il dit :

En Juſtice ? il y a de grands abus :
Mais qu'en dit-on ? je m'y treuve confuz :
L'en fait Juges jeunes petits enfans :
Sçaivent-ils riens ? ils viennent d'Orléans :
Qu'ont-ils apprins ? à bien joüer des fluſtes.

Charles VII, ſelon notre Poëte, avoit reprimé ces abus, autant qu'il l'avoit pû ; & ſi les embarras continuels où la guerre le jettoit, l'avoient empêché de s'appliquer aux ſciences & à la lecture des bons livres, il n'en avoit

pas moins eu d'attention à favoriſer ceux qui faiſoient profeſſion de cultiver les lettres. Il avoit accordé beaucoup de priviléges aux Ecoles de Poitiers, & établi de nouveaux Profeſſeurs en Théologie, en Médecine & en Philoſophie à Angers, où on ne liſoit auparavant que le Droit Civil & Canon. Il avoit auſſi à ſa ſuite Jean de Bregy, Germain de Tibonville, Jean de Builhon, & Simon de Phares, tous grands Aſtrologues & Mathématiciens. Les libéralités dont il gratifioit ces Savans, ont fait dire à notre Poëte : MART D'AUVE GNE. T. 2 p. 2

Las le feu Roy Charles le Débonnaire
Aymoit les Clercs, gens lettrez en ſcience,
Et ſi prenoit à les avoir plaiſance,
Pour s'en ſervir en tout cas jus & fus;
Par ce moyen ſi venoit au-deſſus
De tous ſes faitz & vaillants entrepriſes,
Et ſe gardoit de dangiers & ſurpriſes,
En acquerant tousjours de bien en mieulx....
Ses ennemis meſmes ſi le loüoient
Des ſaiges Clercs qui auprès luy eſtoient;
Car il avoit tousjours en compaignie
Gens fort prudens, & pleins de preudhommie;
Et s'il ſçavoit ung homme d'excellence,
Expert, lettré en clergié & ſcience,
Le retenoit, & faiſoit Conſeiller,

MARTIAL D'AUTERGNE.

Qui eſtoit cauſe de faire traveiller
Beaucoup de gens à ſçavoir & apprendre.
Science alors ſe faiſoit chier moult vendre,
En ce temps-là Clercs eſtoient fort priſés,
Et vaillans gens partout auctorifés.

Le Roi avoit même de jeunes gens qu'il faiſoit étudier à ſes dépens, & quelques-uns parvinrent à de grandes dignités, comme on le voit par ces vers,

Pag. 27.

Le feu bon Roy eſmeu de bonne colle,
Tenoit des Clercs & Bourſiers à l'eſcolle,
Et fut jadiz ſon Eſcollier premier
Le bon Eveſque de Paris Charetier.

Martial d'Auvergne invite tous les Princes à ſuivre un ſi beau modéle, mais il leur conſeille de ne jamais donner leur confiance à ceux qui ſe mêlent d'Aſtrologie, ou du moins à préférer pour leurs libéralités & leur attention ceux qui s'appliquent à des ſciences utiles :

Par quoy Princes autour de vos perſonnes,
Ayez des Clercs de condicions bonnes,
Ne vous chaille des Aſtrologiens;
Mieulx ſi vauldroit deux bons Théologiens,
Pour enſeigner de la ſaincte Eſcripture,
Que de parler du temps à l'aventure.

Il faudroit copier beaucoup d'autres endroits ſi je voulois rapporter tous ceux qu'on lit avec plaiſir & utilité dans cet ouvrage. Ces *Vigiles* finiſſent à la mort de Charles VII. arrivée à Mehun-ſur-Yevre le 22. Juillet de l'an 1461. dans la ſoixantiéme année de ſon âge, & dans la trente-neuviéme de ſon regne. Le Poëte après avoir parlé de cette mort, fait la deſcription des cérémonies qui s'obſerverent aux obſéques du Prince dont le corps fut tranſporté à Saint Denys. Il n'oublie pas de faire mention de la profonde triſteſſe où la perte du Prince jetta les François, & il termine ce récit par ces réflexions morales : MARTIAL D'AUVERGNE.

Ainſi le regard de ce monde :
Après qu'on a euë grand lieſſe,
Tousjours en pleurs & deuil redonde,
Et la joye finit en triſteſſe.

Et n'eſt Roy, Empereur, Duc, Conte,
Qui ne ſoit ſubject à la mort,
Et qu'il ne faille rendre conte
De ce qu'on a fait droit ou tort.

Hélas ! qui bien y penſeroit,
Les choſes yroient autrement,

Et tant de maux on ne feroit ;
Car craindre fault le Jugement.

MARTIAL D'AUVERGNE.

On peut croire que Martial d'Auvergne étoit encore jeune lorſqu'il compoſa cet ouvrage, & peut-être qu'il le fit peu de tems après la mort du Prince dont il y donne l'hiſtoire. Il ſemble qu'on peut fonder cette conjecture ſur ces vers par leſquels il dit adieu à ſes lecteurs.

O vous, Meſſeigneurs, qui verrez
Ces Vigilles, & les lirez,
Ne prenez pas garde à l'Acteur,
Car grands faultes y trouverez ;
Mais, s'il vous plaiſt, l'excuſerez,
Veu qu'il eſt ung nouvel Facteur.

Martial d'Auvergne fit imprimer lui-même ſon ouvrage à Paris, d'abord par Pierre le Caron, vers l'an 1490. & enſuite par Jean Dupré l'an 1493. J'ai vu ces deux éditions : elles ſont *in-folio*, & accompagnées de gravures en bois, fort mauvaiſes dans l'édition de le Caron, guéres plus ſupportables dans celle de Jean Dupré qui eſt du reſte plus correcte & en meilleurs caracteres.

Dans le *Muſæum Selectum*, ou Catalogue des livres de la Bibliothéque de Michel Brochard, on cite, page 172. comme étant encore de Martial d'Auvergne, *l'Amant rendu Cordelier à l'Obſervance d'amours*. La Croix-du-Maine & du Verdier ne parlent point de cette piéce; & il n'en eſt fait aucune mention dans la préface de la derniere édition des *Vigiles de Charles VII.* donnée en 1724. à Paris en deux volumes in-8°. Mais elle eſt miſe ſous le nom de Martial d'Auvergne dans l'édition des *Arrêts d'amour* faite à Amſterdam en 1731. où cette piéce a été réimprimée à la ſuite du ſecond volume des Arrêts.

MARTIAL D'AUVERGNE.

Ce qui détermine à croire que l'Auteur des *Vigiles* a plus de droit qu'aucun autre à ce petit poëme, c'eſt que dans le trente-ſeptiéme de ſes *Arrêts d'amour*, la cauſe de *l'Amant rendu Cordelier* ſe trouve traitée avec la même légéreté de penſée, le même goût & le même agrément de ſtyle : les huitains cent ſoixante-quatre, cent ſoixante-cinq & cent ſoixante-dix ont ſurtout un ſi grand rapport avec l'Arrêt trente-ſeptiéme, qu'il ſemble que l'un & l'autre ſoient formés de la même main.

MARTIAL D'AUVERGNE.

D'où l'on conjecture que notre Auteur aura publié ſon *Amant rendu Cordelier*, quelque tems avant ſes Arrêts; & que vraiſemblablement il n'y aura pas mis ſon nom pour ſonder le goût du public.

Ce petit poëme contient deux cens trente-quatre ſtrophes, chacune de huit vers de quatre pieds ou huit ſyllabes. Le but principal de l'Auteur eſt de décrire toutes les petiteſſes & les extravagances où jette la paſſion de l'amour quand on s'y livre, & le déſeſpoir qu'elle cauſe lorſqu'elle n'eſt pas ſatisfaite.

La ſcéne ſe paſſe dans un Couvent de Cordeliers,

Religieux de l'Obſervance,
Ayans renoncé l'alliance
Du noble ſervice d'Amours,
Pour faire léans pénitance
Juſques à la fin de leurs jours.

L'Auteur tranſporté dans ce Couvent, mais en ſonge, fiction ordinaire de nos vieux Poëtes, y voit pleurer un Amant *banni de ſa Dame*, & après avoir été témoin de ſes ſoupirs & de ſes larmes, il l'eſt du long entretien qu'il a avec le

Prieur de cette Maiſon où l'Amant a réſolu d'enſevelir ſes chagrins & ſes tourmens infructueux. MARTIAL D'AUVERGNE.

Preſque tout ſe paſſe alors en Dialogue entre l'Amant qui fait ſes complaintes & qui raconte tout ce qu'il a fait pour plaire à celle dont il n'a pû gagner le cœur, & le Prieur qui ſe montre plus habile en ruſes d'amour que l'Amant même. Ce dernier demande à être reçu Cordelier; le Prieur cherche d'abord à l'en détourner; & enſuite ſous prétexte de ſonder ſa vocation, il lui fait cent queſtions qui montrent qu'il étoit lui-même ancien Profés dans l'Ordre de la plus fine galanterie. Le futur Novice répond ingénument à tout, & ne ſe fâche que lorſque le Prieur traite de chimérique le récit que l'Amant lui fait du martyre qu'il endure:

Tel ſe plaint avant que férir,
Qui n'a doulour, ne maladie.
Ne n'en void l'en guéres mourir,
Quelque choſe que n'en meſdie.

Enfin après que l'Amant a répondu à toutes les demandes du Prieur, & à toutes les objections que celui-ci lui

MARTIAL D'AUVERGNE.

fait touchant le nouveau genre de vie qu'il veut embraſſer, on tient chapitre, l'Amant eſt admis, il invite ſes parens & ſes amis à la cérémonie; la Dame qu'il aimoit s'y trouve accompagnée de beaucoup d'autres; toutes pleurent, & blâment hautement avec beaucoup de liberté l'engagement que l'Amant va contracter; le poſtulant ne ſe laiſſe point attendrir, il eſt réſolu de prendre l'habit. Mais avant ce premier engagement le Prieur lui fait un ſermon où après lui avoir donné quelques avis utiles,

..... Là fit apporter
Ung vieil habit de gris tanné
Qu'on doit ſelon l'Ordre porter:
D'autre part fiſt l'habit bouter,
Que l'Amant au monde veſtoit,
En commençant à l'enhorter,
Et dire auquel il s'arreſtoit.

Vous avez, dit-il, liberté,
Aage parfait & congnoiſſance.
Vecy l'habit de vanité,
Vecy celuy de pénitance.
L'un tire à deuil, l'autre à plaiſance.
D'un bien, de l'autre mal aurez.

Si, tandis qu'avez la puiſſance,
Prenez lequel que vous vouldrez.

MART D'AUVERGNE.

L'Amant choiſit celui de l'Ordre, on l'en revêt; ce ſpectacle trouble ſa Dame, elle s'évanoüit, le Novice s'en apperçoit, court à elle, lui donne quelque ſecours, mais ferme dans ſon propos, il ſe prépare à prononcer ſes vœux. Le Prieur lui fait lecture de ſes engagemens, dont la plûpart ſont plus burleſques que ſérieux, quelques uns même contraires à la décence, & d'autres ſans vraiſemblance. Sur l'article de la chaſteté, par exemple, le Prieur s'oublie juſqu'à employer vingt ſtrophes à peindre la diverſité des yeux des Dames, & il s'embarraſſe tellement lui-même dans cette peinture, qu'on ne ſçait ſouvent ce qu'il veut dire. Le nouveau Profés promet d'obſerver avec exactitude tout ce qui lui eſt preſcrit; il va ſaluer la compagnie qui s'eſt trouvée à la cérémonie, en reçoit des préſens, rentre dans ſa cellule, & le ſonge finit. Martial d'Auvergne auroit mieux fait de ne pas réver.

Cette piéce eſt, ſans doute, une de celles qu'il ſe repentit d'avoir faites, lorſque l'âge l'eut rendu plus grave &

plus ſérieux, & qu'il vint à repaſſer toutes les fautes de ſa vie. Parmi ces fautes il met en effet celle d'avoir compoſé des écrits ſur l'amour profane :

MARTIAL D'AUVERGNE.

Si eſt verité
Que à faire livres d'amours & vanité,
Pour avoir bruit, mon ſens avoie bouté,
Sans loüer Dieu qui le m'avoit preſté,
Et tellement,
Que tout à coup en ung ſeul mouvement
Il a troublé tout mon entendement.

Ces vers ſe trouvent au commencement des *dévotes Loüanges à la Vierge Marie*, que Martial d'Auvergne compoſa apparemment pour réparer le mauvais uſage qu'il s'accuſe d'avoir fait de ſes talens poëtiques.

S'il eſt vrai que cette hiſtoire en vers de la vie & des miracles de la ſainte Vierge, ait été imprimée dès 1492. comme on le voit cité dans pluſieurs catalogues de livres, l'Auteur aura eu la ſatisfaction de le publier lui-même. Pour moi je n'ai vu que l'édition de 1509. Cet ouvrage eſt, comme je vous l'ai dit, une hiſtoire de la vie de la ſainte Vierge, telle qu'on la liſoit déja dans ces livres pleins de fables & de réveries, que la ſimplicité de nos peres

adoptoit pieuſement. Notre Auteur raconte ces fables avec beaucoup de naïveté; & il n'y oublie pas le pompeux convoi de la ſainte Vierge, où tout le Ciel ſe trouva préſent, avec les Apôtres qui arriverent exprès & en un inſtant des extrêmités de la terre pour ſe trouver à la mort & à l'enterrement de la bienheureuſe Marie. MARTIAL D'AUVERGNE.

Le tems où Martial compoſa cet ouvrage, eſt indiqué à peu près ſur la fin de ſon livre où il recommande à Dieu l'ame de Louis XI. mort en 1483. & ſouhaite un regne heureux à Charles VIII. qui mourut au mois d'Avril 1498. voici ce qu'il dit:

Auſſi je prie finablement
Pour l'ame de mes pere & mere,
Et amys généralement.....
Pour tous les Princes chrétiens,
Evêques, Abbez & Prieurs....
Et veuilliez garder en tous lieux
De mal & de douleur extréme;
Et mettre, ſe ja n'eſt ès cieulx,
L'ame du Roy Loüis unziéſme.....

Oultre, pour noſtre excellent Roy
Charles très-vaillant Roy de France,
Et treſtous ceulx de ſon arroy,

MARTIAL D'AUVERGNE.

Vous plaiſe garder de grevance,
Et luy donner cueur & puiſſance
D'avoir toujours victoire bonne,
Et à ceulx de ſon ordonnance
Qui ont bon zéle à la Couronne.

Auſſi pour la noble Cité
De Paris, ville d'excellence,
Et la noble Univerſité
Où croiſt le jardin de ſcience,
Lumiere de foy & prudence
Que l'en doit bien toujours garder,
Clergé, ſçavoir, ſens, ſapience,
Et tous biens qu'on ſcet demander.

La piéce où Martial d'Auvergne parle ainſi, eſt une eſpéce de Teſtament ſpirituel dans lequel l'Auteur s'adreſſe toujours à la ſainte Vierge. Il y marque expreſſément qu'il étoit vieux & infirme.

Las ! je vois que mes jours ſont courts,
Que l'heure de ma fin s'approche,
Et que ma vie va en decours,
Car n'ay ſur moy fer qui ne loche ;
Il eſt temps de couper la broche,
Et congié du monde prendre.

Il avoit fait un autre Teſtament pour

la diſpoſition de ſes biens. Mais dans celui-ci il n'eſt occupé que de ſon ame, & des vanités du monde : voici comment il s'exprime ſur l'oubli dans lequel on ne tarde pas à tomber dès que l'on a quitté la vie préſente.

MARTIAL D'AUVERGNE.

Mais que ferai-je, doulce Dame,
Quant mon corps ſera treſpaſſé ?
Car il n'en ſouviendra à ame
Dès que le jour ſera paſſé.
Tout le bruit ſi ſera ceſſé,
Sans ſecours d'amy ne d'amye,
Puis ung court ſervice trouſſé
Environ d'une heure & demye....
Joay, ce me ſemble, ſonnette
En la ruë & tempeſterie,
Que l'en faict en ces entrefaictes ;
Pendant que le cercueil charrie,
Torches devant, l'un brait & crie,
L'en ne peult paſſer pour la preſſe ;
Povres huyent pour la dommerie,
Et Preſtres pour avoir leur meſſe ;
Puis les parens & héritiers,
Juſtice, Sergens, Commiſſaire,
Si prennent les biens voulentiers,
Et plaingnent le drap du ſuaire ;
Curez ſerrent le luminaire ;

Crieurs viennent treſtout deſtendre ;
Ainſi ſe paſſe la mémoire,
Et l'honneur du corps giſt en cendre.

MARTIAL D'AUVERGNE.

JEAN LE MAIRE.

Jean le Maire fut, comme Martial d'Auvergne, Hiſtorien & Poëte. Il naquit *dans la cité de Belges en Haynault* l'an 1473. puiſqu'il dit qu'il avoit environ vingt-ſept ans lorſqu'il conçut le projet de l'ouvrage des *Illuſtrations de Gaule.* On ne ſçait rien de ſa famille. Ce fut Molinet ſon parent, qui prit ſoin de ſon éducation : du moins Guillaume Cretin lui en fait-il honneur dans une Epître en vers adreſſée à Jean le Maire, imprimée au devant du *Temple d'honneur & de vertus*, compoſé par celui-ci, & qui n'a point été connuë du dernier Editeur des poëſies de Cretin. Ce Poëte loüant un ouvrage de Jean le Maire, dit :

Mém. de M. Sall. ſur J. le Maire, au tom. 13. des Mém. de l'Acad. des B. L.

Dont Molinet qui t'avouë à parent
Acquiert honneur, bruit & los apparent,
Veu que ſous luy tu as ſi bien appris,
Que ton labeur vaut eſtre mis à pris.

Le Maire ne fut pas ingrat du bien, le plus cher de tous, que Molinet lui

avoit procuré en le formant aux lettres & en l'inſtruiſant lui-même. Il lui en témoigne ſa reconnoiſſance en plus d'une occaſion ; & dans une entr'autres il dit qu'il *deſire ſuivre les veſtiges de Monſeigneur & Judiciaire Ariſducal* (a) *Maiſtre Jehan Molinet ſon précepteur & parent.* JEAN I MAIRE. Temple d'honn. & vert. p. 6.

Mais ſi ce fut aux ſoins & aux préceptes de Molinet qu'il dut l'acquiſition de ſes talens, ce fut par les conſeils de Guillaume Cretin qu'il ſe détermina à en faire uſage, & qu'il s'attacha à la compoſition des ouvrages qu'il donna au public.

Le Maire n'étoit âgé que de vingt-cinq ans, lorſque Cretin paſſant par Villefranche en Beaujolois, où le premier étoit *Clerc de finances au ſervice du Roy & de Monſeigneur le bon Duc Pierre de Bourbon*, conçut de l'eſtime pour lui, & lui perſuada d'aſſurer ſa réputation par quelque ouvrage. *Ce que je crus de leger*, dit le Maire parlant à Cretin, *& je devins ſoudain enclin à l'Art oratoire, au moyen de la tienne perſuaſion, à cauſe de l'eſtimation que j'avois de ta doctrine & vertu.* Le voyage

(a) M l'Abbé Sallier a lû Archiducal : je n'entends ni l'une ni l'autre expreſſion.

de Cretin eſt de l'an 1498. & l'on remarque en effet, que depuis ce tems-là le Maire conſacra ſon tems aux travaux littéraires. Il dit dans ſa premiere Epître, ſous le nom de *l'Amant verd*, dont je vous parlerai, qu'il ſçavoit le Latin, le François, le Flamand & le Caſtillan, & qu'il auroit appris l'Allemand, ſi la fortune ne lui eut pas été contraire, c'eſt-à-dire, s'il eût pû accompagner en Allemagne Marguerite d'Autriche, comme il l'avoit eſpéré. Les fruits de ſes études ſont parvenus juſqu'à nous, du moins en partie; mais je ne dois vous parler ici que de ce que l'Auteur a écrit en vers.

JEAN LE MAIRE.

Je commence par le *Temple d'honneur & de vertus*, quoiqu'il ſoit également mêlé de proſe & de vers. C'eſt le plus ancien de tous les ouvrages de l'Auteur qui nous ſoient connus. Il parut l'an 1503. chez Michel le Noir, à Paris, in 4°. & dès le titre, le Maire s'y dit *Diſciple de Molinet*. Cet écrit adreſſé à Madame Anne de France, fille de Louis XI. Ducheſſe de Bourbonnois & d'Auvergne, Dame de Beaujeu, eſt un éloge de Pierre ſecond fils de Charles premier, Duc de Bourbon, & comme une apothéoſe de ce Prince. On y

reconnoît que Jean le Maire ne manquoit ni de génie, ni de facilité pour se faire un plan, ni de justesse pour arranger les parties d'un sujet. Avant de traiter celui-ci, il fait de longues excuses sur la hardiesse & la témérité de son entreprise, & il fait entendre qu'il n'auroit pas eu le courage de l'exécuter, s'il n'y eût été excité par *Jehan de Paris, Paintre du Roy, qui par le bénéfice de sa main heureuse a mérité envers les Roys & Princes estre estimé ung second Appelles en Paincture.* JEAN LE MAIRE.

Ce long prologue est suivi de sept chansons que chantent autant de Bergers, & qui sont toutes à la loüange du Prince de Bourbon. Le Poëte continuë le même sujet par un récitatif qui est aussi en vers, & qui est interrompu par une priere que le Berger *Tytire* adresse à Dieu. Le panégyrique est continué alternativement par la Bergere *Eglé* & par *l'Acteur*, c'est-à-dire, le Poëte; après quoi celui-ci introduit sur la Scene, *Prudence, Justice, Espérance, Raison, Religion, Equité*, qui se loüent elles-mêmes en vers, ou si vous voulez, qui font elles-mêmes leur portrait, & *Entendement* qui moralise en prose. Cette espece de Sermon, qui a

JEAN LE MAIRE.

quelque reſſemblance avec une Oraiſon funébre, étant fini, cinq Bergers & deux Bergeres font chacun, tour à tour, l'Epitaphe du Prince; & *Entendement* reprenant le diſcours, mais en vers, expoſe toutes les vertus qu'il faut avoir pour reſſembler au Prince dont on venoit de chanter les loüanges.

A peine Jean le Maire avoit-il achevé ce *Temple d'honneur & de vertus* conſtruit à la gloire du Duc de Bourbon, qu'il ſe vit obligé de rendre un devoir auſſi triſte à une autre perſonne à qui il étoit attaché. C'étoit à Louis de Luxembourg, Prince d'Altemore, Comte de Ligny, mort le 31. Décembre 1503. Le Maire ſe dit Secrétaire de ce Seigneur qui fut enlevé de ce monde

L'an de ſon aage environ trente-ſix.

Au milieu d'une foule de gens occupés à le pleurer, le Poëte introduit la Peinture & la Rhétorique qui chantent alternativement les loüanges du Prince que l'on venoit de perdre. La ville de Lyon eſt le lieu de la Scéne, & la compagnie qui avoit été témoin des regrets que les beaux Arts venoient d'exprimer, jugea que c'étoit à Jean le Maire

Maire à conſerver par ſon écrit ce que *les deux Nymphes Peinture & Rhétorique avoient dit entre elles : Et combien*, dit l'Auteur, *que choſe trop griefve & trop difficile me fuſt d'exhiber au feu très-deſiré mon Seigneur & bon Maiſtre ce dolent dernier & non eſpéré ſervice ; neantmoins plus conſtraint que content d'obtemperer à leur affectionné vouloir, je me mis à rediger ledit narré.* Il eſt intitulé : *la Plainte du Deſiré.*

JEAN LE MAIRE.

La Peinture commence l'éloge du Prince, mêlant beaucoup de lamentations aux loüanges ; & s'excitant enſuite à repréſenter la vivacité de la douleur & de l'affliction que la mort de Louis de Luxembourg a répanduës dans tous les cœurs, elle invite ſes éleves à la ſeconder de leur art. Je vous rapporte ſes paroles, parce qu'elles nous ont conſervé les noms de quelques Peintres célébres :

Et ſe je n'ay Parrhaſe ou Appellez
Dont le nom bruyt par mémoires anciennes ;
J'ay des eſprits récents & nouvelletz,
Plus ennoblis par leurs beaux pincelets
Que *Marmion* jadis de Valenciennes,
Ou que *Foucquet* qui tant eut gloires ſiennes,
Ne que *Payer*, *Rogier*, *Hugues de Gand*,

Ou *Johannes* qui tant fut élégant.

JEAN LE MAIRE.

Beſoignez donc mes alumpnes modernes,
Mes beaux enfans nourrys de ma mamelle,
Toy *Léonart* qui as graces ſupernes,
Gentil *Bellin* dont les los ſont éternes,
Et *Perroſin* qui ſi bien couleurs meſle,
Et toy *Jehan Hay* ta noble main chomme elle
Vien voir nature avec *Jehan de Paris*
Pour luy donner umbraige & eſperitz.

. . . . . .

Laiſſez à part ſynople & aſur d'aere,
Lacque, vert gay, toutes haultes couleurs,
Gardez les bien pour quelque ymaige ſacre,
Pour eſtoffer ſtatuë ou ſymulachre
Qui ſoit de pris & de rieches valeurs;
Icy ne fault que touches de douleurs.
Car d'or molu nature ne ſe paire
Quand quelque grief de joye la ſépare.

Quelque perſuadée que ſoit la Peinture qu'elle peut tirer les plus grands ſecours de ſon art & de ceux qu'elle avouë pour ſes éleves, celui qu'elle veut loüer eſt ſi grand, la perte cauſée par ſa mort eſt ſi conſidérable, qu'elle invite ainſi la Réthorique à ſe joindre à elle:

Helas ma ſeur très-clere Retoricque,
Bouche dorée & langue melliflue
Secourez-nous en ceſt affaire oblicque;

Vociférez a cry hault & publicque
La grant douleur qui en nature affluë ;
Vous n'en direz parolle superfluë,
Quant or mectriez pour vous exercitér,
Dix foys cent ans à ſon deuil réciter.

JEAN LE MAIRE.

La Rhétorique ſe prête aux vœux de la Peinture, & commence le ſecond éloge en faiſant celui de la Peinture elle-même à qui elle ſe dit inférieure. Mais à l'exemple de ſa ſœur, elle invite auſſi ſes éleves à unir leurs voix à la ſienne. Voici ceux qu'elle nomme :

Mais je n'ay plus ung Virgille qui plaigne
Son Mecénas ; ne Catulle qui daigne
Gémir la mort des petits paſſerons.
Maiſtre *Alain* dort ; dont de deuil mon cueur ſaigne ;
Qui pour *Millet* ſa plume en triſteur baigne ;
Grébant qui pleure ung bon Roy l'accompaigne,
Si ne ſçay plus deſormais que ferons.

Encoire eſt hors de ce mondain fabricque
Ung mien privé *Robertet* magnificque,
Qui mon feu *George* en grant pleur honnora ;
Et *Saint Gelais* coulourant maint Canticque,
Pleurant ſon Roy plus cler que nul antiocque,
Les a ſuivy. Si croy que Rhétorieque
Finablement avec eulx ſe mourra.

Ung bien y a que encor me reſte & dure ;
Mon *Molinet* moulant fleurs & verdure,

Dont le hault bruit jamais ne périra ;
Et ung *Cretin* tout plain de flouriture
Que je conſerve en vigueur & nature,
Et toy *d'Anton*, car la tienne eſcripture,
Et ta cronicque à toujours flourira.

JEAN LE MAIRE,

La Rhétorique parle encore d'un autre de ſes éleves, qu'elle nomme un ſecond *Robertet*, & dont elle fait l'éloge. Après quoi elle exhorte la Muſique à faire entendre auſſi ſa lugubre harmonie pour exciter la douleur que l'on doit concevoir de la mort de Louis de Luxembourg. Elle nomme à cette occaſion quatre ou cinq Muſiciens qui ne ſont plus connus aujourd'hui, comme Joſquin, Evrart, &c.

Ces deux harangues de la Peinture & de la Rhétorique ſont ſuivies d'une troiſiéme complainte, intitulée : *les Regrets de la Dame infortunée, ſur le treſpas de ſon très-chier frere unicque.* Voici le ſujet de cette piéce.

Mém. de M. Sallier, ci-deſſus.

Philippe premier, Roi d'Eſpagne, mourut en 1506. Sa ſœur Marguerite d'Autriche, trouva preſque toujours la fortune contraire à ſon bonheur ; elle fut fiancée à Charles VIII. en 1483. renvoyée à Maximilien en 1496. Elle fut promiſe à l'Infant d'Eſpagne, Jean fils

de Ferdinand, Roi d'Arragon : embarquée pour passer en ce Royaume, à peine put-elle se sauver du naufrage, & elle n'arriva auprès de l'Infant, que pour le voir mourir peu de tems après l'avoir épousé. Enfin en 1501. elle fut mariée au Duc Philibert de Savoye, & en demeura veuve en 1504. La mort de son frere Philippe la plongea de nouveau dans la douleur après son retour dans les Pays-Bas; une suite si constante d'adversités avoit fait donner à Marguerite d'Autriche le titre de *Dame infortunée*; & c'est sous ce titre que dans l'écrit de Jean le Maire elle gémit sur la mort de *son très-cher frere unique*. JEAN LE MAIRE.

Il y a dans cette piéce une idée bizarre, digne du siécle où l'Auteur vivoit. Marguerite d'Autriche trouve le pronostic de tous les événemens fâcheux qui lui sont arrivés, dans la premiere lettre de son nom, parce que celle-ci commence les mots de Malheur, de Misere, de Mort, de Malin, de Martyre, &c. Elle trouve le même pronostic dans le mot entier de *Marguerite*, parce que c'est, dit-elle, le nom

.... d'une fleur peu flourie
Qui ne croist plus, mais chiet en broüillerie;

Foulée aux pieds de fortune indignée ;
Nom trop cogneu par deuil & pleurerie,
Nom non heureux, ta verdeur eſt tarie
Et n'eſt plus nom que d'une herbe fanée.

JEAN LE MAIRE.

La vraie douleur ne s'amuſe point à un badinage ſi puéril. Marguerite agit plus conformément à la nature, lorſqu'elle ſe rappelle toutes les adverſités de ſa vie, & qu'elle les peint des couleurs les plus lugubres, ſans obſerver l'ordre des tems où ces maux lui ſont arrivés ; on reconnoît là le langage d'une ame affligée, & qui veut qu'on la nomme :

. . . . . la Dame infortunée,
Dame de deuil toujours triſte & marrie.

Le portrait qu'elle fait de ſon frere eſt auſſi à ſa place ; plus il avoit de grandes qualités, plus il méritoit ſes regrets. Qui ne pleureroit avec elle

Le Roy des bons, du monde les délices,
L'entreteneur de paix sûre & certaine,
L'eſtoc floury de proueſſe haultaine,
L'arbre croiſſant en vertueuſes liçes,
L'exterminçur de fraudes & de vices,
Le cultiveur des haults divins ſervices,
Le ſeul miroir de beauté primeraine,
Le bien volu des povres & des riches,

De qui les mains ne furent oncques chiches
De faire exploit de valeur ſouveraine ?

JEAN LE MAIRE.

Voilà le dernier éloge funébre que nous connoiſſions de Jean le Maire : ceux qui lui ont attribué la *Complainte ſur la mort de Guillaume de Biſſipat, Seigneur d'Anaches, Vicomte de Falaiſe*, ſe ſont trompés ; cette piéce eſt de Guillaume Cretin : c'eſt ſous ſon nom qu'elle ſe trouve dans les manuſcrits & dans la derniere édition des poëſies de Cretin. La deviſe ou plutôt le mot dont ſe ſervoit ce dernier à la fin de ſes piéces, eſt le même dans le manuſcrit de la plainte ſur la mort du Sire de Biſſipat, que dans les autres piéces que l'on ne peut diſputer à Cretin, *Mieux que pis*. Jean le Maire en avoit adopté un autre, *De peu aſſez*, & les Auteurs de ce tems-là ne varioient pas à ce ſujet. D'ailleurs, dans la piéce en queſtion, l'Auteur invite Jean le Maire à partager ſa douleur, & à célébrer la gloire de l'ami qu'il a perdu :

Mém. de M. Sallier cité plus haut.

Abbé d'Auton & Maiſtre Jean le Maire
Qui en noſtre art eſtes des plus experts,
Ouvrez l'archet de vôſtre riche aumaire,
Et compoſez quelque plainte ſommaire,
En regrettant l'ami qu'ores je perds.

JEAN LE MAIRE.

Les *Regrets de la Dame infortunée* étoient un hommage que Jean le Maire rendoit à Marguerite d'Autriche à qui il étoit attaché dès 1503. On ignore en quelle qualité il étoit auprès de cette Princeſſe, & ce ne ſeroit qu'une conjecture d'avancer qu'il ſuccéda à Molinet dans l'emploi de Bibliothécaire que celui-ci avoit auprès de Marguerite d'Autriche; mais il n'eſt pas douteux qu'il recevoit des gages de cette Princeſſe dans l'année 1509. La preuve en eſt dans une Epître de cette année que Mercure adreſſe en proſe à Marguerite d'Autriche. Il y eſt dit en propres termes que voilà la ſixiéme année que la Princeſſe *lui a donné faveur & entretenance libérale.*

De quelque nature que fût ſon emploi, il ne l'avoit pas empêché de paſſer en Italie, où les Grecs qui avoient fui devant les Turcs, étoient venus établir une nouvelle Athénes, & avoient inſpiré l'amour des lettres. En 1506. il étoit à Veniſe; dans la même année il alla à Rome, & il y étoit encore en 1508. L'année ſuivante il publia le premier livre des *Illuſtrations de Gaule*, dont je vous parlerai ailleurs. La même année fut l'époque heureuſe de

la paix que Marguerite d'Autriche avec le Cardinal d'Amboiſe, rétablit *par ſa vertu, ſon ſens & diligence* entre Maximilien I. & le Roi Louis XII. Jean le Maire en félicite Marguerite d'Autriche à la fin des *Regrets de la Dame infortunée.* « Ainſi ſe lamentoit ladite « Dame, dit-il : mais maintenant elle « ne ſe doibt plus nommer infortunée. « Ainçois doibt pluſtoſt eſtre dicte bien- « heureuſe ; attendu que par ſon ſens « & vertu s'eſt finablement trouvé & « moyenné entre nos très-haults Prin- « ces de Chreſtienté le fruict de paix « & de concorde éternelle, dont s'eſt « enſuivie la très-clere victoire du Roi « Chrétien contre les Vénitiens, com- « muns ennemis du monde. »

JEAN LE MAIRE.

Jean le Maire n'aimoit point cette nation : il en donne des marques dans l'écrit qu'il publia en 1509. ſous le titre de *Légende des Vénitiens, ou autrement leur Chronique abrégée, par laquelle eſt démonſtré le très-juſte fondement de la guerre contre eux.* Mais comme cet écrit eſt en proſe, ce n'eſt point ici le lieu de vous en parler. Par la même raiſon je ne vous dirai rien d'un autre Traité du même Auteur, *de la différence des Schiſmes & des Conciles de l'Egliſe, & de*

la prééminence & utilité des Conciles de l'Egliſe Gallicane, ni de la *Concorde des deux langages*, Traité dont l'objet eſt de relever les avantages de la langue Françoiſe & du Toſcan, & qui ne m'étoit pas connu lorſque je vous ai entretenu des ouvrages compoſés en faveur de notre langue.

JEAN LE MAIRE.

Ces différens écrits de Jean le Maire, qui étoient des garants de ſon amour pour le bien public & pour la gloire du Roi, lui acquirent l'eſtime & la protection de quelques perſonnes de la Cour; & cette protection ne lui fut point infructueuſe, puiſqu'à la tête du ſecond & du troiſiéme livre des *Illuſtrations de Gaule* qui parurent en 1512. il ſe qualifie *Secrétaire Indiciaire, ou Hiſtoriographe de très-haulte & très-excellente Princeſſe Madame Anne deux fois Royne de France.* On croit que ce fut principalement *Jean Perréal*, de Paris, Peintre & Valet de Chambre ordinaire du Roi, qui fit tomber ſur lui les regards de Louis XII. & de la Reine Anne de Bretagne.

Deux ans auparavant, en 1510. Jean le Maire publia ſes deux *Epîtres de l'Amant verd*, adreſſées à Madame Marguerite d'Autriche. Elles ſont en vers, & la premiere contient les regrets du

Poëte ſur le départ de la Princeſſe, quand elle paſſa en Allemagne pour voir Maximilien ſon pere & Philippe I. ſon frere. Je ne vois pas la raiſon qui avoit fait prendre à l'Auteur le ſurnom de *l'Amant verd*, à moins qu'on ne s'en tienne à ce qu'il dit dans la piéce, d'un habillement tout verd qu'il portoit, & dont il fait une longue deſcription, tandis que la Princeſſe d'Autriche ſa Dame, ſembloit voüée à la couleur noire, plus convenable qu'aucune autre aux funeſtes accidens qu'elle avoit eſſuyés dans le cours de ſa vie.

JEAN LE MAIRE.

Cette premiere lettre répond parfaitement au titre d'Amant que l'Auteur y prend : elle ne reſpire que la paſſion, & le Maire ne craint pas de s'y vanter d'avoir vécu très-familiérement avec la Princeſſe. Ce qui me ſurprend, c'eſt que non-ſeulement il ait pris la liberté de le lui écrire à elle-même, mais de plus qu'il ſe ſoit perſuadé qu'il lui feroit plaiſir en l'annonçant à tout le monde par la publication de ſon Epître. Il s'y dit né dans la haute Ethiopie, mais il eſt aiſé de voir que c'eſt une fiction. La douleur d'être éloigné de Marguerite d'Autriche avoit fait mourir le Poëte ; & la ſeconde Epitre eſt le récit de ce

qu'il avoit vû dans l'Empire des Morts.

JEAN LE MAIRE.

Cette seconde Epître est en forme de Dialogue entre l'Auteur, Mercure, & celui que le Maire appelle *l'Esprit vermeil*. Mercure lui fait la description des Enfers, & l'introduit devant Pluton; & *l'Esprit vermeil*, fait connoître à Pluton les grandes qualités du nouvel hôte, & celles de la Princesse qu'il avoit servi, & persuade au Dieu des enfers de renvoyer le Poëte auprès d'elle. Anne de Bretagne se plaisoit quelquefois à lire cet ouvrage, dont elle faisoit son amusement; elle est loüée à la fin de la seconde Epître.

Je ne puis fixer les dates des autres lettres de *l'Amant à la Dame*, c'est-à-dire encore, de Jean le Maire à Marguerite d'Autriche, & des réponses de cette Princesse. Il y a deux lettres & deux réponses, les unes & les autres dans le même goût des deux Epîtres de l'Amant verd. Le Poëte parle dans les siennes en Amant passionné, & la Princesse répond sur le même ton : elle ne voit rien qui égale celui qu'elle dit avoir son cœur, & personne ne méritoit que lui de le posséder. Si ce langage est indécent dans la bouche d'une Princesse d'un rang si élevé en parlant d'un

de ſes Officiers, doit-on être ſurpris qu'elle faſſe l'éloge ſuivant de ſon ami ? JEAN LE MAIRE.

C'eſt en ſcience un ſecond Salomon,
C'eſt ung Cathon entre cent Senateurs ;
Ung Diogene, Ariſtote ou Platon ;
C'eſt ung Tulle entre les Orateurs,
Ung Barthole entre Légiſlateurs,
Ung Oroſe entre Hyſtoriographes,
Ung homme orné de loix & de paraphes,
Ung homme plain de ſcience & ſçavoir ;
Docteur il n'eſt par ditz ou épitaphes
Qui digne ſoit de ſi grant loz avoir.

Il eſt difficile d'outrer davantage l'hyperbole.

En 1511. ou environ, Jean le Maire donna une autre piéce de poëſie, écrite au nom de Louis XII. en réponſe à celle que Jean d'Authon, de l'Ordre de ſaint Auguſtin, Abbé de l'Angle en Poitou, avoit envoyée au Roi de la part d'Hector de Troyes. Louis XII. y fait la relation de la bataille d'Aignadel, y parle de la violence & de la perfidie du Pape Jules II. & informe Hector des liaiſons du ſang qu'il ſuppoſe être entre lui & les Rois François.

L'année ſuivante Anne de Bretagne ayant été attaquée d'une maladie dangereuſe, & ſa ſituation allarmant autant la France qu'elle cauſoit de vives inquiétudes à Louis XII. Jean le Maire compoſa vingt-quatre couplets, qui contiennent une priere que la France & la Bretagne adreſſent à Dieu pour le rétabliſſement de la ſanté de la Reine.

JEAN LE MAIRE.

En 1520. le Maire compoſa les contes intitulés de *Cupido* & d'*Atropos*. Ils ſont au nombre de trois: le premier n'eſt qu'une traduction de l'Italien du Poëte Seraphino dont les œuvres avoient été imprimées par les Juntes en 1516. à Florence: les deux autres ſont de l'invention de l'Auteur: & *cette œuvre a*, dit-il, *été fondée afin de retirer les gens de folles amours*. Ces trois contes roulent ſur un même ſujet. Dans le premier, la Mort & l'Amour ſe rencontrent, & boivent enſemble. Chacun vante ſon pouvoir: l'Amour s'ennivre: la Mort lui enleve ſon carquois, lui laiſſe à la la place ſon *horrible & cruel arc*, & s'enfuit. On voit dans le ſecond conte l'uſage qu'*Atropos* ou la Mort fait de ſon vol. Elle empoiſonne une partie des fléches de l'Amour, les darde contre les jeunes gens, & les fait mourir: elle em-

ploie les autres à rendre les vieillards amoureux. D'une des fléches empoi- JEAN LE MAIRE.
sonnées, elle bleſſe la Volupté, fille de Cupidon : Venus la guérit ; reconnoît le trait & la main qui l'a lancé ; elle le jette dans le fleuve voiſin dont les eaux & tout ce qui les environne, ſe changent en poiſon. De là, pour tous ceux qui boivent de ces eaux, ou qui mangent de ce qui croît autour, cette affreuſe maladie qui a ravagé l'Europe depuis les guerres de Charles VIII. en Italie, & pour la guériſon de laquelle on a depuis inventé tant de ſyſtêmes, & compoſé tant d'ouvrages. Jean le Maire décrit au long cette maladie, & parle des différens noms qu'on lui a donnés ; ainſi Jérôme Fracaſtor, célébre Médecin & Poëte, n'eſt pas le premier qui en ait traité. Le Maire dit que l'on en a au moins tiré cet avantage, que la peur du mal fait dans beaucoup ce que la vertu n'en peut obtenir :

Si a la peur de ce très-grant diffame
Fait maint preudhomme & mainte preude femme,
Dont chaſteté qui preſque eſtoit à néant,
A reprins bruyt par inconvénient :
Car quant ce vient que à aymer la vertu
L'homme imprudent ne compte un ſeul feſtu,

Et que pour ce de pécher ne ſe garde,
JEAN LE MAIRE. En 'a parfin la peine l'en retarde ;
Si vaut-il mieulx toujours tard que jamais.

Cupidon ſorti de ſon ivreſſe, voit les fleaux qu'Atropos a répandus, il eſſuie de vifs reproches de ſa mere, il avouë ſa faute, & tous les deux s'uniſſent pour demander vengeance & réparer le mal, s'il eſt poſſible. Dans le troiſiéme conte Venus préſente ſa requête à Jupiter qui, à ſa priere, indique à Tours le premier Septembre 1520. l'aſſemblée des Etats, pour entendre ſes plaintes, & examiner les moyens d'arrêter le cours du mal qui cauſoit tant de déſordres. Mégere ſe trouve auſſi dans l'aſſemblée, & déclame avec aigreur contre Venus & ſon fils : Mercure par ſa préſence appaiſe le trouble ; rend à Cupidon un arc qui devoit avoir la même vertu que celui qu'Atropos lui avoit enlevé, & en met un autre *cruel & mortifere* entre les mains de Mégere, afin qu'Atropos s'en ſerve ſelon ſa premiere deſtinée. Mais Mercure avouë ſon impuiſſance pour remédier aux maux que le trait lancé dans les eaux par Venus, avoit occaſionnés.

Quant eſt de l'arc mortel que feiſt bouter

Dame Venus en ung fleuve à doubter
Pour le préſent je n'y vois nul ſecours ; JEAN
C'eſt dict commun qu'il faut qu'eauë ait ſon cours ; MAIRE.
Et toutesfois le malheur aſſez ample
Des languiſſans, eſt prouſitable exemple
Tant aux vivans comme à leurs ſucceſſeurs
De n'eſtre point de dangier aggreſſeurs.

Enfin nous avons encore de Jean le Maire un recueil de poëſies d'une aſſez grande étenduë, intitulée *la Couronne Margaritique, à la loüange de Marguerite d'Autriche, fille de l'Empereur Maximilian.* C'eſt, ce ſemble, le dernier ouvrage de notre Auteur : il contient les éloges du Duc Philibert de Savoye & de la Princeſſe Marguerite qui avoit été ſon épouſe. Le Maire n'ayant pas publié lui-même ce recueil, parce qu'il fut, comme on le croit, prévenu par la mort, dont on ignore la date, il fut donné par Claude de ſaint Julien, Seigneur de Balleure, qui dit avoir eu Jean le Maire pour Précepteur.

Nos Poëtes en ce tems-là faiſoient aſſez ſouvent tomber le repos du vers ſur un *e* féminin :

Nos jours paſſent, jamais nul ne revient.

Jean le Maire fut le premier qui remar-

qua le mauvais effet que produiſoit cet e ainſi placé. Il en avertit Clément Marot, qui bien que tout jeune encore, commençoit à ſe diſtinguer par ſon talent extraordinaire pour la poëſie. Ils convinrent l'un & l'autre que c'étoit une faute, & ne continuerent pas moins d'y tomber. Marot en parlant de cet Auteur, pouſſe un peu loin l'hyperbole :

JEAN LE MAIRE.

Maſſ. hiſt. de la Poëſie Fr. p. 304

Jean le Maire Belgeois,
Qui eut l'eſprit d'Homere le Gregeois.

Il y a beaucoup à rabattre de cet éloge ; mais on ne peut diſconvenir que le Maire ne fût un des meilleurs eſprits, & un des plus ſavans hommes de ſon ſiécle, & que notre langue, ſoit pour les vers ou pour la proſe, ne lui ſoit fort redevable.

Dans une édition de quelques-unes de ſes piéces, faite à Paris *par Denys & Symon Janot, freres*, en 1535. in-16. & intitulée, *le Triumphe de l'Amant vert comprins en deux Epiſtres fort joyeuſes envoyées à Madame Marguerite Auguſte*, &c. on trouve à la ſuite des *Lettres de l'Amant à la Dame* & des deux Réponſes de la Dame, dont je vous ai auſſi parlé, une *Complainte* & quelques *Bal-*

lades dont l'Auteur n'eſt point nommé. A la ſuite eſt un recueil de dix-huit Rondeaux dont pluſieurs ſont ſans nom d'Auteur, & les autres ſont de Charles Duc d'Orléans, de Fredet, du Comte de Clermont, de Maître Jehan Cailleau, de M. de Lorraine, & d'un nommé Georges. Tous ces Poëtes étoient en relation avec Charles d'Orléans. Je vous l'ai fait obſerver lorſque je vous ai parlé des poëſies de ce Prince, & j'aurois dû vous parler alors de ces Rondeaux imprimés; mais le recueil qui les contient ne m'étoit point encore connu. Toutes ces petites piéces ont apparemment été tirées de quelque manuſcrit des poëſies du Duc d'Orléans; au moins étoient-elles dans celui dont j'ai fait uſage. Il y en a cinq qui commencent par ce refrain :

JEAN LE MAIRE.

En la Foreſt de longue attente, &c.

Je choiſis entre ces dix-huit Rondeaux celui de Jean Cailleau, qui m'a paru d'un ſtyle naïf :

Las ! le faut-il ? eſt-ce ton veuil
Fortune dont me plains & deuil,
Que tout mon temps en douleur paſſe ?
Seuffre que j'aye quelque eſpace

De repos entre tant de deuil.

JEAN LE MAIRE.

N'auray-je de toy autre accueil
Fors deſdaing, reproche & orgueil?
Veulx-tu qu'en ce point je treſpaſſe?
Las! le faut-il?

Je ris de bouche & pleure de deuil,
Et fays & dis ce que ne veuil;
Ainſi ma vie ſe compaſſe,
Malheureuſe, chetifve & laſſe,
En peine & maulx dont trop recueil;
Las! le faut-il?

La *Légende des Vénitiens* compoſée en proſe par Jean le Maire, fut ſuivie de la *Complainte des Vénitiens* qu'un Anonyme publia vers le même tems en vers. Cette piéce n'eſt pas ſi longue que la *Légende*; mais elle a à peu près le même but. On y fait faire aux Vénitiens l'aveu de leurs déſordres, vrais ou ſuppoſés; ils les détaillent, les regardent comme la ſource des maux qu'ils éprouvoient, & de ceux qu'ils avoient à craindre: ils en demandent pardon, s'en humilient, & prient le Seigneur de ne les en pas punir en leur envoyant le fleau de la guerre.

Le même Anonyme s'égaya auſſi ſur

les entrepriſes de l'Empereur Maximilien, dans une piéce plus longue que la premiere, qu'il a intitulée, *l'Arreſt du Roi des Romains donné au grant Conſeil de France.* Il y ſuppoſe une aſſemblée des trois Etats du Royaume, le Clergé, la Nobleſſe, & le Tiers-Etat. Chacun y examine ſi l'on doit accorder à Maximilien la permiſſion de paſſer par le Milanés, pour aller recevoir à Rome la couronne Impériale. Le Clergé ennemi de la diſcorde, opine en faveur de la demande de Maximilien. La Nobleſſe qui aime à ſe ſignaler dans la guerre, s'oppoſe à la déciſion du Clergé. Le tiers-Etat & les gens de la campagne parlent à leur tour, & s'efforcent auſſi d'éloigner toute réſolution qui tendroit à déclarer la guerre. La Nobleſſe détruit leurs raiſons; ſon parti l'emporte, la guerre eſt réſoluë, & la déclaration en eſt dreſſée. Un des motifs de la Nobleſſe, c'eſt que la France ne doit jamais donner lieu de croire qu'elle redoute aucune puiſſance, & que ſes victoires paſſées doivent lui répondre de celles qu'elle a à eſpérer. Sur quoi elle dit entr'autres:

JEAN MAIRE

Toujours avés par force & hardieſſe
Avecques vous tenuë Dame Proëſſe

JEAN LE MAIRE.

Fort reclamée ainſi qu'il eſt notoire,
Et tellement comme haulte Princeſſe,
Qu'en divers lieux n'avés oncques pris ceſſe
D'avoir le loz de ſa fille Victoire,
Dont vos geſtes dignes de haulte hyſtoire
Sont décorés & famés en tous lieux;
Par quoy je dis que pour ung peremptoire
Monſtrer devez voſtre bras merveilleux.

Puis venant aux preuves, après a nommé deux de nos Rois qui ſe autrefois ſignalés le plus par leur leur, elle ajoute pour preuves plus centes :

Qu'eſt-il beſoing narrer le cueur ſupreſme
Du très-puiſſant le Roy Charles ſeptieſme,
Du Roy Loys ce ſage entrepreneur,
Ne du bon Roy le feu Charles huytieſme
Qui en ung an par ſa proeſſe extreſme
Naple conquiſt en triumphe & honneur;
Et meſmement le preſent Gouverneur (a)
Que vous avez, n'a il pas conqueſté
Milan la grant, par armes & bonheur,
Et derechef priſt Gennes cet Eſté.

Ce dernier vers ſemble faire c que cette écrit a été compoſé en 1 ou à la fin de 1507. L'Auteur ſe r tre partout attaché au parti de la F

(a) Louis XII.

ce : au commencement de ſa piéce il dit qu'il eſt encore jeune & ſans expérience ; & il ajoute à la fin que ne devant point avoir une opinion avantageuſe ni de ſa perſonne, ni de ſon écrit, il ne juge pas à propos de ſe nommer. JEAN LE MAIRE.

Je rapporte à peu près au même tems deux piéces en vers, fort courtes imprimées in-12. ſans nom de lieu & ſans date, l'une intitulée, les *quinze Signes deſcendus en Angleterre* avec la *Lettre* (en proſe) *d'eſcorniflerie*, & le *Pater des Anglois*. Mais je n'ai rien trouvé dans ces deux piéces qui mérite d'être remarqué.

LAURENT DESMOULINS.

La Reine Anne de Bretagne, ſeconde femme de Louis XII. ſurvécut peu aux couplets que Jean le Maire avoit faits ſur la maladie de cette Princeſſe : elle mourut dans le mois de Janvier 1513. Je ne ſçai ſi le Maire fit de nouveau entendre ſes plaintes en cette occaſion. On ne connoît aucune piéce de ſa compoſition ſur ce ſujet. Un autre Poëte, moins connu, fit en vers l'Epitaphe de la feuë Reine. Ce Poëte, que nos deux Bibliothécaires la

LAURENT DESMOULINS.

Croix-du-Maine & du Verdier, ſe ſont preſque contentés de nommer, eſt *Laurent Deſmoulins*, Prêtre, que l'on croit né à Chartres ou dans le Diocéſe. Il avoit connu dès ſa jeuneſſe Miles ou Milon d'Illiers, qui fut fait Doyen de l'Egliſe de Chartres le 20. Février 1508. & le Sieur Pigart, Chanoine & Official dudit lieu, & il avoit vécu familiérement avec eux.

C'eſt à ces deux Eccléſiaſtiques que Laurent Deſmoulins a adreſſé le ſeul de ſes ouvrages qui ſoit connu, à l'exception de l'Epitaphe dont je viens de parler. Cet ouvrage a pour titre, *le Catholicon des mal adviſez, autrement dit le Cymetiere des malheureux.* C'eſt un écrit moral en vers François, où l'Auteur paraphraſe un grand nombre de paſſages de l'Ecriture-Sainte, des Peres, des Auteurs profanes, pour retirer les hommes du vice, & les porter à la vertu.

Il feint que s'étant endormi près d'une Chapelle bâtie dans un lieu qu'il ne connoiſſoit point,

Ung bel eſprit nommé Entendement,

s'apparut à lui, & lui commanda d'écrire tout ce qu'il alloit voir. Notre Poëte

Poëte obéit, & le premier ſpectacle qui s'offrit à ſa vûë, ce fut celui d'une multitude de perſonnes qui venoient pour chanter une Meſſe. Mais quelles perſonnes! Ce lieu n'étoit ouvert qu'aux méchans, & tout ce qui y ſervoit avoit des noms qui n'inſpiroient que de la triſteſſe & même de l'horreur. LAURENT DESMOULINS.

La Chapelle eſt par nom nommée Douleur,
Et la ſonnette eſt faiſte de haultz crys,
L'eaue benoiſte de larmes de clameur
Et l'aſpergets ſi eſt nommé folleur,
Qui aſperge tous d'honneur fourbannys;
Tous les chantres en ſoupyrs ſont unys
Chantans d'accord comme gens ſans raiſon.
. . . . . .
Le Chapelain eſt à nom Deſconfort,
Et les Autelz ſont faits de peſtilence:
Le lieu eſt plein de deuil; & pour renfort,
Malheur y eſt qui ſuyt & foible & fort,
Quand on y va pour faire réſidence.
. . . . . .
Chagrin eſtoit reveſtu en Diacre
Qui bien ſembloit eſtre faulx appoſtat,
Et ſouffreté faiſoit le Soubſdiacre.
. . . . . .
Le cymetiere de malheur eſt nommé
Où maint homme malheureux ſe repoſe.

L'eſprit les fit voir au Poëte, les lui

LAURENT DESMOULINS.

nommant tous par leurs noms. Mais la vûe de ceux qui n'étoient plus, l'effraya beaucoup moins que le ſpectacle d'une multitude innombrable de perſonnes vivantes qu'il vit accourir à ce cimetiere, & demander à y être enſevelis. Les joüeurs, les voluptueux, les fainéans, les ivrognes, les Evêques négligens, les Eccléſiaſtiques infidéles à leurs devoirs, les Bénéficiers qui uſent mal de leurs revenus, les peres & meres qui donnent un mauvais exemple à leur famille, les enfans déſobéiſſans, en un mot les criminels de toute eſpéce, de tout âge & de tout ſexe. Chacun racontoit le ſujet qui l'avoit contraint de prendre la route de ce cimetiere, c'eſt-à-dire, que chacun faiſoit ſa confeſſion, mais en déſeſpéré, & en pouſſant des hurlemens plutôt que des gémiſſemens. A chaque eſpéce de criminels, l'Eſprit ordonnoit au Poëte de déclamer par écrit contre le vice qui avoit attiré la ruine & cauſé le déſeſpoir de chaque coupable, d'en faire voir l'énormité, d'en détailler les effets, & de parler de la vertu contraire. Et voilà ce qui compoſe le volume dont il s'agit. Les ſermons ſont pour l'ordinaire en vers de cinq pieds; quelquefois auſſi ils ſont en

forme de Rondeau, & quelques-uns en forme de Ballade. La moralité en eſt bonne, quoique ſouvent trop diffuſe. Mais ſur certains vices les peintures ne ſont pas aſſez voilées, & les expreſſions ne ſont nullement fardées. On ne ſavoit pas s'exprimer alors avec plus de délicateſſe, même en chaire, comme on le voit par pluſieurs Sermonaires qui ſont du même ſiécle. Il y a auſſi un grand nombre de ſentences ou de maximes proverbiales dans cet ouvrage ; & c'étoit encore le goût de ce tems-là. Je vous en ai déja donné pluſieurs exemples ; il ſeroit ennuyeux de les réïtérer. LAURENT DESMOULINS.

Le Poëte étant las d'écrire, & ayant d'ailleurs l'eſprit troublé & ſaiſi de frayeur de tout ce qu'il avoit vu & entendu, l'Eſprit lui commanda de prendre ſon écrit, & lui dit à qui il devoit le préſenter :

L'eſcript prendras qui eſt très-peremptoyre,
Et à hault Sieur très-digne de mémoyre
Gilles d'Illiers, de Chartres grand Doyen,
Et à Monſieur Pigart, Seigneur notoire,
Ton bon Régent, digne de très-grant gloire,
Le donneras par & vray moyen.
Eſveille-toy ; quant à moy je voy bien

LAURENT DESMOULINS.

Que ton eſprit s'en va tout chancellant;
Sans avoir froit ung homme eſt bien tremblant.
Toute la nuyt ay eſté avec toy,
En te monſtrant des malheureux l'effort;
De ce que as veu ne prens aulcun eſmoy,
Et ſi te pry que ayes meſmoire de moy,
Et à jamais je ſeray ton ſupport:
Je te laiſſe tout ſeul cy à ce port,
De toy congié prens, & adieu te dy;
Nulluy ne acquiert loz ſans prendre ſoulcy.

A ces paroles le Poëte s'éveilla, & vit rien autour de lui qu'une écritoi & du papier écrit; il lut celui-ci; c toit tout ce qu'il avoit écrit en ſonge il l'emporta;

Puis divulgay à tout chaſcun ce livre,
A celle fin que on adviſe à bien vivre,
Et amender ſa vie déſormais
Sans offenſer le Créateur jamais;
Parquoy à tous pour préſent le préſente,
Et que chaſcun de bon cueur s'en contente.

Ce livre fut d'abord imprimé 1512. à Lyon, chez Nourry: ma l'Auteur fut ſi mal ſervi du côté de l'i preſſion qui étoit remplie de fautes qu'il en fit faire lui-même une ſeconc édition l'année ſuivante à Paris. Il

ajouta une Epître dédicatoire à Gilles d'Illiers & à M. Pigart, où il rend compte avec tant de naïveté, des motifs qui lui avoient fait entreprendre cette seconde édition, que l'on ne sera pas fâché de la voir ici:

LAURENT DESMOULINS.

Seigneurs notables, pleins de haulte nobleſſe,
Depuis le temps que j'eſtoye en jeuneſſe,
Et que de vous peus avoir congnoiſſance,
Ay tousjours prins ſoulas, joye & plaiſance
De vous ſervir. Et ſi tant que je puis
Je me efforce de cuyder prendre apuis
En vos doctrines, & celles à conſuyvre.
Or eſt ainſi haults Seigneurs que ce livre
Lequel eſtoit ignarement dreſſé,
Par devers vous par moy fut adreſſé
Comme à mes Maiſtres & Seigneurs ſouverains,
Et de mon bien & honneur primerains;
Lequel livre, ainſi qu'il eſtoit fait,
N'a pas eſté imprimé, ne parfait
Selon le ſens de la vraye vérité,
Ainſi que eſtoit compoſé & dicté;
Mais ne ſçay quels ignares Imprimeurs
Que en tous pays on deuſt nommer Broulleurs;
L'ont imprimé à leur entendement,
Et de icelluy ont prins tant ſeulement
La ſimple paille, & ont laiſſé le grain,
Sans enſuivre ne meſure, ne train
De Rhetorique; ils ont briſé les vers,
Mots, ſyllabes ont miſes à l'envers,

LAURENT DESMOULINS.

Cotations y ont eſté obmiſes :
Et l'une devant l'autre on y a miſes :
Dont moy voyant celle grant forfaicture
Qui me tournoit à honte & à laydure,
J'ay corrigé le livre en diligence,
Et j'ay oſté l'erreur & négligence
Des Imprimeurs ; puis ay mis maints notables
Et maints beaulx dits de doctes vénérables,
Et y ay mis beaucoup de additions
Qui pour pluſieurs ſont vrayes monitions
De bien vivre, & ſonger à leur cas :
Puis au livre pour oſter tous débats,
Ay baillé nom pour vous en adviſez
Le Catholicon des mal adviſez,
Aultrement dit & nommé *Cymetiere*
Des Malheureux, affin que la matiere
Vraye, fuſt miſe hors la maulvaiſe ;
Affin auſſi que chaſcun à ſon ayſe
Puiſſe choiſir des livres le meilleur :
Parquoy, Seigneurs, je vous pry de bon cueur
Que en gré preniez ceſte bien petite œuvre,
Et me excuſez ſe en vers vous la deſceuvre,

Cet ouvrage a été réimprimé p
Olivier Arnoullet à Lyon en 1534. i
8°. A la fin de cette édition, de m
me que de celle de 1513. on lit di
ſept vers qui contiennent une actic
de graces à Dieu, & les nom & ſu
nom de l'Auteur (Laurens Deſmo

lyns) dans les lettres initiales de ces vers.

GUILL. ALEXIS.

GUILLAUME ALEXIS.

Après *le Maire*, M. l'Abbé Maſſieu nomme *Guillaume Alexis*, quoiqu'un peu plus ancien. On l'appelle communément le bon Moine de Lyre, parce qu'il étoit Religieux de cette Abbaye, de l'Ordre de ſaint Benoît, au Dioceſe d'Evreux. Il fut dans la ſuite Prieur de Buſſy ou Buzy au Perche, & il paroît qu'il vivoit encore après l'an 1500. Né avec du goût & de la facilité pour rimer, il compoſa quelques poëmes, pluſieurs Rondeaux, Ballades, & quatre Chants Royaux à l'honneur de la ſainte Vierge. Ces Chants Royaux furent préſentés au Puy de Roüen, & ont été imprimés in-4°. ſans datte, à Paris, à Roüen & à Caen, avec d'autres piéces de divers Auteurs, *préſentées en iceux jeux du Puy de Roüen*, dit du Verdier qui nomme les Auteurs de toutes ces piéces.

Hiſt. de la poëſ. Fr. p. 305. & ſuiv.

V. Guill. Alex.

Des poëmes de Guillaume Alexis, les plus connus ſont *le grant Blaſon des faulſes amours* qu'il fit *en chevauchant avec ung Gentilhomme entre Roüen &*

GUILL. ALEXIS.

Vernoil au Perche, & *le Paſſe-temps de tout homme & de toute femme.* Ce dernier titre ſemble annoncer du badinage & de la gayeté. C'eſt pourtant un ouvrage très-ſérieux, & une traduction libre d'un écrit Latin attribué au Pape Innocent III. Le Moine de Lyre le dit lui-même dans ces vers de ſon prologue :

Du temps qu'on diſoit mil deux cens
Regnoit des Papes Innocens
Le tiers, qui compoſa ce livre.
Mil quatre cens quatre-vingts, ſans
Oſter rien de ſon propre ſens,
Je le mis en François délivre.

L'ouvrage Latin eſt diviſé en trois livres, & l'Auteur n'y parle que du mépris du monde & de la miſere de la condition humaine.

Le frere Guillaume ſuit le même ordre dans ſon imitation *en rime.* Il prend l'homme dès le berceau, le conſidere dans les différens âges de ſa vie, l'examine enfin au lit de la mort, & fait voir que dans tous ces états nous ne ſommes au monde que pour ſouffrir, & que tout doit nous porter à nous détacher de la vie. La verſification de

ce poëme eſt paſſable pour le tems ; mais elle eſt trop uniforme, & l'on y trouve peu de ces traits naïfs qui réveillent, & que l'Auteur a ſçu ſi bien employer dans ſon *Blaſon des faulſes amours* dont je vais bientôt vous parler. GUILL. ALEXIS.

Dans le *Paſſe-temps* ce portrait de l'Avare me paroît aſſez bien tracé.

L'homme convoiteux eſt haſtif
A ravir, à donner tardif ;
Il ſcet bien les gens reffuſer,
Et eſt ouvrier de s'excuſer :
S'il donne riens, toſt s'en repent ;
Pour perdu tient ce qu'il deſpend ;
Souvent ſe plaint, ſouvent eſt triſte,
De ſes eſcus eſt compotiſte,
En autre livre n'eſtudie,
Et ſi ne luy chault qu'on en die ;
Soir & matin compte & racompte
Pour ſçavoir que ſon thréſor monte ;
Il ſouſpire, tousjours eſcoute
S'il vient rien, tousjours eſt en doubte ;
Il n'a cure de rien payer. . . . .
Se on lui demande, il perd maintien...
Il donne, mais c'eſt pour gaigner,
Et ne gaigne pas pour donner ;
Il eſt large là où il n'a droit,

GUILL. ALEXIS.

En ſes propres biens eſt eſtroit ;
Il fait ſouvent jeuſner ſa bouche
Pour fourrer plus à plain ſa pouche..
Pour donner a la main couverte,
Et pour prendre l'a bien ouverte.

Montrant dans un autre endroit le tes funeſtes de cette paſſion quand ſe trouve dans ceux à qui l'admini tion de la juſtice eſt confiée, il di

S'aucun donne à main eſtenduë
Juſtice luy ſera venduë ;
Homme n'en auroit pas maillée
Se pécune n'eſtoit baillée :
Seigneurs, tant différés juſtice
Que ce tourne à grant préjudice
Des parties, trop leur couſtés ;
Car vous mangez des deux coſtés
En allongeant tousjours la voye,
Et foulant celle qui plus ploye ;
Souvent plus grant eſt la deſpenſe
Que n'eſt le fruict de la ſentence.

Il peint dans ces autres vers avec veté la paſſion que les femmes ont les ajuſtemens :

Se femme veult eſtre atournée,
Aucunes foys & bien aornée,

Et leve ſon érat trop hault,
Quoy qui couſte ne luy en chault;
Et ſi le mary n'eſt content
De deſbourcer argent content
Comme pour la femme d'ung conte;
Lors ne fera plus de luy compte,
Ne ceſſera de ſouſpirer
Jour & nuyt, & de murmurer...;
Tout ce qu'elle aime fault amer
Comment qu'il ſoit doulx ou amer,
Et hayr ce qu'elle déprise, &c.

GUILL. ALEXIS.

Cet ouvrage a été imprimé à Paris par Antoine Vérard, *humble Libraire*, qui l'adreſſe à une Dame & à ſon fils, & qui a mis ces quatre vers au commencement, dans quelques exemplaires :

Ceux qui voudront au long ce livre lyre,
Le trouveront bien fondé en raiſon;
Auſſi le feiſt le bon Moine de Lyre,
Qui d'amours faulſes compoſa le Blaſon.

L'exemplaire que j'ai vu du *Paſſe-temps* eſt celui de la Bibliothéque du Roi : c'eſt un grand in-8°. ſur velin, avec des figures enluminées.

On trouve à la fin un recueil de moralités, auſſi en vers, intitulé : *l'A B Ç*

des Doubles. Je n'y ai rien vu qui m'ait paru digne d'être remarqué. On lit à la fin que ce recueil a été fait l'an 1505. Si Guillaume Alexis en eſt l'Auteur, comme il paroît, & ainſi que le ſtyle ſemble le prouver, il n'eſt donc pas vrai qu'il ait été martyriſé à Jéruſalem en 1486. comme l'a avancé l'Auteur anonyme du *contre-Blaſon des faulſes amours*, dont je vous dirai un mot dans la ſuite.

GUILL. ALEXIS.

Pref. de l'éd. de M. le Duchat.

Le Blaſon des faulſes amours par Guillaume Alexis eſt plus varié que le *Paſſetemps*, & l'on y remarque beaucoup de naturel. C'eſt un Dialogue compoſé de cent vingt-ſix ſtances, chacune de douze vers, qui, outre qu'ils ne roulent que ſur deux rimes, ſont encore d'une meſure & d'un arrangement qui en rendent la verſification très difficile, mais en même tems agréable lorſqu'on en peut ſurmonter la difficulté.

Oeuvr. diverſ. édit. de 1744. t. 1. p. 42.

M. de la Fontaine, qui admiroit l'air aiſé & vif de la poëſie de ce Moine, voulut, pour marquer l'eſtime qu'il en faiſoit, eſſayer une petite piéce en ce genre, & il y a réuſſi. Mais il ſe trompe, quand il attribuë le *Blaſon des fauſſes amours*, & le *Loyer des folles amours* à un ſeul & même Auteur, & qu'il croit que cet Auteur eſt *Cretin.*

Le *Blaſon* eſt conſtamment du Moine de Lyre, que j'ai nommé. Nos deux Bibliothécaires, *du Verdier* & *la Croix-du-Maine*, le lui donnent. *Névizan*, plus ancien qu'eux, le lui attribuë également au livre IV. de ſa *Foreſt nuptiale*. Urbain Chevreau, par une imagination ſans fondement, prenant *Patelin* pour Auteur de la farce qui porte ce nom, a cru que le *Blaſon des fauſſes amours* étoit du même *Patelin*, parce que dans quelques éditions ce *Blaſon* eſt imprimé à la ſuite de la farce. GUILL. ALEXIS.

Le titre du petit poëme de Guillaume Alexis, vous fait connoître ce que c'eſt que ſon écrit. C'eſt un Dialogue entre un Gentilhomme qui ſoutient le parti de l'amour, & l'Auteur qui s'en déclare l'adverſaire, & qui fait un long dénombrement des maux réels que cette paſſion traîne ſi ordinairement à ſa ſuite. Le Gentilhomme commence le Dialogue, & le Moine l'interrompant, lui dit :

J'ay eſcouté,
Et bien notté
Voſtre Muſique,
Dont le dire
N'a pas eſté

GUILL. ALEXIS.

Fort autenticque.
Voſtre praticque
Du tout s'applicque
A hault loüer la vanité
D'amour dont le train eſt inique
Si vous diray pour la replicque
Réponſe à ce que avez chanté.
Sçavoir vouldroye
Se en ceſte voye
Pourrions nous
Tant trouver joye
Que amours n'envoye
Plus de courroux.
L'amer tousjours
Paſſe le doux.
Pourquoy ſe chanter je vouloye,
Le chant diroye meilleur de tous
Faulces amours reculez-vous
De moy, que j'amais ne vous vo
Qui dit qu'amours
Ne ſont que flours,
Il ſe déçoyt;
Qui tous les jours
En voit les tours, &c.

Le Gentilhomme après l'avoir é
prend en main la défenſe de l'a

& en ſoutient la cauſe par toutes les raiſons que ſon eſprit peut lui ſuggérer. Le Moine répond à chacune : le Gentilhomme replique : Guillaume Alexis le réfute, & l'Apologiſte de l'amour ſe confeſſe vaincu.

GUILL. ALEXIS.

Quand j'euz bien ce Moyne eſcouté,
Je luy dis, à la vérité,
Vous en parlez comme ſavant.
Dict en avez
Et en ſçavez
Tout le poſſible.
Et bien vivez
Vous qui ſuivez
L'eſtat paiſible.....
Plus reſpondoit,
Plus abondoit
Son parlement;
Dont me plaiſoit
Ce qu'il diſoit
Terriblement.
Je croy vrayement
Que loyaulment
Il ſe monſtroit tel qu'il eſtoit.
Je notay ſon habillement,
Son contentement.....

GUILL. ALEXIS.

Je fis debvoir
De l'eſmouvoir
Par contredire ;
Mais j'euz du pire.
Puis de grant yre
Au Neuf-bourg vinſmes arriver ;
Dont me fut force adieu luy dire ;
Car il s'en tiroit juſqu'à Lire ;
Si fiſmes fin de ſermonner.....

Si penſeray
Tant que vivray
En ces notables ;
Car ſur ma foy
Trouvez les ay
Très-véritables.
Plaiſirs muables,
Faix importables
Sont amours, & telles les voy.

Ce Dialogue eſt rempli d'autres trai auſſi naïfs. On peut bien juger qu l'Auteur n'y épargne pas les femme Une des choſes qui le choque en elles c'eſt leur inconſtance dans les attache mens, & le ſoin qu'elles ont de fair entendre à chacun de ceux qui les font la cour, qu'il eſt le plus aimé.

Plus ſentiront

Qu'aymez ſeront
Pour leur beaulté,
Plus jureront
Qu'ils garderont
Fidélité,
Mais c'eſt traité
Sans ſûreté;
Car autant à tous en diront.

GUILL. ALEXIS.

Il leur fait un crime de ce qu'elles aiment à gouverner, & ſe récrie ſur les déſordres où elles engagent ceux qu'elles dominent.

Femme deſire
Et tousjours tire
D'eſtre maîtreſſe;
Tout veult conduire,
Tout faire & dire,
Jamais ne ceſſe;
Et Dieu ſcet qu'eſt-ce
Quand elle adreſſe
A bien praticquer & eſlire
Homme qui gouverner ſe laiſſe,
Ainſi qu'ung chien qu'on maine en laiſſe
Sans nullement le contredire.

Car quand elle ſent

GUILL. ALEXIS.

Qu'on ſi conſent
D'eſtre aſſervy,
Si beau ſi prent
Qu'elle entreprent
Tout l'*Audivi*:
Lors le bémy
Giſt endormy
Qui ne voit, ne ot, ne entend;
Car il eſt du tout eſbahy
Pour ce qu'il c'eſt aſubjecty;
Mais encore en eſt-il content.

Il les accuſe auſſi d'être peu ſenſi aux bonnes qualités, & de s'attac beaucoup plus à la fortune qu'au r rite.

Soit ung amant
Frois & plaiſant
Et diligent;
Soit plus luyſant
Qu'ung diamant
Jolys & gent;
Soit plus prudent
Que *Buridant*,
Parlant auſſi beau qu'un Rommant,
S'il n'a de l'or & de l'argent,
Et ne congnoiſt ſon entregent,

On lui dit adieu vous-comment.

Il en rapporte de ſuite la raiſon, c'eſt qu'il faut contenter la paſſion qu'elles ont pour les ajuſtemens : GUILL. ALEXIS.

Il faut ceintures,
Il faut brodures
Et mirelificques ;
Il faut fourrures,
Il faut ferrures,
Bagues & nicques,
Joyaulx, afficques,
Telz cornificques ;
Rebras, chapperons ont & bordures ;
Et Dieu ſçait par quelles praticques,
Et comme bien treuvent leurs heurs !

Son zéle l'emporte lorſqu'il décrit leur avarice ; il ne choiſit point alors ſes expreſſions, & parle en homme un peu trop groſſiérement vrai.

Comme raſine
Qui conglutine
Ce qu'elle attrape,
Femme eſt encline
A la rapine :
Tousjours attrappe ;
Ce qu'elle agrappe

Jamais n'eſchappe;
Et fuſt-ce un tiſon de cuiſine,
Tout lui eſt bon, argent & chappe;
Et quand n'y a plus que la nappe,
Incontinent l'amour décline.

GUILL. ALEXIS,

Je vous épargne ſes autres deſcriptions, où vous trouveriez néanmoins autant de naturel que dans ce que je viens de rapporter. Ce qu'on doit blâmer en lui, c'eſt qu'à l'exemple de ceux qui écrivoient alors ſur la même matiere, il confond les femmes innocentes avec les coupables, & qu'il ſemble ne faire grace à aucune.

On a pluſieurs éditions de ſon poëme. J'en ai vu quatre : deux en petit in-4°. caracteres Gothiques, l'une à Paris, par Pierre le Caron, ſans date, la ſeconde à Lyon, l'an 1506. le cinquiéme jour d'Août. La troiſiéme édition que j'ai eu lieu de conſulter, eſt auſſi fort ancienne; elle fut faite à Paris in-16. ſans date, en caracteres Gothiques. Enfin la quatriéme eſt celle que M. le Duchat a donnée en 1726. à la Haye, à la ſuite du livre intitulé, *les quinze Joyes du mariage, ouvrage très-ancien*, & qui a été réimprimée avec le même livre en 1734. en France, ſous le titre

de la Haye. M. le Duchat avoit consulté quelques-unes de ces éditions, & une autre in-8°. à la suite de la *Farce de Patelin*, chez *la veuve Bonfons*, & par conséquent vers l'an 1570. & il a donné les diverses leçons tirées de ces deux éditions ; mais je crois que la sienne eût été plus parfaite s'il eût pû consulter l'édition in-16. que j'ai examinée, quoiqu'elle ne soit pas non plus sans faute. Il a aussi orné d'une préface le poëme du Moine de Lyre ; mais il devoit avertir qu'elle n'est composée que des remarques que feu M. de la Monnoye lui avoit communiquées. GUILL. ALEXIS.

Le second poëme de Guillaume Alexis est le *Dialogue du Crucifix & du Pelerin*, que l'Auteur composa *l'an* 1486. *en la ville de Jerusalem*, si l'on doit en croire le titre, & qui fut imprimé peu de tems après à Paris. Ce bon Religieux avoit eu, dit-on, la dévotion de s'exposer aux fatigues d'un long voyage pour visiter les saints Lieux ; & si l'on prenoit à la lettre ce que dit l'Auteur du *contre-Blason de faulces amours*, dont je vais bientôt vous parler, il faudroit dire que ce voyage fut le terme de ses jours, & qu'il fut martyrisé à Jérusalem même. Car l'Auteur de ce

dernier écrit voulant faire connoître ce qui l'a porté à le compoſer, dit qu'il l'a fait *à la maniere, condition & intention que jadis ſinguliérement avant ſon joyeulx treſpas, félice & très-glorieux martyre, pour noſtre ſainte foy catholique augmenter & ſouhſtenir, en viſitant les ſaints Lieux Jeroſolomitains, ung très-vénérable homme de religion, nommé frere Guillaume Alixis, de Lire natif, lors en ſon temps très-humble Prieur du Convent & Monaſtere de Buſſy au Perche, au Diocéſe d'Evreux, fiſt & compila certain Traité de haulte reminiſcence & freſche mémoire très-recommandée, intitulé le grant Blaſon des faulces amours caducques, libidineuſes, ilecebres & laſcivieuſes.* Mais peut-être n'entend-il par ce *martyre* que les peines & les fatigues que Guillaume Alexis eut à ſouffrir dans ſon voyage; ce qui eſt sûr, c'eſt que Guillaume a vécu encore longtems depuis, s'il eſt vrai, comme on n'a aucune raiſon d'en douter, qu'il ſoit l'Auteur de l'A B C des Doubles, écrit l'an 1505. comme je vous l'ai fait obſerver plus haut.

GUILL. ALEXIS.

Quoi qu'il en ſoit, le *Dialogue du Crucifix & du Pélerin* eſt encore un ouvrage moral, où il y a beaucoup moins de vers que de proſe. On lit dans le

prologue que *Guillaume Alexis, Prieur de Buzy*, écrivit ces inſtructions *à la requeſte d'aulcuns Pelerins de Roüen eſtants avec luy au ſaint voyage, pour leur conſolation ſpirituelle, & afin de les inciter à devocion & patience : car*, ajoute l'Auteur, *ils eſtoient en arreſt par les Macométiſtes, Commiſſaires & Officiers du Soudan, en Hieruſalem, moult ennuyés, après qu'ils eurent eu par l'eſpace d'ung moys viſité les ſaints Lieux de la terre de promiſſion.* Guillaume prit occaſion de la vûë du Calvaire, d'interroger Jeſus-Chriſt crucifié ſur pluſieurs points de morale & de ſpiritualité, & il le fait répondre à toutes ſes queſtions. Voilà la raiſon du titre de cet ouvrage dans lequel je n'ai rien trouvé d'intéreſſant. Mais tout y eſt fort pieux, & l'Auteur eſt loüable de n'avoir écrit que ſur des ſujets de ce genre, & de s'être toujours ſouvenu dans ſes ouvrages des engagemens de ſon état. GUILL. ALEXIS.

C'eſt ce qu'on voit encore dans les écrits ſuivans que du Verdier lui attribuë : *le Paſſe-temps du Prieur de Buſſy & de ſon frere le Cordelier, parlant chacun en quatre lignes en rimes*, imprimé in-8°. à Roüen ſans nom, ni date : *le Miroir des Moines*, imprimé de même : &

GUILL. ALEXIS.

le Martyrologe des faulces langues & l Chapitre général d'icelles tenu au Templ de Danger, à Roüen in-4°. par Jac ques le Foreſtier. Du Verdier dit qu ce dernier ouvrage eſt fait par couplets & que le dernier vers de chacun eſt un ſentence ou façon de parler proverbia le, & il rapporte celles-ci :

Cœur penſif ne ſçait où il va.
Selon les beſtes les eſtables.
C'eſt trop aimé quand on en meurt.
La crainte eſt toujours aux approches.
De faux arbre mauvais ſyon.
De faulſe langue faux reproche, &c.

Le même du Verdier dit qu'il n ſçait pas ſi *le contre-Blaſon de faulce amours, intitulé le grant Blaſon d'amour ſpirituelles & divines*, eſt encore l'ou vrage de Guillaume Alexis. Il n'avoi donc pas vû ce poëme, puiſque l'Au teur ne dit pas ſeulement que c'eſt l'é crit du Moine de Lyre qui lui a fai naître l'idée du ſien ; mais que de plus s'il ne ſe nomme point, il ſe déſigne pa ſa qualité, & déclare qu'il étoit Char treux. *Moy*, dit-il, *povre ſimple frer Hermite, & immérit, Prebſtre Religieux non ayant le ſens & littérature de Ludolp Riffer*

Riffere & Grégoire Aleinant mes très-vénérables peres & chers confreres Chartusiens. D'ailleurs, entre les Ecrivains au-deſſous deſquels il ſe rabaiſſe, il nomme Jean Molinet, qu'il appelle ſon *ſouverain Précepteur*, & Jean le Maire, qu'il nomme ſon *intime très-cordial conſodal, frere, compaignon & amy.* Or ces Ecrivains n'ont eu aucune liaiſon avec le Prieur de Buſſy. GUILL. ALEXIS.

C'eſt une mépriſe beaucoup plus conſidérable dans du Verdier d'avoir dit que le *contre-Blaſon* avoit été *compoſé à la loüange du très-Chrétien Roy de France Louis ſeptieſme du nom*: car en ce cas il n'y auroit plus de doute que Guillaume Alexis, qui vivoit dans le quinziéme ſiécle, ne pouvoit en être l'Auteur. Mais de plus, il eſt certain que l'Auteur du *contre-Blaſon* vivoit ſous Louis XII. Il le fait entendre clairement dans un *Rondeau* qui précede ſon *Prologue* en proſe, lorſqu'il dit:

Vive Loys de Valoys Roy de France,
Vive la Royne, & vive le Daulphin,
Vive Claude ſeulle Daulphine (de) France,
Vive ung chaſcun de leur (fils) ſans ſouffrance,
Vive oultre plus tout bon Françoys ſans fin,
Vive Loys de Valoys Roy de France,
Vive la Royne, & vive le Daulphin.

GUILL. ALEXIS.

Il ne faut pas cependant concl
ces vers qui n'ont rien de la forr
Rondeau, que le *contre-Blaſon* a
fait dans le même tems. Il eſt plu
derne de quelques années, & :
compoſé ſous François I. puiſque
teur y parle d'un fait arrivé en 1 5 2
petit poëme, pour emprunter le
roles mêmes de l'Anonyme, eſt
poſé en forme de Satyre, Comédie,
gédie, invective & dialogique entre
illuſtres Dames, l'une de Religion &
tre de Court. C'eſt la même forme po
vers & la diviſion des ſtances, que
le *Blaſon des fauſſes amours*; c'eſt
le même but de montrer les dange
l'amour profane pour les faire évi

La Dame de Cour après avoi
mé le Prieur de Buſſy & ſon ouvr
croit que la cauſe de l'amour ſera n
défenduë par elle que par le (
tilhomme que Guillaume Alexis
parler : elle l'entreprend, la Reli
ſe la réfute, & emprunte pluſieur
les penſées & quelques expreſſion
Blaſon des fauſſes amours. Ce ſ
peu près les mêmes exemples rapp
de part & d'autre; & le *contre-B*
finit de même par une proteſtatio
la Dame de Cour de renoncer à l'a
profane.

Mais le goût eſt très-différent dans les deux écrits. Celui de Guillaume Alexis eſt vif, animé, tout y eſt naïf, tout y ſent le naturel. Le *contre-Blaſon* au contraire eſt extrêmement languiſſant, & les expreſſions en ſont ſi barbares, les tours en ſont ſi embarraſſés, qu'il eſt preſque inintelligible. *Molinet* & *le Maire* que l'Anonyme ſe vante d'avoir eus, le premier pour *Précepteur*, & le ſecond pour *compagnon & ami*, paſſeroient auprès de lui pour des Ecrivains du dix-ſeptiéme ſiécle. L'Anonyme avoit lû le Roman de la Roſe, & Villon; il cite l'un & l'autre, mais il leur eſt très-inférieur pour le ſtyle. Ce que j'y ai trouvé de ſingulier, c'eſt que pour inſtruire la Dame de Cour, des dangers de l'amour, la Religieuſe la renvoie à Jean de Meun: GUILL. ALEXIS.

Pour veoir la gloſe
De ceſte choſe
Liſe au Rommant
Dict de la Roſe.

C'étoit l'engager de recourir à une ſource bien peu ſaine. Au commencement de cet ouvrage, on trouve en vers l'éloge de la France; & à la fin, une

Ballade joyeuſe faicte & compoſée à l'honneur de la très-ſacrée, intémérée & inviolée Mere de Dieu; & il eſt aiſé de ſentir par le ſtyle & le goût de ces deux piéces, qu'elles ſont du même Auteur.

GUILL. ALEXIS.

On ſent au contraire une plume beaucoup plus délicate dans le *Loyer des folles amours*, & dans le *Triumphe des Muſes contre amour*, deux piéces dont on ignore les Auteurs, mais qui paroiſſent être de la fin du quinziéme ſiécle, ou du commencement du ſeiziéme. La Croix-du-Maine attribuë la premiere à Guillaume Cretin, & elle eſt aſſez dans ſon goût, & de ſon ſtyle. Mais notre Bibliothécaire eſt le ſeul qui lui en faſſe préſent, & jamais cette piéce n'a été miſe dans le recueil des poëſies de Cretin. Le but de ces deux petits poëmes, que M. le Duchat a fait réimprimer dans ſon édition des *Quinze Joyes du mariage*, eſt à peu près le même que celui du *Blaſon des faulces amours*, d'abaiſſer l'amour profane. Mais l'Auteur de la premiere, qui a plus particuliérement cette vûë, s'y prend fort mal pour parvenir à cette fin. Il n'inſiſte ſur les maux qui ſont la ſuite d'un amour illicite, qu'après avoir exprimé lui-même très à découvert, ce qu'il

avoit fait pour ſatisfaire cette paſſion. Ce n'eſt qu'après avoir décrit les débauches auſquelles il ſe livra à Paris, qu'il nous apprend qu'il en fut la dupe, & qu'il veut que ſon exemple apprenne à ſes lecteurs à fuir ce qu'il avoit recherché. La morale vient trop tard après des récits qui n'ont pû manquer de faire des impreſſions dangereuſes. L'Auteur ſemble nous faire entendre à la fin qu'il étoit du Haynault : GUILL. ALEXIS.

Quand je me vis de mes biens deſpouillé,
Et qu'en amours eſtois ainſi ſouillé,
Par mon ſerment je perdois patience :
Puis en après me trouvy tant brouillé,
Ez mains & pieds, tout partout barbouillé;
Et qui pis eſt l'ame & la conſcience.
Tout oublié j'avois art & ſcience.
Helas ! Helas ! n'eſt-ce pas grand folie ?
Folz amoureux, voyez l'expérience ;
Penſez-y bien ; c'eſt une pauvre vie.
Las ! il me faut
Faire un grand ſaut
Juſqu'au pays,
C'eſt en *Hénaut* ;
Il faict tant chaut.

Il parle enſuite de la honte qu'il eut de

GUILL. ALEXIS.

se voir dépouillé de tout, même de ce qui lui étoit plus néceſſaire, & cela pour avoir voulu joüir de la ſatisfaction la plus dangereuſe & la moins permiſe.

Le jour venu
Preſque tout nud
Je m'en partis,
Mal ſouſtenu,
Entretenu,
Hors de Paris;
Les yeux tarris,
Triſtes, marris;
A chaſcun faiſant l'incogneu:
Telles choſes ne ſont pas ris.
Voilà mes amours eſclaircis:
Ils m'ont apprins, j'ay retenu.

C'eſt la derniere reſſource du miſérable, de ſavoir au moins profiter de ſes fautes. Mais notre Anonyme n'ignoroit pas les mauvais tours de la paſſion dont il parle, avant de s'y livrer, puiſqu'il avoit lû le *Blaſon des fauſſes amours*.

A tels deſtours,
Et à tels tours,
Le temps paſſé,
Les grands Milours

Qui ont eu cours,
Y ont passé :
Riens cabassé,
N'y entassé,
Pour faire ne chasteaux ne tours,
N'ont pour folz amours amassé.
Ceci voirrez escrit trassé
Au *Blason des faulces amours.*

GUILL. ALEXIS.

Il finit par ce dépit vrai ou feint :

Amours, Amours
Par vos faux tours
Je suis destruict ;
D'huy à toujours
N'auray secours ;
Malheur me suit,
Vie me fuit,
Au cœur me cuit.
Qui dit que de vous ce sont flours ;
Dieu luy envoye malle nuict.
Ici finera le déduict
Du *loyer des folles amours.*

Le *Triomphe des Muses contre amour* est une piéce composée de trente-cinq stances, de six vers chacune, & dont chaque vers est de six syllabes ou de trois

GUILL. ALEXIS.

pieds. C'eſt une fiction dont le but eſt de montrer qu'il eſt plus utile & plus convenable de cultiver les Muſes que de ſe prêter aux attraits trop ſéduiſans de l'amour. Ce qui engage l'Auteur à s'écrier :

O quel plaiſir de voir
En femmes tel ſavoir,
Et ſi douce armonie !
O quel ſoulas d'oüir
Tels accords, & joüir
De telle compaignie !

Il feint que les Muſes, après avoir triomphé de Cupidon, éleverent le Mont Parnaſſe, où elles chanterent leur victoire. Cette nouveauté attira quantité de femmes que l'hiſtoire célebre ; mais toutes celles qui n'avoient été fameuſes que par leurs amours firent de vains efforts pour parvenir au ſommet de la montagne ; elles furent toujours rejettées, & les Muſes n'admirent que celles qui aimoient les ſciences & les beaux arts.

Les Muſes triomphoient ;
Toutes philoſophoient,
Diſputant des ſciences :

Et en ce ſacré lieu,
Tenoient propos de Dieu
Blaſmants leurs conſciences.

GUILL. ALEXIS.

Mais tout cela eſt dit en peu de mots, & d'une maniere qui n'intéreſſe pas aſſez le lecteur.

MATHEOLUS.

Joignons encore deux autres écrits qui ont rapport aux précédens, & qui ſont anciens. L'un eſt une ſatyre contre le Mariage, & ſurtout contre les femmes, l'autre eſt une apologie de celles-ci faite contre la premiere piéce. On ignore quel eſt l'Auteur de la ſatyre : elle porte le nom de *Matheolus* ; mais ce nom eſt ſuppoſé. L'ouvrage eſt sûrement ancien, & M. le Préſident Bouhier en poſſede un manuſcrit qui eſt à peu près du tems de Charles V. Roi de France. On lit dans ce manuſcrit que cette ſatyre a été *tranſlatée par Jean le Fevre de Themanne, du Latin de Maiſtre Mahieu, qui le lui avoit envoyé à cet effet* : autre obſcurité ; on ne connoît point ce Maître *Mahieu* ou *Mathieu*. En ſuppoſant que l'ouvrage, tel que nous l'avons, eſt une traduction,

MATHEOLUS.

ce que j'ai peine à croire, & ce dont on n'a point de preuves, l'Auteur original, quel qu'il ſoit, n'a pû vivre qu'après Jean de Meun, puiſque celui-ci eſt cité dans le poëme dont il eſt queſtion.

Dans la Bibliothéque des Ecrivains de Bourgogne, où l'on ſuppoſe auſſi que le *Matheolus* eſt une traduction, on en fait honneur à *Jean le Fevre*, Dijonnois, mort en 1565. On s'eſt sûrement trompé. Jean le Fevre ne peut être ni Auteur, ni Traducteur de la ſatyre dont il s'agit. Il ne peut être le premier, puiſque cet ouvrage eſt cité dans le *Champion des Dames* de Martin Franc, lequel vivoit au milieu du quinziéme ſiécle, & dans l'*Amant entrant dans la forêt de Triſteſſe*, piece compoſée en 1459. & imprimée dans *le Jardin de plaiſance*. Il ne peut en être le Traducteur, puiſque l'on a des manuſcrits de cet ouvrage antérieurs même à Martin Franc. Dans l'imprimé que j'en ai vu, le titre eſt ainſi exprimé :

MATHEOLUS
Qui nous monſtre ſans varier
Les biens & auſſi les vertus
Qui viennent pour ſoy marier :
Et à tous faits conſidérer,

Il dit que l'homme n'eſt pas ſaige
Si ſe tourne remarier
Quant prins a eſté au paſſaige.

MATHEOLUS.

Ce titre eſt ſuivi d'un autre compris dans ces quatre vers :

Comment Matheolus Bigame
Fiſt ung livre diſant ſa game
De mariage tout à plain,
Et en commençant ſe complaint.

Il pouvoit ajouter, *en continuant & en finiſſant* : car cet ouvrage où l'Auteur n'emploie que des vers de même meſure, ne contient que des plaintes. *Matheolus* commence par ces mots, *triſtis es anima mea* (vous êtes triſte mon ame) & il les paraphraſe d'une maniere fort languiſſante en forme de priere qu'il adreſſe à J. C. Il continuë ſur le même ton dans les trois livres qui compoſent ſon ouvrage ; c'eſt là qu'il accumule plaintes ſur plaintes contre le mariage, & qu'il dit des femmes tout le mal que ceux qui ſe ſont plû à les humilier & à les deshonorer, ont pû dire contre elles. Il ne fait uſage des textes ſacrés & profanes que pour expoſer aux yeux de ſes lecteurs tout ce qui a été rapporté à leur dé-

MATHEOLUS.

ſavantage. C'eſt dans la même vûë qu'il va chercher dans l'hiſtoire ſainte & dans l'hiſtoire profane tous les faits qui peuvent ſervir à décrier ce ſexe, ſans jamais avoir la ſincérité de convenir que ces faits particuliers ne ſont point applicables à quantité d'autres femmes qui ont fait honneur à leur ſexe, & qui ont mérité les éloges des hommes les plus ſenſés, & même ceux de l'Eſprit ſaint. Il enchérit ſur les faits qu'il rapporte, ſoit en les paraphraſant, ſoit en y ajoutant ſon commentaire. Dans quelques endroits il trace des portraits où la pudeur n'eſt nullement ménagée. En général cet ouvrage eſt fort ennuyant; je le trouve plein de redites, & le ton d'invective ſur lequel il eſt toujours monté, fatigue & impatiente. Je n'y ai vu aucun fait hiſtorique, ni aucun de ces traits naïfs qui méritent d'être cités.

L'Auteur du *Champion des Dames* le mépriſoit par une autre raiſon, à cauſe du mal qu'il dit des femmes: voici, entr'autres, comment le *Champion* s'exprime *folio* 118.

Or ſouſtiens Mathieu le Bygame
Qui monſtra bien quant tant parla,

Qu'il ne ſçeut de toute ſa game
Que le *Gamaut* ou le *la la*.
Sainct Eſprit ne luy révéla
Ce qu'il dit contre Mariage ;
Certes ainſy l'eſcervela
Ennuy, déſeſpoir ou la raige.

MATHEOLUS.

Et au folio 127.

Le Bygame Mathiolet
Je ne ſçay qui le taria,
Mais il fut bien niſſe & folet,
Se folement ſe maria :
N'à Iheſus, ne à Maria
En doit-il faire ſa complainɛte,
Se la vieille s'apparia
Dont il eut puis triſteſſe mainte, &c.

Il eſt encore plus maltraité dans l'*Amant entrant dans la Foreſt de triſteſſe*, piéce que je viens de vous citer, & dont j'ai donné l'analyſe en vous parlant du Roman de la Roſe.

Dans cette piéce on fait en forme le procès de Matheolus ; & l'on ne ſe contente pas de le charger d'injures, on condamne ſa perſonne à être penduë, & ſon livre à devenir la proie des flammes. Si la rigueur du jugement rendu contre ſa perſonne eſt adouci, c'eſt

MATHEOLUS.

parce que *Dame Juſtice* ſollicite en ſa faveur, & refuſe de ſe prêter à toute la paſſion des femmes qui ſont ſes accuſatrices. Matheolus eſt ſeulement condamné à paſſer ſes jours en priſon *dans le Bois d'ennuy*. Voici ce que dit *Juſtice* :

Mais le Roy qui eſt tant gentil
Ne veult pas conſentir qu'il meure ;
Mais veult qu'on le chaſſe en exil,
Et que céans plus ne demeure :
Et pourtant il fault ſans demeure
Le mener au grant boys d'ennuy
En une priſon forte & ſeure,
Où jamais ne nuyſe à nully.

Amours qui eſt doulx & traictable
Ne veult conſentir la mort d'ame,
Ains eſt piteulx & charitable ;
Si eſt Venus la noble Dame,
Combien que l'honneur & ſon fame,
Et leur loyalle Majeſté,
Sont dépriſés par homme infame
Bigame plain de faulceté.

Je le déclare eſtre trouvé
Faulx acteur, ennemy des Dames,
Bigame, menteur approuvé,
Facteur du *Teſtament des femmes* ;

Le villain boucquin tant infame
Sera bruſlé preſentement
Pour monſtrer que tels vilains blaſmes
Sont contre droit totallement.

MATHEOLUS.

Je ne ſçai ſi ce qu'on appelle ici *le Teſtament des femmes* eſt un ouvrage différent de celui dont je vous entretiens. J'ai vû deux éditions du *Livre de lamentation de Mariage*: l'une & l'autre in-4°. Celle qui me paroît la plus ancienne, eſt ſans indication du lieu de l'impreſſion : elle finit par ces vers :

Pour l'an que je fus mis en ſens,
Retenez M & cinq cens,
Je vous prie, oſtez en huit;
Mettez Octobre le tiers jour,
Et prenez plaiſir & ſéjour
Tout ainſy comme il s'enſuyt :

Ce qui ſignifie, comme je le crois, que ce livre a été imprimé le troiſiéme jour d'Octobre de l'an 1492. Car puiſque cet ouvrage eſt cité dans le *Champion des Dames* de Martin Franc, il falloit qu'il fût connu plus de quarante ans avant l'année 1492. La ſeconde édition que j'ai eu occaſion de conſulter eſt terminée par ces mots : « Cy fine «

» Matheolus imprimé nouvellement à
MATHEOLUS. » Lyon ſur Rhoſne, cheulx Olivier » Arnoullet. » Ces deux éditions ſont en caracteres Gothiques, avec de très-mauvaiſes gravures en bois, qui ſont les mêmes dans l'une & l'autre. On trouve un extrait de cet ouvrage dans un écrit aſſez court, intitulé, *la Malice des femmes*, lequel a été imprimé avec *la Nef des Princes & des batailles de Nobleſſe*, compoſée par Robert de Balſac, & quelques écrits de Symphorien Champier, à Lyon, 1502. in-4°.

La réponſe à cet ouvrage eſt imprimée chez le même Libraire, dans la même forme & avec les mêmes caracteres, mais ſans figures. Rien n'y fait connoître le nom de l'Auteur. Son livre eſt intitulé, *le Rebous de Matheolus*, parce que c'eſt l'apologie des femmes contre les invectives de Matheolus. Il commence par ces vers :

De femmes ſommes tous venus,
Autant les gros que les menus,
Pourquoy celluy qui en diſt blaſme
Doit eſtre réputé infaſme :
Car femmes ne ſont diſcordantes
Aux hommes, mais ſont floriſſantes
En tout honneur & amytié ;

Femmes ont des hommes pitié, &c.

MATHEOLUS.

Le reſte eſt du même ſtyle. C'eſt un amas de réflexions & d'hiſtoires qui font autant d'honneur aux femmes que le poëme de Matheolus leur eſt contraire. Il y a excès de part & d'autre, ſelon la méthode des ſatyres & des panégyriques, où l'on ne garde preſque jamais le juſte milieu. L'un ne voit que des vices dans la femme, l'autre n'y trouve que des vertus. Le Satyrique & le Panégyriſte alterent également les hiſtoires qu'ils rapportent pour les faire quadrer avec leur but. *Le Rebous* n'a que vingt-ſix feuillets : il finit par ces vers :

Dames, prenez en gré ce livre
Que *le Réſolu* vous délivre ;
Et ne mettez en nonchalloir
Son affection & ſon vouloir.
En grant travail, & ſoing & cure
Pour vous a faict ceſte eſcripture,
Car il ſcet bien qu'à tous les malles
Qui portent & bourſes & malles,
Eſtes ſoulas, joye & repos.
A tant fineray mon propos.

Le ſtyle de cet ouvrage eſt plus fa-

cile, & beaucoup moins Gothique que celui de Matheolus. Du Verdier ne dit que deux mots de l'un & de l'autre dans ſa Bibliothéque Françoiſe : la Croix-du-Maine n'en parle point dans la ſienne. J'ai vu une autre édition de cette cenſure du livre de Matheolus, dont le titre eſt *le Réſolu en mariage*. Elle finit comme l'édition dont je viens de parler, mais elle commence différemment. L'anonyme y examine d'abord en Moraliſte & en Phyſicien les inconvéniens qu'il y a de ſe marier trop tôt ou trop tard. Il en trouve dans l'un & l'autre parti, mais principalement dans le dernier; il croit que l'âge le plus convenable, du moins à l'homme, pour prendre cet engagement, c'eſt celui de trente ans. Il paroît que c'eſt la regle qu'il avoit ſuivie lui-même; car il étoit marié, ſe dit très content de ſon état, & fait un grand éloge de ſa femme.

MATHEOLUS.

Outre ce long préambule qui n'eſt point dans l'édition intitulée, *le Rebous de Matheolus*, il y a auſſi quelques hiſtoires honorables aux ſexe féminin que je n'ai point vuës dans celle-ci : telle eſt celle qu'il rapporte en ces termes de la fille d'un Docteur en Droit :

La fille Maiſtre Jehan Andrieu (*a*)
Qui liſoit les Droits & les Loix,
Se leva matin une foys
Pour monſtrer par vraye ſentence
Devant tous en pleine audience,
Que femme eſt à l'homme pareille,
Et propoſa mainte merveille;
Tout le jour dura ſa lecture
Juſques bien près de nuit obſcure;
Des rayſons miſt plus de ſoixante,
Voire ce croy plus de ſeptante,
Et ſi bien que continua
Que homme ne la redargua.

LE CHEVALIER AUX DAMES.

Vers le même tems, & comme je le crois, environ la fin du quinziéme ſiécle, les femmes trouverent un ſecond Apologiſte dans un autre Anonyme qui prit pour cette raiſon le titre de *Chevalier aux Dames*. Plus irrité encore du *Roman de la Roſe*, que de l'ouvrage de Matheolus, c'eſt contre le premier qu'il s'arme, pour ainſi dire, de pied en cap. Ce livre m'a paru trop ſingulier pour ne pas vous en donner du moins une légere idée.

L'Anonyme feint que s'étant à pei-

(*a*) Il eſt nommé par d'autres, Andry.

LE CHEVALIER AUX DAMES.

ne endormi, il fut réveillé par une voix qui lui commanda de ſe lever, de prendre de l'encre & du papier dont il auroit beſoin dans la ſuite, & de ſe laiſſer conduire par un Lévrier qu'il apperçut en effet dans l'inſtant au pied de ſon lit. Il obéit, & monta ſur le Lévrier qui d'une courſe plus rapide que le vol d'un Oiſeau, l'emporta en un moment dans un lieu fort gracieux où il vit une Dame encore plus aimable qu'il ſalua, mais dont il ne fut point apperçu. Il ignoroit qu'il voyoit ſans être vu.

Cette Dame qui ſe nommoit *Nobleſſe féminine*, fut accueillie peu après par un jeune Cavalier dont l'air, le port, la démarche & la taille n'avoient rien que de grand & de majeſtueux : c'étoit *Noble cueur*. Surpris l'un & l'autre de ſe rencontrer, ils ſe font mutuellement beaucoup de queſtions, la Dame pour ſavoir qui étoit le jeune homme, & ce qui l'amenoit dans un lieu auſſi ſolitaire que celui qu'elle habitoit, le jeune homme pour apprendre de la Dame ſon nom, ſa naiſſance, les raiſons de ſa retraite. Avant de répondre à ces queſtions, chacun ſe plaint d'avoir été mal récompenſé de l'Amour, & de n'avoir trouvé de toute part que de la per-

fidie, ou du moins de l'ingratitude.

Ces plaintes, langage ordinaire des Amans, étant finies, le jeune Cavalier raconte à la Dame qu'étant à l'âge de douze ans, *Dame Nature* l'ayant surpris révant dans un lieu écarté, *contre le droit cours de son âge*, l'aborda avec beaucoup de douceur, se fit connoître à lui, & ne dédaigna pas de lui donner d'excellens avis touchant la maniere dont il devoit se conduire dans le monde, & sur les piéges qu'il y devoit éviter. Après ces avis que le Cavalier avoit bien retenus, & qui sont tous de pratique, *Nature* lui promit que dix ans après cet entretien elle lui feroit trouver une compagne digne de lui, & avec laquelle il seroit heureux, & l'avertit de n'en pas choisir de lui-même avant ce tems-là, quelque penchant qu'il se sentît pour celles qu'il auroit occasion de connoître:

LE CHEVALIER AU DAMES.

Desir (dit-elle) vous fera dur assault,
Et aussy grant empêchement;
Mais obeyr point il ne fault
Tousjours à son commandement:
Celuy qui bon conseil n'entent,
Et laisse ung grant bien pour un maindre,
A la fin souvent se repent,

Et n'eſt pas ſaige de ſe plaindre.

LE CHEVALIER AUX DAMES.

Nature lui fit enſuite le portrait de celle qu'elle lui deſtinoit; ce devoit être une beauté parfaite, enrichie de tous les dons de l'eſprit & du cœur, mais en proie à la calomnie, & expoſée à des rebuts qu'elle ne méritoit pas de ſouffrir. Nature lui dit que ce ſeroit lui qui vengeroit cette aimable infortunée de tous ſes ennemis, lui recommanda de ſe ſouvenir de s'armer alors de courage, & de mériter par ſa valeur le tréſor qu'elle lui promettoit; & pour l'y exciter, elle le nomma *Noble cueur*. A ce nom & à ce récit la joie s'empare de l'ame de la Dame, & paſſe dans tout ſon extérieur: même promeſſe d'un vengeur lui avoit été faite; le voilà enfin arrivé, elle n'en doute point, elle le déclare à *Noble cueur*, & lui dit:

Loüé ſoit qui vous a tranſmy
Au beſoing de ma maladie,
Car par vous ſeul mon bel amy
J'auray ſanté & mélodie:
J'ay eſté longtems enlaidie
Par les excès de vilain cueur,
Mais or fauldra qu'il ſe deſdie
Par vous qui en ſerez vainqueur;

Ce *Vilain cueur*, c'eſt l'Auteur du Roman de la Roſe qui par ſes traits injurieux avoit voulu dégrader *Nobleſſe féminine* des honneurs dont elle joüiſſoit, & avoit en effet armé preſque tous les hommes contre elle, ce qui l'avoit contraint de ſe retirer de leur préſence juſqu'à ce qu'elle fût rétablie dans ſes droits. *Noble cueur* s'offre de faire tout ce qu'elle lui preſcrira; ils vont enſemble trouver *Nature*, à qui *Nobleſſe féminine* fait de longues complaintes, dans leſquelles elle n'oublie pas de décrier le *Roman de la Roſe*, & d'exagérer le tort que ce livre avoit fait à ſa réputation. *Nature* convient de la juſtice de ſes plaintes, déprime les hommes autant qu'elle peut pour la conſoler; & adreſſant enſuite la parole à *Noble cueur*, elle lui rappelle ce qu'elle lui avoit dit lorſqu'il n'avoit que douze ans, & ajoute, parlant de ce qu'il lui reſte à faire: LE CHEVALIER AU DAMES.

Par vous que l'on dit & appelle,
Cueur noble en vertu couragié,
Il convient que le faux rebelle
Soit rué jus & oultraigié,
Et que le Dragon enraigié
Laiſſe en paix Dames & Pucelles,
Car trop longtemps a fourragié

L'honneur & le vergier d'icelles.

LE CHEVALIER AUX DAMES.

Mais avant de le laiſſer partir pour cette expédition, elle juge à propos, pour animer ſon courage, de l'entretenir de l'excellence des femmes ; & vous jugez bien qu'elle eſt éloquente ſur cet article. Comme dans le *Champion des Dames* de Martin Franc, elle inſiſte beaucoup ſur ce que le Sauveur du monde étoit né comme homme dans le ſein de Marie, & elle en prend occaſion de faire le panégyrique de la ſainte Vierge, & d'exhorter *Noble cueur* à avoir une grande confiance en ſa protection. Il part enfin, arrive dans une Iſle où *Vilain cueur* & ſes aſſociés faiſoient leur retraite, entre dans une chapelle, ſe proſterne devant une image de la Vierge, & demande fort ſérieuſement à Marie qu'elle lui donne une pleine victoire ſur ceux qu'il alloit combattre, & qu'elle devoit regarder comme ſes ennemis puiſqu'ils parloient mal de ſon ſexe.

Après cette priere dévotieuſement ridicule, il ſe leve, aborde près du Château où réſidoit *Vilain cueur* & ſes compagnons, & ſans s'effrayer des menaces terribles qui étoient écrites ſur les portes de ce Château contre quiconque oſeroit en approcher, il les ſomme

de

de paroître, les charge de reproches, & frappe de ſon ſabre une ſtatuë qui tenoit au Château. La ſtatuë parle, demande du ſecours ; les ennemis ſe montrent, *Noble cueur* redouble de courage à leur vûë, & continuë les reproches qu'il avoit entamés. C'eſt en cet endroit principalement que l'Auteur cenſure le *Roman de la Roſe*. Il rappelle l'un après l'autre tous les traits injurieux aux femmes qui ſont fréquens dans ce livre, & les repouſſe le mieux qu'il peut, ſurtout en rétorquant les mêmes traits contre les hommes, & en les accuſant de tous les déſordres qu'il ne pouvoit excuſer dans les femmes. Il ajoute à ces récriminations une longue liſte des femmes qui ont mérité des éloges chez les Hiſtoriens ſacrés & profanes; il y joint le récit de la chûte de pluſieurs hommes célébres dont les mêmes Hiſtoriens font mention, & il prétend qu'il faut plus en accuſer la foibleſſe même de l'homme que l'iniquité de la femme.

LE CHEVALIER AUX DAMES.

Plus (dit-il) eſt homme ſage & expert,
Et moins il devroit conſentir
Choſe parquoy honneur s'y pert,
Ou dont reprouche peut ſentir ;
Mais quant il ſe veult aſſentir

LE CHEVALIER AUX DAMES.

A beaux parlers des méchants femmes,
Pourvoie donc du repentir
S'il a mal, c'eſt ſa faulte meſmes....

Pourquoy a Dieu voulu donner
A l'omme raiſon ſy notable?
Si non pour vaincre & refrener
Toute temptation nuiſable:
Par raiſon l'on vainct bien le Diable
Qui a trop plus puiſſance & force,
Qu'une femme deſraiſonnable
Que l'omme à la tromper s'efforce.

A folle femme eſt d'inſiſter
Par beau parler & jour & nuit,
Mais à l'omme eſt de réſiſter, &c.

Peu content de cette premiere harangue, *Noble cueur* en fait de ſuite une ſeconde encore plus longue que la premiere, dans laquelle il paraphraſe toutes les Litanies de la ſainte Vierge pour en appliquer aux femmes en général chaque trait d'éloge. Il falloit que ceux à qui il s'adreſſoit euſſent beaucoup de patience pour l'entendre diſcourir ſi longtems. Mais le plus grand nombre des Poëtes de ce tems-là ne s'embarraſſoient pas d'obſerver les vraiſemblances; peut-être même ne ſoupçonnoient-

ils pas que ce fût un défaut. Attachés aux fictions qu'ils avoient imaginées, & qu'ils n'avoient pas l'art de varier, ils ignoroient celui de s'arrêter où il faut, & de ne dire que ce qui étoit néceſſaire. LE CHEVALIER AUX DAMES.

Vilain cueur vouloit répliquer aux diſcours de *Noble cueur*, mais celui-ci ne lui en donna pas le tems; il s'élança contre lui avec l'impétuoſité d'un Oiſeau de proie; le combat fut vif & ſanglant, *Vilain cueur* tomba couvert de bleſſures aux pieds du vengeur des Dames. *Mallebouche*, frere de *Vilain cueur*, eut peu après le même ſort; le reſte de la troupe prit la fuite, & alla s'enfermer dans le Château. *Noble cueur* les pourſuivit, mais n'ayant pû les atteindre, il revint joüir du fruit de ſa victoire en conſidérant les corps de ceux qu'il avoit tués, & les apoſtropha en termes fort inſultans. Il retourna enſuite dans la Chapelle pour remercier la ſainte Vierge de la victoire qu'il venoit de remporter. La Vierge lui témoigna qu'elle étoit contente de ſes ſervices, & l'aſſura qu'elle avoit toujours eu pour agréable ſa dévotion envers elle:

Voſtre bon cueur qui deſpourveu
Ne fut jamès

LE CHEVALIER AUX DAMES,

De trouver plaiſans entremets,
Et de me faire chapelletz,
Jolys dictiers & rondeletz
Et beaux loüanges.

Elle le félicita de ſa victoire, & lui promit que ſon fils l'en récompenſeroit. En attendant elle lui fit préſent d'une épée d'or, & l'honora du titre de *Chevalier de toutes Dames*. Voilà aſſurément de plaiſantes imaginations, bien dignes du ſiécle où elles ont été enfantées. C'eſt là où l'Auteur finit ſon ouvrage; il avoit ſuivi, en ſonge, *Noble cueur* dans toutes ſes courſes, il avoit entendu ſes entretiens, ſes harangues, ſes prieres; il avoit été témoin de ſa victoire. Et comme c'étoit là qu'il avoit eu deſſein de terminer ſa fiction, il ſe réveilla, & la mit par écrit. Il l'adreſſe, en finiſſant, à celles en faveur deſquelles il avoit compoſé cet ouvrage; puis il ajoute:

Se la matiere eſt belle & bonne,
Je n'en deſire los, ne pris;
Et s'il y a riens qui mal ſonne,
Il me déplaiſt d'avoir meſpris;
Mais moy qui ceſtuy livre eſcripts
Ne fus qu'au veoir deſtiné,

Et mets partout en mes eſcripts
Le nom du Dolant fortuné.

LE CHEVALIER AU DAMES.

Je n'ai point d'autre connoiſſance de l'Auteur : au bas d'une des gravures en bois qui ſont dans ſon livre, on trouve le nom de *François Oudet*; mais il y a apparence que c'eſt le nom du Graveur. L'édition que j'ai vûë a été faite à Metz, *la Vigile de ſainte Agathe*, *l'an* 1516. c'eſt un petit in-4°.

C'eſt encore ſur le même pied d'Apologie des femmes qu'il faut regarder un ouvrage du même tems, intitulé : *la faulceté, trayſon, & les tours de ceux qui ſuivent le train d'amour.* J'ignore auſſi quel eſt l'Auteur de ce long poëme, dont j'ai vu une édition in-4°. ſans date & ſans indication du lieu de l'impreſſion. Voici une légere idée de la fiction employée par l'Anonyme.

Une Dame, quoique jeune & aimable, paroiſſoit inſenſible aux traits de l'Amour. Inſtruite de la perfidie de celui-ci, & du deshonneur qu'il cauſoit à ceux qui ſe rangeoient ſous ſon étendart, elle prend pour ſes amis & ſes conſeillers *Raiſon* & *Honneur*. L'Amour s'en irrite, ſe déguiſe en *Fauconnier*, ſe met au ſervice d'*Honneur* qui avoit prin-

LE CHEVALIER AUX DAMES.

cipalement la garde de la Dame, & par cet artifice il trouve moyen de voir ſouvent celle ci, & de lui parler. On ne converſe pas ſans danger avec l'Amour. La belle l'apprit à ſes dépens: elle devint ſenſible, ne ſe défia point des premiers mouvemens; l'Amour ſçut adroitement écarter *Honneur*, & prit lui-même la conduite de la Dame, d'abord ſous le nom d'ami & de protecteur, & enſuite ſous le nom de Maître qui diſpoſe en Souverain. *Raiſon* informée de ce changement, entre en colere, & abandonne la Dame. Que devenir quand on n'a plus avec ſoi ni *Raiſon*, ni *Honneur* ! L'Amour joüit du fruit de ſa ſéduction, & ſuivant après cela ſon inconſtance naturelle, il écoute les avis artificieux de *Vagabond* qui lui conſeille d'aller faire ſentir ailleurs l'étenduë de ſon pouvoir.

L'éloignement de l'Amour laiſſe la Dame ſéduite en proie à la plus vive douleur, & à une foule d'ennemis qui l'aſſiégent dans le Château où elle s'étoit enfermée. Elle invoque en vain un ſecours qui lui eſt refuſé : *Déconfort* ſe ſaiſit de ſa perſonne; elle eſt traînée devant *Fortune* qui la condamne à un ſupplice auſſi dur qu'ignominieux. *Déconfort*

preſſe l'exécution de la ſentence. La Dame a recours aux ſupplications & aux larmes ; elle attendrit ſon Juge ; elle le rend ſenſible à la pitié ; il révoque la ſentence qu'il avoit prononcée, ſe déclare le protecteur de la belle infortunée ; *Raiſon* revient & reprend ſur elle le domaine qu'elle avoit auparavant. La belle reconnoît ſon erreur, & paſſe le reſte de ſes jours à pleurer ſa foibleſſe, & à gémir d'avoir été ſéduite. Je paſſe tous les incidens que l'Anonyme amene ſur la ſcene pour orner ſon récit, tous les épiſodes qu'il a jugé à propos d'y enchaſſer.

LE CHEVALIER AUX DAMES.

J'ai dit que cet ouvrage eſt une apologie des femmes contre les hommes, parce que le but principal de l'Auteur eſt de montrer que la ſéduction ne vient que de ceux-ci, qu'ils mettent tout en œuvre pour abuſer de la foibleſſe du ſexe, & que lorſqu'ils ont réuſſi, ils ne tardent pas à oublier leurs promeſſes, à violer leurs ſermens les plus ſolemnels, & à abandonner celles qui ont eu la ſimplicité de ſe fier à leurs paroles. Toutes les réflexions dont ce poëme eſt ſemé ne tendent qu'à ce but. L'Auteur, quel qu'il ſoit, verſifie aiſément, & ne manque ni de force, ni de viva-

cité dans ſon ſtyle. Il emploie tai
AMOURS DE PAMPH. ET DE GALAT. les vers de quatre pieds, tantôt c
de cinq.

LES AMOURS DE PAMPHI & de Galatée.

Ce que l'Auteur appelle les ruſe
l'amour, m'a paru décrit avec en
plus de naïveté dans le *Livre des am de Pamphile & de Galatée*, com
pour Charles VIII. préſenté à ce P
ce avant qu'il allât porter ſes arme
Italie, & imprimé à Paris *pour Ant Vérard*, le 23. Juillet 1494. L'ex
plaire de cet ouvrage que j'ai vu
Bibliothéque du Roi, eſt un petit
folio, ſur vélin, orné d'un grand n
bre de figures enluminées. L'Au
ne m'eſt point connu. Dans la pren
re figure de l'exemplaire que je c
il eſt repréſenté à genoux, vêtu d'
robe longue, garni de fourrures ſu
devans, & ſur les manches qui ſont
larges; il tient dans ſes mains un l
qu'il préſente au Roi. Dans la Ba
de qui ſert comme de dédicace, il

Le Dieu d'amours qui par amour loyal
Voulût aymer du monde la plus belle,
Tant par amours, que ſon Palais royal

Prendre voulut & eſlire avec elle,
Par ſa bonté infinie, éternelle
Accroiſſe bruit au puiſſant Roy de France
Charles huittieſme, pour lequel en ſubſtance
De Pamphile & Galathée ſage
Traicté d'amours j'ay les faitz à plaiſance
Pour paſſer temps, car ſans quelque doubtance
Siége d'amours giſt en noble couraige.

L'Anonyme finit ainſi cette Ballade en priant Charles VIII. d'agréer ſon travail :

Prince puiſſant, mon chief, mon aſſurance,
Mon ſeul eſcu, & ma ſeulle eſpérance,
Prenez à gré ce très-petit ouvraige;
C'eſt paſſe-temps, une réjoüiſſance,
Et ſi voit-on dedans que en ceſte dance
Siége d'amours giſt en noble couraige.

Cet ouvrage paroît être une traduction libre & paraphraſée d'un poëme Latin en vers élégiaques, qui ſont rapportés aux marges du livre, ſoit que l'Anonyme ſoit lui-même l'Auteur de ces vers Latins, ſoit qu'il les ait copiés de quelque autre.

Voici en quoi conſiſte la fiction de ce livre. Pamphile, voiſin de Galatée, voit cette jeune fille, en devient amoureux, & forme le projet de l'épouſer. Mais comme il avoit peu de naiſſance

AMOURS DE PAMPH. ET DE GALAT.

& de biens, & que Galatée étoit riche & de famille plus distinguée, il craint de former des vœux inutiles, & s'adresse à Venus qui lui donne une grande partie des conseils qu'Ovide a mis en œuvre dans son art d'aimer. Pamphile ne veut suivre que ceux qui lui paroissent s'accorder avec l'honneur, & cependant il se persuade que s'il peut faire connoître son amour à Galatée, il pourra l'enflammer du même feu dont il brûle pour elle, & parvenir à l'union qu'il desire. Dans cette vûë il va trouver une de ces intriguantes, habiles à tromper la vigilance des parens, à séduire de jeunes cœurs, & à favoriser par intérêt dans les autres les mêmes passions ausquelles elles ont sacrifié elles-mêmes leur jeunesse. Pamphile lui ouvre sa bourse, & lui promet encore de plus grandes récompenses si elle peut lui gagner le cœur de Galatée, & lui obtenir le consentement des parens de cette fille. Elle promet tout, & l'intrigue se nouë. Il ne me conviendroit pas d'en exposer toutes les circonstances. Les Romans ne les font que trop connoître. Il me suffit de vous dire que tout ce jeu m'a paru bien suivi dans l'ouvrage de l'Anonyme. Il y peint

fort naturellement toutes les ſoupleſſes de l'intriguante, les détours qu'elle prend pour s'enrichir des deux côtés, les artifices qu'elle emploie pour irriter les paſſions de ceux qu'elle ſert, par les obſtacles qu'elle fait naître ou qu'elle ſuppoſe, l'art avec lequel elle ſçait ménager les entrevûës, & enfin la ſatisfaction de Pamphile & de Galatée que leurs parens mutuels accordent aux vœux réciproques de l'un & de l'autre.

AMOURS DE PAMPH. ET DE GALAT.

J'attribuë au même Anonyme un ouvrage d'un genre bien différent, c'eſt une traduction en vers François des *Vigiles des Morts* à neuf pſeaumes & neuf leçons, avec antiennes, répons & verſets, préſentée auſſi à Charles VIII. & imprimée à Paris pour Antoine Vérard, in-4°. ſans date. Voici ſur quoi j'appuie cette conjecture. Dans l'exemplaire que j'ai vu de cette traduction, & qui eſt ſur velin, avec des figures enluminées, l'Auteur eſt repréſenté dans la premiere figure avec le même habillement & dans la même attitude, qu'on le voit dans la premiere figure des amours de Pamphile & de Galatée : de même que ce livre, la traduction commence auſſi par une Bal-

lade adreſſée à Charles VIII. & l'Auteur, non-ſeulement s'exprime à peu près de même dans l'une & l'autre ; mais de plus il fait aſſez clairement entendre dans la Ballade qui eſt au-devant des Vigiles des Morts, qu'il avoit déja préſenté à Charles VIII. quelque ouvrage de galanterie :

AMOURS DE PAMPH. ET DE GALAT.

Apres tout dit & livres de plaiſances
Les ditz de Job tranſlatez en ſubſtance
Je vous ay faiz, en ma ſimple orature.

Cette Ballade finit auſſi à peu près de même que la premiere :

Prince Royal où giſt toute puiſſance,
Prenez à gré par voſtre bienveillance
Ce que j'ay fait, en ma povre facture :
L'ame paiſſez après resjoüiſſance ;
Car le corps meurt, & l'ame touſjours dure.

Comme l'Anonyme fait toujours parler Job dans l'Office qu'il a traduit, on n'eſt pas ſurpris qu'il prétende que ce ſaint homme a récité en ſon nom tous les Pſeaumes qui ſont partie du même Office.

COQUILLART.

Coquillart, Official de Reims, eſt

tombé dans les mêmes défauts que le *Chevalier aux Dames* reproche au Roman de la Roſe : ce Poëte ſemble n'avoir pris la plume que pour décrier les femmes : les portraits qu'il en trace, les diſcours qu'il leur fait tenir, le caractere qu'il leur donne, les indécentes libertés qu'il en raconte d'un ſtyle goguenard & burleſque, ne tendent qu'à les déshonorer. Mais je ne ſçai ſi le Poëte ne s'eſt pas encore plus déshonoré lui-même par le libertinage qui regne dans ſes écrits : ce qui a fait dire à Pierre Grognet dans ſa piéce intitulée, *de la loüange & excellence des bons Facteurs*, &c. COQUILLART.

Quant au regard de Coquillart
C'étoit un Compoſeur gaillart.

On ſent en effet dans les ouvrages de ce Poëte, un homme qui ſe fait un mérite d'oublier ce qu'il devoit à ſon caractere & à ſa place. Je n'ignore pas qu'il a toujours eu, & qu'il a encore des partiſans, & preſque des admirateurs. On me diſpenſera d'en augmenter le nombre : j'ai lû ſes poëſies, & je n'y ai preſque rien trouvé qui méritât d'être remarqué.

Je conviens que l'Auteur écrit avec

facilité, qu'il parle bien pour ſon tems, qu'il vivoit dans un ſiécle où il s'eſt paſſé de grandes choſes concernant la diſcipline Eccléſiaſtique, & qu'il peut les avoir euës en vûë au milieu de ſes ſaillies burleſques. Mais ce deſſein ne s'apperçoit pas facilement; il faut le deviner; & la ſeule choſe qui s'y montre à découvert, c'eſt la maniere hardie avec laquelle il parle des perſonnes & des choſes les plus reſpectables; ce ſont les ordures dont il ſalit preſque toutes ſes pages; c'eſt le ton de ſatyre & de licence ſur lequel il eſt toujours monté. Et voilà, ſans doute, ce qui a mis tant de lecteurs dans ſes intérêts; ce qui lui a procuré tant d'admirateurs. Peut-être auſſi, dit Monſieur l'Abbé Maſſieu, que ceux qui ſont ſi charmés de cet Auteur, ſe laiſſent ſurprendre par les titres qu'il met au haut de ſes piéces, & qui d'ordinaire ont quelque choſe de neuf & de riant; mais ſi l'on y prend garde, il s'en faut bien que les piéces tiennent tout ce que les titres promettent.

COQUILLART.

Lettr. à M. Tartel, au-devant de la nouv. éd de Coquill.

Hiſt de la poëſ. Fr. p. 280.

La plus longue, intitulée *les Droits nouveaux*, eſt un amas de queſtions dont le plus grand nombre ne regarde que ce que la cupidité peut faire rechercher

dans les femmes ou par les femmes elles mêmes. Ces queſtions ſont propoſées ſans voiles, & toujours décidées de même. C'eſt une eſpéce de Code de libertinage, qui ne convient pas plus au ſiécle de Coquillart qu'aux autres ſiécles, parce que la corruption a toujours été plus écoutée que la vertu. Le Poëte moraliſe cependant quelquefois, comme dans ces vers : COQUILLART. Coquill. p. 19.

Ne ſuivons plus d'amour l'eſcolle,
On n'y liſt que de tromperies.
La ſcience eſt folle parolle,
Les grans juremens, menteries,
Les ſtatutz, ce ſont joncheries,
L'univerſité, c'eſt malheur,
Les bedeaux, lardons, mocqueries;
Faulte de ſens, c'eſt le recteur,
Trahiſon, en eſt ung docteur,
Faulceté en eſt le notaire,
Avarice eſt le conſervateur,
Injure, elle lit l'ordinaire,
Détraction, c'eſt le libraire,
Suſpection, c'eſt le greffier,
Dire tout, c'eſt le ſecrétaire,
Rudeſſe, c'eſt ung meſſagier,
Deſdaing, c'eſt ung premier huyſſier

Qui garde les huys & feneſtres,
Refus, eſt le grand chancelier,
C'eſt celuy qui paſſe les maiſtres.

COQUILLART.

Le Plaidoyer d'entre la Simple & la Ruſée contient quelques traits ſatyriques contre les gens de Juſtice. Mais ce qui domine encore le plus dans cette piéce, c'eſt l'obſcénité. Deux femmes ſe diſputent un Amant, les Avocats plaident pour & contre, les droits de chaque partie ſont expoſés, détaillés, prouvés, & ces droits reſpectifs, mis en ſi grand jour, ne ſont pas certainement fondés ſur la bonne conduite, ni ſur les mœurs reglées des parties: le Juge interrompt les Avocats; ceux-ci reprennent leurs plaidoyers; il y a enquête; on écoute les témoins. C'eſt une procédure en forme; mais je n'aurois pas voulu en être l'Ecrivain.

Dans *le Blaſon des Armes & des Dames*, le Poëte examine leſquelles doivent avoir la préférence. C'eſt encore une eſpéce de plaidoyer: les Armes & les Dames vantent tour à tour leurs avantages, ſurtout par rapport à un Prince, & Coquillart ſuivant toujours ſa morale licentieuſe, conclut qu'un Prince doit aimer les unes & les autres.

Le Monologue de la Botte de foing, & *le Monologue du Puys*, ſont deux récits d'avantures dignes de tenir leur place dans ces hiſtoriettes qui amuſent les eſprits frivoles & peu ſcrupuleux. *Le Monologue des Perruques*, que d'autres intitulent mieux *le Monologue du Gendarme caſſé*, eſt encore plus indécent. Il falloit que Coquillart eût un grand goût pour les turpitudes. Voici le commencement du portrait que le Gendarme fait de lui-même.

COQUILLART.

Hommes d'armes caſſés de gaiges
Comme moy par mont & par val,
Sur les champs portant leurs bagages
A pied, par faulte de cheval:
Fortune me tient ſon vaſſal,
Povreté m'a en ſes aboys,
Et ſuis, pour brief propos final,
En point comme ung brigant de boys.
J'ay perdu chevaulx & harnoys
A trois beaulx dez par mons & vaulx,
Ma lance eſt au grenier aux noix,
Qui ſert à ſécher les drappeaulx;
J'ay mangé eſpée & houſeaulx:
Qui n'a point argent rien ne paye.
Rendre me fault par mes aveaux,

COQUILLART.

En quelque vieille morte-paye.
Mon pourpoint eſt de vieille ſoye,
Deſrompu & tout décaſſé,
Et me nomme-on où que je ſoye,
Le Gendarme fumeux caſſé,
Mince d'argent, povre endoſſé,
Nu & eſpris pour tout comprendre;
Pour tréſor que j'aye amaſſé,
Larron ne ſe fera ja pendre.

Ce Monologue eſt ſuivi de trois c
ou quatre Ballades qui n'ont rien d'i
téreſſant : elles terminent le volume d
poëſies de Coquillart, mais il n'eſt p
sûr que ces Ballades ſoient de lui. I
Croix-du-Maine après le dénombr
ment des piéces de ce Poëte, dont
viens de parler, lui attribuë *le Purg*
toire des mauvais Mariz, & *l'Advo*
des Dames de Paris allant aux pardons. N
vizan dans ſa Foreſt nuptiale, ouvra
Latin, &, après lui, François Hotm
dans ſon *Matago de Matagonibus*, y ajo
tent *le trop tard Marié*, & *la loüange*
beauté des Dames. Mais ces quatre o
vrages appartiennent à d'autres A
teurs, dont on ignore les noms. Il n
a pas même lieu de penſer que Neviz
les donnât à Coquillart : l'endroit de

Note de la dern. édit. de Coquill.

Juriſconſulte Goguenard lû avec attention, porte à croire qu'il en reconnoiſſoit pour peres d'autres Auteurs, mais dont les noms ne lui étoient pas connus. J'ai vu une édition ancienne du *Trop tard marié*, ſous ce titre, *la réſolution de ni trop tôt ni trop tard marié.* C'eſt une piéce fort courte : l'Auteur y eſt plus contraire que favorable au mariage. Il veut que l'on ne contracte pas cet engagement ni trop jeune, ni dans un âge trop avancé, ſurtout ſi l'on épouſoit alors une perſonne beaucoup plus jeune que ſoi. Dans quelques éditions du *Reboux de Matheolus*, ou du *Réſolu en mariage*, ce qui eſt le même ouvrage ſous deux titres différens, on a placé comme introduction à ce livre, la piéce que je viens de citer. COQUILLART.

Je ne vous ai rien dit de la vie de Coquillart, parce qu'on en ignore les circonſtances. La Croix-du-Maine dit qu'il *floriſſoit à Reims en Champagne en* 1478. En effet on trouve dans l'*Enqueſte de la Simple & de la Ruſée*, deux dates, l'une de 1470. & l'autre de 1478. Notre Poëte vivoit encore ſous Charles VIII. comme il paroît par une piéce fort courte qu'il compoſa pour l'entrée du Roi dans la ville de Reims, Lettre au-devant de la même édit.

lorſque ce Prince y alla ſe faire ſacrer en 1484. *Jean Juvenal des Urſins*, Archevêque de Reims, dans ſon Teſtament du 18. Septembre 1472. nomme pour exécuteur un Guillaume Coquillart. Mais il n'eſt pas sûr que ce ſoit le nôtre. La fin de ce Poëte fut ſinguliere, ſi l'on doit prendre à la lettre ce qu'en dit Marot. Il perdit une ſomme conſidérable à *la Morre*, ſorte de jeu qui étoit en uſage dans ce tems-là, & dont il eſt parlé dans le *Champion des Dames* par Martin Franc (folio verſo 159.) & il conçut un ſi grand chagrin de cette perte qu'il en mourut. Marot qui badinoit ſurtout n'a pas manqué de badiner ſur cette avanture : car faiſant alluſion aux trois coquilles d'or que ce vieux Poëte portoit dans ſes armes, il s'égaye en ces termes aux dépens de ſon confrere en Apollon.

COQUILLART.

La Morre eſt jeu pire qu'aux Quilles,
Ne qu'aux échecs, ne qu'au quillart ;
A ce méchant jeu Coquillart
Perdit ſa vie & ſes Coquilles.

On trouve dans les œuvres Latines en vers & en proſe de *Nicolas Ori*, de Reims en Champagne, imprimées

en 1507. in-folio, à Lyon, trois Epigrammes adreſſées à Guillaume Coquillart, mais elles ne contiennent rien qui puiſſe ſervir à faire connoître ce dernier. Ses poëſies ont été imprimées pluſieurs fois dans le ſeiziéme ſiécle; & c'eſt ſur ces éditions qu'a été faite la plus correcte de toutes, donnée à Paris chez Urbain Couſtelier en 1723. in-8°. COQUILLART.

SIMON BOUGOUINC.

Simon Bougouinc, Valet de Chambre du Roi Louis XII. quoique ſimple Laïc, a fait un meilleur uſage que Coquillart de ſon goût pour la verſification; il n'a cherché qu'à inſtruire. La morale eſt le ſeul but de ſon poëme Dramatique intitulé, *l'homme peſcheur & l'homme juſte, par perſonnages*, repréſenté dans la ville de Tours vers la fin du quinziéme ſiécle, & d'un autre poëme qui a pour titre *l'Eſpinette du jeune Prince conquérant le Royaume de bonne renommée.* Je ne vous dirai rien aujourd'hui du premier, mon deſſein, comme je vous en ai déja averti, étant de vous entretenir de ſuite des piéces Dramatiques depuis leur origine juſqu'à nos jours.

SIM. BOUGOUINC.

L'Eſpinette du jeune Prince eſt auſſi par perſonnages ; mais ceux-ci ſont tous des êtres Métaphyſiques, ſuivant le goût qui s'étoit introduit en France, parmi nos Poëtes, ſurtout depuis le Roman de la Roſe. J'avois penſé d'abord que le deſſein de Bougouinc avoit été d'inſtruire quelque Prince particulier ; mais en liſant ſon poëme je me ſuis apperçu que ſes inſtructions étoient générales, & qu'elles regardoient indiſtinctement tous les Souverains. L'Auteur s'en explique lui-même dans les vers ſuivans, où il apporte auſſi les raiſons du titre ſingulier qu'il donne à ſon poëme :

J'ay myſ en ce livre, & tout ſpécifié
D'ung jeune Prince très-bien pacifié,
Pour mieulx donner bon & noble couraige
Aux jeunes Princes, comme ay notifié,
Affin que mieulx ſoit bien fortifié
Leur noble cueur en tout lieu & paſſaige,
Deſquels en a de cueur & de couraige,
Qui bonnes meurs de leurs prédéceſſeurs
Vrays lignagiers, ſuyvent par bon uſaige,
Sans deshonneur faire à leurs ſucceſſeurs.

Tels jeunes Princes je puis aſſez comprendre
En ce Traicté, ſans qu'en ſoys à reprendre,
Qu'eſt *l'Eſpinette* nommé, com je recorde ;

out ainſy que pour très-mieulx apprendre
e Eſpinette, ſans aultre leçon prendre,
ſe & menuë y fault & mainte corde,
que mieulx doulcement on l'accorde,
: ſon faire bien plus armonieux,
lus haultain, & plaiſant ſans diſcorde,
eſtre à nul fâcheux & ennuyeux.

SIM. BOUGOUINC.

j'ay mis en ce préſent Traicté
eurs chapitres dans leſquels j'ay traicté
emontrances par maints & divers vers,
remonſtrer à tout Prince affetté,
: & plaiſant, qu'il doit eſtre affecté
re paiſible, courtois & non parvers,
our le rendre, à droit & à travers,
ureux, courtois, ſaige & prudent,
ue les ſens de luy ſoient deſcouvers
on renom vers tous très-évident.

el eſt en effet le plan général de ce
ie qui eſt extrêmement long & en-
nt, & diviſé en cinq livres. En
une courte Analyſe. L'Au-
voulant inſtruire un jeune Prince
les différentes ſituations dans leſ-
es il peut ſe trouver, prend ſon
: au moment où les paſſions com-
ent à ſe faire ſentir, lui en fait
les dangers, lui apprend à les évi-
lui fait connoître les ſociétés qu'il
pratiquer, les amis qu'il lui con-

vient de choisir ; comment il faut qu'il se comporte dans la paix & dans la guerre, au milieu de ses conseils & dans sa vie privée. Pour donner ces instructions, il a recours à la fiction, & voici celle qu'il emploie.

SIM. BOUGOUINC.

Se promenant au mois de Mai dans un lieu solitaire, il y entend les gémissemens d'un jeune homme qui se plaint de son infortune. C'est le jeune Prince à qui l'amour fait pousser des soupirs & répandre des larmes. L'Acteur, c'est-à-dire, l'Auteur, informé du sujet de sa douleur, s'approche, le console, se fait écouter, & instruit le jeune Prince de la différence de l'amour honnête & de celui qui ne l'est pas. Touché de ses discours, & effrayé des égaremens où il alloit se livrer, le jeune Prince va retrouver son pere inquiet de son absence, & il en est reçu avec de grandes démonstrations de joie. C'est ici une longue paraphrase de la parabole de l'Enfant prodigue. Le pere réduit peu après à l'extrêmité par l'âge & la maladie, appelle son fils, lui donne des avis fort sages, & confie sa conduite à six Chevaliers pour lesquels il le conjure d'avoir toujours une entiere déférence & une confiance sans bornes.

ornes. Ces ſix Chevaliers ſont *Cueur attrempé*, *Sens pourveu*, *Avoir ſuffiſant*, *Pouvoir patient*, *Conſeil meſuré*, & enfin *Vouloir aſſeuré*. Le pere détaille les bonnes qualités de chacun, les avantages que ſon fils pourra retirer de leur compagnie, & au contraire les malheurs dans leſquels il tombera s'il s'en ſépare, ou s'il les force à le quitter. A ces inſtructions ſuccédent celles qu'il lui donne ſur les états principaux qui diſtinguent les hommes entre eux, le Clergé, la Nobleſſe, la Magiſtrature & les Artiſans, & principalement ceux qui ſont occupés aux travaux de la campagne. SIM. BOUGOUINC.

Ces inſtructions étant finies, le pere meurt. Voilà le fils maître de lui-même : il donne les premiers jours à l'affliction : l'Auteur qui paroît ici comme ſon Mentor, le conſole, & n'a pas beaucoup de peine. La douleur paſſée, le jeune Prince accompagné de ſes ſix Chevaliers, prend le plaiſir de la promenade ; Il y rencontre *Jeuneſſe & Folie*, avec qui il s'entretient. Il ſe laiſſe conduire par elles à *Folle amour*, ſans aucun égard pour ſes compagnons qu'il abandonne. En leur place, *Folle amour* lui aſſocie *Mallebouche & Faintiſe*, à

qui il témoigne de l'affection malgré le portrait trop à découvert qu'elles font d'elles-mêmes. Cette nouvelle compagnie acheve de le dégoûter des ſix Chevaliers qui tiennent conſeil entre eux pour aviſer aux moyens de détourner le jeune Prince de la voie pernicieuſe dans laquelle il s'eſt engagé ; & qui vont le trouver enſuite pour lui remontrer ſes égaremens. Mais *Folie* les chaſſe, & le jeune Prince s'en applaudit.

SIM. BOUBOUINC.

L'Auteur, ou le Mentor, plus heureux que les Chevaliers, inſpire au Prince de la honte pour ſa conduite, & l'engage à quitter *Folle amour* & ſa ſuite, à l'exception de *Jeuneſſe* qui ne les perd point de vûë. Arrivés au *Port de ſalut*, ils trouvent *Connoiſſance* qui étoit ſur la Mer dans le vaiſſeau *de bonne Volonté*, & qui tenoit à ſa main un aviron. *Connoiſſance* fait la confeſſion du jeune Prince, qui convient de tout ce qu'elle lui reproche, s'en humilie, & entre avec ſon Mentor & *Jeuneſſe* dans le vaiſſeau de bonne Volonté. *Connoiſſance* les paſſe au-delà de la *Mer périlleuſe*, & ils trouvent à l'autre bord un Hermite nommé *le Pere des Vertus* & ſon *Page* appellé *bonne Compagnie*. L'un & l'autre donnent des avis au

jeune Prince, & le conduiſent avec *Connoiſſance* devant *la Forge de Nature*, qu'ils quittent pour le mener au *Château des Vertus* commandé par *Raiſon*, & dont le portier étoit *bon Deſir*. Celui-ci ayant introduit le Prince & ſa ſuite, *Raiſon* parle au Prince, & lui donne divers conſeils mêlés de quelques reproches. Le Prince paroît enſuite devant les *Vertus* qui lui font un accueil très-favorable. Ces Vertus étoient *Humilité*, *Largeſſe*, *Chaſteté*, *Patience*, *Abſtinence*, *Diligence*, *Charité*, *Foi* & *Eſpérance*. Toutes enſemble préſentent de nouveau à *Raiſon* le Prince que *bonne Compagnie* avec le Mentor conduit de là à la maiſon de *Fortune* où il demeure peu de tems. SIM. BOUGOUINC.

Fatigué de tant de courſes différentes, le jeune Prince s'endort près d'une fontaine à l'ombre d'un bocage, & pendant le ſommeil il voit en ſonge

Une très-belle, gentille & noble Dame,

pour laquelle il conçoit une violente paſſion. A ſon réveil, il fait à ſon Mentor le récit de ſon ſonge, ce qui donne lieu à celui-ci de lui parler fort au long *de la diverſité des Amans & des Amies*. En cheminant, durant cet en-

tretien, ils arrivent *devant le Dieu d'Amours & devant Venus*, qui converſent ſucceſſivement avec un *Hermite* & *un jeune homme d'Egliſe*. Le premier dit beaucoup d'injures à Cupidon & à ſa mere, le ſecond s'en laiſſe ſéduire & conſent de demeurer avec eux.

SIM. BOUGOUINC.

Le jeune Prince a audience à ſon tour : Cupidon & Venus n'omettent rien pour l'engager à ſe ranger ſous leurs étendarts ; mais il a aſſez de force pour leur réſiſter, quoiqu'en ſoupirant & en laiſſant paroître quelque foibleſſe. Sa victoire lui mérite d'être encore reçu au *Château des Vertus*, où après que *Raiſon* l'a encouragé, la *Dame de bon gouvernement* acheve de le fortifier & de l'éclairer, s'unit à lui par les liens du mariage, & le fait conſentir à reprendre à ſa ſuite les ſix Chevaliers qui lui avoient été donnés par ſon pere. Ceux-ci avertis de ce qui ſe paſſoit, reviennent trouver le Prince & ne le quittent plus. Le Prince médite d'entreprendre avec eux, & ſoutenu de troupes convenables, la conquête du *Royaume de bonne renommée* : mais auparavant ils vont demander du ſecours au *Duc de vraye amour* qui leur accorde ſes trois fils, *Cueur diligent*,

oir & franc Cueur, & l'élite de ſes
upes. Enfin après avoir tenu quel- SIM. BOU-
s conſeils de guerre, toute l'armée GOUINC.
me le ſiége de la *Ville de Nobleſſe*,
t en ſuite le *Roi de confuſion*, & tail-
en piéce la plus grande partie de ſes
upes compoſées des *gens de malice* &
gens d'*iniquité*.

Après cette victoire, nos braves
nbarquent pour *l'Iſle de paix*, ſituée
la Mer pacifique; & lorſqu'ils y ſont
ivés, tous les Princes & Seigneurs
Royaume de bonne renommée viennent
ranger auprès du jeune Prince qui
couronné Roi dudit Royaume.
tte cérémonie étant faite, tous ſe
nbarquent, & font leur entrée dans
Ville de *Nobleſſe*, d'où le jeune Prin-
envoye chercher au *Château des Ver-*
la *Dame de bon gouvernement*, qui
nt elle-même à la Ville de *Nobleſſe*
ant les Vertus à ſa ſuite, & qui eſt
aronnée Reine avec beaucoup de ſo-
nnité. Le premier ſoin du Prince,
rès toutes ces cérémonies, eſt de vi-
er ſon Royaume, & de réformer
us les abus qu'il y trouve dans l'E-
: ſéculier comme dans l'Etat Eccléſiaſtique. L'Auteur le laiſſe dans cette
ite.

SIM. BOUGOUINC.

Vous voyez par ce que je viens de rapporter quel eſt le plan & quelle eſt la conduite de ce poëme. Tout y eſt perſonnifié, & chaque perſonnage eſt repréſenté ſous ſon caractere, ſoit que l'Auteur le peigne lui-même, ſoit qu'il faſſe parler ſes Acteurs, ce qui eſt le plus ordinaire. Souvent même il ne fait qu'analyſer leurs diſcours lorſque c'eſt lui qui parle. En général il y a beaucoup de verbiage dans ce poëme, & bien des répétitions. Les mêmes maximes y ſont ſouvent rebattuës avec une monotonie qui fatigue. Je n'y ai point trouvé de ces traits naïfs qui réveillent le lecteur, & qui ne manquent point dans pluſieurs Poëtes du même tems, comme je l'ai déja obſervé. Il n'y a non plus, ni exemples, ni faits pour appuyer les moralités, & en interrompre la trop grande uniformité. La Théologie de l'Auteur n'eſt pas toujours auſſi exacte que ſa morale, témoin ce qu'il dit des prétendus *Lymbes* où il renvoye les enfans morts ſans avoir été baptiſés & qu'il diſtingue pour le lieu & pour les peines de l'Enfer des réprouvés.

Voy en après les Limbes où ſont mys
Tous les enfans qui ſont morts ſans baptême ;

En chault ne froit ils ne ſont point commys
Pour endurer ; mais du tout ſont demys
De la lumiere, qui leur eſt piteux teſme ;
Là ils n'ont pas douleur, ne payne meſme.

SIM. BOUGOUINC.

Quoiqu'il ſe donne pour un homme très-pacifique, & qui n'a jamais eu ni *plaid*, ni *procès*, il ne peut contenir ſon zéle lorſqu'il parle des *Turcs* ; il les charge d'injures, & répete pluſieurs fois que toute la Chrétienté devroit s'armer pour les exterminer. Il anime, autant qu'il eſt en lui, toutes les Puiſſances Temporelles & Eccléſiaſtiques à leur faire la guerre, & peu s'en faut qu'il n'en faſſe un acte néceſſaire de Religion. Je ne rapporterai que ce qui ſuit de ſes longues déclamations ſur ce ſujet :

Les Nobles ſont puiſſans, fermes & fors
A batailler pour la foy Catholique ;
Mais peu de gens s'en ſont empeſchés, fors
Les Roys François qui ont fait leurs efforts
De conſerver le Siége Apoſtolique.....
Nobleſſe deuſt contre ces maudits Turcs
Meƈtre en avant fiers aſſaulx & alarmes.
Sont-ils plus forts, ventres ont-ils plus durs
Que nous n'avons ? Ont-ils plus puiſſans murs ;
Meilleurs chevaulx, ou plus hardis gens d'armes ;

SIM. BOUGOUINC.

Lances, paſſotz, pertuyſarnes, guyſarmes,
Baſtons à feu, deniers à groſſes ſommes?
Sont-ils de fer, n'acier n'en plus que ſommes?

Puis s'adreſſant au Pape, il dit:

O Pere ſainct! vous devez exciter
Creſtienté par aliance unye,
Princes & Roys convoquer & citer,
Que chaſcun d'eulx ſe veuille exercites
A ſubjuguer la faulſe tyrannie
Des villains Turcs, & groſſe compaignie
Faire appliquer devant Conſtantinople:
Là doit aller tout franc couraige & noble. . . .

Empereurs, Roys, Ducs, Contes & Barons,
Princes, Seigneurs, devroient aller combatre
Ces Chiens maſtins, Turcs & mauldits larrons
A force d'armes, à naufs & avirons,
Et d'un cueur noble ſe devroient tous eſbattre
A courir ſus, & les tuer & battre,
Et hors des pays rudement les chaſſer;
Nobleſſe doit tout ce fait pourchaſſer.

Ces deſirs de l'Auteur de voir a
toute l'Europe contre les Turcs
ſeroient-ils pas une preuve qu'il a c
poſé ſon poëme avant le comme
ment du regne de Louis XII. pui
dans les premieres années de ce r
on arma en effet contre les Tu
Mais Bougouinc ne fait point co

tre en quel tems il écrivoit. Il dit seulement en finissant son ouvrage, qu'il étoit jeune lorsqu'il le composa : SIM. BOUGOUINC.

Oeuvrés que soys d'escusance traité ;
Veu mon jeune âge.

La Croix-du-Maine & du Verdier appellent l'Auteur *Bourgouin* ; mais il se nomme lui-même *Simon Bougouinc* dans les lettres initiales des quatorze derniers vers de son poëme.

ROBERT GOBIN.

Le projet de Robert Gobin est plus étendu dans ses *Loups ravissans*, que celui de Simon Bougouinc dans son *Espinette du jeune Prince*. Il tend à instruire tous les Etats. *Prestre*, *Maistre ès Arts*, *Licentié en Decret*, *Doyen de Chrestienté de Laigny-sur-Marne*, *au Diocèse de Paris*, & *Avocat en Court d'Eglise*, on sent dans son ouvrage un homme versé dans la science Ecclésiastique, & qui joignoit à beaucoup de zéle un grand penchant à la satyre. Son livre qui par sa grosseur montre plus la fécondité de sa plume que la justesse de son esprit, est, comme il s'exprime lui-même, un *Doctrinal moral*, *lequel alle-*

ROBERT GOBIN.

gue les vices des mondains loups raviſſans, & les vertus de ſainte doctrine obvians à la malice d'iceulx Loups. C'eſt une *Eſtraine* qu'il vouloit faire le premier jour de Janvier *à ſa bonne mere l'Univerſité de Paris, qui l'avoit nourri de ſon lait*; & l'on peut croire qu'elle a du moins reçu favorablement ſa bonne intention. Mais auſſi eſt-ce tout ce que l'Auteur avoit droit d'attendre.

Rien en effet de plus bizarre & de moins convenable, ce ſemble, à ſon but, que le tour qu'il prend pour détourner du vice ceux qu'il avoit deſſein d'inſtruire. Les *Loups raviſſans* parlent chez lui auſſi ſouvent, & preſque toujours plus longtems que *ſainte Doctrine*: & que ne diſent-ils pas? Les maximes les plus corrompuës ſont toujours dans leur bouche; leur école eſt celle du libertinage le plus outré; les peintures qu'on y fait des vices qu'on doit le moins nommer, y ſont extrêmement libres; tout y eſt montré ſans voile; tout y eſt dit ſans énigme. Il eſt vrai que chaque diſcours libertin eſt auſſitôt contredit par un autre diſcours dont la morale eſt ſaine & conforme aux vraies regles des mœurs. Mais c'eſt préciſément cette bizarre maniere d'inſ-

truire qui eſt repréhenſible.

Cet ouvrage eſt d'ailleurs très-diffus, & fort ennuyant. Il eſt en proſe & en vers ; & dans l'un & l'autre genre l'Auteur écrit mal, & tombe dans des redites & dans des digreſſions continuelles. Il habille diverſement le chef de ſes Loups raviſſans ; & il le fait paroître tantôt ſous l'habit de quelque Ordre Religieux, tantôt ſous celui d'un ſimple Eccléſiaſtique, d'un Bénéficier, d'un Prélat même ; quelquefois auſſi ſous celui d'un homme du monde, élevé à quelque place diſtinguée. Cette variété d'habits eſt ordinairement, en elle-même, & dans l'explication qu'en donne l'Auteur, une ſatyre de tel Ordre Religieux, de tel Etat, ſoit régulier, ſoit ſéculier. Mais dans tout cela je n'ai rien trouvé de remarquable que la grande liberté avec laquelle Gobin s'exprime. ROBERT GOBIN.

En pluſieurs endroits de ce livre, l'Auteur fait l'éloge de l'Univerſité de Toulouſe, ce qui pourroit faire croire qu'il y avoit étudié. C'eſt de-là, par exemple, qu'il fait venir *bonne Doctrine* :

Avecques moy droicte ſcience porte,
Des Eſcoles de Toulouſe je vien.

ROBERT GOBIN.

De même que Pierre Michault, il ſe ſert, pour donner ſes inſtructions, des regles du *Rudiment*; ce ſont tantôt les *cas* qu'il prétend expliquer, tantôt les *degrés de comparaiſon*, & ainſi du reſte. Dans le chapitre de l'orgueil, Robert Gobin parle ainſi des diverſes manieres de s'habiller dont il avoit été témoin :

De vos habits larges à l'advenant,
Non pas anticques de ceulx de maintenant,
Ayez les manches larges à grant merveilles,
Qui ſemble advis que ſoyez Lieutenant.
Du temps paſſé je ſuis bien ſouvenant,
Que les robes n'eſtoyent pas pareilles;
Les Couſturiers ſi font ſouvent les veilles,
Aux gens de Court ils preſtent les aureilles,
Pour les ſervir d'abis à leur plaiſir.....
Bien me ſouvient qu'on portoit les dupettes,
Et les manches des habitz ſi eſtroictes,
Qu'on y entroit à veſtir à grant peine;
Et les poulaines eſtoient aux ſouliers faictes
Grandes & agues; c'eſtoient choſes infaictes;
Ceſte maniere ſi eſtoit moult vilaine.
Et puis après les chappeaux je ramaine,
Voir à long poil, la choſe eſt certaine.
Les veſtemens depuis ſont bien changés,
Chaſcun eſtat de s'abiller ſe paine.

L'Auteur agite ſouvent diverſes queſ-

tions de Théologie, de Philoſophie & de Droit, qu'il décide plus par l'autorité que par le raiſonnement. L'Ecriture-Sainte lui étoit familiere; il la cite ſouvent; mais les témoignages qu'il en apporte ne ſont pas toujours fort concluans pour ce qu'il veut prouver. Je dis la même choſe des autorités des Peres de l'Egliſe & des Philoſophes. Entre les Auteurs modernes, il cite pluſieurs fois *Antoine Andry* dans ſon Traité *des reſtitutions*. Ami du merveilleux, il raconte par intervalles diverſes hiſtoires qui tiendroient mieux leur place dans nos vieux Légendaires, que dans un livre où l'on prétend éclairer le lecteur. J'ai trouvé du naturel dans la narration qu'il fait de quelques fables, que M. de la Fontaine a ſi agréablement racontées depuis, comme celle de la Cigale & de la Fourmi (Gobin dit de la Cigale & du Grillon) & celle du Meunier, de ſon fils, & de l'Ane. ROBERT GOBIN.

La premiere de ces deux Fables eſt d'*Aviénus* ou *Avianus*. Pour la ſeconde, j'ignore d'où elle eſt tirée. C'eſt celle dont Malherbe ſe ſervit pour répondre à Racan qui le conſultoit ſur l'état dans lequel il devoit s'engager,

ROBERT GOBIN.

comme il eſt rapporté dans la vie de Malherbe par Racan même. M. de la Fontaine qui l'a miſe en vers, ſemble faire entendre que Malherbe étoit l'Auteur de cette Fable :

La feinte eſt un pays plein de terres deſertes,
Tous les jours nos Auteurs y font des découvertes ;
Je t'en veux dire un trait aſſez bien inventé,
Autrefois à Racan Malherbe l'a conté.

Mais il eſt sûr que cet Apologue eſt beaucoup plus ancien que Malherbe, puiſqu'il ſe trouve dans le livre de Gobin, & il y a lieu de croire que celui-ci l'empruntoit auſſi d'ailleurs.

Je crois que l'Auteur des *Loups raviſſans* auroit rendu ſon ouvrage un peu plus utile, s'il eût tiré une partie au moins des exemples qu'il rapporte, ſoit de l'Hiſtoire ancienne, ſoit de la nôtre. Mais ſi l'on en juge par le peu qu'il dit de l'une & de l'autre, il paroît que cette connoiſſance lui étoit peu familiere. Le ſeul fait qu'il détaille, & qu'il raconte deux fois avec toutes ſes circonſtances, eſt le crime & la punition d'un Ecolier, Picard de naiſſance, nommé Edmond de la Foſſe, qui, étudiant au Collége de Rheims à Paris, ſe tranſporta le jour de ſaint Louis

l'an 1503. en la Chapelle du Palais, prit l'hoſtie que tenoit un Prêtre, la profana, & fut puni de mort *au Marché aux Pourceaux.* Gobin dit qu'il fut préſent à ſon ſupplice. Ce même fait eſt rapporté en vers par Pierre Grognet dans ſa *Recollection des merveilleuſes choſes & nouvelles advenuës au noble Royaume de France, depuis l'an* 1480. *juſqu'à ſon tems.* On la trouve auſſi dans l'hiſtoire de la Ville de Paris par les RR. PP. Bénédictins; mais moins circonſtanciée & avec moins d'exactitude que dans Gobin & dans Grognet qui étoient contemporains. C'eſt auſſi dans le récit de cette hiſtoire que l'on trouve la ſeule date qui ſoit dans le livre de Gobin. Elle nous apprend qu'il écrivoit après l'an 1503. &, ſelon la Croix-du-Maine, ſon ouvrage a été imprimé en 1510. Du Verdier dit en 1505. C'eſt un petit in-4°. ſans date, en caracteres Gothiques, & dont les pages ne ſont point chiffrées. L'Auteur ſe nomme dans les lettres initiales des vers ſuivans :

ROBERT GOBIN.

Regardez bien, Mondains, mon Doctrinal,
Ouvrez vos yeulx, entendez, je vous prye,
Bien vous devez garder de faire mal.

ROBERT GOBIN.

Et vous arez de Dieu la compaignie :
Rendez à Dieu loüenge en voſtre vie,
Tous vous pourrez laſſus venir en gloire.
Vivez en paix ſans avoir quelque envye,
Sachez laſſus de vous ſera mémoire.

Gaudiſſez fort tant comme vous vouldrez ;
Ou que ce ſoit prendre fin vous fauldra ;
Buvez, joüez, vous en repentirez,
Je ſçay de vray que mort vous ſurprendra,
Nulle excuſe pour certain n'y vauldra.

Raſſemblez les lettres initiales de ces vers, vous trouverez *Robertus Gobin.*

Comme l'Auteur fait triompher *ſainte Doctrine* des entrepriſes des *Loups raviſſans*, il feint auſſi que le déſeſpoir s'empare de ces derniers. Leur chef, terraſſé, fait ſon Teſtament dans lequel il confeſſe ſes crimes, mais trop tard; reconnoît la juſtice de ſa condamnation, & des ſupplices auſquels il eſt condamné; & devenu, à ſon tour, Prédicateur forcé de la vérité qui le tourmentoit, il exhorte les mondains à déteſter la doctrine qu'il leur avoit enſeignée, & à redouter un Dieu vengeur du mal. Chaque *Louveteau* qui avoit été de ſes diſciples, & qu'il avoit ſéduit, entraîné avec lui dans la perdition, le maudit, & augmente par-là ſon ſupplice,

pendant que chaque *Brebis* qui avoit été docile aux avis de ſainte Doctrine, inſulte à leur malheur, & les charge d'imprécations. Sainte Doctrine s'oppoſe au zéle trop amer de ſes Brebis, & les engage à rendre graces à Dieu de ce qu'elles avoient été préſervées de la ſéduction. Enſuite perſonnifiant la Mort, elle fait parler celle-ci à tous les Etats, pour les engager tous à vivre avec régularité, à s'occuper de leur derniere fin, & à prévenir par de bonnes œuvres la juſte ſévérité des jugemens de Dieu. La Mort, dans ces longues exhortations, raconte quelques-unes des victoires quelle avoit remportées ſur pluſieurs Grands de la terre, entr'autres ſur les Papes Jean XII. & Boniface VIII. dont elle ne fait pas aſſurément un portrait édifiant. ROBERT. GOBIN.

La plûpart des Poëtes de ce tems-là aimoient à rappeller le ſouvenir de la Mort; ils en parlent quelquefois dans leurs écrits, même les moins ſérieux. D'autres ont travaillé exprès ſur ce ſujet, & j'ai eu occaſion de voir pluſieurs de leurs piéces concernant cette matiere, dont je n'ai pas cru vous devoir entretenir. On a imprimé pluſieurs fois, par exemple, un petit Commentaire

ſur ces paroles, *Aye mémoire de la Mort; & jamais tu ne pécheras:* j'en ai vu une édition qui ne porte que ce titre, avec deux Ballades ſur le même ſujet : c'eſt un petit in-4°. de huit feuillets, imprimé à Paris, ſans date, chez Guiot, *demourant au grant Hoſtel de Navarre, au Champ Gaillart.*

ROBERT GOBIN.

Mais aucun écrit de ce genre n'a été ſi multiplié par les éditions qui en ont été faites, qu'un recueil de vingt-trois dizains ſur la Mort & l'étenduë de ſon Empire ſur toutes les conditions & ſur tous les âges. J'en ai vu, entr'autres, un exemplaire en vélin, contenant douze feuillets, où chaque dizain eſt orné d'une gravure qui en repréſente le ſujet : voici le premier de ces dixains ; c'eſt la Mort qui y parle, de même que dans les vingt-deux autres :

Je ſuis la Mort de nature ennemie
Qui tous vivans finablement conſomme ;
Anichilant à tous humains la vie,
Reduyz en terre & en cendre tout homme.
Je ſuis la Mort qui dure me ſurnomme,
Pour ce qu'il fault que maine tout à fin :
Je n'ay amy, parent, frere, ne affin,
Que ne face toſt rédiger en poudre ;
Et ſuis de Dieu à ce commiſe, affin
Que l'on me doubte autant que tonnans fouldres

L'Auteur garde la même meſure de vers dans les autres dizains. Mais au lieu d'un vingt-quatriéme qui devroit terminer le douziéme feuillet, on trouve ſix vers Latins qui ne ſont preſque que la traduction du premier dizain que je viens de rapporter. ROBERT GOBIN.

CALENDRIER DES BERGERES.

Ces vers ſur la mort ont été réimprimés à la ſuite du *Calendrier des Bergeres*, dont j'ai vu une édition in-4°. faite à Paris, *en l'Hoſtel de Beauregart*, l'an 1499. & peut-être ces dizains ſont-ils de l'Auteur même du Calendrier. Quoi qu'il en ſoit, ce dernier ouvrage eſt poſtérieur au *Calendrier des Bergers*, dont je vous ai dit un mot ailleurs. Du reſte, ces deux écrits ſont à peu près dans le même goût, & contiennent preſque les mêmes inſtructions. Dans le dernier, l'Auteur anonyme fait ſortir ſes Bergeres de l'Empire chimérique du *Prêtre Jean*, & les fait venir à Paris au commencement du regne de Louis XII. après plus d'un an & ſix mois de marche : Il loue leur ſavoir, & les fait diſcourir longtems ſur les avantages de la France, ſur ceux de la Ville de Paris

en particulier ; & enſuite ſur les nombres, ſur les premiers principes de l'Aſtronomie, & ſur quelques autres matieres ſemblables.

CALENDR. DES BERGERES.

De même que dans le Calendrier des Bergers, l'Auteur de celui des Bergeres, prétend indiquer les avantages & les déſavantages de chaque ſaiſon de l'année, aſſigner à ſon gré les influences de chaque Conſtellation ſur les corps humains & les productions de la nature, & regler les occupations des hommes ſur ces prétendus effets. Il donne une table des Eclypſes de Soleil & de Lune qui devoient paroître depuis l'an 1500. juſqu'en l'année 1647. incluſivement. Je laiſſe à ceux qui ſont curieux de ce détail, à examiner ſi toutes ces Eclypſes ſont en effet arrivées dans les tems marqués par l'Anonyme.

Dans l'éloge de la Ville de Paris, en forme de chanſon dont chaque Bergere chante un couplet, cette Ville eſt loüée entr'autres ſur les ſciences qu'on y cultivoit, ſur le grand nombre d'Etrangers qui y venoient pour étudier, ſur ſon abondance de tout ce qui eſt néceſſaire & utile à la vie, & ſur la beauté de ſes édifices.

O Paris, ſouveraine & digne
Source de ſcience divine,
Comme ſaincte Théologie,
De réale Philoſophie,
Et ſept Ars libéraux enſemble
Tu as l'onneur; & ſi me ſemble
Qui veult ſes ſciences avoir,
En toy les doit venir ſavoir.

De tout pays & toute terre
Viennent à toy, Paris, acquerre
Honneur & ſcience, lointains
Eſtrangiers comme tes prouchains:
Tu as en toy, c'eſt vérité,
La grant Mere Univerſité
Pour ſcience & honneur comprendre,
Tant que chaſcun en veult apprendre...

Excellente Cité heureuſe
Paris, de tous biens plantureuſe,
N'as-tu tous tes plaiſans ſouhays?
Belles Egliſes, beau Palays;
Saint Innocent, & le grant pont,
Qui de beaulté honneur te font;
Tu as ſus tout le noble lieu
Noſtre-Dame & ſon Hoſtel-Dieu.

Le grand Pont eſt apparemment ce-

lui que nous nommons aujourd'hui le *Pont au Change*, du moins eſt-il certain qu'il avoit d'abord porté le premier nom. On ne connoît plus aujourd'hui un autre endroit de la même Ville, qui devoit être ſitué vers le Collége de Navarre, & dont l'Auteur du Calendrier fait la deſcription ſuivante.

CALENDR. DES BERGERES.

N'as-tu, Paris, que Dieu te gart,
En toy l'Oſtel de Beauregart,
Que l'en a fait depuis ung an?...
Abandonné à maléfices,
Treize vingz ans ſans édifices
Eſtoit à Paris à l'eſcart
Ung lieu ſurnommé de Gaillart,
Qui du tout a ſon nom perdu:
Ung Beau regart l'a confondu,
Lequel a ſi bien labouré,
Que le nom luy eſt demouré.

C'eſt dans cette maiſon, dite *de Beauregart*, ſituée où eſt aujourd'hui la ruë Clopin, que le Calendrier des Bergeres fut imprimé. Cet ouvrage finit par la *Danſe Macabre*, c'eſt-à-dire, par cette deſcription, tant de fois imprimée, qui repréſente tous les états de la vie conduits enfin par la mort au dernier terme.

LA NEF DES FOLS.

Sébaſtien Brandt, plus ſenſé que Robert Gobin, a repris auſſi les vices ſi communs parmi les hommes, dans ſa *grande Nef des fols du monde*, mais en les cenſurant il ne s'eſt point arrêté à en faire des peintures dangereuſes. Il ne les montre que pour les rendre ridicules, en donner de l'horreur, & les faire éviter. Son ouvrage a pû être utile dans le tems où il a été compoſé, & quoique rempli de moralités qui ne ſont guéres ignorées de ceux qui ont un peu d'inſtruction, peut-être eſt-il encore lû avec quelque ſatisfaction de ceux qui entendent la langue dans laquelle il a été écrit. Cette langue étoit l'Allemande. Sébaſtien Brandt, Docteur en Droit, Poëte, Philoſophe & Hiſtorien, étoit de Straſbourg, & par conſéquent l'Allemand étoit ſa langue naturelle. Si du Verdier & quelques autres Ecrivains appellent cette langue *Narragonique*, c'eſt, ſans doute, à cauſe du titre de l'ouvrage de Brandt, que l'on a traduit par ces mots *Navis Narragonia*, ce qui ne ſignifie rien de plus que *la Nef de la folie*, *Narr* en Alle-

mand étant la même choſe que *Fou* en François.

LA NEF DES FOLS.

Cette ſatyre des mœurs du ſiécle ayant été goûtée, Jacques Locher la mit en Latin, & elle fut traduite en vers François dans les dernieres années du quinziéme ſiécle. Le nom de ce Poëte traducteur m'eſt inconnu. Tout ce qu'il nous dit de lui, c'eſt qu'il étoit jeune quand il entreprit cette verſion, qu'il demeuroit alors à Paris, & qu'il acheva ſon travail au mois de Décembre 1497. Je vous rapporterai ces circonſtances dans ſon propre langage, pour vous donner une idée de ſon ſtyle.

Après que j'euz fait ma requeſte,
Raiſon me diſt, or donc commence,
Je feray, ne doubte, ta queſte,
Et ſeras en ma ſouvenance :
Alors ſelon ma convenance
Me prins à tranſlater celle heure :
Cil ſert Dieu qui en bien labeure.
Et ce fut dans le temps d'Autonne
Proprement que je commençay,
Ainſi que raiſins on entonne,
Et d'eſcripre je m'avançay,
Dont me fut eſtrange l'eſſay.....

Quant

Quant je euz cheminé bien avant,
De plus en plus tousjours tiray ;
Alors je fuz ung peu ſçavant,
Diſant, l'œuvre je accompliray ;
Lors me diſt raiſon, je ſeray
A t'ayder pour achever ;
On doit inconſtance eſchever.

LA NEF DES FOLS.

Tant continuay mes eſcripts,
Que finay ou moys de Décembre ;
En la grant cité de Paris,
De France le principal membre ;
Et fut l'an comme me remembre ;
Mil quatre cens nonante-ſept,
Dont ſoit loüé Dieu qui tout ſcet.

L'Anonyme nous avertit que ſa traduction n'eſt point littérale, qu'il s'eſt plus attaché au ſens de l'Auteur qu'à ſes expreſſions, & qu'il en a retranché *les Egreſſions poëticques, & fabuleuſes obſcurités.*

Malgré ces retranchemens, l'ouvrage auroit bien de la peine à obtenir aujourd'hui de trois ou quatre lecteurs aſſez de patience pour être lû juſqu'au bout. Ce n'eſt guéres qu'un recueil de ſermons mal digérés, & pleins de redites, en vers de huit ſyllabes dont la

LA NEF DES FOLS.

monotonie fatigue, & dont l'expreſſion très-barbare rebute. Ces moralités ſont appuyées par des exemples, la plûpart aſſez bien choiſis, & preſque tous tirés de l'Hiſtoire ſacrée & de l'Hiſtoire profane. Les fous que l'Auteur reprend, & qu'il veut ramener à la ſageſſe, ſont tous les pécheurs. De là vient qu'il paſſe tous les vices en revûë, & qu'il invite tous les vicieux à entrer dans ſa *Nef*, c'eſt-à-dire, dans ſon vaiſſeau. Mais comme le nombre en eſt trop grand pour les y introduire tous, monté ſur le tillac il ſermonne tous ceux à qui il ne pouvoit accorder place. Tels ſont les Hérétiques & les Infidelles, principalement les Turcs. L'Auteur fait contre ces derniers une ſortie très-vive, & qui ne finit point. C'étoit, ſi j'oſe le dire, la manie de ce tems-là. Comme les Turcs avoient fait quelques ravages dans la Chrétienté, on croyoit s'en venger en les chargeant d'injures. On s'imaginoit auſſi que c'étoit un crime de les laiſſer en poſſeſſion des lieux que Jeſus-Chriſt a honorés de ſa préſence corporelle, & l'Auteur de *la Nef des fols* ſe faiſoit, ſans doute, un mérite d'exciter, comme il fait, tous les Princes Chrétiens à prendre les armes pour

ormer une nouvelle Croiſade.

Il ne témoigne pas moins d'averſion pour ceux qu'il nomme *Begars* & *Béguines*, dont il ne fait qu'une même ſecte avec les *Lolards*, c'eſt-à-dire, avec ſes diſciples de *Lolard Waltero*, Laïc Autrichien, qui répandit ſes héréſies & ſon fanatiſme dans le quatorziéme ſiécle, & qui dans le ſiécle ſuivant avoit encore beaucoup de partiſans, leſquels ſe confondirent avec les Wicléfites. Voici le portrait qu'il en fait :

LA NEF DES FOLS.

Il nous eſt pris à ſouvenir
Ung tas de folz y convenir,
Bégars du tiers Ordre, & Béguines;
Hommes & femmes ayans mines
D'ordeuſe vile hipocriſie,
Et rempliz de vaine héréſie....:
Venez, Béguines, diſcourez,
Et Bégars, car il eſt écript
Que vous faictes aller l'eſperit;
Vous penſez, l'homme eſtant au monde
Eſtre ſi pur, ſi cler, ſi monde,
Vertueux, parfait & ſi cher,
Combien que ſoit povre homme en cher;
Si ſouverain, & qu'il peut eſtre
Au plus excellent ſiége, & eſtre

Entant que de crime & péché
Après ne peult eſtre entaché.....
Pour dire voſtre habillement,
Ung manteau avez vilement,
Et deſſoubs celle couverture
Une courte & briefve veſture.....
Après vos Béguines s'en vont,
Leſquelles grans ſoulliers avont,
Et les chauſſent ſans avant-pieds,
Moyen qu'ils ſont ſi larges aux pieds;
Et vos Béguines & Lolhars,
Selon toutes vos loix & ars,
Faites vos vies fororines
En pluſieurs vilités ſorines, &c.

LA NEF DES FOLS.

Le zéle de l'Auteur n'eſt pas moins ardent quand il cenſure les vices des Eccléſiaſtiques, la ſimonie, par exemple, le mauvais choix que l'on fait dans la collation des Bénéfices, l'irrévérence des Clercs qui s'entretiennent de nouvelles pendant l'Office, l'eſprit d'intérêt, la négligence de l'étude des Canons & des ſaints Peres, ſur quoi l'Auteur dit :

O ſainct Auguſtin, tes eſcritz,
Tes loix, tes ſtatutz, tes ſaincts dictz
Sont tous de petite valuë;

A préſent nul ne les ſaluë,
Ains les premet & anichille.

La Nef des Fols.

L'Anonyme traducteur reprend auſſi quelquefois d'autres vices ou d'autres ridicules, comme eſt celui d'aimer à poſſéder beaucoup de livres, & de ne s'en pas ſervir. C'eſt par la cenſure de cette ſotte vanité qu'il commence ſon écrit, & voici une partie de ce qu'il dit ſur cela :

J'apete tous les jours de voir
Livres, leſquels ne puis apprendre,
Ne la ſubſtance d'eulx comprendre :
Toutesfois bien les contregarde,
Et en tout honneur je les garde
De pouldre & d'immundicité ;
Car par grant curioſité
Souvent mes poulpitres baloye,
Là où de doctrine tournoye
Tous les jours diſputacion ;
Ma maiſon & ma manſion
Eſt de livres reſplendiſſante,
Deſquels veoir ouvers me contente ;
Me confortant veoir ſeulement
Mes grans volumes vainement

Sans en comprendre mot en ſomme....
Et en paſſe mon appetit
De veoir ſeulement la verdure
Dont eſt tainɛte la couverture;
Car ce ſeroit à moy folie
De meɛtre tant mon eſtudie
Es livres & leurs divers ſens,
Que après j'en troublaſſe mon ſens.

LA NEF DES FOLS.

Cette traduction libre de l'ouvrage de Sébaſtien Brandt a été imprimée à Paris *pour Maiſtres Jean-Philippe Manſtener & Geoffroy de Marnef*, l'an de grace 1497. c'eſt-à-dire, 1498. avant Pâques, puiſque, comme je l'ai obſervé, cette traduction ne fut achevée par l'Auteur qu'au mois de Décembre 1497.

Au commencement du ſiécle ſuivant un autre Anonyme, zélé partiſan de cet ouvrage, faiſant réflexion que la poëſie en étoit fort mauvaiſe, & que le langage en paroiſſoit inintelligible en bien des endroits, s'appliqua à en corriger le ſtyle, réduiſit le livre en proſe, & compoſa ſeulement de nouveaux argumens en vers pour indiquer le ſujet de chaque chapitre. Ce nouveau Traducteur étoit de Lyon, ou du moins avoit demeuré dans cette Ville; il ſe

dit fort jeune, & c'eſt tout ce qu'il nous apprend de lui. Il s'eſt donné la même liberté qu'avoit priſe le Traducteur en vers; il a plus imité que traduit ſon original. Il en a beaucoup retranché, & y a ajouté une ſatyre *qu'il avoit*, dit-il, *tranſlatée de Latin en François, & une autre que de lui-même il avoit faite en la Ville & Cité de Lyon ſur le Rhoſne.* La premiere eſt *de ceux qui veulent corrompre le droit* : la ſeconde a pour titre, *de ceux qui font toutes choſes au contraire.* Il paroît par ce qu'il dit à la fin de cette ſeconde édition, qu'il écrivoit avant l'an 1503. ou cette année-là même, puiſque s'adreſſant aux Allemans, il les avertit de prendre garde à l'année 1503. les menaçant qu'ils éprouveroient cette année pluſieurs maux. Il y a lieu de croire qu'il prédiſoit ce qu'il voyoit réellement arriver. La raiſon qu'il donne de ce qu'il a mieux aimé réduire cet ouvrage en proſe, que de le mettre en vers, c'eſt, dit-il, *pource que la proſe eſt plus familiere que le rithme à gens ſimples.* Je n'ai vu qu'une édition de cette traduction, faite à Lyon par Jean d'Ogerolles en 1579. c'eſt un volume in-4°. rempli d'un grand nombre de gravures en

bois, qui ne ſont pas toujours les mêmes que celles que l'on voit dans la traduction en vers.

LA NEF DES FOLS.

Vers le même tems on tira ſéparément la plus grande partie des gravures qui ſont dans la traduction en vers, & l'on en forma un petit volume in-4°. publié à Paris par Denys Janot, Libraire. On s'eſt contenté de mettre au bas de chaque figure les mêmes argumens qu'on liſoit déja dans l'ancienne traduction en vers, dont je viens de vous parler, & un avis aux lecteurs, auſſi en vers, mais qui n'apprend rien. Après le titre du livre on trouve ce dizain par lequel le Libraire invite en ces termes à acheter ce livre :

Hommes mortels, qui deſirez ſçavoir
Comment on peut en ce monde bien vivre ;
Et mal laiſſer ; approchez, venez veoir
Pour viſiter ce préſent joieulx livre ;
A tous eſtats bonne doctrine il livre,
Notant les maulx & vices des mondains.
Venez y tous ; & ne faictes dedains
De ce livre, nommé le grant nauffraige :
Si vous voulez, vous en trouverez maints
Au lieu qui eſt mis deſſoubs ceſte paige :

C'eſt-à-dire, chez le Libraire Denys Janot.

4 NEF DES FOLLES.

)n doit conſidérer comme une ſuite ouvrage dont je viens de vous en- nir, celui qui eſt intitulé, *la Nef 'olles, ſelon les cinq cens de nature,)ſés ſelon l'Evangile de Monſeigneur Matthieu, des cinq Vierges qui ne rent point d'uylle avecques eulx pour e en leurs lampes.* Cet ouvrage fut)rd écrit en Latin par Joſſe Ba- , ſavant Imprimeur, ſurnommé *ſius* à cauſe du Bourg d'Aſſche, de Bruxelles, où il étoit né en :. & qui vint dans la ſuite s'établir :is où il fut Libraire-Juré de l'U- ſité de cette Ville. Son livre fut imé en Allemagne dès la fin du :iéme ſiécle, & l'on en fit depuis ſes autres éditions.

ıdius convient que ce qui lui don- idée de ce livre, ce fut celui de ſtien Brandt; mais il n'eſt pas vrai, ne le dit Bayle, dans ſon Dic- ıaire hiſtorique, à l'article de Joſſe us, que la Nef des folles « ſoit « de celui qui eſt intitulée *Navis « agoniæ*, & qui a pour Auteur « ſtien Brandt. » Tous les vices des

hommes ſont, comme je l'ai obſervé, examinés & cenſurés dans *la Nef des Fols du monde*; au lieu que Badius s'eſt aſtraint dans ſon livre à ne parler que des défauts des femmes, des extravagances auſquelles elles ſe laiſſent emporter quand elles ne conſultent que leurs paſſions, & des folies dans leſquelles elles entraînent ceux qu'elles captivent.

LA NEF DES FOLLES

Le but des deux Satyriques moraux eſt le même, de ridiculiſer les vices afin de les faire éviter, mais leurs ouvrages different dans la conduite & dans les enſeignemens qu'ils contiennent. L'Auteur Allemand, & ſes Tradûcteurs ou Imitateurs renferment dans une ſeule barque tous les vicieux dont ils parlent; l'Auteur Flamand diviſe les ſiens dans onze *Nefs* ou Vaiſſeaux. Le premier ſe jette dans des généralités qui ne finiſſent point: le ſecond réduit ces moralités aux cinq ſens, la vûë, l'ouie, l'odorat, le goût & le toucher: ce qu'il y ajoute n'eſt qu'une ſuite & une dépendance de l'abus que l'on peut faire de ces ſens. Ce ſont des diſcours qu'il met dans la bouche de celles qui écoutent plus la paſſion que la raiſon.

Une autre différence qui ſe trouve en-

tre ces deux ſatyres, c'eſt que celle de Brandt eſt toute écrite en vers, & que celle de Badius eſt en proſe & en vers. Dans cette derniere, chaque exhortation commence par une invitation à venir écouter dans la barque ce que le *Nautonnier* a deſſein de dire. Ces invitations ſont en vers; les exhortations qui les ſuivent ſont en proſe; & c'eſt là principalement que l'Auteur reproche tous les péchés que l'on commet par les ſens. Il mêle quelquefois dans ces diſcours des hiſtoriettes, dont chacune a ſa moralité, mais qui montrent dans le Cenſeur une grande ignorance de la critique. Trop ſouvent auſſi ſes peintures des vices s'éloignent de la chaſteté qu'il veut néanmoins inſpirer à ſes lecteurs. La huitiéme *Nef* eſt celle de la mort: c'eſt une exhortation aſſez patétique dont le but eſt de retirer des voluptés ſenſuelles, par la conſidération de la certitude de la mort, & de l'incertitude du tems où chaque homme en ſera la proie. L'onziéme & derniere *Nef* eſt celle des Danſeuſes ou des femmes qui aiment la danſe; & les vérités qu'il débite ſur ce ſujet, ſont ſuivies de pluſieurs autres exhortations, en proſe & en vers, ſur divers points

de morale, tous de pratique.

LA NEF DES FOLLES

La Nef des Fols a eu plusieurs Traducteurs ; je vous les ai nommés : je n'en connois qu'un de *la Nef des Folles* ; C'est *Maistre Jehan Droyn* (ou Drouyn) *Bachelier en Droit & en Décret*, le même qui a mis en prose l'histoire des trois Maries écrite en vers par Jean de Venette, dont je vous ai parlé ailleurs. Il se nomme lui-même dans *l'excusation de l'Acteur aux Auditeurs*, où il dit : » O vous, lecteurs de ce présent opuscule, vous voyez que nous avons » tourné la Nef des folles de Latin en » François qui estoient par petits vers » Latins en strepente touche.... & » pourtant qui lira le titre de nostre li» belle, ne donne point grace au libel» le, mais à Maistre Joce Bade Ascense, Poëte lauré (c'est-à-dire, cou» ronné) qui a composé ce petit libel» le en Latin : & puys l'a translaté de » Latin en François Maistre Jehan » Droyn, Bachelier en Loys & en De» cret, pour retirer les folles de leurs » voluptés, à la péticion & requeste de » Maistre Anguilbert de Marnef, le» quel est l'inventeur de l'avoir fait » imprimer, lequel en est très à loüer, » &c. »

On lit à la fin de cette verſion : « Cy finiſt ce préſent livre intitulé, « *la Nef des Folles*, imprimé nouvelle- « ment à Paris pour Jehan Trepperel, « Libraire en l'Univerſité de Paris, de- « mourant en la ruë ſaint Jacques, à « l'enſeigne ſaint Laourens, le XXVe. « jour de Mars l'an mil cinq cens & « ung. » Cette édition eſt in-4°. en caracteres Gothiques, avec de mauvaiſes gravures en bois. J'en ai vu encore une autre édition plus récente, faite à Lyon par Jean d'Ogerolles, en 1583. C'eſt un grand in-4°. en caracteres ordinaires : les figures ſont les mêmes que dans la premiere édition, & auſſi mauvaiſes. On trouve dans la ſeconde quelques exhortations de plus que dans la premiere édition : ce ſont des additions du *Tranſlateur*, qui n'auroient rien perdu à être ſupprimées.

La verſification de Jean Drouyn eſt très-barbare : ſes vers ſont tantôt de huit ſyllabes, tantôt de dix, ſouvent entremêlés de vers de trois, de quatre ſyllabes, & d'autres meſures. Il n'écrivoit pas mieux en proſe. Voici le commencement de l'invitation faite aux *folles qui aiment éperduëment les odeurs :*

Venez folles haſtivement

Venez mes bonnes ſœurs,
Saillez toutes de vos chambrettes;
Céans vous ſerez tenuës ſecrettes:
Entrez toutes en ce beau lieu;
De fleurs ſerez toutes couvertes:
Surtout on doit craindre Dieu.
Approchez-vous de toutes parts,
Femmes très-odoriférantes, &c.

La Croix-du-Maine & du Ve
diſent que Jean Drouyn étoit
miens; mais ils ne parlent point
traduction de l'ouvrage de Joſſe l

SYMPHORIEN CHAMPI

Si les Dames pouvoient ſuppor
lecture de nos vieux livres, elles
reroient, ſans doute, à la *Nef de*
les galle des Dames vertueuſes, ou

être imités en quelques points. Cet ouvrage est de Symphorien Champier, Ecrivain très-fécond, assez ignoré aujourd'hui, & à qui l'on a prodigué pendant sa vie les titres assez peu mérités de *Théologien excellent*, de *Philosophe du premier ordre*, de *Médecin d'une expérience & d'un mérite consommé*, d'*un homme habile dans toutes sortes de genres de littérature.*

SYMPHORA CHAMPIER

On lit à la fin de *la Nef des Princes*, l'un de ses ouvrages, où il prend les titres de *Docteur en Théologie & en Médecine*, qu'il étoit né *à saint Saphorin le-Château au pays de Lyonnois.* Ainsi ceux qui l'ont fait natif de Lyon même, se sont trompés. Il sortoit d'une famille noble, mais comme elle n'étoit pas encore assez illustre à son gré, il voulut faire croire qu'elle avoit une origine commune avec celle des *Campegge* de Boulogne, & des *Campisi* de Pavie. Il le fit croire au Cardinal Laurent Campegge, dont il prit les armes, qu'il mipartit avec les siennes, & il prit le nom de *Campeggius* dans ses *Campi aurei de Monarchiâ Gallorum*, qu'il dédia au Cardinal que je viens de nommer. Après avoir fait ses études d'Humanités à Paris, & celles de Médecine à

Hist. littér. de la ville de Lyon, par le P. Colonia, t. 2. chap. 5. p. 478. & s. Nicéron, Mém. t. 32. p. 239. & s.

Montpellier, il s'établit à Lyon où il pratiqua la Médecine avec beaucoup de ſuccès & de réputation.

SYMPHOR. CHAMPIER

Antoine, Duc de Lorraine, l'ayant pris pour ſon premier Médecin, le mena avec lui en 1509. en Italie, où il ſe trouva à la bataille d'*Agnadel*, dont il a donné la deſcription. Il accompagna encore ce Prince dans le même pays en 1515. & il étoit avec lui à la bataille de *Marignan*, qui ſe donna le 13. de Septembre de cette année. Ce fut après cette bataille que le Duc de Lorraine content de ſes ſervices, le fit Chevalier, & depuis ce tems-là Champier prit toujours à la tête de ſes ouvrages la qualité d'*Eques auratus*; c'eſt-à-dire, de Chevalier aux Eperons dorés, & non, Chevalier de la Toiſon d'or, comme quelques-uns ſe le ſont imaginé.

Il avoit épouſé *Marguerite du Terrail*, proche parente du fameux Chevalier Bayard; & il a grand ſoin de le faire ſavoir dans ſes ouvrages, en s'y faiſant repréſenter à genoux, accompagné de ſa femme, devant l'image du ſaint Martyr Symphorien, ſon patron, avec une Oraiſon gravée au bas de l'image. On y voit Champier revêtu d'u-

ne longue robe de Docteur, avec l'écuſſon de ſes armoiries, parties de celles du Terrail. Ce fut pour cette même raiſon qu'il compoſa la vie du Chevalier Bayard, & qu'il publia un catalogue des Abbés d'Aiſnay, parmi leſquels ſa femme avoit eu un oncle en 1438. & un frere en 1446. Antoine & Théodore du Terrail. Cette alliance eſt rappellée avec emphaſe dans le compliment qui lui fut fait par *Ruſtique de Plaiſance*, lorſqu'il fut aggrégé à l'Univerſité de Pavie, le 9. d'Octobre 1515. Il y eſt dit entr'autres, parlant à lui-même, « qu'il étoit très-ſavant « entre les Savans; qu'il étoit de noble « race, & encore plus noble par ſa vertu; qu'il étoit Dauphinois d'origine, « Lyonnois de naiſſance, & de l'ancienne famille des Champiers, champ « fertile & cultivé, qui a porté, dit le « harangueur, nos Campegges de Bologne, & nos Campiſes de Pavie. » Après toutes ces loüanges, Ruſtique de Plaiſance l'apoſtrophant, lui dit: « Levez-vous donc, très-célébre « Docteur, & venez remplir la place « qui vous eſt deſtinée, & que vous « méritez par tant de titres. Venez « notre illuſtre Collégue, & en même « SYMPHOR. CHAMPIER.

» tems notre pere commun, daignez
SYMPHOR. CHAMPIER » occuper parmi nous le premier rang, » qui eſt dû à un ſi grand homme. Ve- » nez, vous qu'on regarde avec juſtice » comme la perle des Docteurs, com- » me votre épouſe Marguerite eſt la » perle des Dames. »

Champier fut très-flaté de ces éloges; il étoit avide de loüanges; & il a eu de quoi ſe ſatisfaire ſur cela dans les lettres de pluſieurs Savans de ſon ſiécle, qu'il n'a pas manqué de faire imprimer, avec quelques-uns de ſes écrits, en 1507. à Lyon. Jean le Maire exalte fort, en particulier, les écrits hiſtoriques de ſon ami : c'eſt néanmoins la partie dans laquelle Champier a le moins réuſſi. Il étoit trop partiſan des fables, & des fables les plus groſſieres, & trop ignorant dans la Chronologie & dans la Critique, pour produire quelque choſe de bon en ce genre. Les petits Traités qu'il a compoſés ſur les illuſtres Lyonnois, ſur l'entrée de Louis XII. dans Gennes, ſur les Papes, & ſur les Ecrivains François de naiſſance; ſur la Généalogie de nos Rois, ſur la Hiérarchie de l'Egliſe de Lyon, ſur le Royaume des Allobroges, & ſur le Trophée de la nation Françoiſe, ſont

si superficiels & si minces, qu'ils méritent à peine qu'on y fasse attention. Ses Traités de Médecine sont, dit-on, plus supportables ; ils montrent du moins que l'Auteur étoit versé dans cette matiere. SYMPHOR CHAMPIE

Il fut deux fois un des douze Conseillers-Echevins de la Ville de Lyon, en 1520. & en 1533. Cette Ville lui est redevable de l'établissement de son Collége des Médecins, dont il forma le dessein, & auquel il donna le premier mouvement, quoique cette affaire n'ait été consommée que longtems après sa mort, c'est-à-dire, en 1576. Ce qu'il fit pour l'établissement de ce Collége, lui a fait prendre le titre d'*Aggregator Lugdunensis* en quelques-uns de ses ouvrages. Ce fut lui aussi qui par ses soins & par son crédit contribua à l'établissement du Collége de la Trinité de Lyon, qui fut donné d'abord à des Professeurs séculiers, & qui passa dans la suite aux Jésuites. On croit que Champier mourut en 1539. ou l'année suivante.

Je ne dois maintenant vous parler que de ses poësies ; il paroît qu'il a commencé de bonne heure à se faire connoître par ce genre d'écrire : *la Nef*

des Dames vertueuſes dont une pa

SYMPHOR. CHAMPIER écrite en vers, n'eſt pas cepend de ſes premiers ouvrages. Il fut mé à Lyon par Jacques Arnoll 1503. in 4°. & il eſt diviſé en livres : le premier a pour titre, *l des Dames :* le ſecond, *le Regime riage :* le troiſiéme, *les Dits & nations des Sibilles ;* & le quatri *le Livre de vraye amour.*

La Fleur des Dames contient des Dames en général, & enſi lui de pluſieurs Dames illuſtres. pier feint qu'il fut excité à ent dre cet ouvrage par *Dame Prud* lui apparut ſuivie de ſept ou hui Demoiſelles, dont chacune av ſur ſa robe le nom qui devoit connoître. C'étoit *Solertie*, *Pro Entendement*, *Expérience*, &c. ce prit ſeul la parole, loüa C ſur ſes écrits, lui témoigna ſon ment de ce que parmi les dive qu'il avoit traités, il n'avoit pa re entrepris la défenſe des Dar tueuſes, & l'exhorte à prendre tement la plume en leur faveu me l'Auteur étoit le maître du qu'il met dans la bouche de Pr on ne doit pas être étonné c fait loüer ainſi :

Tout ton vivant tu n'as fait aultre choſe
Que ta perſonne tenir touſjours encloſe,
Pour profiter quelque choſe aux humains.
A l'une fois, tu eſcrips, comme ſuppoſe,
Choſe teſtualle, & à l'autre fois, Gloſe,
Tant que des livres tu as compoſé maints.
Tu as parlé des Sainctes & des Saincts;
Et au dernier, comment pour eſtre crains
Et bien aimé de leurs nobles vaſſaulx
Les Princes doivent vivre ſoir & mains,
Et ſupporter bonnement leurs villains,
As introduit & montré mains aſſaulx.

SYMPHOR. CHAMPIER.

De tout ceey tu as moult bien parlé;
Car le peuple ne doit eſtre foullé
De ſon Seigneur & ſon naturel Prince.
Mais tu n'as pas tout ton cas emmallé,
Quant des Dames les vertus as celé.

Dame Prudence tâche de prouver à Champier que ce ſujet eſt digne de ſa plume, & elle a ſi peu de peine à l'en perſuader qu'il ſe met auſſi-tôt à l'ouvrage. Il le commence par une invective en vers contre ceux qui parlent mal des femmes, & il le continuë par une expoſition fort ſuccincte en proſe des vertus d'un grand nombre de Dames célébrées dans l'Hiſtoire ſacrée & profane, & dans la fable. Ce premier livre adreſſé à Anne de France, Du-

SYMPHOR. CHAMPIER

cheſſe de Bourbon & d'Auvergne, finit par une Ballade, dont chaque ſtrophe eſt d'onze vers: cette piéce eſt à la loüange du mariage.

Le ſecond livre de *la Nef des Dames vertueuſes* eſt adreſſé à la Princeſſe Suſanne de Bourbon. C'eſt un abrégé d'Œconomique: il n'y eſt queſtion que de la maniere dont le mari & la femme doivent ſe conduire lorſqu'ils ſont unis enſemble par les liens du mariage; des fonctions & des devoirs réciproques de l'un & de l'autre par rapport à eux-mêmes, & dans le gouvernement de leur domeſtique. L'Auteur parle également en Moraliſte & en Médecin. Ce ſecond livre n'eſt qu'en proſe.

Le troiſiéme livre contient principalement une traduction en vers des *Prophéties, Dits & Vaticinations des Sibilles*, faites d'après l'ancienne traduction en vers Latins que Champier attribuë ſans fondement au célébre Lactance, Auteur Eccléſiaſtique fort connu, qui a vécu dans le troiſiéme ſiécle & dans le ſuivant. Champier a chargé ſa traduction d'une *Gloſe*, c'eſt-à-dire, d'un Commentaire en proſe, où il y a de l'érudition prodiguée très-inutilement. Il y a joint d'autres *Ditz pro-*

étiques des Sibilles, traduits du La- n en vers François *par feu Meſſire han Robertet, en ſon vivant Notaire & ecretaire du Roy noſtre Sire, & de lonſeigneur de Bourbon, Greffier de l'Or- e & du Parlement Delphinal.* SYMPHOR. CHAMPIER.

On croit que ce Jean Robertet étoit e Montbriſon en Forès, qu'il eſt mort us le regne de Charles VIII. & qu'il t pere de Florimont Robertet, Tré- rier de France & Secrétaire des Fi- ances, qui ſervit avec beaucoup de le Charles VIII. Louis XII. & Fran- is I. La Croix-du-Maine parle de ce an Robertet & de ſa traduction des *its* des Sybilles, dont il ne rapporte l'une édition faite, dit-il, en 1531. an le Maire de Belges donne auſſi à obertet quelques Elégies & Com- aintes; mais il ne dit pas ſi elles ont é imprimées. J'ai trouvé quelques- s de ſes Rondeaux manuſcrits dans *Balladié du Duc d'Orléans* dont je vous parlé lorſque je vous ai fait l'hiſtoire s poëſies de ce Prince.

Enfin le quatriéme livre de la Nef s Dames vertueuſes, qui, de même e le premier & le troiſiéme, eſt adreſ- à Anne de France, Ducheſſe de ourbon & d'Auvergne, eſt intitulé

de *vraye amour*, parce que l'Auteur entreprend d'y montrer, par le raisonnement & par des faits historiques, *comment & en quoy les Dames doivent mettre leur amour.* Ce dernier livre est tout écrit en prose.

SYMPHOR. CHAMPIER

Voici un second ouvrage de Champier, mêlé de vers & de prose. Il est intitulé : *la Nef des Princes & des Batailles de Noblesse, avec aultres enseignemens utils & profitables à toutes manieres de gens pour congnoistre à bien vivre & mourir, dediqués & envoyés à divers Prélats & Seigneurs, composés par noble & puissant Seigneur Robert de Balsat, Conseiller & Chambellan du Roy nostre Sire, & son Sénéchal au pays d'Agennes : Item, plus le Regime d'ung jeune Prince, & les Proverbes des Princes, & aultres petis livres très-utiles & profitables, lesquels ont esté composés par Maistre Simphorien Champier, Docteur en Théologie & Medicine, jadis natif de Lionnoys*, à Lyon, 1502. in-4°.

Jamais titre d'un livre ne fut plus mal arrangé que celui-ci : à s'en tenir à ce qu'il exprime, on croiroit que la meilleure partie de l'ouvrage est de Robert de Balsat, il n'y a cependant que les deux dernieres piéces du recueil qui soient

de

de lui, tout le reſte eſt de Champier.

La Nef des Princes, qui eſt la premiere piéce de ce livre, commence par une Ballade en vers, ſuivie d'un prologue en proſe. Le corps de l'ouvrage, qui eſt fort court & très-ſuperficiel, eſt en Latin. Ce ſont des préceptes concernant la conduite des Princes, appuyés par quelques exemples, le tout ſans ordre, ſuivant la méthode ordinaire de Champier. SYMPHOR. CHAMPIER

La ſeconde piéce a pour titre, *le Teſtament de ung vieil Prince lequel il laiſſa à ſon enfant à la fin de ſes jours pour le inſtruire en vertus, & pour fuir aux vices, dédié & envoyé à révérend Pere en Dieu Monſeigneur Charles de Bourbon, Seigneur & Evêque de Clermont en Auvergne.* Ce Teſtament eſt en vers François, accompagnés en marge d'un grand nombre de paſſages Latins, tirés de divers Auteurs anciens ſacrés & profanes. Les préceptes que le Prince donne à ſon avis ſont tous utiles & ſolides : ils apprennent à connoître les vices & les vertus, à fuir les uns & à s'attacher aux autres. Ils montrent quelles ſont les peines qui attendent le pécheur, & quelles récompenſes ſont réſervées au juſte.

SYMPHOR. CHAMPIER

Symphorien Champier en fai
réimprimer cette piéce dans le *Re*
ou Chroniques des Hiſtoires des Roya
d'Auſtraſie ou France Orientale, &
donna ſous le titre d'*Enſeignemem*
Doctrinal par maniere de Teſtament d
Roy René, dernier dit Roy de Sicil
de Hieruſalem, qu'il délaiſſa à ſon
aiſné Monſeigneur Anthoyne, Duc de
lubre, de Lorraine & de Bar. Cham
y a ajouté une exhortation prélimi
re du Roi René à ſon fils aîné, a
en vers, & il a ſupprimé les vers
vans qu'on lit dans l'édition de 15

Ce petit livre a eſté compoſé
En la Cité de Tulle Limoſine,
Et le VIII. de Febvrier achevé
Cinq cens & deux, à la forme Latin
Qui eſt cité clouſe comme une tinne
Tout alentour de très-haultes montaig
Fuyant ennuy qui illecques domine,
Auprès du feu rotiſſant des chaſtaignes.

On lit enſuite une Ballade dans
quelle le Poëte chante les beauté
Printems.

C'eſt auſſi par une Ballade que c
mence la troiſiéme piéce, intitulé
Gouvernement & Régime d'ung j

Prince. Champier dit qu'il compoſa cet écrit, lequel eſt tout en proſe, & diviſé par chapitres, *à la requeſte & commandement de très-noble & très-vertueulx Seigneur Jehan de Caſtelnau.... & auſſy pour le commandement de Seigneur Jacques, ſon fils, Seigneur de Jaloignes, & de la Chapelletre de ſainct Aman & de Brecieu.*

SYMPHOR CHAMPIER.

Les autres piéces du même recueil ſont : *la Diviſion du Royaume des François pour donner à* connoiſtre au très-Chreſtien Roy de France la grandeur & nobleſſe de ſon pays : *les Proverbes des Princes, démonſtrans comment ung Prince ſe doit gouverner tant envers ſon peuple que en guerre, par petites regles & ſentences*, compoſés *à la requeſte & commandement de Meſſire Anthoine de Pompador, Chevalier, Seigneur de Lauriere & du Ris. Le Doctrinal des Princes, demonſtrant comme ung Prince ſe doit gouverner s'il veut que ſa lignée & luy-meſme ſoit pardurable*, dédié & envoyé à M. François de la Senille, Chevalier, Seigneur de Joys & de Chaſteauneuf en Auvergne. *La Fleur des Princes, où ſont déclairés en brief les faicts & vertus d'aucuns anciens nobles Princes, leſquels par leurs vertus ſont parvenus à honneur & triumphe*,

SYMPHOR. CHAMPIER

compoſée à la requeſte de Jean de l
ville, Seigneur dudit lieu, & Sén
de Rouergue. *Le Dyalogue de Nol
auquel eſt déclairé que c'eſt que Nol
& les inventeurs d'icelle.* Les perſ
ges du Dialogue ſont un jeune Pri
qui fait les demandes, & un Do
qui répond. *La Déclaration du Ci
du Monde, des merveilles de la Te
de la ſituation d'icelle.* Un écrit
contre les mœurs corrompuës des
mes, ſuivi d'un autre en vers Fran
intitulé, *la Malice des femmes,
a eſté receuilly de Matheolus, & a
qui ont prins plaiſir à en meſdire p
fection deſordonnée; lequel eſt cy co
non pour meſdire, mais par doctrin
éviter aux inconvéniens qui peuve
venir par femmes*, &c. Je vous a
nommé cet écrit en vous entret
de celui de *Matheolus le Bigame.*

Champier déclare ainſi ſon d
au commencement de ſon Opuſc

Toy qui liras dedans ce livre
Fais que des femmes te délivre,
Si tu vois leurs opinions,
Leurs meurs & leurs condicions
Que je diray, s'en ay licence;
Bien croy que par juſte ſentence

Devers ma partie ſeras,
Et par droit les condempneras.

SYMPHOR CHAMPIER

Excuſer me veulx en mes ditz ;
Que des bonnes point ne meſditz ;
Je n'ay voulenté de meſdire,
Je ayme trop mieulx à moy deſdire ;
Qu'eſtre hay pour fol langaige ;
Dieu le ſcet. . . . . .
Qu'envers femme je n'ay hayne,
Ne riens je n'en dy par attayne,
Fors pour mon propos coulorer, &c.

Après cet extrait du livre de Matheolus, auquel Champier joint ſes réflexions, auſſi en vers, on trouve, en proſe, *le Doctrinal du pere de famille à ſon enfant pour le régir & gouverner à toute perfection*, compoſé à la requête de François Robertet, *Bailli d'Uſſon en Auvergne, Secrétaire du Roy & de M. de Bourbon, & ſon Receveur au pays de Foreſtz.* Ce *Doctrinal* eſt ſuivi de quatre petites piéces en vers François, qui contiennent beaucoup de maximes utiles, pour ſe conduire avec ſageſſe dans les différens états de la vie, par rapport au tems & à l'éternité. Ces avis commencent ainſi :

Pour ce que pluſieurs ont plaiſir

SYMPHOR. CHAMPIER

Du bien aprendre retenir ;
Je veulx cy endroit retraire
Matiere de moult hault affaire
Qui a eſté n'a pas longtemps
Faite par Clers eſtudians
En la province de Paris,
Pour apprendre grans & petis.

Dans la derniere de ces quatre piéces, l'Auteur parle du myſtere de la prédeſtination, & il montre que c'eſt une folie à l'homme de vouloir pénétrer ici bas les deſſeins de Dieu.

Las ! nous pouvres créatures,
Folles, corruptibles ordures,
N'appartient en nulle maniere
Que de rien que Createur faſſe
Nul ayt ſi hardye face
Que la cauſe en rien enquierre.

Les deux dernieres piéces de ce recueil ſont les ſeules, comme je vous l'ai dit, qui ſoient de Robert de Balſat, Seigneur d'Antragues & de ſaint Amand en Auvergne. Elles ſont toutes deux en proſe. La premiere a pour titre, *la Nef des Batailles*; ce ſont des préceptes ſur l'art militaire. La ſeconde

eſt intitulée : *le droit Chemin de l'Hoſpital, & les gens qui le trouvent par les œuvres & maniere de vivre.* Le P. Niceron dit que du Verdier & la Croix-du-Maine n'ont fait aucune mention de Robert de Balſat. Il s'eſt trompé ; du Verdier en parle dans ſa Bibliothéque, aux additions qui ſont à la fin, page 1223. & il cite une édition des deux écrits que je viens de nommer, faite à Paris par Philippe le Noir, en 1525. in-4°. Du Verdier nomme l'Auteur *Robert de Balſac.*

SYMPHOR CHAMPIEI Mém. t. 31 p. 249.

Les autres poëſies de Champier que j'ai eu occaſion de voir ſont celles qu'il a inſérées dans ſon *Recueil des Hiſtoires des Royaumes d'Auſtraſie.* La plus conſidérable eſt le Teſtament de René, Roi de Sicile, dont je vous ai parlé : elle eſt ſuivie de l'Epitaphe de ce Prince, conçuë en ces termes :

Icy deſſoubz giſt des Lorrains la gloire ;
Le feu bon Roy, le meilleur des vivans,
Duquel nul temps n'eſtaindra ſa mémoire ;
Tant a eſté en beaulz faitz floriſſans ;
Car en vertus eſtoit reſplendiſſans,
Le vray miroüer des Roys & l'exemplaire :
Mais Atropos hydeuſe, & hors du ſens,
Le nous a mys deſſoubz ce territoire

SYMPHOR. CHAMPIER

Oncq Cicero n'excéda de loquence
Le feu bon Roy qui cy giſt ſoubz la lame ;
Facondé fut & doüé de ſcience,
Un droit Platon ; le vray Dieu ait ſon ame.
Hardy eſtoit, & en avoit la fame ;
Preux Hanibal, en beaulté Abſalon ;
Imitateur de ce preux Roy ſans blaſme,
Son vray anceſtre, Godefroy de Billon.

Devant Morac il deffit le Duc Charles
Duc de Bourgoigne, très-hardy champion ;
Et non content, deſpuis à force d'armes
Devant Nancy dompta le fier Lyon,
Et fiſt ſi bien que, ainſi qu'ung pyon,
Le rua jus & luy fiſt prendre terre ;
A juſte titre, comme ung droit Scipion,
Garda les ſiens, & recouvra ſa terre.

Comparaiſons à le loüer me faillent,
Tant fuſt-il grand que tous aultres excéda ;
Soit bien, valleur, force, & choſes qui vaill
A loüer Prince, tout en luy ſuccéda.
En ſon pays de Barrois décéda,
Vivant en paix, craint de ſes ennemys ;
Par un caterre qui le ſupercéda.
Dieu ayt ſon ame & de tous ſes amys.

On trouve dans le même rec
l'*Epitaphe* de *Raoul*, Duc de Lorr
fils du Duc Ferry de Lorraine,
mourut en combattant contre les

glois, ſous le regne de Philippe de Valois, Roi de France, à la Cour duquel il avoit été élevé; & une *Complainte* ſur la mort de Charles, dernier Duc de Bourgogne. Quoique ces poëſies ſoient fort peu de choſe, & qu'en général Champier ait été loüé ſur ſes ouvrages beaucoup au-deſſus de leur juſte valeur, Jean le Maire, ſon ami, a encore encheri ſur ces flateurs, non-ſeulement dans une lettre, moitié Latine & moitié Françoiſe, que Champier a fait imprimer à la fin du recueil dont je viens de parler, mais encore dans les vers ſuivans qui terminent ladite lettre, & que je ne vous rapporte que pour leur ſingularité. Le Maire ſe joüant ſur le mot de *Champ* qui fait partie du nom *Champier*, dit donc:

SYMPHOR. CHAMPIER

Champier gentil, riche champ, pur, entier,
Ton nom, ton loz, jamais ne ſont terniz.
Ta gloire croiſt en ſublime ſentier,
En bruit haultain & en biens infinitz.
Tu floriras en tous lieux par droiƈture,
Et ſeras dit territoire fertil,
Champ plain d'honneur & plain de floriture,
Bien cultivé noble Champier gentil.
Ne crains envie & ſa rude pointure;
Car leurs meffaitz enfin ſeront pugniz;

Mais ſuy tousjours ta bienfaiſant nature,
SYMPHOR. CHAMPIER. Dont les exploitz ſont loüés & beniz.

Gentil Champier, honorable & util,
Qui nous produitz doctrinalle paſture,
Tant ſont ſouefs les biens de toy courtil,
Qu'à l'exprimer foible eſt mon eſcripture;
Tant ſont tes faitz bien faitz & bien forniz,
Que ne ſouffit mon encre & mon papier;
Ains ſervent peu mes vers trop mal uniz
Pour extoller un ſi gentil Champier.

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

La vie d'Octavien de S. Gelais, quoique fort courte dans ſa durée, me fournira plus de circonſtances que celle de pluſieurs des Poëtes dont je viens de vous parler. Il étoit d'une Maiſon illuſtre & ancienne, qui tire ſon nom du Bourg de Saint Gelais, de l'ancien patrimoine des Seigneurs de Lezignem en Poitou. Auſſi ceux de cette Maiſon prétendent-ils être ſortis de celle de Lezignem. Louis de Saint Gelais, Baron de la Mothe-Saint-Eraye, Seigneur de Lanſac & de Preſſy, Chevalier d'honneur de la Reine Catherine de Médicis, & Surintendant de ſa Maiſon, ſe ſurnomma de Lezignem, & prit acte de ſa prétention, par les preuves qu'il donna

pour être reçu de l'Ordre du Saint-Eſprit.

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Octavien de Saint Gelais, qui avoit la même origine, étoit né à Cognac, de Pierre de Saint Gelais, Marquis de Monlieu & de Saint Aulaye, & de Philiberte de Fontenay. Il eſt aſſez difficile de fixer au juſte l'année de ſa naiſſance. D'un côté notre Poëte déclare dans ſon *Séjour d'honneur*, qu'il dit avoir compoſé à l'âge de vingt-quatre ans, que Charles VIII. avoit vingt-deux ans lorſqu'il fut préſenté à ce Prince. Il n'auroit donc eu que deux ans de plus que Charles, ſuppoſé qu'il eût été préſenté à ce Prince la même année qu'il compoſa l'ouvrage dont il s'agit. Or l'on ſçait que Charles étoit venu au monde le dernier de Juin 1470. Selon ce calcul il faudroit mettre la naiſſance de Saint Gelais en 1468. Mais d'un autre côté, il dit dans le même ouvrage, en parlant de la mort de Louis XI. arrivée le 30. d'Août 1483. qu'il avoit vu ce Prince il n'y avoit pas ſix ans

pag. 277.

En grant triumphe au Chaſteau du Pleſſis.

Et au même endroit, faiſant mention de la mort de Charles I. Duc de Savoye, qui arriva à Pignerol en 1489.

il en parle comme d'une perte toute récente :

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Helas ! c'eſtoit le feu Duc de Savoye ;
Que Mort avoit tout de frais aſſommé ;

Et plus bas il ajoute :

Las ! à celle heure à coup il me ſouvint
Comment en France en ſi grand pompe vint
N'a pas ung an, & en ſi grans deſtours
Fut recueilli en la ville de Tours.

Toutes ces dates font croire que Saint Gelais écrivoit ces faits en 1489. ou l'année ſuivante. Or s'il avoit alors vingt-quatre ans, il faudra mettre ſa naiſſance en 1465. ou 1466. & non deux ans plus tard.

On apprend dans le même ouvrage que Saint Gelais eut pluſieurs freres, & qu'il étudia avec eux au Collége de Sainte Barbe à Paris, ſous le célébre *Martin Magiſtri* (ou le Maiſtre) qui fut depuis Confeſſeur & Aumônier de Louis XI. & qui mourut en 1482. Il eſt bon d'entendre Saint Gelais lui-même. Après avoir parlé de tous ceux qu'il avoit rencontrés dans *la Foreſt d'Aventures*, il ajoute :

En ce point que d'eulx faiſois mon deuil,
Je regardé ſur le coté feneſtre,

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Si apperçeu clerement & à l'œil
Mon feu patron & très-honoré maiſtre.
Las! bien le ſceu aiſéément cognoiſtre;
Et bien dis lors que c'eſtoit à le veoir,
Maiſtre *Martin Magiſtri*, pour tout voir
Interpréteur de la ſaincte pagine,
Aigle d'honneur, Philoſophe très-digne.

Couronne avoit radieuſe en ſon chef
Que ſcience luy avoit préparée:
Ha que moult fut mon mal peſant & grief,
De voir mon maiſtre & perſonne honorée
Hors du ſiécle, ſans y avoir durée
Plus longuement, qui euſt peu proffiter
A maints ſuppoſts, & eulx habiliter
Sous ſa diſcrette & très-ſaincte doctrine,
Ainſi que enfans ſont nourris de tétine.

A Paris fut jadis mon Directeur,
A Sainte Barbe, en ſon noble Collége:
De peu que ſçay il en eſt fondateur;
La vérité en peult bien eſtre pleige.
Et pour conclure, & que mon dire abrege,
Régent fut-il de mes freres & moy:
Puys ſon ſçavoir le logea chez le Roy,
Où il vivant en honneur tranſitoire
Fut convaincu par mortelle victoire.

Il eſt parlé avec beaucoup d'éloge de Martin Magiſtri dans l'hiſtoire du Collége de Navarre par M. de Launoy, & dans celle de l'Univerſité de Paris par du Boullai.

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Lorſqu'il eut fini ſes études de Philoſophie, Saint Gelais s'appliqua à la Théologie, & il en prit encore des leçons à Paris, ſoit en Sorbonne, ſoit dans les Ecoles de Navarre, ſe deſtinant dès ce tems-là à l'Etat Eccléſiaſtique; & ſi l'on n'avoit pas d'ailleurs des preuves qu'il conſuma une partie de ſon tems à de frivoles amuſemens, & même à ce que l'on appelle *Galanterie*, on croiroit à l'entendre que l'étude avoit uniquement occupé ſa premiere jeuneſſe; car voici ce qu'il dit:

Bien eſt vray qu'en mon temps premier
Je commençay eſtre eſcollier,
Et vis les reigles de Grammoire
Pour mieulx confermer ma mémoire;
Puis Poëſie & Réthoricque.
Après en raiſon juridicque
Furent mes deſirs incitez,
Suivant les Univerſitez
Où les divines loix ſacrées
Sont publicquement décidées:
Là ay tousjours eſtudié,
Tant que je fuz licentié.....
Là certes ay mon temps uſé.

Ce qu'il y a de vrai, c'eſt que la Poë-

ie & les belles Lettres l'occuperent eaucoup plus que la Théologie. Je vous i parlé ailleurs de ſes traductions en vers e l'Odyſſée d'Homere, de l'Enéide le Virgile & des Héroïdes d'Ovide. Ces traductions, faites dans ſa premie- e jeuneſſe, ont dû lui coûter du tems, quelque mauvaiſes qu'elles ſoient. Et e ne ſont pas les ſeules qu'il ait com- oſées : il s'étoit encore amuſé à met- re en François l'hiſtoire des amours d'Euriale & de Lucrece, décrite fort au long en proſe par Æneas Silvius, qui fut depuis Pape ſous le nom de Pie II. C'eſt Saint Gelais qui nous parle lui-même de cette traduction dans ſon *Séjour d'honneur*.

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS. T. IV. éd. 2. p. 10. 411. T. V. p. 49. 390. & T. VI. p. 10.

Æn. Silv. Ep. l. 1. Ep. 114.

Pag. 293.

Quant au premier, le livre tranſlatay
D'Euryalus & de Dame Lucreſſe,
Et qu'en Françoys de Latin le gettay
Selon mon ſens & ma rude ſimpleſſe,
Par le vouloir & pour la charge expreſſe
D'une Dame qui ce me commanda.

La Croix-du-Maine & du Verdier ne parlent point de cette traduction, & feu M. de la Monnoye croyoit qu'elle étoit demeurée manuſcrite. J'en ai vu un exemplaire imprimé, à la Biblio-

théque du Roi. C'eſt un petit *in folio*, de gros caractere, publié par Antoine Vérard à Paris le 6. de Mai de l'an 1493. Octavien de Saint Gelais n'eſt point nommé; mais on ne peut douter que ce ne ſoit ſa traduction. Il la préſenta à Charles VIII. comme il eſt marqué expreſſément dans le prologue, où Saint Gelais s'excuſe ainſi d'avoir employé ſon tems à cette traduction:

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Bien licite eſt à l'omme humain
Après devote contemplation
Soy occuper à prendre ſoir & main
Au monde aucune recréation;
Car ſelon commune opinion,
Tousjours prier n'eſt pas néceſſité,
Mais paſſer temps en bonne opération,
Et eſchever du tout oyſiveté.

Si vous joignez à ces ouvrages de Saint Gelais ce grand nombre de vers qu'il nous a laiſſés, & dont je vous rendrai compte, vous ſerez convaincu, qu'étant mort à la fleur de ſon âge, il n'a pas dû employer beaucoup de tems aux études ſérieuſes dont il parle dans les vers que je viens de vous citer.

Chap. 39. A l'égard de ſes galanteries, ſans avoir beſoin d'adopter ce qu'en dit

Henri Etienne dans ſon *Apologie pour Hérodote*, livre plein d'impiétés, de calomnies & d'obſcénités, il ſuffit de parcourir ſes poëſies pour ſe convaincre combien il a été éloigné de la chaſteté que ſon état exigeoit, & de ſavoir, que ſans s'être engagé dans les liens du mariage, il paſſe pour conſtant qu'il étoit pere de Mellin ou Merlin de Saint Gelais qui a été meilleur Poëte que lui. Je me contenterai de vous rapporter ces aveux qu'Octavien fait lui-même vers la fin de ſon *Séjour d'honneur*, où il feint que *Senſualité* voyant qu'il ſe diſpoſe à la quitter pour ſuivre *Dame Raiſon*, met devant ſes yeux une toile de fin lin, où la plûpart de ſes actions étoient peintes.

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Séj. d'hon. p. 312. 313.

Là vis nos premieres amours,
Mes doléances & clamours:
Là vis mes baiſiers en painćture,
Et mes regards à l'aventure.
Là vis ma Dame, ainſi maiſt Dieux,
Qui gectoit envers moy ſes yeulx:
Entre mes bras je la tenoye,
Et doulcement l'entretenoye.
Là vis mes ſonges & mes fais,
Et mes beaulx ſemblans contrefais.

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Là vis les Rondeaulx que faiſoye
Quand d'amours ſerviteur eſtoye.
Là vis mon viſaige joly
Qui maintenant eſt aboly.
Là me vis en habits divers
Pour l'Eſté & pour les Hyvers.
Là me vis certes figuré
Comme ung homme délibéré,
Adès dançant, adès chantant,
Adès ma mye regrettant,
Adès faiſant épiſtre ou lettre
Pour devers ma Dame tranſmettre...
Ainſi en paincture povoye
Congnoiſtre ma premiere joye,
Ma jeuneſſe & mes ans paſſés
Pour oubly bientoſt effacés, &c.

Cette vie déréglée le fit tomber
une maladie longue & dangereuſe
épuiſa tellement ſes forces, qu'il ſe
préſente comme un vieillard chag
mélancolique, accablé des plus g
des infirmités. Il peint avec force
douleurs qu'il ſentoit, l'épuiſemen
il étoit réduit, & quelque triſtes
ſoient ces objets, il ne peut les qui
Il s'exhale en plaintes & en regr
& l'on ſent que c'eſt avec peine

lit adieu aux plaiſirs qui l'abandonnoient.

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Séj. d'honn. p. 292. 294.

Ores congnois mon temps premier perdu ;
De retourner jamais ne m'eſt poſſible.
De jeune vieulx, de requis eſperdu,
De beau très-lait, & de joyeulx taiſible
Suis devenu. Riens n'eſtoit impoſſible
A moy jadis, helas ! ce me ſembloit.
C'eſtoit abus qui caultement embloit
Ce peu qu'avois pour lors de congnoiſſance ;
Quant je vivois en mondaine plaiſance.

Des Dames lors eſtoye recueilly,
Entretenant mes doulces amourettes ;
Amours m'avoit ſon ſervant accueilly,
Portant bouquets de boutons & fleurettes.
Mais maintenant puiſque porte lunettes,
De Cupido ne m'accointeray plus,
De ſa maiſon ſuis chaſſé & forclus ;
Plus ne feray ne rondeaulx, ne ballades ;
Cela n'eſt pas reſtaurant pour mallades ....

Adieu maiſons nobles & les beaulx lieulx
Où j'ay paſſé ma premiere jouvence ;
Ores vous pers ; car je ſuis venu vieulx :
Aage a reçeu de moy pleniere rente ;
En triſte ſoing convient que me contente ;
Plus n'ay à gré les beaulx jours ne les moys.
Adieu vous dy le pays d'Angoulmoys,
Le plus plaiſant qui ſoit deſſoubs la nuë,
Plaindre m'en voys ma lieſſe perduë.

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Adieu Coignac le ſecond paradis,
Chaſteau aſſis ſur fleuve de Charente,
Où tant de fois me ſuis trouvé jadis,
Mettant eſbas & bonne chere en vente.
Quand de tout me ſouviens & ramente,
J'en ay le deuil qui paſſe tout plaiſir
Que j'eus jamais, & le tiens à loiſir
A digérer très-cuyſant & doubtable,
Dont par regret ſuis ſervy à ma table, &c.

L'Ambition prit la place de la lupté. Octavien de Saint Gelais troduiſit à la Cour où ſon nom & eſprit étoient connus, & où ſa naiſ ce jointe à ſes talens, lui ouvrirent libre entrée. Charles VIII. à qu fut préſenté, lui fit un accueil très vorable; & il en prend occaſion de re un long panégyrique de ce Pri

De l'aage de vint & deux ans,
Jeune de jours, mais vieil de ſens,
Aux fiers de fiere réſiſtence,
Aux humbles d'humble contenence
Ung joyau fait pour regarder,
Ung thréſor heureux à garder,
Ung cueur en vertus enchaſſé,
Ung courage preux, non laſſé, &c.

Notre Poëte lui préſenta une Ball

& Charles VIII. qui y étoit loüé, fit un préſent à Saint Gelais

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

.... En attendant qu'il eût office,
Ou en Egliſe aucun bon bénéfice.

Saint Gelais s'en flatoit ſi bien, qu'il ajoute au même endroit :

Je ne crains point que n'aye un Eveſché, Pag. 185.
Tout pour le moins Abbaye ou prébende,
Ou quelque groſſe Prieuré en commande.
J'auray bulles, ſignature ou mandats,
Tels qu'il les fault ſelon la Pragmatique ;
Et ſi l'on tient auſſi les Concordats,
Ja n'en auray pour ce moindre praticque ;
Velà le point où du tout je m'applicque.

Il ne fut point trompé dans ſon eſpérance. Robert de Luxembourg, Evêque d'Angoulême, étant mort peu de tems après, Charles VIII. demanda cet Evêché pour Saint Gelais au Pape Alexandre VI. à qui le Chapitre d'Angoulême avoit remis ſon droit de nomination, & notre Poëte en fut pourvu l'an 1494. Il fut ſacré dans l'Egliſe de ſaint Paul à Lyon par Charles, Evêque d'Elne, dont le ſiége a été transféré depuis à Perpignan, aſſiſté des Evêques d'An-

Gall. Chriſt. nov. edit.

gers & de Cornouaille. Charles VIII. voulut ſe trouver à cette cérémonie, & il y fut accompagné des Ducs d'Orléans & de Bourbon, des Comtes d'Angoulême, de Foix, de Nevers, de Montpenſier, & de beaucoup d'autres perſonnes diſtinguées dans l'Etat & dans l'Egliſe. C'eſt ce que je tire du *Gallia Chriſtiana* où l'on ne dit pas en quelle année Saint Gelais fut ſacré. Mais puiſque le Roi, & les autres que je viens de nommer, aſſiſterent à cette cérémonie, elle n'a pû ſe faire qu'à la fin de 1495. ou en 1496. Charles VIII. & ſa ſuite n'étant rentrés à Lyon, après le voyage d'Italie, que le 7. de Novembre de l'an 1495.

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Saint Gelais fit ſon entrée à Angoulême le 17. Août 1496. & il fut reçu avec beaucoup d'appareil & de grandes démonſtrations de joie par le Doyen & le Chapitre de ſon Egliſe, le Comte d'Angoulême, les Barons & toute la Nobleſſe du pays. On aſſure que depuis qu'il fut revêtu du ſacré caractére de l'Epiſcopat, il renonça à tout ce qui l'avoit amuſé juſques-là, & qu'il ne s'occupa plus que de ſes devoirs, de l'étude des ſaintes lettres, & à faire du bien à ſon Egliſe qu'il enrichit de

préſens conſidérables, & dont il fit réparer les bâtimens qui tomboient de vétuſté. Il ſe trouva aux obſéques de Charles VIII. qui mourut au Château d'Amboiſe le 6. d'Avril 1498. il accompagna le corps de ce Prince juſqu'à ſaint Denis, & témoigna le regret qu'il avoit de cette mort par pluſieurs *Complaintes & Epitaphes* en vers, qu'il compoſa à cette occaſion, & qui ſont imprimées dans *le Vergier d'honneur* dont je vous parlerai bientôt.

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Octavien de Saint Gelais ſurvécut peu à Charles VIII. Il mourut à Angoulême à la fin de Novembre ou au commencement de Décembre 1502. car on lit dans le *Gallia Chriſtiana* que le 23. Novembre de la même année il avoit fait une tranſaction avec Guillaume de Monberon, Abbé de ſaint Eparque. Il ne devoit avoir que trente-ſix ans ou environ, ſelon les dates que j'ai rapportées plus haut d'après ſes ouvrages, & qui ſont confirmées par ſon Epitaphe, en vers Latins, dans laquelle il eſt dit que la nature ne lui avoit point laiſſé la moitié des années de la vie.

Non medios vitæ natura reliquerat annos,
Debita quando ſera ſolvo tributa nici.

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Il fut inhumé dans une Chapelle que Jacques de Saint Gelais, ſon frere, Evêque d'Uſez & Doyen d'Angoulême, avoit fait conſtruire avec beaucoup de magnificence à ſes propres frais, dans l'Egliſe Cathédrale de la même ville d'Angoulême.

Saint Gelais fut regardé comme un des plus grands Poëtes de ſon tems: c'étoit du moins un des plus féconds. J'en ai donné des preuves dans ce que je vous ai déja rapporté: Ses recueils de poëſies diverſes en fourniſſent de nouvelles.

Le premier doit être celui qui eſt intitulé, *la Chaſſe & le Départ d'amours.* Il contient du moins ce grand nombre de Ballades, de Rondeaux, de Triolets, & autres petites piéces que S. Gelais dit être le fruit de ſes premieres années & de ſes amours. Les liaiſons, les tems, les lieux, les occaſions leur donnerent naiſſance. Mais il y a lieu de croire que lorſqu'il voulut les raſſembler, il les mit dans l'ordre où nous les voyons aujourd'hui; & que le titre qu'il a donné à ce recueil ne vient que d'une fiction qu'il avoit imaginée après coup.

Il a adopté celle qui étoit ordinaire aux Poëtes des premiers âges de notre poëſie,

poëſie, comme je vous l'ai déjà fait remarquer, je veux dire le Songe allégorique. Mais il s'eſt moins aſtraint que pluſieurs Poëtes de ſon tems, à ſuivre cette fiction avec exactitude. C'eſt d'abord la France qui lui apparoît, qui s'entretient avec lui des malheurs publics, & qui s'étonne de ne point voir tout le Royaume armé pour la venger de ſes ennemis. C'eſt enſuite *Franchiſe* qui lui peint des couleurs les plus vives, au nom de la ville d'Arras, les maux que cette Ville a éprouvés, & qui l'excite, à l'exemple de Bocace qu'elle lui rappelle, à mettre par écrit l'hiſtoire des illuſtres Infortunés.

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Octavien qui mets en tes eſcripts
Ceulx qui te plaiſt dont Pitié te provoque,
Et qui congnois les plaintes & les cris
Des cueurs dolans que Triſteſſe revocque,
Accours à moy, je t'appelle & invocque,
Employe ung peu, s'il te plaiſt, de ton ſens,
Pour mettre en fait la douleur que je ſens;
Voy la Pitié qu'ores je te deſcœuvre
Dont tu pourras maſſonner un gros œuvre. . . .

Si Bocace, l'élégant Eſcrivain,
Qui miſt les cas des chétifs en ſon livre,
Qui pas ne fut en tous ſes eſcripts vains,
Et bien valloit de plus longuement vivre,

Fut or icy, bientoſt ſeroie délivre,
Et laiſſeroit tout autre affaire à part;
Car le grant heur dont je ſuis déboutée
M'eut en effect en ſes eſcripts boutée.

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

A cette complainte de la ville d'Arras (ſur ſa priſe par Maximilien, Archiduc d'Autriche, en 1489.) ſuccede une autre apparition, de *la Juſtice* & de *la Paix*, qui tiennent chacune un langage fort différent. La premiere ſe plaint que tous les Etats, dont elle fait le dénombrement, la méconnoiſſent, & violent impunément ſes loix; rappelle la ſoumiſſion qu'elle trouvoit dans les Grands & dans le peuple ſous les Rois prédéceſſeurs de Charles VIII. la protection que ces Princes lui accordoient; & fait l'éloge de Charles V. de Charles VII. & ſurtout de Louis XI. qu'elle éleve au-deſſus des plus grands Rois. La ſeconde, je veux dire la Paix, vante ſes avantages, & fait un long détail des maux que la guerre entraîne après ſoi. Le Poëte ſe mêle de la converſation, & y joint ſes propres réflexions; & ce premier ſonge finit ſans qu'on puiſſe trop ſavoir pourquoi il a été imaginé.

Il eſt ſuivi de longs avis donnés à un

Prince, appuyés par les exemples des Rois les plus connus dont l'ancien Teſtament & l'Hiſtoire profane font mention; & d'un Dialogue entre *Monſeigneur des Champs* & *l'Eſcuyer de Cour*, qui diſputent entre eux ſur la préférence que l'on doit donner à la profeſſion des armes ou à celle qui eſt conſacrée aux travaux de la campagne. Il y a des endroits fort bien touchés dans ce Dialogue : les miſeres des Courtiſans y ſont aſſez bien dépeintes, & *Monſeigneur des Champs* fait convenir à la fin *l'homme de Cour*, qu'il y a beaucoup plus d'avantage à cultiver tranquillement la terre qu'à ſe livrer au ſervice des Grands.

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Après ces piéces aſſez diſparates, l'Auteur commence une autre fiction qui a plus de rapport avec le titre de ſon recueil. Sous l'emblême d'une chaſſe, il décrit tout ce qu'il lui en a coûté de peines & de ſoins à pourſuivre l'Amour; & c'eſt ce qui fait la plus grande partie de ce long & ennuyeux ouvrage, dont il faut cependant vous donner une idée.

L'Auteur ſe ſuppoſe d'abord dans la *Foreſt de gratieux deſir*, & l'on voit qu'elle lui plaît par la longue deſcrip-

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

tion qu'il en fait. Il y trouve la *Royne d'Amours* qui se lamente, *Cupido* qui tâche de la consoler, & Jeunesse qui s'offre à son service. La Cour de la Reine étoit composée d'un Page, c'étoit *Beauté*; d'un *Mignon de chambre*, c'étoit *Plaisant regard*; d'un Secrétaire, nommé *Loyaulté*, du Chancelier *Bel accueil* qui avoit pour *scelleur Bonne foy*; d'un Conseiller qui avoit nom *Hardiesse*, & d'un Maître-d'Hostel, que l'on appelloit *Déduit joyeulx*. Tous ces personnages ne respirant que le plaisir, voyoient avec peine la tristesse que *Faux-semblant* causoit à la *Royne d'Amours*; car c'étoit lui qui occasionnoit sa douleur. Ils entreprennent de le poursuivre, & dans cette vûë ils font venir *Espoyr de joüir* le Veneur, qui tient en *laisse* trois Chiens, savoir un Levrier nommé *légier Couraige*, un Limier nommé *Soing*, & un Chien courant nommé *Travail*. Le Poëte & *l'Amant parfait* sont admis dans la compagnie. Chacun fait sa harangue, & se promet d'abbattre l'ennemi. La Reine & *Cupido* exhortent les associés à bien faire leur devoir. On part en chantant; & l'ennui du Chemin est tempéré par beaucoup de dits joyeux, convenables à l'action générale, & au

caractere de chaque perſonnage.

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Rentrés dans la *Foreſt de gracieux deſir* où doit ſe faire la chaſſe, *Beaulté* & *Plaiſant regard* tendent leurs filets; le reſte de la troupe s'empare de divers paſſages; & pendant que chacun s'acquitte de ſon office, le Poëte fait rencontre de la *Dame ſans pitié* & de *l'Amant oultre-cuidé* qui parloient enſemble avec beaucoup de chaleur; il ſe met à portée de les entendre, & il fait le récit de leur entretien. Ce long dialogue où chacun ſe dit beaucoup d'injures & beaucoup de vérités, finit par une lamentation ſur les perſonnes du ſexe qui ſe laiſſent abuſer, dans laquelle l'Auteur dit entr'autres:

Combien voit-on de povres filles,
Femmes veufves, & mariées,
Diffamées en Cours, en Villes
Par paroles ordes & viles
De telz gens, deſquelz chariées
Sont dolentes, & hariées;
Car les laiſſent le ventre plain
Habandonnées tout à plain.

Puis fault à l'Hoſtel-Dieu geſir
Povrement, ou en aultres lieux,
Pour un meſchant & court plaiſir;

Et d'ung trop lubrique deſir
Après ont mil maux, &c.

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

La chaſſe étant finie, toute la compagnie ſe rend au *Château de plaiſance*, où chacun ayant pris des ſiéges, *Cupido* ſollicite une récompenſe pour *l'Amant parfait* qui avoit bien ſervi la *Reine d'Amours* dans la *Foreſt de gratieux deſir*, & la Reine demande ſur cela l'avis de chacun. *Dame Joüiſſance* étant ſurvenuë au même moment, on lui demande auſſi ſon avis, & de même que tout le reſte du Conſeil, elle parle en faveur de *l'Amant parfait*. Sur cette déciſion, l'Amour conſent de recevoir l'Amant parfait au nombre des ſiens, & ordonne à *Beauté* de lui faire lecture des loix auſquelles ſon engagement va l'aſſujettir, & d'exiger de lui qu'il faſſe ſerment de les ſuivre de point en point. Ces loix ſont les mêmes que celles qui avoient été preſcrites à Charles, Duc d'Orléans, & dont je vous ai parlé ailleurs. La ſeule différence que j'y trouve, c'eſt qu'Octavien de Saint Gelais en rend le ſtyle fort languiſſant en les paraphraſant. Cette lecture faite, l'Amant jure entre les mains de *Bonne foi* qu'il obſervera fidélement les dix loix

qu'on vient de lui preſcrire ; Amour lui accorde en conſéquence une *lettre de retenuë*, dont *Loyauté* lui fait lecture ; & c'eſt encore preſque mot à mot la même lettre qui avoit été accordée au Duc d'Orléans, & que je vous ai rapportée. C'eſt une preuve que Saint Gelais avoit lû les poëſies de ce Prince, & ce n'eſt pas ici le ſeul endroit où il en a profité, ſans en avertir.

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Pour gage de ſa fidélité, l'Amant parfait donne ſon cœur à *Amour* qui à ſon tour lui donne le ſien, & charge *Joüiſſance* d'accompagner l'Amant juſqu'à ce qu'il ait trouvé une Dame qui ſoit digne de lui. Celle-ci n'eſt pas longtems à s'offrir ; ils la trouvent à la porte du *Château de Lieſſe* ; *Joüiſſance* lui préſente *l'Amant* ; la Dame fait ſon éloge, lui demande le cœur *d'Amour*, & lui donne le ſien. Après ce nouvel échange, l'Amant va faire connoître aux Bois d'alentour la paſſion dont il eſt enflammé, fait un éloge des Dames extrêmement prolixe, s'égare, & rencontre ſa Dame qui ſe plaignoit d'avoir été maltraitée en ſon abſence par *Faux ſemblant* & *Faux rapport*. L'Amant s'efforce de la conſoler, & continuë l'éloge des Dames. Ici Octavien de Saint

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Gelais a encore profité d'une piéce du *Jardin de plaiſance*, de laquelle je vous ai déja parlé, & qui a pour titre, *l'Amant entrant dans la Foreſt de triſteſſe*. C'eſt une imitation de la même fiction; & à peu près les mêmes plaintes contre le livre de *Matheolus* & les autres adverſaires des Dames.

L'Amant ramene la ſienne au *Palais de l'honneur*, où, avec beaucoup d'autres Dames, l'on conjure la perte de *Faux ſemblant & de Faux rapport*, dont la déroute finit par les loüanges que les Dames donnent à l'Amant qui reçoit quelque choſe de plus de celle qui lui avoit accordé ſon cœur. Content de ſa victoire, il ſe retire, & chante ſur tous les tons ce qu'il appelle les avantages & les diſgraces de l'Amour. Ce n'eſt plus alors qu'une multitude de Rondeaux, de Ballades, de Triolets, & d'autres petites piéces dont quelques-unes ſont très-obſcénes. Il y en a pour toutes les ſituations d'eſprit où les amans peuvent ſe trouver, & pour tous les ſentimens dans leſquels ils peuvent entrer. La plus grande partie de ces piéces m'a paru ſans goût & ſans preſque aucun génie. Saint Gelais aimoit mieux faire beaucoup de vers, que d'en faire

de bons. Mais il y en a auſſi quelques-unes qui plaiſent, du moins par leur naïveté. Tel eſt le Rondel ſuivant : OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Je ſerviray ſelon qu'on me poyra,
Et m'en meſtray du tout à mon devoir;
Mais ſi ma Dame ne me veult point veoir,
Incontinant la premiere m'aura.

Et puis en parle qui parler en ſçaura;
Selon le bien que je pourray avoir
Je ſerviray.

Maudit ſoit-il qui autrement fera,
Ne qui jamais aura aultre vouloir:
Car quant de moi chaſcun peut bien ſavoir
Que tout ainſy que l'on me traictera
Je ſerviray.

Tel eſt encore le ſuivant :

Pour reverdir je l'ay plantée
Ma Dame, car plus ne ſuis ſien:
Raiſon pourquoy, je n'en dis rien,
Plus n'en ſeroit des gens chantée.

Puiſque ſon cueur l'a exemtée
De n'avoir plus vouloir au mien,
Pour reverdir je l'ay plantée.

Si je l'ay loyaulment traictée,

OCTATIEN DE SAINT GELAIS.

Et toujours pourchaſſé ſon bien,
Il ne faut pas dire combien ;
Mais puiſqu'elle eſt ſi affectée,
Pour reverdir je l'ay plantée.

Saint Gelais n'étoit pas fort perſuadé de la conſtance des Dames, comme on le voit par ce commencement de Rondeau :

En peu de tems propos de femme change :
Telle ſeroit digne de grant loüenge
Qu'on trouveroit eſtre ferme & eſtable ;
Car peu en eſt qui ne ſoit variable,
Et, qui pis eſt, qui en raiſon ſe renge.

Pas ne le dy pour aulcune revange,
Mais proprement c'eſt une choſe étrange,
Tant ont le cueur & le vouloir muable
En peu de temps.

Il regardoit par la même raiſon la fidélité dans les hommes comme une vertu de dupe :

Pour eſtre loyal à ſa Dame,
Savez-vous ce qu'il en advient ?
De joyeulx dolent on devient ;
Car point n'eſt de loyale femme.

Auſſi ne ſe piquoit-il pas de tenir beau-

coup à ce qu'il aimoit. Je vous en ai déja rapporté une preuve ; en voici une autre dans ce Rondeau :

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Bonnes gens j'ay perdu ma Dame ;
Qui la trouvera, ſur mon ame,
Combien qu'elle ſoit belle & bonne,
De très-bon cueur je la luy donne,
Sans en prendre débat à ame, &c.

Je vous ai averti ailleurs que l'on trouve parmi ces petites piéces une chanſon de Charles, Duc d'Orléans, que je vous ai rapportée en vous parlant des poëſies de ce Prince.

Le ſecond recueil des poëſies de Saint Gelais eſt intitulé, *le Séjour d'honneur*. Cet ouvrage eſt ſouvent mêlé de proſe. C'eſt de lui que j'ai tiré une grande partie des faits que j'ai rapportés concernant la vie de l'Auteur. Je vous ai déja fait remarquer que Saint Gelais le compoſa à l'âge de vingt-quatre ans. C'eſt lui-même qui nous donne cette date :

Eſtant au deuil que toujours je pourſuys,
Et de mes ans venu au vingt & quatre,
Ainſi penſif comme ſouvent je ſuis, &c.

Il faut mettre par conſéquent la com-

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

position de cet ouvrage en 148
1490. avant que Charles VIII.
il eſt adreſſé, partît pour ſon ex
tion du Royaume de Naples.

Le but principal de l'Auteur ſ
faire un portrait naturel de la co
te de l'homme, ſurtout dans ſa je
ſe, de montrer les piéges qui lui
tendus, les chûtes qu'il fait ordi
ment, l'eſprit de ſéduction qui
pare de lui, & l'extrême facilité
laquelle il écoute & ſuit cet eſpri
réflexions ſont appuyées d'exem
& lui-même en ſert ſouvent. Il
s'écarter de tems à autre en di
digreſſions, mais qui rentrent c
dant dans ſon ſujet, dont le but
montrer à l'homme que quelque
duite qu'il tienne, tout lui éch
ſouvent ſans qu'il y penſe, & qu
fois même ſans qu'il s'en apperç
cette vérité lui donne lieu de rap
la mémoire, & de faire l'éloge de
tité de perſonnes diſtinguées qu'il
connuës, ou qui n'avoient été enl
du monde que depuis quelque
nées.

La fiction ſert encore de baſe
ouvrage, & cette fiction eſt pa
ment un ſonge. L'Auteur après

médité longtems sur ses lectures, & principalement sur l'étude qu'il dit avoir faite de l'Histoire ancienne, s'endort, & se trouve avec *Sensualité* qui l'anime à la joie & au plaisir. Saint Gelais que la réflexion, les déplaisirs qu'il avoit essuyés dans sa vie voluptueuse, & le desir de parvenir aux dignités Ecclésiastiques, avoient commencé à faire mener une vie plus sérieuse & plus occupée, prête l'oreille avec quelque répugnance aux discours séducteurs de *Sensualité*. Il se plaint même de ce qu'elle vient encore le tenter, & lui fait plusieurs reproches. *Sensualité* répond, le presse de la suivre, lui promet de grands avantages qui ne seront ni accompagnés de peines, ni suivis de regrets. Il cede, & marche avec elle jusqu'à un lieu fort agréable où il apperçoit deux sentiers.

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Un reste de remors le saisit en ce moment; il craint que son guide ne l'égare; il veut savoir où il est, & où il va. *Sensualité* lui répond, que le chemin qu'ils viennent de passer, est celui de *Fleurie jeunesse*, où tous ceux qui avoient existé, & ceux qui vivoient encore, avoient cheminé, mais avec tant de viteſſe, qu'aucun ne s'en étoit apper-

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

C'eſt appellé ce ſentier
Chemin de Fleurie jeuneſſe,
Flairant, ſouef, doulx & entier,
Où eſpine ne eſglantier
Les paſſans nullement ne bleſſe.
Icy eſt l'entrée & l'adreſſe
Où tous humains créés & fais
Vont & viennent comme tu fais.
L'entrer y eſt tant agréable,
Mais le retour eſt impoſſible, &c.

L'Acteur ou le Poëte veut au mc conſidérer les veſtiges de ceux qu ont paſſé; mais *Senſualité* lui dit q ſe donnera une peine inutile, parce *l'Ouvriere*

Qui le ſentier fait ainſi euſt
Gardoit que traſſe n'y parut.

L'Acteur y chercha les pas des *Jou celles*, mais auſſi inutilement que c des autres:

Mais je n'en peus ouyr nouvelles,
Si en y a paſſé cent mille,
Tant de champs comme de la ville:
Leur beaulté n'a pû réſiſter
A la deffaicte de leur vie:
Par fard ont voulu perſiſter,

Et par ayde ſuſciter
Aux gens une amoureuſe envie ;
Maintenant aage les convye
De regrets & pleurs ſe parer,
Et leurs feuz Amans ſéparer.....
Hélas la voye eſt tendre & verte,
Mais il y a faulte dedans,
Car on la paſſe en bien peu d'ans.

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Il demande enſuite à *Senſualité* quels ſont les deux ſentiers qu'il voit au bout du chemin de *Fleurie jeuneſſe*, & où ils conduiſent. Elle lui répond, que celui qui étoit à droite conduiſoit à *Bonne fin*, & que l'autre menoit à *Déduit mondain*. Sur cette inſtruction, l'Acteur voulut prendre le chemin qui étoit à droite; mais il en fut empêché par ſon guide qui l'obligea de ſuivre l'autre ſentier lequel le conduiſit au *Fleuve* & au *Port de mondaine lieſſe*, dont il fait la deſcription. Il dit que tous les hommes s'empreſſoient de ſe jetter dans ce port, & que preſque tous y périſſoient ; mais il renvoye à Bocace pour apprendre l'hiſtoire des illuſtres malheureux qui y avoient fait naufrage :

Bocace fiſt ample eſcripture
De leur cheute très-miſérable,

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Et racompte leur adventure
Par éloquente dictature
Qui eſt aux liſans agréable ;
Tout ſon dire n'eſt mye fable ;
Car dès Adam le premier homme
Juſques huy le malheureux nomme.

Comme le jour étoit ſur ſon déclin, *Senſualité* introduiſit *l'Acteur* dans le logis de *Peu d'avis* où ils paſſerent la nuit. Le lendemain ils s'embarquerent ſur le vaiſſeau nommé *Abus* qui devoit les paſſer dans la *Mer mondaine*. La deſcription que *l'Acteur* fait du vaiſſeau convient au nom qu'il portoit. *Abus* qui y étoit entré avec eux les déſenuyoit tantôt par ſes diſcours, tantôt par ſes chanſons. *L'Acteur* n'y prenoit qu'un plaiſir fort modéré qui ſe changea en douleur ſenſible lorſqu'il vit les corps qui nageoient ſur les flots. Il les examina les uns après les autres, & les reconnut ce qui augmenta ſa triſteſſe, & lui fit verſer beaucoup de larmes.

Ici Octavien de Saint Gelais s'arrête longtems à préconiſer ceux dont il rencontroit les corps, & à faire des réflexions ſur l'inſtabilité de tout ce qui paſſe avec le tems, & ſur l'extravagance de ceux qui s'amuſent à aimer un

nonde qui ne peut leur offrir que des satisfactions auſſi frivoles en elles-mêmes que courtes dans leur durée. Les corps qu'il reconnut furent ceux de Louis XI. mort en 1483. de François I. Duc de Bretagne, mort au mois de Septembre 1488. d'Alexandre, Duc d'Albanie, frere de Jacques III. Roi d'Ecoſſe, qui s'étoit refugié en France ſous Louis XI. pour ſe ſouſtraire aux perſécutions du Roi ſon frere; Saint Gelais parle ainſi du genre de mort de ce Prince:

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Hélas! toſt fuſt ſa plaiſance bannye,
Quant en jouſte pour mieulx s'exerciter,
Mort le voulut ſi-toſt deshériter;
Et fut tué toutesfois ſans malice,
Et ſans advis, au plus près de la lice....
Las! en France n'eut pas longue durée,
Et moult lui fiſt la mort courte durée
D'ans & de jours.

Il en dit à peu près autant de Charles I. Duc de Savoye, que la mort avoit enlevé depuis peu à Pignerol, n'ayant qu'environ vingt-un ans. Une mort ſi prompte, & que l'on croyoit n'avoir pas été naturelle, fait faire au Poëte cette exclamation:

O mordante & deſtinée à mordre

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Qui mors a mort ſans meſure & ſans ordre,
Comment as-tu celle hardieſſe pris
D'avoir deffait homme de ſi hault pris,
Tant regretté en ſon adoleſcence,
Couſin germain de Charles, Roy de France.
Tant beau, tant doulx, plain de meurs ſans deffault!
&c.

Senſualité l'interrompt au milieu de ſes réflexions, & lui reproche ſa trop grande ſenſibilité pour des événemens qui ſont ſi ordinaires qu'aucun ne devroit cauſer de la ſurpriſe. Et cependant, pour le conſoler, elle s'efforce de lui prouver que le monde offre de réelles ſatisfactions, en quoi elle eſt appuyée par *Abus* qui ne manque pas d'éloquence pour ſoutenir une cauſe ſi mauvaiſe.

Pendant ces *devis* ils arrivent à l'Iſle de *Vaine eſpérance*, dont les dehors paroiſſent enchanteurs, mais qui ne préſente en effet que des biens en idée. La Dame qui regnoit dans cette Iſle, à qui elle donnoit ſon nom, les reçoit avec de grandes démonſtrations de joie; & s'adreſſant au Voyageur abuſé, elle lui exalte ſon pouvoir, la fertilité de ſon Iſle, les plaiſirs que l'on y goûte, & l'empreſſement avec lequel tous les humains cherchent à y aborder & à y faire leur ſéjour.

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Je ſuis celle qui mes vaſſaulx conduys
A appeter & vouloir mille choſes ;
Je leur baille les moyens & conduys
Pour les faire ſuſceptibles, & duys
Prendre & cueillir entre eſpines les roſes :
Brief je leur dy tant de textes & gloſes
Qu'il n'eſt jeune, ne vieillard décrépit
Qui n'attende d'avoir par moy reſpit .....

Je pouſſe l'ung tout à coup en avant,
Et ſi luy fais mainte entrepriſe faire ;
Les Nautonniers mettent la voile au vent
Par mon conſeil, & ſuis cauſe ſouvent
De faire aymer tèl qui ſouloit deſplaire :
Je fais courir, je fais ſauter & braire :
Je fais ſouvent un ſotart ou un lourt
Boyre & humer les vapeurs de la Court.

Je fays harnois & eſtandarts reluyre ;
Je fays monter gens d'armes à cheval ;
Je fays chaſteaulx & groſſes tours conſtruyre,
Souventes fois auſſi les fays deſtruyre
Pour parvenir à honneur triumphal.
Je fais troter maint Roy, maint Cardinal,
L'ung à Paris, & auſſi l'autre à Romme,
Voire & ſouvent pour moins que d'une pomme.

Je fays vendre la cire & plomb Rommain
Pour obtenir l'Abbaye en commande,
Ou pour avoir bénéfices en main,
Jaçoit pourtant que dès le lendemain
Tel ſera mort qui y aura mis l'offrande ;

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Je fais avoir la Cure & la Prébende
Par mes mandats ou nominacions
A gens divers de toutes nations, &c.

Après que *Vaine eſpérance* a fini de vanter ſon pouvoir, elle offre à *l'Acteur* de le lui faire éprouver, & ne manque pas de lui promettre des faveurs encore plus grandes que celles qu'elle dit avoir accordées aux autres. Elle le mene enſuite dans ſon verger, & lui fait manger des fruits de l'arbre de *Joyeuſe attente*. Il les trouva délicieux, & ſentit en lui des mouvemens qu'il n'avoit point encore éprouvés. Sa triſteſſe diſparut, une joie exceſſive prit ſa place: loin de ſentir les effets de la crainte & de la timidité, il ſe crut dès ce moment capable de tout entreprendre, & oſa tout eſpérer.

Je prens une nouvelle mode,
Nouveau train, nouvelles façons;
Marchant fier comme ung Roy Hérode;
Plus ne veulx Digeſte ne Code;
J'ay bien apprins autres leçons.....
Quelque choſe que j'entrepreigne,
Bien m'eſt advis qu'il ſera fait;
Et fuſſe pour planter l'enſeigne
Sur la très plus haulte montaigne.....

Je ſçay aſſez, ce m'eſt advis,
Pour du tout gouverner le monde,
Nouveaulx termes, & beaulx devis,
Suyvre les bancquets & convis;
C'eſt le point où du tout me fonde,
Tenir à tous la table ronde,
Afin que l'on die de moy,
Ceſt home eſt digne d'eſtre Roy, &c.

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Pendant qu'il ſe repaiſſoit de ces chimeres, on l'invita de prendre part à une danſe à laquelle tous les habitans de l'Iſle ſe diſpoſoient. Il ne fallut pas le prier longtems, ſa docilité pour *Vaine eſpérance* étoit devenuë ſans réſerve. Cette danſe étoit compoſée d'une ſi grande multitude de perſonnes de tout âge, de tout ſexe & de toute condition, qu'il étoit impoſſible de les compter. L'Acteur y diſtingua ſeulement tous les perſonnages fameux que l'antiquité a célébrés, & quantité de Héros & d'Héroïnes modernes que *Vaine eſpérance* avoit pareillement ſéduits.

J'y vy auſſi aucuns de noſtre temps,
Et entre autres Henry Roy d'Angleterre,
Qui par trop las! lui & ſes combattans
Miſt le Royaulme de France en griefs contens,
Et trop voulut ſurprendre en noſtre terre;
Mais on luy fiſt une ſi bonne guerre,

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Qu'à la parfin mourut & ſes ſouldars ;
Là le congneu à ſes trois Liépars.

Auſſi fis-je le Due Jehan de Bourgongne ;
Mal congnoiſſant le Roy ſon Souverain,
Trop entreprint ceſtuy ſote beſongne,
Quant à Paris, à ſa grande vergongne,
Il fiſt tuer au ſoir ſur le ſerain
Le Duc Loys d'Orléans, très-prochain
Frere & amy du noble Roy de France,
Dont par après ſourdit grande différence....

Briefs Roys & Ducs, Papes & Cardinaux,
Saulve l'honneur des Eccléſiaſtiques,
Officiers, Régens & Maréchaulx,
Prevoſts, Baillifs, Préſidens généraux,
De bien dancer ſçaivent tous les practiques :
Povres Amans, & graces erraticques
Y vont ſouvent viſiter celle feſte,
Offrant au Saint pour guérir de la teſte.

Là vy pour vrai dances de tous eſtats,
De longs veſtus & d'habillés de court,
D'Abbés auſſi, de Prieurs tout ung tas,
Laiſſant camail & froc de taffetas
Pour mieulx dancer ſelon le temps qui coutr, &c.

Le Poëte danſa comme les autres, & ſi bien, qu'il ſe fit admirer : mais ce fut là toute ſa récompenſe. La ſeule choſe qu'il y gagna, fut que ſon cœur en devint plus enflammé pour les plaiſirs,

qu'il oublia toutes les réſolutions qu'il
voit faites de ſe conduire avec plus de
ſerve :

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Ailleurs n'avoys penſement, ne fiance,
Fors d'applicquer mes occupations
Aux ouvraiges d'humaines paſſions.

Baſtir châteaulx en mon entendement,
Edifier maſſonne voulentaire,
A tout vice donner conſentement,
Exécuter mon veuil ſoubdainement
Sans adviſer au proffit ſalutaire,
Mal teſmoingner, & la vérité taire ;
Voilà comment mettoys la voile au vent ;
Ainſi paſſoys les jours de mon jouvent.

l inventoit chaque jour de nouveaux
laiſirs, & ſoupiroit après ceux qu'il
'avoit pas encore goûtés, lorſqu'un
our, las des excès auſquels il s'étoit li-
ré, la fatigue l'ayant obligé à pren-
re quelque repos, il s'endormit, &
ut réveillé peu à près par un bruit
emblable à celui du Tonnere ; ce qui
ui cauſa une ſi grande frayeur, qu'il
aſſure qu'en ce moment, il eût voulu

.... pour lors eſtre Convers
Ou Cordelier chantant hymnes & vers.

La lumiere dont ſa chambre fut rem-

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

plie, lui fit appercevoir une Dame d'une beauté ſurprenante. C'étoit *Grace divine*, qui après l'avoir raſſuré, lui reprocha ſes déſordres, l'exhorta à les quitter, lui fit connoître que *Senſualité* & *Vaine eſpérance* le trompoient, & lui montra les beautés de la Vertu, & les ſatisfactions réelles qu'elle procure à ceux qui ſe rangent ſous ſa diſcipline. Ces diſcours lui firent impreſſion; il rougit de ſes déréglemens, & verſa beaucoup de larmes. *Vaine eſpérance*, *Abus* & *Senſualité* firent leurs efforts pour le retirer du ſérieux où ils le virent; ils tâcherent de diminuer ſes remords, & de lui perſuader que les plaiſirs ſeuls conviennent à la jeuneſſe, & que la vertu n'eſt qu'une illuſion. Il répondit avec force à tout ce que ces eſprits ſéducteurs lui objectoient; & enfin après avoir beaucoup diſputé de part & d'autre, *l'Acteur* quitta *Vaine eſpérance*, & ſe rembarqua, mais toujours en la compagnie de *Senſualité* & d'*Abus* ſur la *Mer mondaine périlleuſe*.

A peine avoit-il perdu de vûë l'Iſle de *Vaine eſpérance*, que de nouveaux objets triſtes & affligeans ſe préſenterent à ſes yeux, & lui firent recommencer ſes complaintes. Ces objets étoient

étoient les corps de ceux qu'il avoit connus, & qui avoient fait naufrage sur la Mer où il voguoit. Le premier qu'il apperçut étoit Jean, Duc de Bourbon, qu'il avoit vu à Moulins, & sa femme, de la Maison de Nemours, qui tenoit entre ses bras l'enfant dont la naissance lui avoit causé la mort. C'est apparemment Jean II. du nom, Duc de Bourbon & d'Auvergne, &c. mort le premier Avril 1487. & Cathérine d'Armagnac, sa seconde femme, qu'il avoit épousée le 28. Avril 1484. & qui mourut l'an 1486. accouchant d'un fils nommé Jean, mort seize jours après sa naissance. Aussi le Poëte dit-il que

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Peu durerent leurs loyalles amours,

& ensuite, en parlant de l'enfant qui fut le fruit de leur mariage,

La mort le print en tendre nourriture;
Et jaçoit or que tous des fleurs-de-lys
Fussent yssus, les a ensevelis
Comme elle fait toute povre personne
Sans adviser lesquels appelle ou sonne.

Non loin de ces corps il vit ceux du Cardinal Charles de Bourbon, Archevêque de Lyon, mort en 1488. & du Cardinal de Foix qui, si l'on en croit

le Poëte, étoit mort de poiſon:

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

L'ung par poiſons venimeux & doubtables
Fina ſes jours en ſon premier honneur;
Helas c'eſtoit ung honneſte Seigneur,
Prélat d'Egliſe, & de Foüez eut nom.

La multitude de ceux qu'il vit enſuite l'empêcha de les compter, & il ſe contenta de prier pour eux. Mais il remarqua après cet amas de corps, ceux d'Antoine de Chabannes, Comte de Dampmartin, mort le 25. Décembre 1488. & du Seigneur de Tancarville,

Lequel laiſſa par trépas mainte Ville,
Maints beaulx Chaſteaulx & ſomptueux Manoirs,
Qui ſont eſcheulx en mains de lointains hoirs,
Car ſa fille naturelle héritiere
Toſt trépaſſa, & là l'a vy en biére;

Et enfin ceux de pluſieurs autres Seigneurs, qu'il ſeroit trop long de nommer. Mais rien ne l'affligea tant que la vûë du corps de ſon propre pere. Je crois que vous ne ſerez pas fâché de l'en entendre parler lui-même: voici d'abord à quelle marque il le reconnut.

Entre ſes bras ung grand tableau tenoit,
Dont aſſez plus m'eſbahis qu'oncques mais:
L'épitaphe mot à mot contenoit,
Tous tels eſcripts qui pas ne furent faicts:

ift Pierre nommé de Sainct Gelais,
n vivant Chevalier très-honneſte,
s'eſt trouvé en maint noble conqueſte
ant les Roys; Seigneur fut de Montlieu:
ame ſoit poſée devant Dieu,

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

plus vive douleur s'empara de lui
e moment :

que moult fut mon cueur plain de douleur,
ranſpercé du glaive de triſteſſe!
: eu perdu mouvement & couleur;
: fis ſurprins d'exceſſive détreſſe;
ien peu tint que de mortelle angoiſſe
reſpaſſaſſe en ces piteux effors
nt j'aviſay ce chevaloureux corps;
pour certain c'eſtoit mon très-cher pere,
vy noyé en mondaine miſere.

enſibilité fut ſi extrême, qu'étant hors de lui il voulut ſe jetter à la pour aller embraſſer le corps de pere; mais la crainte d'être homi- de lui-même l'arrêta; un cri inté- lui dit :

....Chétif, que veux-tu faire?
ſoyes pas de toy-même homicide,
que tu ſcez qu'il n'y a nul remede,
qu'il convient par cettuy pas paſſer
tous vivans ſans plus oultre paſſer.

endant qu'il faiſoit ces réflexions,

OCTAVIEN DE SAINX GELAIS.

& qu'il disoit de tendres *adieux* à son pere, le vaisseau qui avançoit toujours, lui ôta la vûë de cet objet de sa tristesse; & ayant pris terre peu de tems après, il récompensa *Abus* qui avoit fait la fonction de Pilote, & qui voulut s'en retourner d'où il étoit venu. C'étoit déja une mauvaise société de moins; mais *Sensualité* lui restoit, & n'ayant point d'autre guide dans un pays qui lui étoit inconnu, il fut obligé de la suivre. Le dessein de celle-ci étoit de le conduire dans le *Val du monde*; & pour y arriver elle lui fit traverser la *Foreſt d'adventures*, après l'avoir fait reposer au logis de *Cas fatal*, & lui avoir donné diverses instructions tant sur la maniere dont il devoit se comporter dans la Forêt, que pour le prévenir sur ce qu'il y verroit, & sur ce qu'il y souffriroit.

La précaution étoit raisonnable: les objets que la Forêt présentoit avoient de quoi intimider le plus intrépide. Presque dès l'entrée on ne voyoit que des larmes, & une riviere qu'elles avoient formée, des vestiges sans nombre de pas d'hommes & de femmes, & une multitude incroyable d'habitations ruinées; le tout joint à une obscurité si

grande qu'elle étoit ſeule capable de jetter la frayeur dans une ame courageuſe. L'Acteur ſurpris de tout ce qu'il voyoit, demande à *Senſualité* la raiſon de chaque choſe, & elle lui dit, que cette Forêt étoit un lieu deſtiné à conſerver les marques de tout ce que le tems avoit détruit. Et à cette occaſion elle l'inſtruit de la création de l'homme & de ſa chûte, de la fondation & de la ruine des Empires, du renverſement des fortunes les plus éclatantes, de la mort des Héros, des revers qui ont fait le plus de bruit dans le monde, & de cent autres événemens pareils. Elle l'entretient auſſi de la fondation particuliere de la Monarchie Françoiſe, de Clovis ſon premier Roi Chrétien, & de quelques-uns de ceux qui ont occupé le même trône après lui; & quand elle vient à Charles VIII. le Poëte la fait parler ainſi de ce Prince à qui il vouloit plaire :

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Charles eſt dit huitieſme de ce nom,
Fils de Loys moderne poſſeſſeur :
Si le pere fut Prince de renom,
Ceſtuy n'eſt pas de loz diſſipateur,
Mais en tous fais ſi très-triumphateur
Qu'on le peut bien nommer toujours Auguſte ;

Et ſi n'y a en Tulle ne Salluſte
OCTAVIEN DE SAINT GELAIS. Qui peuſt loüer ou en proſe ou en vers
Les immortels tiltres qu'a recouvers.....
C'eſt Salomon quant au fait de prudence,
L'autre David gracieulx & parfaict ;
Ung Scipion tout rempli d'excellence ;
Ung Camille pour publicque deffence :
C'eſt en effet ung droit Fabricius,
Ung Ptolomée, ou ung Papirius, &c.

A meſure que nos voyageurs avançoient dans la Forêt, les ſujets de réflexion ſe préſentoient en foule à l'occaſion des divers objets qui s'offroient à leurs yeux. Ils y virent entre beaucoup d'autres, les ſépultures & les ombres de Louis, Duc d'Orléans, aſſaſſiné à Paris par les ordres du Duc de Bourgogne au mois de Novembre 1407. du brave Bertrand du Gueſclin, Connétable de France ; de Charles VII. Roi de France, & de Jeanne d'Arq, dite la Pucelle d'Orléans ; de la Hire & de Pothon de Santrailles, fort connus dans notre Hiſtoire, & d'un Chevalier nommé Jean de la Roche, que le Poëte dit avoir été

Homme excellent du pays d'Angoulmoys,
Vray Chief de guerre & noble Capitaine,
Qui les Anglois maint jour, mainte ſemaine

A mis en fuyte & iceux deſconfis....
Loyal François, Chevalier ſans reproche.

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

L'Acteur fatigué du chemin & de la vûë de tant de ſépultures, auroit bien voulu ſe repoſer ; mais ſon guide le fit entrer dans un petit ſentier où il ne vit pas des objets plus réjoüiſſans que dans la route qu'on venoit de lui faire quitter. Il n'y rencontra de même que des images de Héros ou de Princes qui n'étoient plus ; de Jean d'Orléans, Comte d'Angoulême, mort le 30. Avril 1467. de Charles de France, Duc de Guyenne, frere de Louis XI. mort en 1472. ayant été empoiſonné, comme le dit notre Poëte ; de Jean IV. du nom, Comte d'Armagnac, qui fut tué à la priſe de Leitour au mois de Mars 1473. & de pluſieurs autres.

L'hiſtoire qu'il donne de ces Princes eſt ordinairement fort courte ; mais quand il vient à parler de René, Duc d'Anjou, Roi de Naples, de Sicile, de Jéruſalem & d'Arragon, Comte de Provence, &c. mort en 1480. il entre dans un enthouſiaſme d'où il a peine à ſortir. Ce n'eſt plus alors un ſimple éloge de ce Prince, c'eſt un panégyrique en forme. Il le repréſente aſſis dans

un jardin délicieux ſur un gazon

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Tout diapré d'inventifve ſcience,

environné d'une multitude de Poëtes & de Muſiciens qui formoient un agréable concert, & il le qualifie lui-même de

Poëthe expert, aymant littérature,
Vray Orateur comme de Tulle fils;

Puis il ajoute :

Qu'oncques Platon ne tint à ſon Eſcolle
Diſciple tel.

Sorti du petit ſentier où il avoit vu les ombres ou les ſimulacres de ces Princes, l'Auteur entra dans un autre plus agréable. C'étoit celui où repoſoient tous les anciens Poëtes, Orateurs & Philoſophes d'Athenes & de Rome. Il s'arrêta à les conſidérer ; & ſelon ſa méthode ordinaire, il peint en peu de vers le caractere de chacun. Un peu plus loin étoient quelques-uns des anciens Poëtes François & Italiens, dont la vûë augmente ſa joie & ſa bonne humeur. Ceux qu'il nomme ſont, Jean de Meun, Jacques Milet, Auteur du poëme intitulé, *la Deſtruction de Troye la grant*, Alain Chartier, Dante, Pé-

trarque & Bocace. Parlant du premier, il dit :

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Si apperceu lors Maiſtre Jehan de Meun,
Tenant encor ſon Rommant de la Roſe :
De le loüer entreprendre je n'oſe ;
Car ſur ma foy, mon ſens n'y ſuffiroit,
Et pour néant ma plume traſſeroit,
Le grand honneur qu'il a gaengné en France,
Dont ſon bon loz remaint en ſouvenance.

Je vous ai rapporté ailleurs ce qu'il dit d'Alain Chartier. Tout ce qu'il nous apprend de Jacques Milet, c'eſt qu'il eſt mort, & qu'il a été enterré à Paris. Il finit ces éloges par celui de *Martin Magiſtri* ſous lequel il avoit étudié à Paris, comme je vous l'ai dit au commencement de cet article. Mais n'étant point encore ſorti de la Forêt d'aventures, il revient de nouveau à la conſidération de divers tombeaux, & par conſéquent ou à loüer ou à plaindre ceux qui y avoient été enfermés, & il enchaſſe dans tout cela une aſſez longue complainte ſur la ville de Nantes.

Quittons enfin avec lui la *Foreſt d'aventures*. *Senſualité* contente de ſa perſévérance lui montre de loin le *Château d'honneur* ; & pendant qu'elle lui en fait

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

l'éloge, ils y arrivent. Par ce Château le Poëte entend *la Cour*. Il s'y présente, & *la Cour*, qu'il personnifie, lui demande ce qu'il souhaite, & lui enseigne ce qu'il doit faire, & comment il doit se conduire pour y avoir un accès favorable. Elle insiste en particulier sur l'obligation qu'ont tous ceux qui se présentent à elle d'être pleins d'honneur & de probité, & capables de servir le Prince & la patrie. Sur cela le Poëte lui expose ses vûës, lui déclare ses intentions, & les études qu'il avoit faites. Vous avez vu plus haut ce qu'il dit sur ce dernier article.

Comme *la Cour* avoit mêlé dans son discours quelques mots de guerre & de valeur, il répond :

Certes, Dame, de batailler
Je ne sçeus oncques truailler,
Et jamais sur ma foible eschine
Ne mys cuiraſſe, ne brigandine ;
N'en tout le temps que j'ay vescu
N'ay usé de targe ou d'escu :
Jamais certes ne fuz malade
Pour porter sur mon chief salade ;
Jamays par moy ne fut couppée
Teſte d'homme par nulle espée. ...

Jamays ne vy place affiéger,
Ne les aſſaillans deſloger :
Jamais ne me trouvay en guerre,
Fuſt en France ou en Angleterre.

Mais, ajoute-t'il, après lui avoir fait le détail de ſes études,

.... Si mon meſtier vous agrée,
De plume je vous ſerviray ;
Car deſir de vous ſervir ay.
Noble Princeſſe, ſans demeure,
Et veoir honneur ains que je meure.

La Cour agrée ſa propoſition, lui promet l'accès qu'il demande, lui donne quelques avis ſur le bon uſage que l'on doit faire de la faveur, & lui apporte quelques exemples de ceux qui ayant abuſé de leur élévation, avoient fait de funeſtes chûtes. Ces exemples ſont ceux de Doyac, vaſſal & ennemi du Duc de Bourbon, devenu favori de Louis XI. & Gouverneur d'Auvergne, & d'Olivier le Daim, ſous le même regne de Louis XI. Le Poëte promet de ne point oublier ces exemples, & il lui eſt permis de monter l'*Echelle de la Fortune* ; ſur quoi il dit :

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Et quant à la moitié je fuz,
Regarday ung peu au-deſſus,
Si apperçeu en celle eſchelle
De montans une kyrielle
Qui treſtous taſchoient à la fois
Veoir ainſi l'honneur que je fais;
Et ſans torche, lanterne ou cierge
J'y vy Maiſtre Pierre Sacierge
Qui ja eſtoit bien avancé,
Et ſi fort chez honneur pouſſé
Qu'il avoit gaengné croſſe & miſtre,
Et de Prélat le nom & titre.

Hiſt. de Louis XI par Duclos, t. 2. p. 474.

Ce Pierre *Sacierge* avoit été envoyé par Louis XI en 1474. auprès de Ferdinand de Caſtille, avec les Evêques d'Alby & de Lombez, Jean d'Amboiſe, & pluſieurs autres.

Ibid. t. 3. p. 371.

Le Poëte parle enſuite de l'élévation de Rémond Pérauld, connu depuis ſous le nom de Cardinal de Gurck, que le Pape Sixte IV. avoit envoyé en 1482. en qualité de Nonce auprès du Roi Louis XI.

Si regarday ung peu plus hault,
Lors vy Maiſtre Raymon Pérault
Et tout ſa cramoyſie chappe,

Qui gouvernoit & Roy & Pape,
Empereurs & Ducs pour certain,
Tant avoit le povoir haultain;
Et par luy les grandes menées
Eſtoient toujours demenées,
Et plus n'attendoit en effect
Qu'eſtre Cardinal nouveau fait.

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Il fut élevé à cette dignité en 1493. par le Pape Alexandre VI. Ce portrait eſt ſuivi de celui du Cardinal Baluë, l'homme le plus ambitieux de ſon tems :

Si eſtendis plus hault ma veuë,
Lors vy le Cardinal Balluë,
Qui là eſtoit ſi hault monté
Qu'il avoit honneur affronté,
Et tant fiſt par ſa diligence
Qu'il fut tranſmis Légat en France;
Et luy, de povre eſtat venu,
Toſt fut grant Seigneur devenu,
Et gouverna par ſa praticque
Tout le ſaint Siége Apoſtolique;
En ce dit-on qu'il ſe ſent
Eſtre ſucceſſeur d'Innocent.
De faire & deffaire fut maiſtre,
Et moult difficile à connoiſtre,

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

En France eut-il ſon premier lieu
Dont me tays comment & combien:
Mais tant eut entrée opportune
Que Maiſtre fut-il de fortune,
Et vainquit ſa malheureté
Contre toute adverſité.

Vous pouvez voir le portrait de ce Cardinal & ſon hiſtoire bien détaillée dans l'hiſtoire de Louis XI. par M. Duclos.

Le Poëte voyant qu'à meſure qu'il montoit, la foule des prétendans ſe groſſiſſoit, que chacun s'efforçoit de ſupplanter ceux qui étoient plus avancés qu'eux, & que beaucoup s'en retournoient mécontens, il s'approcha de *Bon vouloir*, & lui fit tant de politeſſes qu'il le mit dans ſes intérêts. *Bon vouloir* le préſenta en effet à Charles VIII. à qui le Poëte offrit pour toute requête une Ballade. Je vous ai rapporté plus haut de quelle maniere elle fut reçuë.

Il paroit par ce que Saint Gelais dit enſuite qu'on voulut le deſſervir auprès du Roi, & qu'il eut de la peine à vaincre ou ſes ennemis, ou ſes concurrens, ce qui revient à peu près au même. Il y a lieu de croire auſſi qu'on le repré-

enta comme un homme qui juſques-
à avoit mené une vie fort oppoſée à
on état & à ſes nouvelles prétentions.
Car c'eſt après avoir parlé de ſa pre-
miere entrée chez le Roi, qu'il ſe re-
proche à lui-même ſes mauvaiſes habi-
udes, qu'il ſe rappelle toute ſa vie, &
que *Raiſon* qui vient pour le conſoler,
ui en met auſſi le tableau devant les
eux, & l'exhorte vivement à ſe con-
luire avec plus de ſageſſe & de régu-
arité. Il n'eut pas de peine à prendre
n bonne part des reproches où il re-
connoiſſoit la vérité, & qu'il ſe faiſoit
l'ailleurs à lui-même. *Senſualité* s'efforça inutilement de vouloir encore le
conduire, il la quitta & l'obligea à s'éloigner de lui. *Raiſon* voyant qu'il avoit
emporté ſur lui une victoire ſi honora-
ble, s'offrit elle-même d'être ſon gui-
de, & le mena à l'Hermite *Entendement*.
Dès que notre nouveau Pénitent le vit,
il ſe mit à genoux, & lui dit :

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

.... Pere doulx & piteux,
De tous forvoyés la retraicte,
Si j'ay choſe commiſe & faicte
Qui deſrogue au mien ſaulvement,
Pardon ſi requiers humblement,
Et quoyque l'heure ſoit moult tarde

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Je me ſoubmets à voſtre garde,
Proteſtant de vivre & mourir
En vraye foy, ſans plus courir
Après péché, comme ſouloye
Du temps que jeune au monde eſtoye:
Ains veulx à vous vivre reclus
A jamais, ſans y tourner plus,
Renonçant le monde & ſa pompe
Qui les humains deçoit & trompe,
Plaignant ma premiere ſaiſon
Que j'ay paſſée ſans raiſon,
Suyvant maulvaiſe compaignie
Et conſeil de folle meſgnie,
Qui ay mes jours en vain uſé
Comme ung malheureux abuſé,
Et ſi mal employé mon temps.
Ha! mon Dieu, que je m'en repens!
A vous, Sire, je m'en confeſſe
De cueur & de bouche ſans ceſſe:
Trop ay ma plaiſance ſuivy,
J'en dy ma coulpe, *peccavi*:
Pourtant, Pere, je vous ſupplie
Que voſtre grace me deſlie
De ceſte deſolacion,
Me donnant l'abſolution,
Et puis après la diſcipline
Telle que de porter ſuis digne,

Sa confeſſion étant faite, l'Hermite entre plus avant dans l'intérieur de ſa conſcience, l'interroge ſur les Sacremens de Baptême & de Confirmation, ſur les principaux articles du Symbole, & ſur quelques autres vérités. Le Pénitent fait une profeſſion de foi conforme à toutes ces demandes: après quoi l'Hermite lui donne l'abſolution, le revêt de la robe blanche de l'innocence, & le conduit dans ſa Chapelle pour y rendre graces à Dieu. C'eſt par-là que finit l'allégorie qui regne dans tout ce poëme de Saint Gelais. Cet ouvrage fut achevé pour l'impreſſion le 25. jour d'Août de l'an 1519.

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Guillaume Cretin louë ainſi l'Auteur dans ſa *Déploration ſur le trépas de feu Okergan, Tréſorier de ſaint Martin de Tours:*

O! Sainct Gelais, révérend Orateur,
Beſoing ſeroit que feuſſiez or'acteur
De quelque Lay pour adoulcir mes plaings;
En ce ne veuil vous eſtre adulateur,
Mais tant vous tiens des vertus zélateur,
Que aurez pitié de celluy que je plaings.
De vos écrits les livres ſont tous pleins,
Voſtre bon bruict volle par champs & plains,
Chaſcun le ſçait, de ce ne ſuis menteur.

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Dans quelques Catalogues de livres, entr'autres, dans celui de M. de Cangé, on attribuë à Octavien de Saint Gelais le poëme allégorique intitulé, *le Chaſteau de Labour*; mais il eſt sûr que cet ouvrage eſt de *Gringore*, qui ſe nomme lui-même dans les lettres initiales des derniers vers de ce livre.

La plûpart de ceux qui ont parlé du Journal du voyage & des conquêtes de Charles VIII. en Italie, font pareillement entendre que Saint Gelais a eu auſſi beaucoup de part à ce Journal. Mais la vérité eſt qu'il n'y a de lui que la *Complainte* ſur la mort de Charles VIII. & l'éloge de ce Prince en forme d'*Epitaphe*.

La Complainte eſt un Dialogue entre le Poëte & la France. Le premier, après une invective contre la Mort, raconte comment la France s'eſt montrée à lui en ſonge, & décrit toutes les marques extérieures de ſa douleur & de ſa triſteſſe. Il lui en demande le ſujet, la France lui apprend que le Royaume vient de perdre ſon Roi, & elle entre dans un grand détail des qualités dignes de loüanges dont ce Prince avoit été orné. En finiſſant ce panégyrique, la France invite tous les Royau-

mes de l'Europe à prendre part à ſon affliction, reproche au Poëte de ce qu'il dort pendant que tout eſt dans les larmes, & le convie à mêler ſes regrets aux ſiens, & à les faire entendre à tout l'Univers. Saint Gelais obéït, & pendant qu'il multiplie les plaintes & les éloges, une voix divine l'interrompt pour annoncer que Charles a été reçu dans la gloire. Cette nouvelle reveille le Poëte, & il ſe met à écrire ce qu'il avoit vu & entendu. OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

L'Epitaphe n'eſt qu'un abrégé de la vie de Charles VIII. dans lequel le Prince raconte lui-même ſes propres actions. Voilà, comme je vous l'ai dit, tout ce qui appartient à Saint Gelais dans *le Vergier d'honneur*.

ANDRE' DE LA VIGNE.

Cet ouvrage eſt d'*André de la Vigne*, Secrétaire d'Anne de Bretagne, fille aînée & héritiere de François II. Duc de Bretagne, qui épouſa ſucceſſivement Charles VIII. & Louis XII. La Croix-du-Maine le qualifie auſſi de Secrétaire du Duc de Savoie, peut-être Charles, troiſiéme fils d'Amédée IX. & d'*Orateur* de Charles VIII. Il eſt

ANDRE' DE LA VIGNE.

sûr que de la Vigne fut attaché au Charles, qu'il le ſuivit dans ſon v ge d'Italie, & que c'eſt par ſes o qu'il en a dreſſé le Journal. Andr la Vigne le dit lui-même en le f ſant.

Ce Journal eſt en proſe & en v & commence par un ſonge dans l l'Auteur ſuppoſe qu'il ſe trouve *Dame Chreſtienté* & *Dame Nobleſſe.* premiere qu'il apperçut d'abord ſe ſe plaignoit des maux qu'elle ſouffi ſurtout de la part des Juifs & des T contre qui elle faiſoit de vives & gues déclamations, criant que tou ſujets l'abandonnoient, & qu'ell trouvoit perſonne qui vînt la conſ moins encore qui s'offriſſent à la ſe rir. *Dame Nobleſſe* accourt à ſes p tes, convient qu'elles ſont juſtes, t d'eſſuier ſes larmes, & l'aſſure qu *Sibille* a annoncé la naiſſance d'un l ce qui doit la venger de tous ſes nemis. C'étoit Charles VIII. do n'étoit pas difficile de prédire la ſance, puiſqu'il étoit déja ſur le ne. Pour achever de conſoler *Chreſtienté*, *Nobleſſe* lui promet qu va animer tous ceux qui dépen d'elle, qu'elle ſe mettra à leur têt

que dans peu elle aura une pleine ſatisfaction.

ANDRE' DE LA VIGNE.

Elles vont enſuite de compagnie dans un jardin qu'elles nomment *le Vergier d'honneur*, pour faire part de leur deſſein à *Majeſté Royale* qui aſſemble ſon conſeil dans lequel la guerre eſt réſoluë ſur les avis & les raiſons de Nobleſſe. Ce ne fut pas cependant ſans quelque contradiction. Un inconnu, préſent au Conſeil, entreprit de répondre aux raiſons de Nobleſſe, & de déclamer contre la guerre. L'Auteur, qui a voulu, ſans doute, égayer ce ſujet, fait dire entr'autres choſes à cet inconnu :

Il vault trop mieulx temporiſer plus maindre
Avec les ſiens en paiſibles ſéjours,
Qu'eſtre plus grant, & s'aller faire poindre
Par guerre à mort dix ans devant ſes jours :
Les jours ſont cours. . . . . .
Laiſſons le Pape avec le Conſiſtoire
Aller ſi veult ; & ſi ne veult le laiſſe
Faire la guerre ; & qui me voudra croire,
Nous nous tiendrons par deçà en lieſſe. . . .
S'advanturer d'aller paſſer les Monts
A la vollée, ce n'eſt pas peu de fait :
Et ſe ſans Prince en France demourons,
J'ay moult grant paour qu'il en viendra forfait.
Si noſtre Royne un beau Daulfin a fait,

ANDRE' DE LA VIGNE.

Lequel Dieu veuille entretenir ſur terre,
Laiſſons le croiſtre en aage parfait :
Et puis après nous troterons en guerre ....
Puiſqu'à Dieu plaiſt qu'elle ſoit hors de France
Laiſſons luy faire où vouldra ſon Chapitre.
Notre Chapitre tenons en noſtre terre :
En nos grans ſalles à ce faire ordonnées,
Et à plaiſance, des haults faiz de la guerre
Deviſerons deſſoubs nos cheminées.....
Il fait aſſez qui pour les ſiens ſe pene,
Sans querir noiſes, diſſencions, contemps,
Et pour autruy ſe donner tant de peine.....
Pas ne ſe fault qui veult avoir malheur,
Haſter ſi-toſt, car trop toſt on y vient ;
Mais qui prétent parvenir à honneur,
Par grant conſeil beſongner y convient ;
Se l'ung y va, l'autre pas ne revient ;
De dix milliers n'en treuve ung qui s'en loüe. ..
Joüons-nous donc à jeu plus délectable
Sans vouloir rompre anguilles aux jenoux,
Et ſans tant faire de l'amy pitoyable,
Ayons pitié tant ſeulement de nous ; &c.

Lorſque l'inconnu eut fini de parler, *Bon conſeil* prit la parole, appuya tout ce que *Nobleſſe* avoit dit en faveur de la guerre, & la premiere réſolution fut confirmée.

Après ce prélude, André de la Vigne entre dans le détail des préparatifs

que l'on fit pour la conquête du Royaume de Naples. Enſuite il prend le Roi au ſortir de Paris, le ſuit pas à pas juſqu'à Naples, l'accompagne fidélement au retour, & raconte tous les événemens ſelon l'ordre qu'ils ſont arrivés. Il fixe les dates, fait une courte deſcription de chaque Ville où l'on s'eſt arrêté, ou qu'il a fallu aſſiéger, & de toutes les fêtes qui furent données dans pluſieurs de ces Villes pour faire honneur au Roi, & nomme tous les Capitaines & preſque tous les Officiers de marque qui ſe ſont trouvés à ce voyage. On lit ce Journal avec plaiſir à cauſe des particularités qu'il contient, & dont beaucoup ne ſe trouvent point ailleurs; mais il n'eſt pas poſſible d'en donner une analyſe.

ANDRE' DE LA VIGNE.

Si vous liſez cet ouvrage, vous y remarquerez beaucoup de ſimplicité dans la narration, jointe à une grande exactitude: l'une & l'autre conviennent à un Journal. La Vigne ne s'eleve un peu davantage que dans la deſcription qu'il donne de quelques fêtes ſingulieres, ou dans le récit qu'il fait de la mort de quelques grands, comme de celle de *François* de Bourbon, Comte de Vendôme, de Soiſſons, &c. qui

ANDRE' DE LA VIGNE.

mourut à Verceil le 2. d'Octobre 1495. Le Poëte fait ſon éloge en proſe & en vers, décrit la cérémonie de ſes obſéques, rapporte une *Complainte* qu'il avoit faite ſur la perte de ce Prince, & l'Epitaphe qu'il avoit compoſée en ſon honneur. Et ce n'eſt pas le ſeul endroit de ſon Journal où il a inſéré diverſes piéces de ſa façon. Outre la Ballade qu'il avoit préſentée à Charles VIII. lorſque ce Prince quitta Grenoble pour paſſer les Monts, tous les complimens que l'on fit au Roi en différentes Villes, les Dialogues & les Ballades qu'il met dans la bouche des Dames dans les fêtes qu'elles s'empreſſoient de donner au Prince, ſont encore de lui. Ces petites piéces ne s'éloignoient pas de ſon ſujet, & ſervoient à en tempérer la ſéchereſſe.

Il paroît qu'André de la Vigne acheva ſon Journal à Lyon durant le long ſéjour que Charles VIII. y fit à ſon retour d'Italie. Ce fut du moins dans cette Ville qu'il préſenta ſon ouvrage au Roi, & il ſe ſervit de cette occaſion pour lui offrir en même tems un recueil de ſes autres poëſies. Celles-ci ſont, ſans doute par la même raiſon, imprimées à la ſuite du Vergier d'honneur,

neur. On y trouve d'abord quelques Rondeaux à la loüange du Roi, de la Reine, & de quelques Princeſſes; les *Ballades des Dames de Paris, de Lyon & de Tours, ſur le retour des Gentilshommes de l'Armée de Naples*; les loüanges du Roi faites *par l'Egliſe, Nobleſſe, Proueſſe & Honneur*; & les quatre Epîtres faites à l'imitation des Epîtres amoureuſes d'Ovide, dont je vous ai parlé en vous rendant compte des traductions d'Ovide. ANDRE' DE LA VIGNE. T. v. p. 392

Ces vieilles poëſies ſont ſuivies de plus de ſix cens autres piéces, Rondeaux, Triolets, Ballades, Complaintes, Lais & Virelais, Lettres, &c. preſque toutes ſur l'amour. Le Poëte ſe lamente dans les unes, deſire, eſpere ou ſe réjoüit dans les autres, ſe déſeſpere ou invective dans celles-ci, blâme dans celles-là l'amour qu'il vante dans une infinité d'autres; ou dont il décrit les effets & les actions, ſouvent de la maniere la plus groſſiere & la plus impudente. Dans beaucoup de ces piéces il fait mention de ſes voyages en Lorraine, de ſon ſéjour en Savoie & en d'autres provinces du Royaume, mais ſans articuler aucun fait. Dans pluſieurs il ſe plaint de ſa pau-

vreté, & demande qu'on l'aſſiſte.

ANDRE' DE LA VIGNE. Quelques-unes de ces piéces ſont adreſſées à des perſonnes de la premiere diſtinction, comme à Charles de Bourbon, Evêque de Clermont en Auvergne, à Charles, Comte d'Angoulême, à Philippe, Duc de Savoie, à la Reine de Sicile, Ducheſſe de Lorraine, au Prince ſon mari, & même au Roi Charles VIII. L'Auteur mêle indiſtinctement le ſacré avec le profane. Pluſieurs de ſes Ballades ſont à la loüange de la ſainte Vierge; & il paroît que c'étoient des piéces qu'il avoit deſtinées pour l'Académie du *Puy* de Roüen; d'autres Ballades, en plus grand nombre, étoient pour ces aſſociations que l'on appelloit *Puits d'Amours*, qui étoient établies en différentes villes du Royaume, comme je vous l'ai fait obſerver d'après *le Champion des Dames*, & il regne ſouvent dans ces Ballades plus que de la liberté. En général il n'y a pas vingt de ces piéces qu'on puiſſe lire avec quelque ſatisfaction, tant le ſtyle en eſt dur, groſſier, & rempli d'expreſſions bizarres, de mots inventés ou tirés du Latin; tant on y trouve de jeux de mots fades & inſipides, de fréquentes répétitions des mêmes

ours, des mêmes penſées & des mêmes façons de parler. Je vais vous donner quelques exemples de celles où l'Auteur a mieux réuſſi. ANDRE' DE LA VIGNE.

Parlant de ſa Maîtreſſe dans une aſſez longue piéce qui a pour titre le *Deſpourveu d'amoureuſe lieſſe*, après avoir épuiſé une grande partie de ce qu'il pouvoit dire à ſa loüange, il ajoute qu'il ne peut déclarer tout ce qu'il en penſe, & voici la raiſon qu'il en donne :

D'elle on feroit, fut en texte ou en gloſe,
Ung gros Romant digne de grant mémoire,
Plus gros beaucoup que celuy de la Roſe;
Ouy, par Dieu, qu'une *grant Mer d'Iſtoire*,
Qui bien vouldroye ſa loüenge & ſa gloire
De point en point rédiger par eſcript, &c.

La *grande Mer des Hiſtoires* eſt une miſérable rapſodie, que l'on a voulu faire revivre il y a quelques années, mais à qui l'on n'a pû gagner un lecteur favorable.

Dans la même piéce André de la Vigne craignant que la différence qu'il ſuppoſe être entre la condition de ſa Maîtreſſe & la ſienne, ne ſoit un obſtacle à l'union qu'il prétendoit faire avec elle, fait cette réflexion :

Roy je ne ſuis, Empereur, Duc, ne Conte,

ANDRE' DE LA VIGNE.

N'ayant ſur nul puiſſance ſouveraine,
Mais quant Venus deux jeunes cueurs ſurmonte,
Ung Bergier vault en amours une Royne.

Dans la piéce intitulée, *l'Amoureux deſconforté*, parlant de l'Ordre de Fontevrault dont il feint qu'il a deſſein d'embraſſer la Regle, il témoigne ſa ſurpriſe de ce que ce Couvent n'eſt pas conduit, comme les autres, par un Abbé, un Prieur, ou un Gardien, mais par une Abeſſe :

Adonc je dis qu'en une telle Egliſe
Y convenoit bons adminiſtrateurs,
Et meſmement ; car ce n'eſt pas la guiſe
Quant en habit de Moyne on ſe guiſe,
Que là n'y ſoient invoqués bons Docteurs ;
Exemple avons en ces devots Chartreux,
Es pieds deſchaulx, cela ſavez-vous bien,
Et Cordeliers, Carmes, freres Mineurs
Ont ung Abbé, ou ung bon Gardien.

Quoiqu'il ſe montre partout le plus paſſionné des hommes, il convient cependant en quelques endroits des dangers de l'amour, comme dans ce Triolet qui eſt un des plus jolis de cet immenſe recueil :

De trop aymer c'eſt grant folie,
Je le ſçay bien quant à ma part,

Quelque choſe que l'on m'en die
De trop aymer c'eſt grant folie ;
A la parfin on en mendie
Qui n'en fait bientoſt le départ ;
De trop aymer c'eſt grant folie,
Je le ſçay bien quant à ma part.

ANDRE' DE LA VIGNE.

M. l'Abbé Maſſieu qui attribuë ce Triolet à Octavien de Saint Gelais, ſans en donner de preuves, a changé ainſi le ſixiéme vers :

Qui ſage eſt, bientoſt s'en départ.

Le même Hiſtorien de notre poëſie ſuivant toujours le préjugé que Saint Gelais avoit eu une grande part au *Vergier d'honneur*, ajoute que l'Evêque d'Angoulême avoit naturellement l'eſprit tourné à la plaiſanterie. Il a fait, dit-il, pour les gens de finance une inſtruction courte qui a bien l'air d'une ſatyre déguiſée. Mais ſoit qu'il eût deſſein de les inſtruire, ſoit qu'il ait voulu, comme il y a beaucoup d'apparence, ſe réjoüir un peu à leur dépens, jamais Maximes ne furent mieux ſuivies que celles qu'il leur adreſſe. Tout cela eſt vrai ; mais c'eſt à André de la Vigne qu'il faut faire honneur de ces maximes : voici ce qu'elles contiennent :

ANDRE' DE LA VIGNE.

Toy qui es Réceveur du Roy,
Ou du Dauphin, oy ſi me croy,
Reçoy avant que tu eſcripves,
Eſcrips avant que tu délivres,
De recevoir fais diligence,
Et fay tardeure délivrance;
Prens acquitz qui ſoyent vallables;
Ayez parolles amyables:
En tes Clercs pas tant ne te fie
Qu'à voir ſouvent tes faits oublye;
Soyes diligens de compter,
Si en pourras plus hault monter.

De pluſieurs requêtes que le Poi a préſentées à Charles VIII. pour demander quelques gratifications, rapporterai celle-ci, qui eſt en for de Rondeau:

Mon très-chier Sire, pour m'avancer en Court,
De pluſieurs vers je vous ay fait préſent;
Si vous ſupplie de bon cueur en préſent
Qu'ayes regard à mon argent très-court.
Les grans logis, où rongerie très-court,
M'ont fait d'abis & de chevaux exemt
Mon très-chier Sire.

Mon eſpérance pour ce vers vous accourt,
Que vous ſoyez de mes maulx appaiſant;
Car eſcu n'ay qui ne ſoit peu peſant;

Et qui pis vault, je plaidoye en la Court,
Mon très-chier Sire.

ANDRE' DE LA VIGNE.

Il avoit dit dans une Ballade, qu'il avoit beſoin d'argent pour achever quelque ouvrage qu'il avoit commencé à Chambéri, mais je ne ſçai ce que c'eſt; voici ſes paroles :

Comme celluy qui ardant deſir point,
Humble de cueur, deſirant en Court vivre;
Affin, chier Sire, de venir à mon point,
Raiſon m'a fait compoſer quelque livre
Lequel couſte d'argent plus d'une livre;
Et pour ce donc qu'à mon fait je pourvoye:
Secoures-moy, ou l'Hoſpital m'abaye.
Cent jours n'y a que j'eſtoye bien en point,
Hardy, & coint pour ma plaiſance enſuivre;
A ce coup cy n'ay robe ne pourpoint,
Reſne, ne bride, cataverne, ne livre;
Là, Dieu mercy, ſi ne ſuis-je pas yvre,
En faiſant livre duquel argent je paye;
Secoures-moy, ou l'Hoſpital m'abaye.
Commandement où je ne deſdis point,
Hault & du col ſi m'a fait ce traint ſuivre
A Chambery pour chanter contrepoint,
Royal ſervant me fiſt l'œuvre pourſuivre:
Las! au moins, Sire, ſi richeſſe conſuivre
En ce fait cy ne puis par quelque voye,
Secoures-moy, ou l'Hoſpital m'abaye.
Prince des bons, pour eſtre en brief delivre
De povreté qui ſur moy prent ſa proye,

A ce coup cy, pour me faire revivre,
Secoures-moy, ou l'Hoſpital m'abaye.

ANDRE' DE LA VIGNE. Il ſe louë ainſi lui même dans un Rondeau où il jouë ſur ſon nom :

De la Vigne ne ſçay trop de biens dire,
De la Vigne nully ne doit meſdire,
De la Vigne ſont repeus maintes gens,
De la Vigne povres & indigens
Sont remplis, point n'y fault contredire.

Qui mal luy veult, Dieu le puiſſe maudire;
Qui mal en dit, il eſt bien remply d'ire,
Veut que pluſieurs reçoivent les fruits gents
De la Vigne.

Comme j'ay dit, je vous veulx bien redire,
Par la Vigne ne vois rien à redire,
Car aymée eſt de Roys & de Regens;
Donc qui l'impugne, ne ſoyes negligens
De dire ainſi, Dieu le veille eſcondire
De la Vigne.

Il parle dans un autre Rondeau de l'avarice d'*Olivier Maillart*, Cordelier, Confeſſeur de la Reine.

Oncques frere Olivier Maillart
Ne fiſt mieulx du gras papelart,
Que feray, ſi j'ay piéce aulcune
Qui ſoit d'or, n'en euſſé-je qu'une
Pour chaſſer ce divers hazart.

Ses liaiſons avec Octavien de Saint Ge-

lais, & l'eſtime qu'il avoit pour ce Prélat, ſont marquées dans cette Ballade qu'il lui adreſſe :

ANDRE' DE LA VIGNE.

Très-révérent Evêque magnifique,
Octavien, plain de begnivolence,
Joyeulx Acteur de haulte Réthoricque ;
Surmontant l'art d'ambigue ignorance,
Toute parfaicte eſt voſtre préférence,
Raiſon pour quoy, car jamais beaulx dits faites ;
En quoy l'on voit voſtre exquiſe ſcience,
De grant renom le parangon vous eſtes.

En Angouleſme, tréſor d'euvre pudicque
Par excellence & noble confiance,
Riche en tous ſens, veu voſtre humble praticque ;
Mont de prudence qui eſt de grant plaiſance,
Ayant en France certaine congnoiſſance,
Illuſtré nom des œuvres très-parfaictes.
Notable eſſence, juſte convaleſcence,
De grant renom le parangon vous eſtes.

De vous loüer tout le monde s'applicque,
Où que ſoyez, vertus en vous s'eſlance,
Bruict, los d'honneur, plaiſance terrificque,
Moriginé ſinguliere attrempance,
Doulceur humaine, loyalle confiance,
Bouche emperlée de tous vertueux geſtes,
Pourquoy de dire point ne feray ſilence,
De grant renom le parangon vous eſtes.

Prince des bons, Prélat de haulte eſſence ;
A qui ſont deuës toutes haultes requeſtes,

Pour vray je dis qu'en abſence & preſence
De grant renom le parangon vous eſtes.

ANDRE' DE LA VIGNE.

André de la Vigne ſurvécut de pluſieurs années à ſon ami ; il vivoit encore en 1514. comme on le voit par une piéce de Crétin où il eſt nommé. Du Verdier lui ôte le *Vergier d'honneur* pour le donner ſans raiſon à Octavien de Saint Gelais, & il ne laiſſe à André de la Vigne que les quatre Epîtres faites à l'imitation de celles d'Ovide, & un autre écrit qu'il intitule, *le Libelle des cinq Villes d'Italie contre Veniſe, aſſavoir Rome, Naples, Florence, Gennes & Mylan.* C'eſt peut-être de cet écrit que Pierre Grognet veut parler dans la Notice des Poëtes François qui vivoient de ſon tems, lorſqu'il dit :

André de la Vigne ſans erre
A fait le Blaſon de la guerre.

Du Verdier ne dit point ſi cet écrit eſt en proſe ou en vers. L'édition qu'il en marque eſt celle de Lyon par Noël Abraham, in-4°. ſans date. La Croix-du-Maine ne parle point de ce dernier ouvrage ; mais il donne à André de la Vigne, *la Loüange des Roys de France*

ANDRE' DE LA VIGNE.

imprimée à Paris par Euſtache de Brie l'an 1508. & *des Ballades, Rondeaux & chants Royaux à l'honneur de la ſainte Vierge :* ces petites piéces ne ſont peut-être pas différentes de celles qui font partie du *Vergier d'honneur.*

Mais on ne trouve point dans ce dernier ouvrage quatre autres Ballades & un Rondeau, le tout imprimé enſemble in-4°. ſans date, & ſans indication du lieu de l'impreſſion. Ce petit recueil commence par ces vers :

Pour ce qu'on dit que harnoys & ſallades
Auront le bruyt, ſi l'exploit de Mars court,
Dont l'on verra maintes teſtes mallades
Par bruyt commun s'eſt formé trois Ballades
Que de *la Vigne* a fait porter en Court.

Outre ces trois Ballades qui ont pour objet *les Aliances des Roys, des Princes & Provinces*, il y en a une quatriéme *ſur le Tremblement de Veniſe*, c'eſt-à-dire, ſur la frayeur que les armes de France & celles des autres Princes ligués cauſoient à cette Ville.

BLAISE D'AURIOL.

La Chaſſe d'Amours par Octavien de Saint Gelais donna lieu à un Poëte du

même-temps de composer aussi en vers une assez mauvaise rapsodie qu'il intitula *la Départie d'Amours*. Ce Poëte se nommoit *Blaise d'Auriol*; on lit à la tête de son ouvrage, où on lui donne la qualité de *Noble homme*, qu'il étoit né à Castelnaudari, qu'il étoit Chanoine de la même ville, Bachelier *en chascun Droit*, c'est-à-dire, en Droit Civil & en Droit Canon, & Prieur de Denisan, & qu'il a fait son ouvrage en 1508. à Toulouse. Du Verdier nous apprend de plus qu'il a été *Docteur* en Droit *& Régent en l'Université de Toulouse*, & que ce fut pendant qu'il rempliſſoit ce poste, qu'il composa un livre Latin concernant le Droit, qui fut imprimé à Toulouse in-8°. par Jacques Colomiés.

BLAISE D'AURIOL.

Cet Ecrivain est plus connu en effet par sa qualité de Jurisconsulte que par celle de Poëte. Il fit ses études de Droit à Toulouse, & y prit le grade de Docteur. Son mérite le fit nommer à une Chaire, ou *Régence*, comme on s'exprimoit alors, de la Faculté de Droit Canon qui étoit séparée de celle de Droit Civil, & qui avoit ses *Régens* ou Professeurs particuliers. Il fut en même tems *Référendaire* en la Chancelerie du Parlement de Toulouse; & on lit

auſſi qu'il a été Doyen de l'Egliſe de Pamiés.

BLAISE D'AURIOL.

D'Auriol rempliſſoit la Régence de Droit Canon, lorſque François I. fit ſon entrée dans Toulouſe au mois d'Août 1533. Il eut l'honneur de haranguer Sa Majeſté au nom de l'Univerſité, & ſur ſes repréſentations le Roi accorda à la même Univerſité le titre de Noble, & aux Profeſſeurs le privilége de faire des Chevaliers. D'Auriol fut le premier décoré de ce titre de Chevalier. La cérémonie en fut faite le premier Septembre ſuivant dans les Ecoles de Droit, après avoir été annoncée par le Bedeau de l'Univerſité. L'on y obſerva les mêmes formalités que celles qui ſont preſcrites pour la réception d'un Chevalier d'armes; d'Auriol fut ceint de l'épée par Pierre Dasfis, Docteur-Régent, qui lui donna auſſi les éperons dorés, & lui mit une chaîne d'or au cou, & l'anneau au doigt.

La Rocheflavin qui nous a conſervé dans le cinquiéme livre de ſes Arrêts notables, l'Acte que l'Univerſité dreſſa d'un événement qui lui étoit ſi glorieux, rapporte le diſcours Latin que d'Auriol prononça en cette occa-

sion, la réponse que lui fit Dasis, la formule du serment prêté par D'Auriol, &c. D'Auriol étoit encore Professeur au commencement de l'année 1539. puisque le 5. Mars de la même année, il demanda & obtint de se démettre de sa Régence en faveur de Jean Boyer qui fut accepté. Si l'on doit en croire Bodin dans sa *République*, d'Auriol avoit la simplicité de croire aux Astrologues, & il avoit une si grande confiance en leurs vaines prédictions, que ceux ci ayant annoncé un nouveau déluge pour l'année 1524. il se fit sérieusement construire un batteau dans lequel il espéroit se sauver. La fausseté de la prédiction aura dû le guérir de son excessive crédulité. J'ignore le tems de sa mort.

BLAISE D'AURIOL.

L'ouvrage qu'il a intitulé *la Départie d'Amours*, est un recueil de Complaintes que fait un Amant sur la mort de sa Maîtresse. Ce langoureux affligé introduit d'abord la Mort qui profite de son absence pour attaquer sa *Dame*, l'abbattre par la maladie, & enfin lui ôter la vie. Cette nouvelle est la premiere qu'il apprend à son retour; il en est pénétré de la plus vive douleur; & comme les grandes passions ne raison-

ent point, loin d'accepter avec ſou-
iſſion un mal qui étoit ſans remede, BLAISE D'AURIOL.
apoſtrophe ainſi la mort.

Helas! Mort tu cours
Par dangereux cours
Suivant champs & cours!
En tes lacs je ſuis;
Mes faits ſont trop cours,
Pas à pas te ſuis;
Au cueur je me cuis;
Mes plaiſirs ſont cuits.

En Chaſteaulx & Cours
Plus courant que ours
Jouës de tes tours
Les jours & les nuyts:
Volans comme tourts
Aux Aymans tu nuys,
Et ſans rompre l'huys
Es chambres tu luis.

Fiere comme l'Ours
Tes jeux ſont trop lourds,
Plus chaults que les fours
Tu ne veulx que bruits,
Par tes dards & fourcs
En tous les lieux bruis;
J'ay de maulx ung puis,

rapporte la mort trop tranqui
pour faire croire qu'il fût r
augmenter ce nombre. Il appe
me tous les Amoureux anciens
dernes, les priant de venir soul
douleur ; & ſes plaintes n'étan
écoutées, il demande à tous le
conſultes de décider ſi la ſitua
on le réduit eſt juſte.

Du Droit nouveau fuſtes Compoſ
Practiciens, & en loix grans Doc
Aſſemblez-vous en conſultation ;
Dois-je ſouffrir ſi grande paſſion.

Venez *Ramond*, Pénitencier du
A qui nul mot ſans vérité n'eſchap
Compoſiteur fuſtes des Décretal
Eſcoutés bien mes complaintes v

Vous eſtes tous Docteurs en Droit Canon;
Il me ſemble contre toute raiſon
Que ſuis preſſé trop de mélencolie;
Dictes en tous vérité, je vous prie.

BLAISE D'AURIOL.

Ces Canoniſtes interpellés par le Poëte étoient *Raymond de Pegnafort*, Pénitencier du Pape Grégoire IX. troiſiéme Général de l'Ordre des Freres Prêcheurs; *Guillaume* Durand, Evêque de Mende, qui vivoit encore au commencement du quatorziéme ſiécle; & le Cardinal Berenger, qui eſt mort vers l'an 1296. Pour Richard, je ne ſçai qui il eſt.

Le Poëte voyant qu'il n'étoit point écouté, tombe malade, & fait ſon Teſtament: voici quelles en ſont les diſpoſitions:

Premierement à la haulteſſe
Du Dieu d'amours donne & envoye
Mon eſperit, & en humbleſſe
Luy ſuppliant qu'il le convoye
En ſon Paradis, & pourvoye;
Car je jure que loyaulment
L'ay ſervy de veuil deſireux;
Advoüer le puis donc vrayement
Devant tous loyaulx amoureux.

BLAISE D'AURIOL.

Oultre plus veuil que la richeſſe
Des biens d'amours qu'Amour foulloye
Départis ſoyent en grant largeſſe
Aux vrais Amans, & ne vouldroye
Que faulx Amans en nulle voye
En euſſent part aulcunement;
Oncques n'eus amytié à eux,
Je le prens ſur mon ſaulvement
Devant tous loyaulx amoureux.

Sans eſpargner or, ne monjoye,
Loyaulté veult qu'enterré ſoye
En ſa Chapelle grandement,
Dont je me tiens pour bienheureux;
Et l'en mercye chierement
Devant tous loyaulx amoureux.

Après avoir fait ce Teſtament, le Poëte s'étant endormi, l'*Age* lui apparoît, & lui conſeille d'aller trouver l'Amour, de lui redemander ſon cœur, de lui donner en échange celui de ſa *Dame* qui étoit morte, & ſurtout de ne point ſe laiſſer entraîner par les diſcours ſéduiſans qu'Amour lui tiendra pour le retenir à ſon ſervice. L'Amant promet que, quoiqu'il ſoit encore *jeune*, & qu'il ait ſes aiſes & ſes commodités, il ſuivra ces avis exactement, &

en conſéquence il va au *Chaſteau de Plaiſance*, où réſide & la Dame *Amour* & ſon fils *Cupido*, & leur préſente une requête par laquelle il les ſupplie de lui rendre ſon cœur, & de le décharger de tous les engagemens qu'il avoit contractés avec eux. La requête lûë, *Amour* & *Cupido* font ce qu'ils peuvent pour engager l'Amant à la révoquer, mais n'ayant pû le faire changer de réſolution, *Amour* ordonne à *Loyauté* une *lettre de quittance*; & celle-ci ayant été faite & lûë, *Amour* la met entre les mains de l'Amant, & lui rend en même tems ſon cœur enveloppé d'une étoffe de ſoye noire, en ſigne de triſteſſe, le laiſſant libre d'en diſpoſer comme il voudra.

BIAISE D'AURIOL.

A cette vûë, l'Amant ſe met à pleurer; *Amour* le conſole, & lui donne pour l'accompagner *Bon confort* qui le conduit dans la maiſon de *Nonchalloir* gouvernée par *Paſſe-tems*. L'Amant charmé du bon accueil qui lui eſt fait dans cette maiſon, en informe *Amour* par une lettre dont il charge *Bon confort*, & par laquelle il prie *Amour* de lui donner ſouvent de ſes nouvelles, & l'aſſure que de ſon côté il l'honorera toujours, & n'oubliera jamais les faveurs qu'il lui

avoit faites. *Bon confort* le quitte avec cette lettre, & l'Amant demeure dans la maiſon de *Paſſe tems* où il s'amuſe à compoſer des *Ballades* & des *Rondeaux*. C'eſt par ces petites piéces que finit ce recueil. La plûpart expriment les regrets de l'Auteur ſur le tems qu'il avoit perdu à aimer, les dangers qui ſe trouvent dans cette paſſion, & beaucoup d'autres réflexions concernant le même ſujet. Mais je n'y ai rien trouvé qui puiſſe mériter votre attention.

BLAISE D'AURIOL.

Au reſte la plus grande partie de cet ouvrage eſt ou copiée mot à mot, ou ſervilement imitée des poëſies de Charles Duc d'Orléans, comme je l'ai vérifié ſur cet ancien manuſcrit des poëſies de ce Prince, dont je vous ai parlé ci-devant. J'y ai trouvé non-ſeulement la même fiction employée par d'Auriol, mais le même ordre, le même arrangement & la même concluſion. Ce ſont auſſi les mêmes Acteurs, c'eſt le même procédé dans l'Amant, dans ceux à qui il s'adreſſe, & ce ſont les mêmes avis que l'Amour donne. D'Auriol ne s'eſt pas contenté de porter ſi loin ſon plagiat, il s'eſt encore attribué quelques-unes des plus jolies Ballades du Duc d'Orléans, telles que celles qui commencent par ces vers

Las Mort qui t'a faict ſi hardie.....
J'ay aux eſchets joüé devant Amours...
Je me ſoulloye pourpenſer.....
Le premier jour du mois de May...
En la Foreſt d'ennuyeuſe triſteſſe....
J'ay fait obſeque de ma Dame.....
Puiſque mort a pris ma Maîtreſſe....
Ballades, Chanſons & Complaintes
Sont pour moi miſes en oubly.....
L'emplaſtre de Nonchalloir.....

BLAISE D'AURIOL.

Le Dialogue de l'Age & de l'Amant n'eſt pas entiérement copié, mais il eſt tellement imité que ce ſont les mêmes penſées, & ſouvent les mêmes expreſſions.

La Croix-du-Maine ne parle point de ce vieux Poëte. Du Verdier en fait mention, & cite la *Départie d'amour* comme un ouvrage commencé par Octavien de Saint Gelais, & achevé par d'Auriol; en quoi il s'eſt trompé; la *Départie d'amour* eſt toute entiere du dernier. Du Verdier ne connoiſſoit point d'édition imprimée de ce recueil de vers, puiſqu'il ſe contente de dire qu'*il eſtoit eſcrit à la main en la Librairie de M. le Comte d'Urfé.* Il ajoute, parlant du même Auteur, qu'*il a tranſlaté de Latin en proſe & partie en rime*,

BLAISE D'AURIOL.

les joyes & douleurs de Noſtre-Dame, avec une Oraiſon à Noſtre-Dame par équivoques Latins & François. Autre à ſainte Anne, de meſme. Confeſſional pour ſavoir les péchés & leurs circonſtances par lettres & par vers. Epiſtre de la beauté de Jeſus. Autre de la beauté & eſtat de la ſacrée Vierge Marie. Le tout imprimé à Toulouſe in-4°. par Jean Faure en 1520.

Je rapporte au tems d'Octavien de Saint Gelais & de Blaiſe d'Auriol un recueil de poëſies anonymes, qui, ſelon moi, n'ont pas dû faire beaucoup d'honneur à leur Auteur. Ce Poëte ſe dit Gentilhomme, & il paroît qu'il étoit Flamand. L'Amour lui avoit fait prendre la plume, & c'eſt à ſa Maîtreſſe, qu'il dit être née à ſaint Omer, qu'il conſacre la plus longue de ſes piéces. Je me contenterai de vous en rapporter le titre, qui ſuffira pour vous faire connoître le ſujet de cette bizarre & inſipide production. Ce titre eſt ainſi conçu.

» Cy commence ung petit traitier » compoſé par ung joſne Gentilhom» me amoureux, qui ſe nomme l'An » des ſept Dames, parce qu'il ſaluë ſept » Dames demorant en une maiſon, ſur

chaſcun jour de la ſemaine une ; & « ce fait-il ung an durant, chacune cin- « quante-deux fois, autant de ſemaines « qu'il y a en ung an, pour ce qu'il ne « les veoit point ſouvent aſſez à ſon aiſe : « & tout ce fiſt-il pour l'amour de l'une « d'elles qu'il aymoit de bonne & léale « amour. »

BLAISE D'AURIOL.

Cette piéce pleine de redites, de penſées extravagantes, & entiérement dépourvuë de goût, eſt en ſtances de huit vers chacune. C'eſt un ridicule aſſemblage de penſées morales, de réflexions amoureuſes, de textes des Evangéliſtes & de maximes qui ſentent l'impiété. Il y a d'ailleurs quantité d'endroits ſi énigmatiques, que j'avouë que je n'ai pû les comprendre. Cette piéce eſt ſuivie de quelques Rondeaux amoureux, dont les vers ſont dans le goût des plus ridicules piéces de Molinet & de Cretin. Suivent une mauvaiſe traduction de la derniere Eclogue de Virgile, & une autre de l'éloge d'Italie tiré des Georgiques de Virgile ; une Oraiſon à la ſainte Vierge, dans laquelle l'Auteur parle principalement de la chûte de l'homme & de ſa réparation, & fait l'éloge de Marie ; une traduction libre de l'Amphitrion de Plaute,

mais qui n'eſt pas finie, & quelq

BLAISE D'AURIOL. vers où l'Auteur cenſure les Poëtes ſon tems, pour avoir occaſion de loi lui même ſes prétendus talens poëtiqu Il commence par cette apoſtrophe.

Où ſont ces maiſtres Baladeurs
Leſquels ſe meſlent de rymer?
Pour demonſtrer leurs grans erreurs
Ce livret leur veulx préſenter:
Il eſt fait en commun langage,
Et non pas tout d'une matere,
Sy des rymes notez l'uſage,
Tantoſt ſarez tout le myſtere.

Je croy que pas n'y trouverez,
Si bien l'examinez au net,
Nuls mots conſtrains diminuez,
Ne nulle ryme de goret,
Nulles ſyllabes racourſées,
De nulle lettre adjouſtement,
Ne aulcunes rymes adoubées,
Et de pourpos nul changement, &c.

Tout ce qu'on pouvoit répondre plus modéré à l'Auteur c'eſt qu'il av une étrange préſomption, & que l amour propre l'aveugloit ſur ſes c ſauts.

GUILLAUM

GUILLAUME MICHEL,
dit de Tours.

Vous connoiſſez déja Guillaume Michel, dit de Tours, la barbarie de ſon ſtyle, ſon langage plus que ſuranné, le ridicule de ſes allégories. Je vous ai fait connoître ſes traductions des Bucoliques & des Georgiques de Virgile, & celle de la *Pandore* de Jean Olivier. Je vous ai rapporté le peu que j'ai pû découvrir de ſa perſonne, & j'aurai occaſion dans la ſuite de vous parler de ſes traductions de pluſieurs des anciens Hiſtoriens Latins. Cet Ecrivain n'a pas mieux réuſſi dans ce qu'il a inventé. J'en juge au moins par les diverſes poëſies de ſon invention que j'ai examinées. Je commence par *la Forêt de conſcience contenant la Chaſſe des Princes ſpirituelle*, imprimée en 1516. Bibl. F. t. v. pag. 8. & 194. t. 7. p. 71.

L'idée de ce livre eſt ſinguliere. Sous l'emblême d'une Chaſſe l'Auteur veut apprendre à pourſuivre les péchés, qui ſont les bêtes les plus dangereuſes qui puiſſent ravager la *Forêt de conſcience*, c'eſt-à-dire, l'ame chrétienne. Pour animer à cette Chaſſe, il entre dans le détail des péchés les plus connus, il

GUILL. MICHEL.

en expoſe les effets, il en peint la laideur, il décrit les ravages qu'ils font dans le monde & dans les divers états qui compoſent la ſociété, il montre les obſtacles & les embarras qui s'oppoſent à leur pourſuite. Mais plus ceux-ci ſont grands, plus il exhorte à ſe munir de toutes les armes qui ſont néceſſaires pour faire une Chaſſe heureuſe. La crainte de Dieu, ſon amour, la confeſſion, la pénitence, la ſatisfaction, la retraite, la fuite des occaſions, voilà les cors, les chiens, les armes qu'il met dans les mains de ſon Chaſſeur ſpirituel, & les gardes qui veillent ſur la Forêt. Vous voyez que tout cela ouvre un vaſte champ à la Morale; auſſi l'Auteur ne finit-il point dans ſes exhortations. Quand il eſt las de parler un langage riimé, il a recours à la proſe où il ſe ſert également du ſtyle figuré.

Pour repoſer ſes Chaſſeurs, il les envoye dans le Palais d'abſtinence afin qu'ils s'y recréent en la compagnie des *Dames* dudit Château nommées *Innocence*, *Mundicité*, *& aultres Nobles de leur cohorte, pour eulx accointer & eſpouſer par mariage ſpirituel à l'une des Dames, Perſévérance nommée.*

Perſévérance que je nomme,

Sodalité te tiendera ;
Si tu l'entretiens, je te ſomme
Qu'en grace te maintiendera :
Benoiſt ſoit qui retiendera
Ceſte vertueuſe doctrine,
Car ès ſaincts cieulx rutilera
Comme le lis entre l'eſpine.

GUILL. MICHEL.

A la fin de cet ouvrage, l'Auteur promet d'en donner un autre *nommé le Champt d'odeur ſpirituel contenant plurieuſes matieres bien nouvelles.* Je ne connois point cet écrit, & il y a lieu de croire que Guillaume Michel ne l'a point publié. Il devoit être différent de *l'Ante-nouvelle de ſalut* qui ſuit la *Forêt de conſcience*, & qui ne contient preſque qu'un éloge de la ſainte Vierge. Cet écrit, qui eſt fort court, & plus en proſe qu'en vers, étoit le fruit d'un pélerinage de dévotion, que l'Auteur avoit fait le 8. de Septembre 1516. en l'Egliſe de Nôtre-Dame de Boulogne à deux lieuës de Paris, *Egliſe*, dit-il, *où le monde va ſouvent & afflue par dévocion, ſpéciallement ès jours & feſtes Noſtre-Dame.* Ce pélerinage eſt encore en uſage aujourd'hui.

Michel feint qu'*après avoir ouy Meſſe & fait ſon Oraiſon*, il apperçut en ſor-

GUILL. MICHEL.

tant de l'Egliſe de Nôtre-Dame de Boulogne *un beau Pommier lequel avoit été anté, & ſe nommoit l'Ante de ſalut.* Il demanda ce que c'étoit, ce que ſignifioient les inſcriptions qui étoient autour de cet arbre; un Berger lui dévoila tout le myſtere. Ces inſcriptions contenoient en vers l'éloge de la ſainte Vierge, l'Auteur les rapporte, & en prend occaſion de moraliſer en proſe. De retour à Paris, il écrivit le lendemain ce qu'il avoit vû & lû, & y joignit les réflexions qui l'avoient occupé dans la route. Il les finit par un Rondeau où il exhorte à la dévotion envers la ſainte Vierge. Il y a, comme vous voyés, beaucoup de piété dans ces deux ouvrages de Guillaume Michel, mais le goût y manque entiérement, ce qui joint au langage plein d'expreſſions forgées, plus Latines que Françoiſes, & plus approchantes du langage du quatorziéme ſiécle que de celui du commencement du ſeiziéme, en fait deux écrits dont la lecture ennuie & fatigue extrêmement.

Je ne jugerai pas plus favorablement d'un autre recueil de ſes poëſies, intitulé, *le Penſer Royal*, imprimé à Paris, l'an 1518. in-4°. & c'eſt par cette

raiſon que je me contenterai preſque de vous citer les piéces que ce recueil contient. GUILL. MICHEL.

La premiere eſt une Epître ſous le nom du Roi David à François I. Roi de France. C'eſt un éloge & un paralléle de l'un & de l'autre. L'Auteur y fait entrer ce qu'il avoit appris de l'origine des François, de la converſion de Clovis à la foi Chrétienne, & de quelques autres faits qui ont ſervi à illuſtrer notre nation. Il allégoriſe la harpe de David, ſa fronde, les pierres avec leſquelles il tua Goliath, & les autres actions principales du ſaint Roi, & en tire, tantôt des moralités générales, tantôt des avis particuliers qui pouvoient être utiles à François I. & qui le ſont pour tous les Rois. Mais c'eſt toujours David qui donne ces inſtructions, & le Poëte ne fait que lui prêter ſon langage.

Comme on croyoit alors que c'étoit un acte de religion de faire la guerre aux Turcs, préciſément parce qu'on les regardoit comme ennemis du nom Chrétien, le Poëte n'oublie pas de faire inſiſter David ſur ce point, & afin que cette exhortation du Prophéte Roi fit, ſans doute, plus d'impreſſion ſur

GUILL. MICHEL.

François I. il joignit à l'Epître dont je viens de parler, deux autres piéces ſur le même ſujet dans leſquelles il montre contre les Turcs un zéle qui va juſqu'à la fureur.

Dans la premiere de ces piéces il introduit Lucifer qui commande à ſes ſuppots de ſe tranſporter chez les Turcs, de les irriter contre les Chrétiens, & de les armer contre eux. Ce *Mandement*, car c'eſt le titre que l'Auteur donne à cette piéce, eſt en vers. Les Diables, fidéles exécuteurs des ordres de leur Maître, vont ſouffler le feu de la diviſion, & animer les Turcs de fureur & de rage : ce récit de l'expédition des Démons eſt en proſe. Quelque terreur que le Poëte y tâche d'inſpirer, je vous aſſure qu'on lit également ſa proſe & ſes vers, ſans ſe ſentir plus échauffé. Il en eſt de même de la ſeconde piéce, qui eſt une *Exhortation* en vers *aux Rois Chrétiens, Seigneurs & commun peuple Catholique*, dans laquelle le Poëte fait ſérieuſement un devoir indiſpenſable à ceux à qui il s'adreſſe, de prendre les armes contre les Turcs, comme ſi, ſans cela, la foi Chrétienne étoit expoſée aux plus grands dangers.

La quatriéme piéce du recueil de notre Auteur a pour titre, *les Elegies, Thrénes & Lamentations de l'Egliſe contre les Gens Eccléſiaſtiques diſſolus & autres.* C'eſt une ſatyre ; & ſelon ce genre d'écrits, le Poëte y fait parler l'Egliſe avec une liberté qu'on auroit raiſon de ne pas ſouffrir aujourd'hui, & qui d'ailleurs peut bien ſervir à faire connoître le vice, mais non à le corriger. Ces *Lamentations* commencées en vers ſont continuées en proſe, & ſuivies d'une *Epître* en vers *des Filles de Jéruſalem* envoyée à François I. pour l'exciter encore à prendre les armes contre les Turcs. GUILL. MICHEL.

Le Poëte feint qu'avec cette lettre, les filles de Jéruſalem firent préſent au Roi d'un beau Cheval avec tout ſon équipage, & voilà pour Guillaume Michel une ſource féconde d'allégories & de moralités. Le Cheval marquoit *la juſte renommée qu'un Prince doit acquérir*, chaque fer ſignifioit une des vertus que l'on nomme Cardinales, la bride étoit l'emblême du *Bon vouloir*, & ainſi du reſte.

Jeanne la Pucelle toujours animée après la mort du même zéle qui lui avoit fait prendre les armes pour les

GUILL. MICHEL.

François durant ſa vie, écrit auſſi à François I. & ſa lettre a le même but que celle des *Filles de Jéruſalem.* Cette Epître de la Pucelle d'Orléans commence ainſi :

Salut te fait, & ſalut s'y t'envoye
Celle qui ha aultresfoys mis en voye
Les Chevaliers de ton Royaulme jadis
Par le vouloir du Dieu de Paradis.
Salut te faict la ſeconde fois celle
Qu'on renommoit Jehanne la Pucelle.
Salut te faict pour le tiers davantaige
Celle qui n'eut oncq faulte de couraige.

Elle fait enſuite ſon éloge & celui du Roi, preſſe ce Prince d'exterminer les Turcs, revient à ſon propre panégyrique, rappelle au Roi tout ce qu'elle a fait pour la France, allégoriſe les *Eperons dorés* qu'elle envoyoit à François I. ſe met en colere contre les Anglois qui avoient voulu la faire paſſer pour Sorciere, & qui en conſéquence, l'avoient, dit-elle, condamné à être brûlée, & engage le Roi à venger ſa mort. Peut-être ne ſerez-vous pas fâché que je vous rapporte une partie de ce qu'elle dit ſur cela.

Premierement il eſt à demander
Si je qui vins en France ſans mander

Vers le bon Roi deſſus dict (Charles VII) à Chinon
Où il eſtoit non pas ſans ſoucy, non, GUILL. MICHEL.
Pour le pourvoir & pour le ſecourir,
Debvoys ainſy vilainement mourir?
Debvoys ainſy mourir vilainement
Celle que Dieu miſericordieuſement
Luy envoya pour recouvrir ſon Royaulme;
La queſtion eſt, & giſt en ta paulme:
La queſtion, s'il te plaiſt, ſoulderas,
Et en ton cueur parlant reſponderas.
Si tu ditz, ouy, j'arguray le contraire
Prouvant ma mort n'eſtre point néceſſaire.
Si tu ditz, non; je diray en ſubſtance
Que par bon droict j'en peulx querir vengeance.
Regarde donc lequel tu ſouſtiendras,
Et me reſcripts comme tu conviendras ....

Elle détaille enſuite les diverſes accuſations intentées contre elle, l'acharnement des Anglois contre ſa perſonne, ce qu'elle eut à ſouffrir dans la priſon où elle fut enfermée dans la ville de Roüen; puis elle ajoute:

Sus moy eſtoient ſi treſtous eſtrivez
Qu'ils me diſoient avoir Dyables privez;
Pour ce qu'en moy eſtoit beau vaiſſelaige,
Bruſlée fuz au veuil de leur couraige.
Pour augmenter des Françoys les douleurs
Bruſlée fut Jehanne de Vaucouleurs;
Bruſlée fut la Pucelle, prochaine

D'amour divin, natifve de Lorraine,
Qui jadis vint par inſpiracion
En son pays, portant cœur de Lyon.
Je monſtray bien que j'eſtois inſpirée
Quant à Fierboys mande querir l'eſpée
Que je porté contre les ennemis
Qui par mes bras furent au bas demys.

Les piéces ſuivantes ſont une *Prophétie adreſſant au Roy*; *les Ditz des Princes Chréſtiens correſpondans à leurs intencions*; une *Invective contre les Turcs*; *l'Epiſtre de Polymia* (Polymnie) *l'une des neuf Muſes, ou Dame Mémoire, conſolatif à noſtre ſaint Pere le Pape Leon moderne* (Leon X.) Cette Epître eſt encore contre les Turcs. L'Auteur y fait mention des victoires les plus connuës que divers Princes ont remporté contre les Perſes & autres peuples ennemis de la Religion Chrétienne, afin d'exciter par ces exemples le Pape, le Roi de France & les autres Princes Chrétiens à s'unir pour abbaiſſer la puiſſance des Turcs: car il paroît que le Poëte avoit ce projet fort à cœur; & il ne fait pas difficulté de l'avoüer dans ſon *Avertiſſement aux Turcs*, qui ſuit l'Epître de Polymnie.

Enfin *le Soulas de Nobleſſe*, en vers,

& l'Epître de Dame Eſpérance en proſe, qui terminent ce recueil, ſont ſur le couronnement & à la loüange de la Reine de France, *Claude*, fille de Louis XII. qui épouſa François I. en 1514. Il eſt auſſi parlé dans l'Epître en proſe de la mort d'Anne de Bretagne, mere de *Claude*, arrivée au mois de Janvier de la même année 1514. GUILL. MICHEL.

Le dernier recueil des poëſies de Guillaume Michel eſt intitulé : *le Siécle doré contenant le temps de paix & de concorde.* C'eſt un volume in-4°. dédié par l'Auteur à Jean de la Vouſte, *Advocat en Parlement, & Abbé de Joyenvalle*, & imprimé à Paris en 1521. Il paroît que le Poëte étoit alors dans un âge avancé, & je ne crois pas qu'il ait rien publié depuis. Le titre de ce recueil n'annonce point ce qu'il contient. Cet ouvrage eſt un mêlange bizarre d'inſtructions dogmatiques & morales, & d'allégories forcées que l'Auteur adreſſe *à ſon ami Cardian Grec*, c'eſt-à-dire, comme il l'explique lui-même, *à tout cœur humain diſpoſé à ſon ſalut parfaire.* Il y eſt parlé des ſept péchés capitaux, de leurs ſuites & de leurs effets, des ſept Sacremens, de l'oppoſition entre la *Couſtume* & la Vertu, des efforts que

GUILL. M. CHEL.

l'une fait pour corrompre la piété, & l'autre pour anéantir *mauvaiſe Couſtume*, de la corruption des Miniſtres de l'Egliſe, des devoirs des Princes par rapport à la Religion, & de pluſieurs autres matieres ſemblables qui étoient plus du reſſort d'un Prédicateur que d'un Poëte.

Michel introduit dans cet ouvrage la *Sapience* qui s'oppoſe à la folie mondaine, & qui tantôt par les exhortations, tantôt par la terreur des jugemens de Dieu & des peines de l'Enfer, s'efforce de retirer les hommes du vice, & de les conduire à la vertu. Elle trouve de grands obſtacles; ce ſont des ennemis qu'il faut combattre; elle s'arme pour les terraſſer; elle triomphe enfin, & ſa victoire ramene *l'Age d'or*: c'eſt-à-dire, que le Poëte annonce ce qui arriveroit ſi la vertu étoit dominante ſur la terre; car il étoit ſi perſuadé qu'elle n'y regnoit pas lorſqu'il écrivoit, qu'il ne craint pas de dire qu'autrefois, ſi la vertu étoit exilée des Villes, elle trouvoit un azile dans la Campagne, mais que de ſon tems elle étoit tellement rebutée de toutes parts, qu'il pouvoit dire qu'elle étoit morte; auſſi en fait-il l'Epitaphe. L'ouvrage de Guillaume

Michel eſt ſouvent mêlé de proſe qui ne vaut pas mieux que ſes vers. Ce qui n'a pas empêché Pierre Grognet de dire dans ſa notice des Poëtes qui vivoient de ſon tems: GUILL. MICHEL.

Guillaume *Michel*, dit de Tours
De bien rithmer en ſcet les tours,
Et pour ſe monſtrer des délivres,
Pluſieurs il a traduit de livres.

J'ai vu du même une aſſez longue Epître, auſſi en vers, adreſſée à Michel d'Amboiſe, dit l'Eſclave fortuné, imprimée dans la derniere édition du recueil des poëſies de ce dernier. Mais tout ce que cette Epître apprend, c'eſt que Guillaume Michel eſtimoit beaucoup les ouvrages de Michel d'Amboiſe qui ſont preſque auſſi mauvais que les ſiens.

GUILLAUME TELIN.

Michel étoit ami d'un autre Ecrivain du même tems, qui ne lui céde en rien du côté de la barbarie du ſtyle. C'eſt Guillaume *Telin*, né à Cuſſet, ville du Bourbonnois près de l'Auvergne, *Secrétaire de M. le Duc de Guiſe*, Claude de Lorraine, Comte d'Aumale qui

mourut en 1550. Telin avoit effleuré
GUILL. TELIN. presque toutes les sciences, comme on le voit par l'unique ouvrage de sa composition qui me soit connu, & qui a pour titre : *Bref Sommaire des sept Vertus, sept Arts libéraux, sept Arts de poesie, sept Arts méchaniques, des Philosophies, des quinze Arts magicques. La loüange de Musique. Plusieurs bonnes raisons à confondre les Juifs qui nyent l'advenement de Nostre-Seigneur J. C. Les dicts & bonnes sentences des Philosophes, avec les noms des premiers Inventeurs de toutes choses admirables & dignes de savoir.*

Telin dédie cet ouvrage, imprimé à Paris en 1533. *à touts vrays & devotz amateurs des bonnes lettres* & à ne lire que le titre, on le prendroit pour une introduction à toutes les sciences. Rien cependant de plus superficiel. C'est un bizarre mêlange de sacré & de profane où l'Auteur veut instruire de tout, & n'apprend rien. Cet ouvrage est en prose. Mais il est suivi de quatre chants Royaux où Telin fait en très-mauvais style l'éloge des quatre Vertus que l'on appelle Cardinales, la Prudence, la Tempérance, la Force & la Justice. Ces quatre chants sont en vers de cinq pieds, adressés au Roi François I. &

ce ſont principalement les Souverains qu'il a en vûë d'inſtruire dans ce qu'il dit des quatre Vertus qui ſont l'objet de ces quatre chants. Son *Epître adreſſant à tous les Muſiciens & Joüeurs d'inſtruments*, eſt un éloge très froid de la Muſique, en vers de dix ſyllabes, où Telin ne donne preſqu'un ſec catalogue des Chantres dont il eſt parlé dans la Fable & dans l'Hiſtoire ancienne. GUILL. TELIN.

Je croyois me dédommager de l'ennui de ces poëſies, en liſant la derniere piéce de ce recueil, qui eſt auſſi en vers de dix ſyllabes, & qui a pour titre, *Panégyricque paſtoural ſur les loüanges du Roy de France, Françoys, premier de ce nom.* Jamais Prince n'a mérité plus de loüanges que ce Roi, ſurtout pour ſon amour & ſon zéle pour les gens de lettres & le progrès des ſciences. C'eſt un beau champ pour un Poëte. Mais tout étoit ſtérile ſous la plume de Guillaume Telin; ſon panégyrique n'eſt conſidérable que par ſa longueur; & c'eſt le moindre défaut de cette piéce.

MICHEL D'AMBOISE.

La vie de Michel d'Amboiſe, dit *l'Eſclave fortuné*, Seigneur de Chevil-

lon, nous eſt plus connuë que celle de Guillaume Michel avec qui il étoit en liaiſon. Le premier étoit fils naturel de Charles d'Amboiſe, Amiral de France, & Lieutenant Général du Roi en Lombardie : Il naquit à Naples, ou aux environs, dans les premieres années du ſeiziéme ſiécle.

MICHEL D'AMBOISE

A peine fut-il ſorti du berceau, que ſon pere l'envoya à *Sagonne* dont il étoit Seigneur, pour y être élevé avec *Georges* d'Amboiſe ſon fils légitime, qui n'étoit guéres plus âgé que lui. C'eſt ce que Michel rappelle à ſon pere dans ſa piéce intitulée, *la Viſion avenuë à l'ame de l'Eſclave fortuné ſéparée du corps & portée aux Champs Elyſées :*

Je ſuis l'eſprit du malheureux enfant
Que d'Italie, où eſtoit ta perſonne
En grans honneurs, envoyas à Sagonne
Pour prendre vie avecques ton chier fils,
Que légitime, & moy baſtard tu fis.

Michel perdit trop tôt ſon pere, qui l'aimoit, & qui lui vouloit faire du bien. Charles d'Amboiſe mourut en effet dès 1511. & ſa mort fut ſi précipitée, qu'il n'eut pas le tems d'aſſurer à ſon fils par Teſtament de quoi ſubſiſter. Ecoutez les regrets que Michel fait faire ſur ce-

la à ſon pere dans la piéce que je viens de citer : il y feint que Charles le reconnut, vint à lui, l'embraſſa, & lui parla ainſi : MICHEL D'AMBOISE

Tu ſoys, dit-il, le plus que bien venu,
Mon cher enfant, que j'ay petit connu
Eſtant au monde heureuſement félice.
Tu ne ſavois que c'eſtoit de malice,
Que c'eſtoit bien : quant la mort gros & gras
Me vint ſaiſir . . . . . .
Et tant mon ſens lors elle m'eſgarra,
Que ſans penſer aulcun bien te laiſſer,
D'ung heure en l'aultre on me vit treſpaſſer.
Je toutesfoys avoys aulcunement
Dedans Meillant donné commandement,
Faiſant deſpart de mon unique eſpouſe,
Que ſi affaire avoys de quelque chouſe,
Qu'elle te fuſt donnée incontinent ;
Et meſmement le dys au Lieutenant,
Homme prudent ; mais terriblement cault,
Qui ſe nommoit lors Maiſtre *Jean Libault.*

Charles ajoute qu'il donna cet ordre en préſence d'un grand nombre de perſonnes ; mais il fut ſi mal exécuté, que Michel auroit été abandonné ſi Georges d'Ambloiſe fils de Charles, n'en eût pris ſoin. Ils étoient alors l'un & l'autre à Paris, & ils demeuroient enſemble, comme on le voit par cet en-

droit de l'Epître de Michel à Georges de Créqui, *Seigneur de Ricei*, où Michel dit :

MICHEL D'AMBOISE

Premierement Monſeigneur le grand Maiſtre
Qui fut voſtre oncle, & de qui tiens mon eſtre,
Me fit conduir des Italles en France
Pour ſeullement avec ſon fils eſtre
Avec lequel on m'a bien pû congnoiſtre
Quand nous étions l'un & l'autre en enfance :
En ſa maiſon je fis ma demeurance.

Cependant on voit dans une autre piéce que Michel fut mis durant quelque tems ſous la diſcipline de Maître Etienne Ferrou, Seigneur de Fretoiſeau, Procureur au Parlement de Paris; & il s'en loüe beaucoup dans l'Epître qu'il lui adreſſe, & qui eſt imprimée avec ſa traduction en vers de quatre ſatyres de Juvenal, dont je vous ai parlé ailleurs; il lui dit entr'autres :

J'eſtois alors homme prudent & ſage,
Deſſoubz ta main, laquelle me traictoit
Humainement, & me manifeſtoit
Les traitz requis à ſagement eſcripre
En beau François; & auſſi, à vray dire,
Ce que j'en ſçay de toy procede & vient,
Et non d'ailleurs, ſi bien il t'en ſouvient.
Car du Collége encores je venois,

Où ſeullement le Latin j'apprenois.
Et paravant qu'au Collége j'entraſſe,
J'avois encor la langue toute graſſe
Du maternel langage. Mon parler
Eſtoit de Naple; avant que là aller,
Et ne parlois autre meilleur language;
Certes auſſy je fuz en ce ſoullage
Né & nourry; puys amené en France
Jeune & petit, & preſques en enfance
Par Monſeigneur le grand Maiſtre d'Amboiſe.

MICHEL D'AMBOISE

Il y a lieu de croire que ce fut après la mort de Charles d'Amboiſe que Michel fut confié aux ſoins du ſieur de Fretoiſeau, & que Georges d'Amboiſe paya durant ſix ans ſa penſion & les autres frais de ſes études.

François I. ayant été porter la guerre en Italie, Georges d'Amboiſe qui étoit déja dans le ſervice, ſuivit ſon Prince, & fut tué à l'âge de vingt-deux ans à la fatale journée de Pavie. Il me ſemble qu'on ne peut douter que Michel ne l'y eût accompagné, puiſque dans une requête qu'il fit préſenter dans la ſuite, de ſa priſon du Châtelet, à Anne de Montmorenci, il dit à ce Seigneur :

Moy qu'on a veu en mainte grande bataille,
Où me ſuis mis en faiſant mon debvoir,

MICHEL D'AMBOISE

Ainſi que maints bien ſouvent ont peu voir,
Et qu'il ſoit vray, à la journée du Roy,
Où de tes yeulx tu viz maint grand deſroy :
Vers la minuit, au logis Sainte Meſmes,
Me commandas de ta bouche toy-meſmes,
Que m'en allaſſe en grande diligence
Où noſtre Roy faiſoit ſa demeurance,
Pour l'advertir d'aulcune grouſſe affaire,
Qu'en ton eſprit tu concevoys à faire ;
Ce que je fiz en bonne obéiſſance.

Michel dit d'ailleurs dans l'Epître à M de Créqui, déja citée, qu'il avoit demeuré avec Georges d'Amboiſe, ou d moins en ſa maiſon,

Juſques à l'heure qu'il mourut à Pavie.

Il en prend occaſion de faire cet éloge de ce jeune Seigneur :

Las ! quand à luy parfaitement je penſe,
Pluſiſt à Dieu qu'il fuſt encore en vie !
Ton nom portoit, d'Amboiſe le ſurnom,
Qui eut acquis, ſans mort, plus grand renom
Que n'eut jamais le puiſſant Alexandre :
Homme n'y a qui oſaſt dire, non ;
Car c'eſt parler plus vray que Droit Canon.
De plus haults faits on l'eut veu entreprendre,
Se n'eut été que Dieu le voulut prendre
Pour décorer le divin firmament.
Plain de bon cœur ne voulut oncq ſe rendre ;

Tant ſon honneur ayma parfaitement.

Michel d'Amboiſe avoit donc perdu jusques-là tous ceux qui lui étoient le plus néceſſaires. Son pere étoit mort dès 1511. Sa mere l'avoit ſuivie de fort près. Voilà Georges d'Amboiſe, ſon frere, qui lui eſt enlevé; & M. de Montmorenci venoit d'être fait priſonnier. Dans cette extrêmité où, comme il le dit, il ſe vit tout-à-coup privé de biens, de parens & d'amis, il ſe fit connoître à Catherine d'Amboiſe, ſœur de ſon pere, *Dame de Linieres, Chaumont & Meillant, Comteſſe de la Sertizanne*, qui avoit épouſé Philibert de Beaujeu, Seigneur de Linieres, & qui en étant devenuë veuve, ſe maria avec Louis de Cleves, Comte d'Auxerre. Cette Dame à qui Michel a adreſſé ſa *Penthaire*, & pluſieurs Epîtres, & dont il ſe qualifie *humble Poëte & très-obéiſſant ſerviteur*, le reçut chez elle, & lui fournit les moyens de ſubſiſter, & même d'étudier en Droit. On lui conſeilloit de s'appliquer ſérieuſement à cette étude pour ſe rendre capable de quelque état où il pût être à l'abri des beſoins qui pourroient ſurvenir. Le conſeil étoit ſage; mais Michel ne le ſuivit point, & il eut le tems de s'en repen-

MICHEL D'AMBOISE

MICHEL D'AMBOISE

tir. Voici ce qu'il en dit dans ſa premiere *Complainte* en forme de Dialogue :

Pleuſt au bon Dieu que n'euſſe habandonné
Le bon conſeil que l'on m'avoit donné
D'eſtudier, ſans y mettre intervalle,
A la ſcience appellée Leſgalle,
Où me tenoit une bonne Conteſſe!

Deux choſes le détournerent de cette étude, la poëſie à laquelle il avoit pris goût, & l'amour. Il ſacrifia tout à ces deux paſſions, & l'une & l'autre troublerent ſouvent le repos de ſa vie. Il paroît néanmoins que ce fut une autre raiſon qui le fit chaſſer de la maiſon de Madame de Linieres; &, ſi on l'en croit, ce furent de faux rapports qui indiſpoſerent contre lui cette Dame chez qui il n'avoit pas laiſſé de faire un aſſez long ſéjour. Il faut l'entendre lui-même ſur cela dans la Complainte que je viens de citer.

Je ne dirz pas que toute ma ſouffrance
Vienne par elle;

Il parle de Catherine d'Amboiſe :

Ains bien une partie,
Car j'ay regret d'icelle departie

MICHEL D'AMBOISE.

Que je fiz lors de ſa noble maiſon,
Quant ung ſans nom remply de trahiſon,
Blaſmé me fiſt contre Dieu & droicture,
Dont maintenant tant je ſouffre & endure,
Que je ne puis à peine reſpirer,
Pour deux raiſons qui me font empirer,
Et toujours prendre incrément mon martyre.
La premiere eſt que pour vérité dire,
Et ſouſtenir une querelle juſte,
Je fus mis hors, comme inique & injuſte,
Du domicile où j'aymoye plus à eſtre
Qu'en aulcun lieu que je ſaiche congnoiſtre.
De la douleur que j'ay pour ceſte cauſe
La dicte Dame eſt principale cauſe;
Car s'elle euſt faict vraye inquiſition,
N'euſſe ſouffert telle dériſion
Que d'eſtre mis à la porte & chaſſay,
Comme ſi j'euſſe ung mourir pourchaſſay;
Mais fuſſe encore à lui faire ſervice
De très-bon cueur ſans y commettre vice,
Ainſi que font les loyaulx ſerviteurs
Qui ne ſont point de menſonge inventeurs.

Dans la même piéce Michel attribuë ces faux rapports à la jalouſie qu'exciterent contre lui les bienfaits dont Madame de Lignieres le combloit.

Pour la ſervir me retint long eſpaſſe,
Beaucoup de bien me faiſant de ſa grace;
Trop plus beaucoup que ne le meritoye;

MICHEL D'AMBOISE

Mais faux rapport plain de noyſe & fallace,
Qui a toujours ès groſſes cours audace,
M'oſta bientoſt & mon bien & ma joye;
Car quand il vit que tel honneur j'avoye,
Qu'on me donnoit or, argent à foyſon,
Me fiſt bouter hors de ceſte maiſon.

Ce qui fait croire que le ſujet qui obligea Catherine d'Amboiſe à l'éloigner de chez elle, n'étoit pas bien grave, c'eſt que cette Dame le plaça elle-même chez Antoine de la Rocheſoucault, Seigneur de Barbeſieux, ſon parent, qui avoit épouſé Antoinette d'Amboiſe, fille de Gui d'Amboiſe, & niéce de Charles mort en 1511. Michel entra chez ce Seigneur en qualité de Secrétaire de Madame de Barbeſieux, & il demeura trois ans dans cet emploi.

En ſa maiſon je fus le bien venu,
Et de ſes biens longtemps entretenu,
De ſon eſpouſe eſtant leur Secrétaire:
Avecques elle ans troys me ſuis tenu,
Sans que jamais je fuſſe convenu
De vice aulcun, dont luy peuſſe deſplaire;
Loyallement viſoye à ſon affaire;
Non que je y euſſe aſſez eſmolument;
Mais aſſez peine, & de mal largement.

Ce fut l'amour qui le chaſſa de cette maiſon. Michel conçut une forte paſſion pour une Demoiſelle, noble, mais ſans biens, nommée *Iſabeau du Bois*, qui étoit au ſervice de Madame de Barbeſieux. Leur amour fut réciproque ; mais ils en furent les ſeuls témoins durant deux ans. Ayant été enfin découvert, on leur défendit d'avoir enſemble aucune communication. La défenſe irrita leur paſſion : ils ſe parloient moins, mais ils s'aimoient avec plus d'ardeur. Tout annonçoit ce qui ſe paſſoit au-dedans d'eux quand ils ſe trouvoient en préſence l'un de l'autre ; on s'en apperçut, & Michel fut congédié. Cette ſéparation le fit fit preſque tomber dans le déſeſpoir ; elle lui fit au moins répandre beaucoup de larmes : ſon ame fut depuis en proie à la triſteſſe. Il aimoit à s'entretenir avec lui-même des grandes qualités qu'il croyoit voir dans celle qu'il ne pouvoit poſſéder. Il les exprimoit dans ſes vers, il y peignoit la douleur qui l'accabloit, il en ſuppoſoit une auſſi vive dans celle dont on l'avoit contraint de s'éloigner. Il faiſoit tenir à cette Demoiſelle des lettres remplies de tendreſſe & de proteſtations d'un inviolable attachement.

MICHEL D'AMBOISE.

Sa conſtance fut enfin récompenſée; il épouſa *Iſabeau du Bois*, & ſe retira avec elle, ou dans la famille de cette Demoiſelle, ou dans ſa terre de Chevillon. Mais comme on ne vit point d'amour, & que les nouveaux époux n'avoient qu'un revenu très-médiocre, après avoir demeuré neuf mois avec ſa nouvelle épouſe & le pere de cette Dame, Michel fut obligé de requerir la protection de *Georges de Créqui*, fils de *Jean*, ſixiéme du nom, Sire de Créqui, & de Marie d'Amboiſe ſa ſeconde femme: c'eſt de ce Georges de Créqui qu'eſt ſortie la branche des Seigneurs de *Ricei*, que Michel écrit toujours *Riſſay*. Notre Poëte finit ainſi la requête qu'il adreſſa à ce Seigneur en 1530. au plus tard:

MICHEL D'AMBOISE

Je vous requiers, ne laiſſez cil périr
Que vos anceſtres n'ont dédaigné nourrir,
Combien qu'il fût à leur hauteſſe infime:
Et plaiſe auſſi à voſtre veuil ſublime
Me retenir pour voſtre ſerviteur,
A celle fin que malheur ne m'abiſme
Qui de longtemps eſt mon perſécuteur.

Cette requête fait partie de la *Panthaire* ou des poëſies diverſes de l'Auteur, imprimées en 1530. Il paroît par divers autres endroits de ſes poëſies,

que ſa requête fut favorablement écoutée : il parle dans pluſieurs de ſes piéces du ſéjour qu'il avoit fait au Château de *Riſſay*, & des entretiens qu'il avoit eus avec le Seigneur tant ſur la poëſie que ſur d'autres matieres. MICHEL D'AMBOISE

Le contentement qu'il pouvoit trouver dans cette nouvelle ſituation, fut troublé par la perte de ſa femme qui mourut en couches la ſeconde année de ſon mariage, & par la mort du fils qu'elle avoit mis au monde. Voici le langage qu'il fait tenir à cette Dame dans l'Epitaphe qu'il compoſa pour elle, & qu'on lit au *folio* VIII. de ſon *Babylon*.

Noble je feus de ſens & de lignage,
Chaſte de corps & belle de viſage,
Moyenne en biens, & très-haulte en vertu.
Mort me ſurprint en la fleur de mon aage.
Lorſque lyée eſtoys par mariage
A ung qui fut de ma face abbattu.
Le tout congnu, & le tout débattu,
Morte je ſuis en enfantant ungs fils,
Lequel faiſant, moy-meſmes je deffiz;
Et luy auſſi mort cruelle aſſomma.
Mon ſeul eſpoux ſi très-fort m'eſtima
Qu'il me ſoutint de ſes bras treſpaſſante.
Je vins de terre : à preſent terre m'a :
Priez pour moy, ô perſonne paſſante, &c.

Cette double perte affligea tellement
MICHEL D'AMBOISE Michel d'Amboiſe, qu'il tomba dans un entier abbatement. Il ne fit preſque plus depuis aucune piéce, qu'il n'y exprimât ſes regrets. *Guillaume Michel*, dit de Tours, lui écrivit à cette occaſion une longue Epitre en vers, où il s'efforce de le conſoler. Il y convient qu'il avoit raiſon de s'affliger, ce qui lui donne lieu de faire le panégyrique de la défunte pour montrer que les motifs de la douleur de ſon ami étoient juſtes. Mais il l'exhorte à la patience, & le ſollicite de ne plus ſe livrer à la mélancolie, puiſque le mal qui l'affligeoit étoit ſans remede. Michel d'Amboiſe a fait imprimer cette Epître au commencement de ſes Complaintes, à la ſuite de ſes *Epîtres Vénériennes* dans la nouvelle édition qu'il en donna en 1532.

Peu de tems après la mort de ſa femme, Michel vint à Paris

Pour oublier ſi dollente fortune,

comme il le dit dans ſa viſion citée plus haut. Mais de nouveaux malheurs l'attendoient dans cette Ville. Un Marchand à qui il devoit, le fit arrêter & conduire au Châtelet. Il parle de cette

détention dans la même piéce, & dit qu'elle dura ſix mois. Il répete la même choſe dans ſon *Babylon, aultrement la confuſion de l'Eſclave fortuné.* Ce dernier ouvrage n'eſt preſque qu'un recueil de lettres en forme de requêtes qu'il adreſſa à différentes perſonnes pour les ſolliciter en ſa faveur, & de complaintes ſur ſa ſituation. Mais il y diſtingue deux empriſonnemens, & donne des motifs différens à l'une & l'autre captivité. Il dit de la premiere qu'elle dura ſix mois, & qu'il avoit été arrêté pour dettes,

MICHEL D'AMBOISE.

Au ſeul pourchatz tant ſeulement d'un homme
Auquel je doibs d'argent aulcune ſomme,
Telle pour vray que payer je ne puis
Si ſecouru de quelque amy ne ſuis.

Cet événement ne lui laiſſant de liberté que pour ſe plaindre, il en uſa ſans ménagement. Au milieu des liens qui le retenoient, il fit une vive invective contre les *Seigneurs ingrats* qu'il avoit ſervis, & qui ne daignoient pas ſeulement jetter ſur ſes fers des yeux de compaſſion. Quels reproches ne leur fait-il pas ? Quelles malédictions il donne à la fortune ! Quelle affreuſe peinture il fait de ſa priſon ! Mais après avoir

MICHEL D'AMBOISE

donné ces premiers momens à l'excès de ſa douleur, il penſa à des remedes plus efficaces. Il adreſſa trois lettres à la Reine de Navarre pour lui repréſenter l'état miſérable où il ſe trouvoit, & l'engager à l'en délivrer. Dans la troiſiéme de ces lettres, il parle de la traduction qu'il avoit faite en proſe du Traité de Laurent Valle concernant le libre arbitre, & marque qu'il l'envoye à la Reine. Je ne ſçai ſi cette traduction a été imprimée. Michel fit les mêmes ſollicitations par lettres auprès d'Antoine de Chabannes, Evêque du Puy, qui étoit de la Maiſon d'Amboiſe par ſa mere, de Robert de la Mark, Seigneur de Fleurance, de Sedan, Maréchal de France, du Duc de Guiſe, de M. le Cardinal de Lorraine, & de pluſieurs autres. Ces lettres ſont en vers, & Michel s'y abbaiſſe juſqu'à demander un écu par charité. Enfin au bout de ſix mois il trouva une caution moyennant laquelle il ſortit.

Mais dans le même ouvrage il parle d'un autre ſéjour qu'il fit encore au Châtelet, & qui dura plus d'un an. Il s'explique obſcurément ſur la cauſe de cette ſeconde détention, & tout ce qu'on peut tirer des lettres ou requêtes qu'il

fit préſenter pour être délivré de ce nouveau malheur, c'eſt que de fauſſes accuſations l'y avoient fait tomber. La premiere requête qu'il paroît avoir préſentée à ce ſujet, eſt adreſſée à *Anne de Montmorenci, Grand Maiſtre de France.* C'étoit celui qui avoit été fait priſonnier à la journée de Pavïe au mois de Février 1525. La maniere dont Michel s'exprime dans cette requête, nous apprend qu'il avoit été attaché quelque tems à Anne de Montmorenci. Il ne reſteroit plus qu'à pouvoir marquer le tems auquel il fut accueilli par ce Seigneur, quel emploi il avoit auprès de lui, & ce qui le lui fit perdre, & encourir la diſgrace dont il ſe plaint. Mais Michel ne s'explique point, & nous n'avons point d'autres monumens que ſes ouvrages pour nous faire connoître ce qui lui eſt arrivé. Ne pouvant donc débrouiller autrement ces faits, je me contenterai de rapporter les paroles mêmes de Michel d'Amboiboiſe à M. de Montmorenci. Il commence ſa requête par le ſupplier de le tirer de priſon :

MICHEL D'AMBOISE

Seigneur gentil faits tant que je ne meure
En telle ordure, entre telle quenaille

MICHEL D'AMBOISE

Enſuite il lui rappelle la maniere dont il s'étoit comporté lorſqu'il recevoit ſes ordres au tems de la bataille de Pavie, ainſi que je l'ai rapporté plus haut. Et afin de l'engager davantage à lui rendre ſa protection, il ajoute :

Depuis me ſuis rangé ſoubs ta puiſſance
Pour te donner ſervice continu,
Ainſi, Monſieur, que ſouvent as congnu.
En me portant par ta ſeulle bonté,
Très-bon vouloir & ſaine voullunté.
Mais la fortune aux gens de bien contraire,
Voyant les biens que de toy pouvoys traire
Et le crédit auquel me pouvoys mettre,
Ainſi qu'ung bon & ſecourable Maiſtre,
Songea ung cas de quoy me fiſt charger
Dont as voulu loing de moy m'eſtranger
Au ſeul rapport d'aulcun mon ennemy.

Il proteſte avec ſerment que l'accuſation étoit fauſſe & ſans fondement, & ajoute :

Et toutesfoys que j'euſſe refuſay
Donner ayde au perpétreur du fait,
Ce neantmoins on dit que j'ay tout faict,
Et que ſans moy il ne l'euſt entrepris :
Sur ce propos on m'a lyé & pris,
Mis en priſon très-puante, orde & dure,
Où mainte angoiſſe & maint tourment j'endure,
En débourçant céans maint gros denier,

Depuis ung an que je y ſuis priſonnier.

Quoique tous ces faits ſoient ſans date, il me ſemble qu'on ne peut pas diſtinguer plus clairement deux empriſonnemens & deux cauſes différentes. La premiere fois Michel fut pris pour dettes cinq ou ſix mois après la mort de ſa femme, & ſes liens furent rompus au bout de ſix mois. Ici il y a déja un an qu'il eſt priſonnier, & c'eſt ſur un crime qu'on lui ſuppoſoit qu'il avoit été arrêté. La premiere fois ce fut un Marchand qui le fit mettre au Châtelet, & il en ſortit par la généroſité d'un ami qui le cautionna. Ici il dit poſitivement qu'il ne peut attendre ſa délivrance que de M. de Montmorenci: MICHEL D'AMBOISE

Ung an y a que priſonnier je ſuis,
Combien qu'aſſez mon ſortir je pourſuis,
Lequel avoir je n'ay point d'eſpérance
S'il ne te plaiſt m'en donner la puiſſance.

Auſſi demande-t'il à M. de Montmorenci qu'il lui pardonne s'il l'a offenſé, & qu'il ne le laiſſe pas plus longtems dans l'état d'humiliation & de ſouffrance où il ſe voyoit.

Cependant les Epîtres ou Requêtes qui ſuivent celle-ci, jettent dans un autre embarras. Elles ſont adreſſées à

MICHEL D'AMBOISE

François de la Rocque, Seigneur de Roberval, à Jean Morin, *Lieutenant pour le Roy en ſon Châtelet* de Paris, à Jean de la Barre, Prévôt de Paris, au Préſident Pollyot, à M. l'Avocat du Roi en la Prévôté de Paris, à Hodard de Reny, Seigneur dudit lieu, Gouverneur de M. le Comte de Merle. Il dit dans pluſieurs de ſes lettres qu'on l'accuſoit d'avoir contrefait quelque ſignature, & non-ſeulement il s'en défend, il proteſte qu'il eſt abſolument innocent. Mais il n'y parle plus que de l'affaire du Marchand, & ne date plus ſa captivité que depuis ſix mois. C'eſt le Marchand qui ſe plaint d'une ſignature falſifiée ou contrefaite, & qui d'une affaire qui ne paroiſſoit d'abord que civile, en veut faire une criminelle. En un mot, tout cela me paroît ſi peu ſuivi, que je ne crois pas qu'on puiſſe y donner plus de jour.

Ce qui eſt clair, c'eſt que Michel d'Amboiſe ayant été remis en liberté, ſe vit dans la plus grande indigence. Il tâcha d'en ſortir en cherchant partout des protecteurs dans la famille des d'*Amboiſe*, mais ſouvent ſans en pouvoir trouver. On s'intéreſſe à la deſcription qu'il fait de ſa miſere, & l'on

s'en afflige avec lui. Il paroît qu'il manqua ſouvent des choſes les plus néceſſaires, ce qui lui fait dire dans ſa *Viſion*, que ſi les Dieux vouloient renvoyer ſon ame dans ſon corps, il voudroit les prier,

MICHEL D'AMBOIS.

Plutôſt beaucoup en Enfer me cacher,
Que retourner pour revivre en ma chair
Deſſus la terre, où je ne quiers à eſtre
Pour les travaux que là je peu congnoiſtre.

C'eſt par la même raiſon qu'il prend dans tous ſes ouvrages le ſurnom ou le titre d'*Eſclave fortuné*, c'eſt-à-dire, d'homme ſujet aux inconſtances de la fortune, comme il l'explique lui-même dans ces vers :

Si je me dits l'Eſclave fortuné,
Ce n'eſt à tort; car depuys que nature
A mon eſprit du corps environné,
Je ne fuz oncq ſans avoir adventure :
Maintenant riche, & ſoudain ſouffreteux;
A preſent gay, toſt après gémiſſable.
Ores encor je vis, & ſi me deulx
Mis à l'azart, comme treys dez ſur table.

Ces vers ſont parmi les cent Epigrammes imprimées en 1532. Dix ans après, il ſe plaignoit encore de ſon indigence, & il ſolliciſoit Jean de Lu-

MICHEL D'AMBOISE

xembourg, Evêque de Pamiers, fils de Charles de Luxembourg, Comte de Brienne, d'avoir pitié de ſa ſituation, & de lui accorder ſeulement dix écus, afin qu'il pût payer ſon hôte, & aller trouver le Prélat. Il paroît par les trois Epîtres en vers qu'il lui adreſſe, que Jean de Luxembourg le protégeoit, & que d'Amboiſe avoit été autrefois à ſon ſervice. C'eſt ce que ſemble dire le commencement d'une de ces trois Epîtres :

Très-humblement en humble affection
Vous fait priere & ſupplication
Voſtre ſubject, povre & loyal ſervant
Qui par fortune eſt appellé ſouvent
Banny de joye ; à preſent par meſchance,
Avec malheur il faict ſa demourance,
Parroiſſien d'affliction, prochain
De déſeſpoir, expoſant pour certain
Que longtems a qu'à Paris bien congneuë
Vous y eſtant (ô heureuſe venuë !)
Pour vous ſervir il vous pleut de le prendre, &c.

Ces Epîtres ſont imprimées à la ſuite du *Secret d'amours* que Michel publia en 1542. à Paris, où l'on voit qu'il demeuroit alors, mais d'où il deſiroit de ſe retirer. J'ignore combien il vécut depuis. Comme le dernier de ſes ou-

vrages eſt de l'an 1547. il eſt à préſumer qu'il ne paſſa guéres cette année. Selon cette ſuppoſition, il étoit mort lorſque François Habert fit imprimer en 1551. ſon *Epître à M. Meſlin de Saint Gelais, ſur l'immortalité des Poëtes François*, dans laquelle il dit de Michel : MICHEL D'AMBOISE

Michel d'Amboiſe eut loüange & honneur,
Et lui en fut Mercure le donneur,
Qui lors ſurvint avec ſa muſette,
Pour réjoüir cette troupe doulcette.

Les poëſies de Michel d'Amboiſe n'ont cependant, comme il eſt aiſé de le voir par ce que j'en ai rapporté, ni élégance, ni fineſſe, ni élévation; ce n'eſt proprement qu'une proſe rimée. Je vous ai parlé ailleurs de ſes *Contrepiſtres d'Ovide*, & de ſes traductions en vers de quelques Poëtes anciens & modernes. Ce qui eſt de ſa compoſition ne vaut pas mieux, & ne montre qu'un Ecrivain qui avoit beaucoup de fécondité & de facilité à rimer ſelon le génie de ſon tems. Tom. 5. pag. 400. t. 6. p. 21, 87. 148.

Il publia d'abord ſes *Complaintes avec vingt Epîtres & trente Rondeaux* d'amour, en 1529. C'eſt là que l'on trouve la *Complainte* que j'ai citée pluſieurs fois

dans cet article, & dans laquelle l'Auteur fait un détail de ſa vie juſqu'à ſa ſortie de chez Madame de *Barbeſieux*. En 1530. il donna ſa *Panthaire où ſont contenuës pluſieurs lettres & fantaiſies* (Rondeaux, Triolets, Epitaphes.) Michel d'Amboiſe a donné le titre de *Panthaire* à ce recueil à cauſe de la variété des piéces qu'il contient, comme il le dit dans ſon Epître dédicatoire en proſe à Catherine d'Amboiſe. On y trouve, entr'autres, deux longues piéces ſur la mort d'Anne de Neufchaſtel; une fiction adreſſée à Georges de Créqui, Seigneur de Ricei, dans laquelle Michel décrit ſes infortunes ſous l'emblême d'un Bois dans lequel il s'eſt égaré, & qui l'a conduit enfin au Château de *Riſſay*. Il y parle auſſi d'une maladie qu'il feint avoir euë, & il y perſonifie tous les remedes. La ſeule piéce utile de ce recueil eſt la Initiéme qui eſt une Epître écrite à Georges de Créqui; elle contient en abrégé une partie de la vie de l'Auteur. Ses *cent Epigrammes* imprimées en 1532. ſont adreſſées à Philibert de la Rocheſoucaud, Seigneur de Ravel. Elles ſont ſur divers ſujets, mais elles ne contiennent rien d'intéreſſant. Ce que Michel nomme

MICHEL D'AMBOISE

Epigrammes, ce ſont de petites piéces où il ne faut point chercher ni le ſel, ni ce qu'on appelle la pointe de l'Epigramme. Ce ſont de ſimples récits: il y en a beaucoup qui ne reſpirent que l'amour. La piéce la plus importante de ce recueil eſt *la Viſion avenuë à l'ame de l'Eſclave fortuné ſéparée du corps, & portée aux Champs Elyſées.* C'eſt une fiction où l'Auteur ſuppoſe qu'étant à Paris, ſon ame fut un jour entier ſéparée de ſon corps, & tranſportée aux Champs Elyſées imaginés par les Poëtes, où il vit les plus illuſtres perſonnages de la Maiſon d'Amboiſe qui étoient déja morts, & s'entretint avec eux. J'ai fait uſage de cette piéce dans cet article, parce qu'elle contient beaucoup de particularités ſur la vie de l'Auteur & ſur la famille des *d'Amboiſes.* On voit que le but principal de Michel eſt d'y faire l'éloge de cette famille en général, & de pluſieurs de ſes membres en particulier, afin d'attirer par-là ſur lui les regards favorables de Jacques d'Amboiſe, Archevêque de Roüen, à qui tout le recueil eſt dédié par une Epître en proſe, où Michel demande ſans façon au Prélat qu'il l'aſſiſte dans la miſere où il étoit réduit. Je vous

MICHEL D'AMBOISE

ai parlé ailleurs des traductions qui ſont jointes au même recueil.

MICHEL D'AMBOISE

Ses trente *Epîtres Vénériennes*, avec quelques autres Epîtres, parurent avant 1530. puiſqu'il y dit qu'il achevoit ſa Penthaire qui ne parut que cette année-là. J'ai vu une édition de ces Epîtres, ſans date, intitulée : *Commencement des trente Epîtres Vénériennes de l'Eſclave fortuné privé de la Cour d'amours.* Preſque toutes ont un même langage qui répond à leur titre : ce ſont des plaintes ou des demandes d'amours, des morts métaphoriques ou des déſeſpoirs amoureux. L'Auteur s'y exprime pour l'ordinaire avec tant de licence, qu'il y a peu de ces Epîtres où il ne demande ſans aucun voile la ſatisfaction de ſes deſirs. Ce qui eſt bizarre, c'eſt qu'il finit la plûpart de ces piéces en priant Dieu qu'il conſerve celles à qui il les adreſſe, & qu'il touche leur cœur en ſa faveur. Elles ne ſont pas toutes écrites en ſon nom, pluſieurs ſont ſous d'autres titres ; & dans quelques-unes ce ſont des femmes qui parlent. Mais elles ſont toutes ſorties de la même plûme. Pluſieurs de ces Epîtres ſe retrouvent en mêmes termes dans la *Penthaire* : & ces deux recueils ont été re-

fondus presque tout entiers, avec plusieurs autres piéces mentionnées plus haut, dans le recueil que l'Auteur donna lui-même de ses poësies, revûës & corrigées en 1532. à Paris in-8°. Cette collection contient trente-une *Epîtres Vénériennes, les Fantaisies, les Complaintes, Regrets & Epitaphes, avec trente-cinq Rondeaux & cinq Ballades d'amours.* Michel adresse ce recueil à *ses bons amys & Maistres en Rethorique*; il les prie, en prose, de le recevoir avec indulgence; il reconnoît que tout ce qu'il avoit publié jusques-là étoit extrêmement défectueux; & s'il n'ose se flater d'approcher de la perfection, dont en effet il est encore bien éloigné, il compte au moins avoir diminué beaucoup dans cette édition les imperfections qu'il avouë être dans les précédentes. On lit au commencement de ce recueil une Epître en vers de Gilles Corrozet, qui contient l'éloge de Michel d'Amboise, & une courte réponse de celui-ci, fort modeste, aussi en vers. MICHEL D'AMBOISE

Depuis cette édition de 1532. Michel donna en 1535. son recueil intitulé, *le Babilon, aultrement la confusion de l'Esclave fortuné, nouvellement composé*

par luy, où ſont contenuës pluſieurs lettres
MICHEL D'AMBOISE *récréatives & joyeuſes. Avecques aucuns Rondeaux & Epiſtres amoureuſes.* Il n'y a que cinq de ces dernieres Epîtres dans ce recueil qui en contient vingt-neuf, & ce ſont les ſeules que l'Auteur a pû qualifier de *récréatives & joyeuſes*, quoiqu'elles ne méritent nullement ce titre, étant fort plattes, ſans aucun goût, & gâtées d'ailleurs par quelques obſcénités groſſieres, telles qu'on en trouve dans pluſieurs de ſes Epîtres Vénériennes. Quant à la plus grande partie des autres Epîtres, je vous ai déja dit que ce ſont des requêtes par leſquelles Michel d'Amboiſe ſollicite ſa liberté, ou demande le ſecours de ſes amis, & de ceux dont la protection lui étoit néceſſaire pour ſortir de la priſon où il étoit détenu. Je vous en ai ſuffiſamment parlé. C'eſt dans ce recueil que l'on trouve l'Epitaphe d'Iſabeau du Bois ſa femme, piéce moitié panégyrique & moitié morale; & une autre piéce fort diffuſe où l'Auteur décrit *la mort & l'enterrement*, & fait l'éloge *de Meſſire Pierre de la Vernade*, Maître des Requêtes, mort à l'âge de cinquante ans, & enterré dans l'Egliſe, dite *le petit Saint Antoine*, à Paris. Ce re-

cueil finit par des vers sur la Passion de Nôtre Seigneur, quelques prieres où Michel d'Amboise demande à Dieu sa délivrance; & des avis à tous les états qui composent la vie civile, dans lesquels l'Auteur sous prétexte de faire penser chacun à la mort, décrit d'une maniere satyrique les abus de ces différens états. On voit qu'il en vouloit surtout aux Gens de justice, en comprenant aussi dans cette classe les Avocats & les Procureurs.

MICHEL D'AMBOISE.

Gilles Corrozet dans une Epître qui est au-devant du même recueil, fait un grand éloge de ce livre & de l'Auteur. Il se joue sur le mot de *Babilon*, & faisant allusion à la Tour de Babel, il dit que celle-ci est détruite, mais que le *Babilon* de son ami subsistera toujours:

Ton Babilon par bonne destinée
Commence ja en ce pays de France
A prendre lieu, vertu & accroissance,
Lequel jamais par quelque laps de tems,
Guerres, discors, batailles & contens
Ne sera point à quelque fin mené.

Michel d'Amboise dans la réponse qu'il fait à l'Epître de Corrozet, avoue qu'il a nommé son ouvrage *Babilon*, à cause de la variété des piéces qu'il contient.

MICHEL D'AMBOISE

Mais il ne veut pas qu'on le compare à l'édifice de la Tour de Babel qu'il ſuppoſe avoir été un édifice parfait. Sur quoi il fait ces réflexions :

Il eſt beſoing qu'il y ayt des ouvriers,
Les ungs mauvais, les aultres ſinguliers :
Moindres les ungs, les autres excellens
Pour maçonner baſtimens differens.
Si des mauvais & des moindres je ſuis,
Et que baſtir haultement je ne puis,
Doibs-je pourtant eſtre d'aulcun blaſmé
En baſtiſſant ouvraige peu famé ?
Certes nenny : car ſi par mon ouvrer
Lots ou bon bruyt je ne puis recouvrer,
Si eſſe que mon ouvraige inutille
Aux bons ſera aulcunement utille.
Pour augmenter & croiſtre leur ſavoir.
Je ſuis marry que je n'ay le pouvoir
De faire mieulx ; je te promets, amy ;
Que ne ſeroys ſi ſouvent endormy
Et ſans riens faire ; ains je compouſeroye
Euvre duquel acquerir je pourroye
Nom immortel, pour donner congnoiſſance
Aux gens futurs du temps de ma naiſſance.

D'Amboiſe reçut auſſi une lettre en vers de Simon de la Chevaldiere, Ecuyer, Seigneur de Immond, qui exhortoit notre Poëte à ne plus ſe li-

vrer à la douleur. Michel a fait imprimer cette Epître après ſa réponſe à celle que Corrozet lui avoit écrite, & il y a joint auſſi une réponſe où il expoſe au Sieur de la Chevaldiere les raiſons qu'il a d'être affligé. C'eſt une répétition de ce qu'il dit en cent endroits de ſes autres poëſies. MICHEL D'AMBOISE

Enfin nous avons encore de Michel d'Amboiſe *le Blaſon* de la Dent, imprimé en 1536. dans le recueil intitulé, *Blaſons anatomiques du corps féminins, invention de pluſieurs Poëtes François: le Secret d'amours, où ſont contenuës pluſieurs lettres en rime & en proſe*, &c. en 1542. Et *le ris de Démocrite & le pleur d'Héraclites, Philoſophes, ſur les folies & miſeres de ce monde, traduit de l'Italien d'Antonio Phileremo Fregoſo, & interpreté en rime Françoiſe*, en 1547. Le *Secret d'amours* ne contient que des lettres galantes dont une partie eſt en proſe, & l'autre en vers. Celles qui ſont en proſe, finiſſent, pour l'ordinaire, ou par un *Dixain*, ou par un *Rondeau*. Il y a vingt lettres, après leſquelles on trouve pluſieurs Rondeaux, Ballades & Epigrammes; & les trois Epîtres à Jean de Luxembourg, dont je vous ai parlé. Ce ſont des requêtes par leſ-

quelles le Poëte demande au Prélat de l'aſſiſter dans ſes beſoins. Dans la ſeconde Michel fait reſſouvenir Jean de Luxembourg que *le Capitaine Henri Groullay* lui avoit déja parlé en ſa faveur.

MICHEL D'AMBOISE

Parmi les Ballades qui ſont dans le même volume, il y en a une à la loüange d'un nommé Boutin, qui m'eſt encore inconnu, & dont Michel vante non-ſeulement les talens poëtiques, mais encore l'érudition & les qualités que l'on demande dans un bon Ecrivain. Voici le commencement de cette Ballade :

En Rethoricque on dit que Iehan le Maire
A mieulx eſcript que ne fit pas ſa mere,
Et que n'ont fait tous ceus-là de ſon aage :
On dit auſſi que de Marot le pere
En ce meſme art eut le ſçavoir ſupere ;
Trop beaucoup mieulx ſon fils en a l'uſage ;
Plus que les deux en fut garny Cretin :
Mais le Françoys pour bien mettre en ouvrage,
Il n'en fut onc de meilleur que Boutin.

Ce dernier vers eſt le refrain de chaque ſtrophe.

JEAN DU PRE'.

Il faut encore vous faire connoître, avec le plus de préciſion que je pourrai, quatre autres Poëtes contemporains de *Michel d'Amboiſe*; ſavoir, *Jean du Pré*, *Charles de Hodic*, *Roger de Collerye* & *Pierre Grognet*. Je commence par le premier.

Jean du Pré a vécu ſous Louis XII. & ſous François I. Il étoit de Querci, & peut-être de Cahors même. Dans le ſeul ouvrage que nous connoiſſions de lui, il prend le titre de *Seigneur des Bartes & des Janyhes en Quercy, & la qualité d'homme d'armes en la Compaignie de Monſeigneur le grant Eſcuyer*. Il y a apparence que ce grand Ecuyer étoit Jacques de Genouillac, Seigneur d'Acier, qui fut tué à la bataille de Pavie où le Roi François I. fut fait priſonnier le 24. Février 1525. Jean du Pré étoit à cette bataille; peut-être y fut-il bleſſé; il paroît au moins qu'il y perdit tout ſon bagage, puiſqu'il eut beſoin d'être ſecouru par Louiſe de Savoie, mere de François I. alors Régente du Royaume. Voici comment il s'exprime ſur ce ſujet, en parlant de la

JEAN DU PRE'.

Régente dans ſon Epître à Marguerite de France, Reine de Navarre, Ducheſſe d'Alençon, & ſœur de François I.

Jamais aulcun, au moins comme je cuyde,
De devant elle n'en revient la main vuyde.
J'en puys parler de ſcience parfaicte;
Car à moy-meſmes, après celle deffaicte
Tant dommageable, que fuſt devant Pavie,
Sans ſon ſecours je ne tiendroys pas vie;
Car lors eſtant deffaict & indigent,
Feus refreſchi d'une ſomme d'argent.

Les conditions de la rançon du Roi ayant été acceptées, on ſçait que ce Prince fut conduit à Fontarabie au commencement de Mars 1526. & que la Régente avec les deux fils du Roi ſe tranſporterent à Bayonne, qui n'eſt qu'à ſix lieuës de Fontarabie. Jean du Pré fut encore de ce voyage, comme il le dit à la fin de la même Epître. C'eſt tout ce que j'ai pû découvrir de la vie de ce Poëte, dont la Croix du Maine n'a point parlé, & que du Verdier n'a fait que nommer.

L'Epître d'où j'ai tiré les deux faits que je viens de rapporter, eſt à la ſuite du *Palais des nobles Dames*, que du Pré a compoſé en vers depuis le retour de François

François I. en France, & qu'il n'a publié qu'après la mort de Louise de Savoie arrivée le 22. Septembre 1531. puisqu'il y parle de cette Princesse comme n'étant plus au monde. Je ne puis fixer autrement la date de l'impression de l'ouvrage du Sieur du Pré, ne s'en trouvant aucune au livre même, dont le lieu de l'impression n'est pas non plus désigné.

Jean du Pré entreprit cet ouvrage pour venger les Dames de tout ce qu'on publioit au désavantage de leur sexe. Suivant donc la fiction ordinaire de nos Poëtes de ce tems-là, depuis que le premier Auteur du Roman de la Rose en avoit donné l'exemple, il feint que la *Noblesse féminine*, qu'il personnifie, s'apparut à lui pendant le sommeil, & l'excita à prendre la défense de son sexe. De quoi te sert, lui dit-elle,

De quoy te sert avoir leu mainte histoire
Grecque, Latine, le temps de ta jeunesse,
Que te prouffite le sçavoir oratoire,
Si ne l'employes à œuvre méritoire ?
Certes de peu ; ains est une paresse.

Après cette espéce de reproche, la *Noblesse féminine* lui ordonne de le suivre ; il obéit à l'instant, & elle le conduit

dans un Palais dont il donne la deſcrip-
JEAN DU PRE'. tion par ce Rondeau où l'on voit tout le ſujet du livre.

C'eſt le ſéjour & le repos heureux
Des nobles Dames qui de cœur valereux
Ont eu le bruyt, la gloire & prééminence
Tant en beaulté, ſavoir & abſtinence
Qu'en loyaulté & faicts chevalereux.

Celles auſſi qui ont à pluſieurs lieux
Donnés les noms, & deſquelles les Dieux
Furent eſprins, voyant leur contenance;
C'eſt le ſéjour.

Donc qui ſera de ſçavoir curieux
Entre dedans, & verra beaucoup mieulx.
Là trouvera par très-clere apparence,
Qu'il y a grande & groſſe différence
A ce qu'en diſent en grant tas d'envieux.
C'eſt le ſéjour.

J'ai eu la patience de ſuivre l'Auteur dans la *baſſe-Cour*, la *Gallerie* & les *neuf Chambres*, où la Nobleſſe féminine l'a fait entrer, & je m'y ſuis aſſurément plus ennuié que lui. Qu'y ai-je appris en effet? les noms d'un très-grand nombre de femmes célébrées dans l'Hiſtoire ſacrée & profane, dans l'Hiſtoire poëtique, & dans les Légendes les plus fabuleuſes. Pour peu qu'on ait lû, ces

noms ne ſont ignorés de perſonne. Quant aux éloges que l'Auteur fait de cette multitude de femmes, la plûpart ſont fort courts, & on les trouve dans tous les ouvrages qui ont parlé des mêmes perſonnes, ſouvent plus détaillés, & toujours mieux exprimés. JEAN DU PRE'.

Parmi les femmes guerrieres, il n'a pas oublié Jeanne d'Arc, dite la Pucelle d'Orléans. C'eſt elle qui raconte elle-même ſon hiſtoire, telle qu'elle eſt rapportée par tous nos Hiſtoriens, à l'exception de ſa mort dont elle ne dit rien. Dans le Catalogue des femmes qui ont mieux aimé s'expoſer aux plus grands dangers, même à la mort, plutôt que de violer la chaſteté, il entreprend l'apologie de *Jeanne*, Reine de Navarre, Comteſſe de Champagne, & femme de Philippe le Bel, Roi de France, fondatrice du Collége de Navarre à Paris.

De celle chambre pour aller aultre part,
Veis une Royne de ſumptueux apport
Que ſoubs les pieds fouloit maulvais rapport :
Ce fuſt la Dame que fonda le Colliége
Qu'on dict Navarre, le plus apparent ſiége
Des diſciplines que ſont dedans Paris.
La face triſte, ſans plaiſir & ſans ris

JEAN DU PRÉ.

Faiſoit ſes plaintes contre pluſieurs meſchans
Qui affermerent par citez & par champs
La noble Royne avoit eſté lubricque ;
Mais tout leur dict fuſt très-faulx & inique :
Je notay bien alors une invective
Que fiſt encontre envye détractive.

Jean du Pré ſe rend ailleurs l'Apologiſte de Didon, loüant ſa fidélité pour ſon mari Sichée ; & à cette occaſion il entre en colere contre Virgile au ſujet du caractere que ce Poëte donne à cette Princeſſe.

O faulx Virgile dont te venoit cela
De maintenir que la Dame ſouilla
Son bon renom avec le faulx Enée,
L'ayant aymée de fureur effrénée ;
Tu as menty ſans avoir nulle excuſe ;
Sainct Auguſtin meſmes fort t'en accuſe ;
Car ſi jamais y euſt femme loyalle,
Dame Dido la Princeſſe Royalle
Euſt la couronne, & tousjours florira,
Et ta menſonge meſchamment périra.

Ce n'eſt pas le ſeul endroit où le Poëte maltraite Virgile : il en fait plus loin un inſenſé à qui l'amour avoit fait tourner la tête, lorſqu'il dit :

Je veis Virgile dedans une corbeille
Eſtre pandu auprès d'une fenestre ;

Sa belle Dame l'avoit fait illec mettre,
Envers laquelle avoit ſollicitude
Si très-ardant qu'il en laiſſoit l'étude.

JEAN DU PRE'.

Au reſte ce petit conte étoit plus ancien que Jean du Pré ; ce Poëte n'a fait que l'adopter comme il en a adopté beaucoup d'autres. Après avoir rapporté l'hiſtoriette dont je viens de vous parler, notre Poëte nous fait enſuite connoître lui-même ſon amour pour une Dame qu'il ne déſigne que par le nom d'Anne, & dont il parle en amant véritablement paſſionné.

De toutes les Chambres que la *Nobleſſe féminine* lui fit parcourir, celle qui m'a le plus intéreſſé eſt la *Salle* où il vit les Dames ſavantes anciennes & modernes. Dans ce qu'il en dit cependant il y mêle beaucoup de fables comme partout ailleurs. Telles ſont ſa longue deſcription des Sybilles & les merveilles qu'il en rapporte ; la prétenduë victoire que ſainte Catherine remporta dans la diſpute contre douze Philoſophes ; & pluſieurs autres. Il parle ainſi de *Sappho* parmi les Dames anciennes, & de *Clémence Iſaure* parmi les modernes.

Sapphos liricque joüoit là de douſx ſon
Deſſus ſa lire une belle chanſon

En façon d'Hymne, non pas mélencolicque.
JEAN DU PRÉ. Ce fuſt la Dame qui le beau vers Saphique
Miſt en lumiere, lequel bien petitz chantent,

Et tout ainſi que je prenoys licence,
Se préſenta l'honnorée Clémence
Tant eſtimée par Meſſieurs de Tholouſe,
Portant des fleurs, comme croy plus de douze
D'or & d'argent, affin de guerdonner
Les Orateurs; & de celles donner
A celuy-là qui mieulx en virelay,
En chant Royal, en Rondeau ou en Lay,
Doulce Ballade, Servantoys, Triolet,
Par Bergerette, ou joly Chappellet
Sçauroit eſcripre en Françoys ou Latin
Dont deſiroye avoir part au butin.

Quand le Poëte eut contenté ſa curioſité, & babillé à ſon aiſe dans les appartemens du Palais, il fut introduit dans le Jardin où il vit trois pavillons deſtinés encore à différentes claſſes de Dames dont il célebre la gloire par quelques Ballades & Rondeaux, où je n'ai rien trouvé qui ſoit digne d'être remarqué. La deviſe de l'Auteur eſt *l'Honneur me guide.* Ces mots ſont répétés à la fin de la deſcription de chaque lieu du *Palais des nobles Dames*, qui eſt dédié à Marguerite de France, Reine de Navarre.

CHARLES DE HODIC.

Je m'étendrai moins ſur Charles de Hodic, Seigneur de Annoc. Le peu de poëſies que nous avons de lui ne nous apprend rien concernant ſa perſonne, ſinon qu'il avoit vingt-quatre ou vingt-cinq ans, lorſqu'il commença à ſe gouverner abſolument par lui-même :

Des ans avoye ung vingt & quatre en ſomme
Quand j'entreprins de moy l'entier régime.

S'il a voulu marquer l'âge qu'il avoit lorſqu'il s'exprimoit ainſi, il étoit donc né vers 1508. puiſque ſes poëſies ont été imprimées en 1532. Mais il y a lieu de croire qu'il parle d'un tems plus éloigné ; que c'eſt dans un âge mûr, & après être revenu de toutes les folies de la jeuneſſe, qu'il a rimé les infortunes que l'amour lui avoit fait éprouver, & qu'ainſi il étoit né dans le quinziéme ſiécle. Son ſtyle d'ailleurs, & quantité d'expreſſions barbares dont il ſe ſert, font ſentir un Ecrivain plus ancien que le commencement du ſeiziéme ſiécle. Je crois qu'il étoit Picard, & je me fonde ſur ces reproches que la Rai-

son lui fait, au *folio* XXVII.

CHARLES E HODIC.

Qu'eſſe, mon fils, que tu me dys?
Pourquoy as-tu changié la voye,
Où ſi longtemps je te nourrys?
As-tu en d'auſtre eſtat enuye?
Dont te vient telle maladie?
J'ay veu que chaſcun t'extimoit
L'ung des enfans de Picardie
Qui autant la raiſon aymoit.

Il a intitulé le petit recueil de ſes poëſies, l'*Adreſſe du Forvoyé captif deviſant de l'eſtrif entre Amour & Fortune*, premierement parce qu'il adreſſe le récit de ce qu'il appelle ſes malheurs à un de ſes amis qu'il nomme Gautier :

Par ung amy de cueur entier,
Le vrai compaignon de Gautier.

En ſecond lieu, parce qu'il raconte comment il a été ſucceſſivent l'eſclave de l'Amour & de la Fortune, ſans avoir pû recevoir aucune faveur ni de l'un ni de l'autre.

Le premier eſclavage étoit l'effet de la vengeance. Maître de lui-même, il mépriſa l'Amour dont on lui avoit fait connoître les dangers. Cupidon irrité le ſurprit, lui darda une de ſes fleches,

& le mit enſuite entre les mains de ſa mere. On juge aiſément ce qui en arriva. Il ſuivit Venus, l'aima, & en fut trompé. C'eſt l'ordinaire. Il fit ce qu'il put pour rompre ſes liens, & les reſſerra davantage. Venus lui promit de le conduire à la Fortune, & lui tint parole, mais il n'en fut que plus malheureux. Voici le portrait que l'Amante d'Adonis lui fait de *Dame Fortune* qu'elle appelle ſa *couſine germaine*.

CHARLES DE HODIC.

Icelle Dame, dont je te veulx parler,
Eſt femme étrange, changeant comme la Lune;
Je croy qu'ailleurs l'as ouy appeller;
En ce quartier on la nomme Fortune:
Vers elle allons, je veux qu'elle ſoit l'une
De tes Maiſtreſſes, & ſi comme je cuyde,
Avecques moy te ſervira de guyde.

Il ne pouvoit être plus mal, & il ne fut pas longtems ſans l'éprouver. Après avoir eſſuyé dans la route beaucoup de peines & d'inquiétudes, ceux qu'il vit à l'entrée du Temple de la Fortune, redoublerent ſes allarmes:

. . . . . Je vis en général
Des gens cent mille attendant cas fatal.

Il perça néanmoins la foule; il entra dans le Temple, & le ſpectacle qui ſe

présenta à ses yeux, ne le rassura point:

CHARLES DE HODIC.

Quant fus dedans regarday entour moy,
Voyant ce peuple en formes bien estranges;
Les ungs fort tristes & dolens plains d'ennoy;
Autres si gays qu'ils ressembloient estre Anges.

Venus lui rendit raison de cette différence, & le présenta à la Fortune qui tempéra bientôt la joie qu'il avoit ressentie de ce qu'elle lui avoit montré un dehors gracieux, en l'avertissant qu'elle ne pouvoit rien faire pour lui que de concert avec son fils aîné, nommé *Malheur*, & sa fille appellée *Destinée*; & que pour elle son caractere étoit le changement. Elle lui promit cependant de le conduire

Au chemin qui mene à repos.

Et voici quels furent ses guides:

Lors Amour ma bonne maîtresse
Qui m'avoit donné mainte ayde,
Me montra du chemin l'adresse,
Et Fortune servit de guyde:
Malheur me tenoit par la bryde;
Mais j'eusse voulu sur ma foy,
Qu'il eust été plus loing de moy.

A donc prismes à cheminer

Vers le lieu de contentement ;
Mais je me prins à adviſer
De chaſcun le contemnement :
L'ung va choppant, l'autre traynant,
Et n'apperçeuz ſans nulle doubte
Que d'eulx tous nul ne voyoit goute.

CHARLI DE HODIC

Toujours allions à tous propos,
En tenant aſſez bonne myne ;
Mais pour le chemin de repos
Nous priſmes celuy de ruyne.
De la voye ne congneuz le ſigne ;
Car jamais je n'avois été
Si avant dans l'adverſité.

Du chemin de la ruine, il entra dans celui de l'abus, où il rencontra tant d'images déplaiſantes, qu'il ſe retira fort triſte dans un lieu écarté, pour ſe livrer à la douleur & aux réflexions. Alors la Raiſon ſe préſenta à lui, & après quelques reproches ſur ce qu'il l'avoit abandonnée pour ne ſuivre que des aveugles, elle *invectiva* contre Cupidon & Venus, dont elle lui expoſa les forfaits ; & enſuite contre la Fortune qu'elle ne lui peignit qu'en laid. Chaque ſtrophe de ces invectives finit par une maxime en forme de proverbe :

CHARLES DE HODIC.

par exemple, *Toujours n'eſt temps de brebis tondre : Le cueur fait l'œuvre, & non pas les longs jours : A l'ouvraige voit-on l'ouvrier : Trop mal guide qui ne voit goutte : Mal repoſe qui n'a contentement : De cuir d'aultruy large courroye.*

Après ces invectives la Raiſon emmene avec elle le captif qui fait ſerment de ne l'abandonner plus : & voilà par où finit ce petit ouvrage. Il eſt ſuivi d'une Ballade où l'Auteur invective à ſon tour contre l'Amour & la Fortune, où il ſe plaint de lui-même, & où il invite ſes amis à demander à Dieu qu'il lui pardonne ſes égaremens. Cette Ballade eſt elle-même ſuivie de pluſieurs Rondeaux, d'une ſeconde Ballade *pour bien mourir & vivre longuement*, d'une *Epiſtre à une noble Dame* (qui n'eſt point nommée) *blaſonnant les mettaulx & couleurs de ſes armes*, & d'une paraphraſe, auſſi en vers, de l'hymne pour la fête de ſaint Jean-Baptiſte, qui commence par ces mots, *Ut queant laxis.* Le Rondeau ſuivant vous fera connoître le goût de l'Auteur pour ces ſortes de piéces : on y voit ſon chagrin contre les femmes :

Sy femme avoyt le povoir & puiſſance
De faire d'homme du tout à ſon plaiſir,

Aultre labeur ne feroyt que choisir
Pour soy venger du tout à sa plaisance.
S'ainsy estoit qu'elle eut préeminence
Tost le feroit de malle mort mourir
Si femme avoit.

CHARLES DE HODIC.

Si Dieu n'avoit sur ce mys pourvoyance,
Il en pourroit très-grand mal encourir;
Par ville & champs il conviendroit courir
En désespoir, sans avoir espérance
Sy femme avoit.

ROGER DE COLLERYE.

Roger de Collerye, contemporain de Clément Marot, est un Ecrivain fort ignoré, & dont les poësies sont extrêmement rares. Quoiqu'il dise dans une de ses piéces :

Je suis Bon-temps, qui d'Angleterre
Suis icy venu de grant erre
En ce pays de l'Auxerrois,

On le croit Parisien; & l'éditeur de ses poësies imprimées en 1536. à Paris dit expressément qu'il est né en cette ville. On ignore quelle étoit sa famille, & tout ce qu'on sçait de lui c'est qu'il étoit

Prêtre, & peu avantagé des biens de la fortune :

ROGER DE COLLERYE

Infortuné je ſuis, & povre Preſtre
Privé des biens de ce monde terreſtre.

Il étoit Secrétaire de Jean Baillet, Evêque d'Auxerre en 1494. comme on le voit par un acte que M. l'Abbé Lebeuf a fait imprimer parmi les preuves de ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique & Civile d'Auxerre, & il continua d'exercer le même emploi ſous François de Dinteville ſucceſſeur de Jean Baillet. Plus d'un an avant la mort du premier, arrivée le 20. Avril 1530. Collerye demanda à ce Prélat une Cure qui venoit de vaquer,

Par charité que toute amour procure
Ne différez me pourvoir de la Cure
Qu'avoit jadis Maiſtre Michel Caron;

Mais on ne trouve nulle part que ſa requête ait été admiſe. Il vivoit encore en 1538. & il devoit être alors dans un âge avancé; on ne ſçait point en quelle année il eſt mort.

L'état peu commode dans lequel il étoit, ſi on doit l'en croire, ne nuiſoit pas, ſans doute, à ſon caractere natu-

rellement gay & enjoüé. Ce caractere regne dans la plus grande partie de ſes poëſies, & il y juſtifie parfaitement le ſurnom de *Bon-temps* qu'il s'étoit donné, & qu'il affecte de prendre dans pluſieurs de ſes piéces. Il ſe qualifie ainſi dès la premiere de ſes poëſies, qui eſt une *Satyre pour l'entrée de la Royne à Auxerre*. *Bon temps* eſt un des Acteurs de cette piéce, qui n'eſt autre choſe qu'un Dialogue enjoüé, dans lequel l'Auteur fait parler les Vignerons d'Auxerre, à peu près dans le même langage qu'ils tiennent de nos jours, ſur les Uſuriers & quelques autres ennemis de la ſociété civile. C'eſt encore *Bon-temps* qui anime tout le monde à la joie dans la piéce que je vous ai citée plus haut :

ROGER DE COLLERYE

Vive le Roy, vive le Roy,
Et tous bons compagnons & moy ;
Je ſuis Bon-temps qui d'Angleterre
Suis icy venu de grant erre
En ce pays de l'Auxerrois.
J'ay gouverné, Princes, Ducs, Rois,
Deçà, delà en pluſieurs lieux,
Et ai vu des cas merveilleux.

Cette répétition du nom de *Bon-temps*, aſſez fréquente dans le recueil

Lett. imprim. dans le Mercure de Déc-

de Roger de Collerye, a fait conjecturer à M. l'Abbé Lebeuf, que c'eſt à ſon occaſion que l'on a pris la coutume d'appeller un *Roger Bon temps*, un homme toujours de bonne humeur, & que rien n'inquiéte ; & cette conjecture n'eſt pas ſans vraiſemblance, quoique d'autres prétendent donner à ce ſobriquet une origine plus ancienne.

ROGER DE COLLERYE 1737. vol. 2. & dans celui de Juin. 1733.

Du tems de notre Poëte, on tenoit chaque année, le 18. Juillet, devant la Cathédrale d'Auxerre, une aſſemblée pour l'élection de *l'Abbé des Fous*, c'eſt-à-dire, de celui qui devoit préſider à une de ces fêtes ridicules qui ont été ſi longtems célébrées en pluſieurs provinces du Royaume. Collerye parle de cette aſſemblée dans une de ſes piéces, & par ce qu'il y dit, il nous fait entendre que toute la Ville aſſiſtoit à cette aſſemblée, de la même maniere qu'on pouvoit ſe trouver aux repréſentations publiques, & que *l'Abbé* & ceux qu'il appelle ſes ſuppôts, y faiſoient quelque dialogue pour exciter la compagnie à rire. Il débute ainſi.

Sortez, ſaillez, venez de toutes parts
Sottes & ſots plus prompts que Liépars ;
Et écoutez noſtre cry magnifique ;

Laiſſez chaſteaux, murailles & remparts,
Et vos jardins, & vos clos & vos parcs,
Gros Uſuriers qui avez l'or qui clique,
Faites fermer, Marchands, voſtre boutique:
Grands & petitz deſtoupez vos oreilles;
Car par l'Abbé, ſans quelconque trafique,
Et ſes ſuppoſts orrez demain merveilles.
N'y faillez pas, Meſſieurs de la Juſtice,
Et vous auſſi, Gouverneurs de Police....

Vous y viendrez ſans flaccons & bouteilles,
Car par l'Abbé (ſans porter ſes lunettes)
Et ſes ſuppoſts, orrez demain merveilles.
Marchands, Bourgeois, vous gens de tous meſtiers,
Bouchers, Barbiers, Cordonniers, Savetiers,
Trompeurs, Fluteurs, Joüeurs de chalumeaux,
Trouvez-vous y auſſi Meneſtriers.....
Et apportez de vos bons vins nouveaux.
. . . . . .

Vous, Vignerons, laiſſez vignes & treilles,
Car par l'Abbé, ſans troubler vos cerveaux,
Et ſes ſuppoſts, orrez demain merveilles.

Cette piéce eſt ainſi dattée:

Fait & donné en ung beau jardinet,
Tout au plus près d'ung joly cabinet,
Où bons buveurs ont planté maint rofier,
Scellé en queuë, & ſigné du ſignet,
Comme il appert, de *Desbride-gozier.*

Roger de Collerye n'étoit pas, ſans doute, des derniers à ſe trouver à ces

assemblées, & le penchant qui le portoit à la joie donne lieu de croire qu'il avoit toutes les qualités requises pour être élu *Abbé* de ces fêtes extravagantes. Il rioit de tout, & souvent aux dépens d'autrui, comme on le voit par l'Epitaphe suivante d'un Chanoine semi-prébendé d'Auxerre, qu'il nomme ailleurs *Monseigneur de Gurgy*, peut-être parce qu'il avoit quelque bien dans le territoire de cette Paroisse, voisine du Château de Régennes :

ROGER DE COLLERYE

Cy git Bacchus, ce vaillant Champyon,
Qui en son temps ainsi qu'un franc Pyon,
A maint godet & maint verre esgoutté ;
De bien boire ne fut oncq desgoutté,
En son vivant bon Chanoine Tortrier (*a*)
D'Ausserre fut, en ville & champs trotier,
Preudhomme étoit & de grant renommée,
Et en maints lieux sa vie estoit nommée.
Le bruit avoit de se lever matin,
Souls le vouloir de boire ung bon tatin ;
Aulx & oignons mieulx aimoit que le sucre,
Peu fréquentoit des défuncts le sépulcre,
A Dieu faisoit en tout temps & saison
Songneusement briefve & courte oraison.

(*a*) semi-prébendé.

Trouvé n'eſtoit en rochers ne cavernes,
Dévotement viſitoit les tavernes;
Il alléguoit pluſieurs auctorités
Qui contenoit bourdes & vérités.
Au flux, au cent, au glic, au tricquetrac,
Il s'eſbattoit; ſouvent eſtoit à flat;
Jeux & eſbats deſiroit à ouyr,
Noiſes, débats, toujours vouloit fuyr;
Si quelque choſe à quelqu'un promettoit,
De le bailler bien peu s'entremettoit.
Subject eſtoit à ſa complexion,
Et en faiſoit foible confeſſion.
Or & argent voluntiers empruntoit,
De le rendre ennuyé ſe ſentoit;
A ſes debteurs diſoit des paraboles,
Et les payoit doulcement en paroles.
Aucunes fois au ſexe féminin
Se démontroit gracieux & benin;
De leur preſter or, argent, ou pécune
Jamais n'en eut dévotion aucune!
Vertu ſaint Jean eſtoit ſon jurement;
La Vertu-Dieu par fois bien aigrement.
Or eſt-il mort, la terre en a le cors;
A l'ame ſoit *Jeſus miſericors.*

ROGER DE COLLERYE

Vous trouverez dans le recueil de Collerye pluſieurs autres Epitaphes où

regnent également l'ironie & la ſatyre.

ROGER DE COLLERYE

Mais le Poëte en a fait auſſi de ſérieuſes, & dans la vûë de loüer ceux qu'il croit mériter des éloges: telle eſt cette Epitaphe qu'il fit pour *Michel Armant Bourgeois d'Auxerre, & Notaire Royal.*

Ci-deſſous git le bon & bien nommé
Michel Armant, jadis très-renommé;
Plein de vertus, bon, preudhomme & loyal,
Savant Expert, & Notaire Royal,
Aymé de tous, humain & charitable,
Doux & bening, droit, ferme & véritable;
Né de Varzy, & en progéniture
Iſſu de gens de loüable nature;
Qui treſpaſſa garni de foy & loy,
Le propre jour de Monſieur Saint Eloy,
L'an mil cinq cens trente-huit, à Auſſerre;
Le doulx Jeſus à luy ſon ame ſerre.

Attentif à la plûpart des événemens de ſon tems, Roger de Collerye en a conſacré pluſieurs dans ſes poëſies; comme la condamnation de Jean de Beaulne, Seigneur de Samblançay, proche Tours, Surintendant des Finances; la mort de cinq hommes tués dans la forêt de Biéve (c'eſt celle de Fontainebleau) le 11. Mars 1534. du nombre deſquels étoit Jean Hobelin, *Licentié ès Loix, & Avocat*; celle d'Etienne Fichet,

Greffier de la Gruërie de Dijon, lequel, dit, Collerye, ROGER D COLLERY

Expert eſtoit à compoſer Epîtres,

& pluſieurs autres faits qui n'intéreſſent plus aujourd'hui.

Le Poëte ſe mêloit auſſi quelquefois d'écrire ſur le tems futur, comme lorſqu'il dit :

L'an mil cinq cens & trente-neuf
L'on verra un monde tout neuf,
Les Luthériens confondus,
Les Payens & Turcs fondus ;

Prophétie qui n'étoit fondée que ſur la rime, comme la plûpart des anciens Proverbes & Dictons.

Mais tout ce qui avoit un air de triſteſſe ne l'occupoit pas longtems, il revenoit bientôt à tout ce qui pouvoit égayer ſon imagination. Si d'un côté il faiſoit des Epitaphes & des Complaintes, on ſent que c'étoit, pour l'ordinaire, par complaiſance ; mais s'agiſſoit-il de tenir des propos joyeux, il eſt aiſé de s'appercevoir qu'il s'y portoit de tout ſon cœur. Il aimoit, par exemple, à marquer quels étoient, à ſon avis, les meilleurs buveurs ou les plus curieux

ROGER DE COLLERYE

Gourmets parmi les François & leurs voiſins :

Picars, (dit-il) Normans, Bretons & Navarroys
Ces vins clairets de Beaulne & l'Auxerroys
Plus aimeroient que toute autre utencile.

Or quel prix payoient-ils alors ces bons vins? Le Poëte a encore le ſoin de nous l'apprendre :

Comme on m'a dit, & que j'ai entendu,
Le muy de vin cent ſols avez vendu
A un Marchand, qui eſt aſſez bon prix.

Il finit par les vers ſuivans ſon Dialogue *de Monſieur de De-là & de Monſieur de Deçà*, compoſé en 1533.

Or eſt le temps partir d'icy,
Pour aller boire à Irency,
Et engager robe & pourpoint.

Roger de Collerye étoit, comme vous voyez, un Poëte aſſez mince, mais ſon petit livre ne laiſſe pas d'apprendre certaines circonſtances hiſtoriques, qui ne permettent pas de le négliger entiérement. Pierre Groſnet ou Grognet, ſon contemporain, qui n'étoit pas un meilleur Poëte, dit de lui dans ſa *Loüange & excellence des bons faiſeurs*

qui ont bien composé en rime, tant deça que de-là les Monts :

ROGER DE COLLERYE.

Maistre Rogier de *Collerye*,
C'est un Docteur de Collerie ;
A faire Epistres & Rondeaux,
Il les compose très-fort beaulx.

PIERRE GROGNET.

Je vous ai déja cité ce Pierre Grognet en vous parlant de ses *Mots dorés*, c'est-à-dire, de sa traduction des Distiques moraux attribués à Caton. Deux savans Bourguignons, M. Lebeuf, Chanoine d'Auxerre, & M. l'Abbé Joly, Chanoine de la Chapelle-au-Riche à Dijon, ont disputé dans ces derniers temps sur la patrie & le vrai nom de ce Poëte, & les éclaircissemens qu'ils ont donnés sur cela, ont décidé l'une & l'autre question. Quoique le Poëte se trouve appellé Grosnet par les uns, & Gromet par les autres, son nom véritable étoit *Grognet*, & son prénom *Pierre*. Il nous en donne lui-même la preuve dans ces vers :

T. V. C. 3.

V. dans le Journal. à la fin du vol. 10.

En mon nom je suis nommé *Pierre* ;
Quant j'ai besoin je le vais querre ;

Car qui peult ſervir & ne veult,
A la fin povreté l'aqueult.

PIERRE GROGNET.

En mon ſurnom je ſuis *Groſnet*,
Dieu congnoiſt bien le gros & net,
D'aultres *Grognet* ſuis appellé,
Auſſi j'aime bien le pellé.
Mais le péché fort me deſplaiſt,
Car c'eſt ce qu'aux bons point ne plaiſt.

A celle fin que je m'eſchoys
Quand tu voudras prendre bon choix,
Laiſſe le petit, prend le gros,
Combien qu'il poiſe ſur le dos:
Laiſſe le villaint, prend le net,
Et ainſi tu auras Groſnet.

Et ſi tu veux au lieu de S
Ung G mettre, par ceſte adreſſe
Grognet pour Groſnet tu auras,
Ainſi que changer bien ſçauras.
On doit interpréter *Grognet*,
Qui contre les pécheurs grognoit;
Il corrige & corrigera
Tant qu'en ce monde durera.

A l'égard de ſa patrie, quoiqu'il ſe diſe pluſieurs fois Auxerrois, & que la Croix-du-Maine aſſure encore plus poſitivement

fictivement qu'il étoit *natif d'Auxerre en Bourgogne*, il me ſemble que M. l'Abbé Lebeuf a fort bien prouvé qu'il étoit né à Toucy, petite ville du Diocéſe d'Auxerre, & qui n'eſt éloignée de la ville Epiſcopale que de quatre ou cinq lieuës. La prédilection du Poëte pour la vallée d'Aillant, marquée dans ſa Deſcription poëtique de pluſieurs lieux de France, inſinuë qu'il en étoit au moins originaire, s'il n'y étoit pas né. On croit qu'il avoit étudié en Droit à Orléans ou à Bourges. Dans ſa requête à M. le Prévôt de Paris, ou ſon Lieutenant Civil, pour l'impreſſion de ſes *Mots dorés*, il borne ſes qualités à celles de *Maître ès Arts* & de *Licentié en chacun Droit*; & dans ſon Epître dédicatoire à François de Valois, Dauphin de France, Henri Duc d'Orléans, & Charles Duc d'Angoulême, il ſe dit *Prêtre & humble Chapelain.*

PIERRE GROGNET.

Lebeuf, *hiſt.* d'Aux. to. 2. p. 503. 504.

On lit dans cette Epître dédicatoire une ſingularité qui n'eſt peut-être pas indigne d'être remarquée, c'eſt que Grognet donne aux Princes que je viens de nommer la qualité de *Majeſté*. Je ſçai que ce glorieux titre ſe trouve dans pluſieurs lettres écrites à quelques perſonnes diſtinguées par leur rang, ſurtout aux

Evêques. Mais je n'aurois pas cru que cet usage eût été en vigueur jusqu'en 1536. & peut-être Grognet est-il le seul qui en ait honoré de son tems d'autres que des Monarques.

PIERRE GROGNET.

Je ne répéterai point ce que je vous ai dit ailleurs de sa traduction en vers des *Mots dorés du grant & saige Caton*, des Distiques moraux qui accompagnent cette traduction, & des différentes éditions de celle-ci; je n'aurois rien à vous dire de nouveau sur cet article. Les autres ouvrages poëtiques de Grognet, du moins les principaux, sont un catalogue des Poëtes de son tems, & de quelques autres qui avoient vécu avant lui; *la Loüange des femmes*, dédiée à la Reine Aliénor: *Bonne doctrine pour les filles: la Loüange & Description de plusieurs bonnes Villes & Cités du noble Royaume de France*; des poësies sur l'histoire de son tems, à la fin de ses *Adages*, *Proverbes & Dits moraux*: le *Manuel des vertus morales & intellectuelles*, dont l'original Latin, de l'édition de 1538. sous le titre d'*Enchiridion*, est dédié à Antoine du Prat, Chancelier de France; & quelques autres écrits dont vous pouvez voir la liste dans les Bibliothéques de la Croix-du-Maine & de du Verdier.

Vous voyez par ce court détail que les poëſies de Grognet ſont fort variées. Le génie & le caractere d'un bon Bourguignon paroiſſent dans pluſieurs, comme dans ce Rondeau *contre les Tavertiers qui broullent les vins*: PIERRE GROGNET.

Broulleurs de vins malheureux & mauditz,
Gens ſans amour, faulx en faicts & en dictz,
Qui ne tendez qu'en dampnable avarice,
Soyez certains que divine Juſtice
Vous pugnira de bien bref, je le dis.
Les vins nouveaulx vous ſeront interditz,
Point n'en burez; car des fois plus de dix
Dieu qui tout voit congnoſt voſtre malice,
Broulleurs de vins.
Sur ces vendeurs de vivres trop hardis
Baillifs, Prevoſts, ne ſoyez point tardifs,
Beſognez-y exerçant voſtre office;
Ou aultrement ſe n'y mettez police,
Enfer vous ſuyt, & non pas Paradis,
Broulleurs de vins malheuteux & mauditz.

Les Actions de graces qu'il preſcrit de rendre après le repas, ſont dans le même goût:

Loüange à Dieu, paix aux vivans,
Et Paradis aux *bien Beúvans*,
Joye & repos aux Trépaſſez,

Et à nous quant ſerons paſſez.

PIERRE GROGNET. Il rapporte ainſi ailleurs ce *Proverbe des Taverniers contre les Biberons qui n'ont point d'argent.*

Vous qui beuvez de courſe
In noſtrâ cauponâ,
Mettez main à la bourſe,
Pour ſçavoir qu'il y a;
Et ſi vous la trouvez
Sine pecuniâ,
Plus avant n'y entrez
Sine licentiâ:
Car s'il n'y a *credo*
Ou *teſtimonia*,
Sçachez que *de vero*
Vous lairrez *vadia.*

La principale utilité des poëſies de Grognet, ſe tire des faits hiſtoriques dont il nous a conſervé la mémoire, & dont il nous donne les dates préciſes avec les circonſtances du moins principales. L'Auteur ne s'y gêne pas plus que dans ſes autres poëſies pour varier ſa rime, de maniere qu'elle puiſſe contenter ceux qui ne ſont accoutumés qu'à lire nos Poëtes modernes. La répétition du même mot dans un autre

ſens que celui dans lequel il a été employé d'abord, fait ſouvent tout le fond de ſa variété ; & pour y parvenir, il ne lui eſt que trop ordinaire de produire des penſées aſſez groteſques, & des expreſſions baſſes. Mais dans ces ſortes de poëſies il ne faut faire attention qu'aux choſes, & excuſer le ſtyle. Ces piéces hiſtoriques ſont en aſſez grand nombre dans Grognet, & je ſerois aſſurément trop long ſi je voulois les copier. Je n'en choiſirai que trois, dont je ne vous rapporterai même qu'une partie. La premiere eſt *la Deſcription de l'an que les bleds ſemez gelerent en terre.*

PIERRE GROGNET.

L'an mil cinq cens vingt & puis troys
Les bleds gélerent en Novembre.
Il eſt fort à noter ce moys ;
Car il a cauſé grant eſclandre.
L'an que l'hermite fut bruſlé,
Et Martin Luther réprouvé.....
Et Montdidier eurent gaigné
Angloys, & la Somme paſſerent,
Dont ceulx de Paris travaillerent ;
Car par la nuict de la Touſſaincz
On ne ſonna Cloches ne Sainctz,
De paour des Angloys & Gens d'armes

PIERRE GROGNET.

Qui près Paris eſtoient en armes ;
Et Pioniers marêts rompirent,
Que Alemans en Langres tendirent,
Et francs Archiers les monts paſſerent,
Et maints aultres cas ſe traicterent ;
Et Pape Adrian trépaſſa,
Bourbon oultre France paſſa,
Le Roy Françoys a eſté pris
En grans dangiers & grans périls ;
Beaucoup de maulx pour nos péchez
Avons ſoufferts & grands meſchefz.

Il parle enſuite d'un Conſeiller nommé *Ledet*, qui pour les crimes dont il étoit accuſé fut

Privé de ſes dons & offices,
Et lui fut faict ſpoliature
Des habits de Judicature,
En faiſant amande honorable
Sus pierre de marbre notable, &c.

La ſeconde piéce a pour titre *Recollection des merveillenſes choſes & nouvelles advenuës au noble Royaume de France en noſtre temps depuis l'an de grace* 1480. Cette piéce eſt dans le goût de celle de Molinet & de Georges Chaſtelain, dont je vous ai parlé. C'eſt une chro-

nique rimée, où les faits ſont racontés avec beaucoup de ſimplicité, mais qui n'a pas moins ſon utilité pour l'hiſtoire que les autres chroniques en proſe, ſoit Latine, ſoit Françoiſe, que l'on publie tous les jours, & que les curieux liſent volontiers. Grognet compoſa la ſienne vers l'an 1530. & la préſenta à *Jehan de Dinteville*, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, le ſuppliant d'en *corriger le gros & trop rude langaige mal aorné, & cela fait, le préſenter* (*avec les beaux mots dorés de Caton*) *à Meſſeigneurs les Enfans de France.* Voici quelques-uns des faits rapportés dans cette chronique. PIERRE GROGNET.

Mil quatre cent quatre-vingtz & puis ung
Gros & menus moururent en commun.
Triumphamment regnoit un Conneſtable
Mais ſon péché l'a fait trop variable,
Dont fut pugny, décapité en Greve,
En ſoutenant la mort qui lui fut gréve.

Si le Poëte veut parler, comme il y a apparence, de Louis de Luxembourg, Comte de Saint Pol, il ne parle pas exactement lorſqu'il dit qu'il ne commence ſa chronique qu'en 1480. puiſque ce Connétable fut condamné & exécuté ſous Louis XI. en 1475.

Grognet continuë :

PIERRE GROGNET.

J'ai vû Seigneur moult renommé des Cordes,
Qui cordeloit en tout temps les diſcordes,
Qui les Flammans bien ſçavoit accorder,
Et tout pays pour le Roy concorder.....

Charles j'ai vû huitieſme de ce nom,
De France Roy, partout avoir renom,
Delà les Monts armes, lances porta,
Et vaillamment tout Naples conqueſta.

Sous l'an 1498. il parle ainſi du Comte Pic de la Mirandole, ſi célébre par ſon ſçavoir :

Mil quatre cens quatre-vingt-deux & ſeize
Mirandus Picus de bon affaire
Grant éleve regnoit Comte par excellence,
Nul ne pouvoit eſtimer ſa ſcience.

Tout de ſuite il dit :

J'ai vû Paris avoir Prédicateur
Ung Tiſſerant frere & bon orateur,
Premier tourna les filles pénitentes,
Leſquelles ont à Dieu ſervir ententes.

Les autres faits plus mémorables qu'il rapporte enſuite, ſont que le Pont Nôtre-Dame, à Paris, tomba le matin du treiziéme Octobre de l'an 1499. la fondation du Collége de Montaigu, la priſe de Rhodes par les Turcs, la dé-

couverte de l'Amérique, la priſe de Tournay par les Anglois, & quelques autres, que l'on peut voir dans cette chronique qui a été réimprimée dans le Mercure de Novembre 1740.

La troiſiéme piéce, dont j'ai cru devoir vous parler, eſt la plus curieuſe. C'eſt une notice d'un grand nombre de Poëtes depuis Alain Chartier, & même depuis Jean de Meun, juſqu'à ceux qui vivoient du tems de l'Auteur. Cette notice a pour titre, *de la Loüange & excellence des bons Facteurs qui bien ont compoſé en rime, tant deçà que de-là les Monts.* J'ai déja fait quelque uſage de cette piéce en divers endroits de mes deux derniers volumes, & dans les tomes neuf & dix. Grognet y fait également l'éloge de Dante, de Pétrarque, de Bocace & de Seraphino, Poëtes d'Italie, comme des Poëtes François qui lui étoient connus. Vous trouverez, à leurs articles, ce qu'il dit de Meſchinot, de Villon, de Jean Regnier, de Molinet, de le Maire, de Crétin, de Clément Marot, de Bouchet, de Martial d'Auvergne, de Jean Divry, de Jacques Colin & de Coquillart. Voici comment il loüe Alain Chartier, Jean de Meun & quelques autres :

PIERRE GROGNET.

Pluſieurs ont été bons facteurs
Et de maintz livres vrays Auteurs;
Et premier, Maiſtre Alain *Chartier*,
De maintz bons propos eſt Chartier....

Glaume Loris fit le Romant
De la Roſe ſubtilement

Avecques Maiſtre *Jehan de Mun*:
Mais point n'eſt utile au commun,
Comme témoigne Jehan Gerſon
Qui des vertus avoit le ſon.....

Jehan *Dupin* a faict en ſa vie
Champ vertueulx, dit Mandevie;
Des viſions bien compoſa
Qu'en rithme & en proſe poſa.

Je vous ai parlé de ces Poëtes, & je vous ai fait connoître leurs ouvrages. Mais Grognet en nomme d'autres, dont je n'ai rien vu juſqu'à préſent, comme Rodin *Perot*, Maître *Myro* & Maître *Cruche*, René *Macé*, René *Pelletier*, le Sieur *du Pont Alais*, Maître *Calabre*, de Sens, Maître Jean *Bergier*, Robert *Porcin*, Maître Jacques *Barochien*, *Bourron*, Louis *Choquet* & *Dadonville*, *Vachot* & Girard *Vaillot*. Grognet n'oublie point dans ſa notice *Edme de Caſtanea*,

de Toucy, au Diocéſe d'Auxerre. Il y étoit intéreſſé : c'étoit un de ſes admirateurs, comme on doit le conjecturer de ces vers que Grognet a fait imprimer lui-même. PIERRE GROGNET

Tu as bien beſongné, Groſnet,
Groſnet tu as bien beſongné :
Des mots dorés prens gros & net,
Le ſuperflu tu as rogné :
Ton livre eſt plein, &c.

Cet Edme Caſtanea prend les titres de *Docteur ès Arts, & Bachelier en chacun Droit.* Il compoſa entr'autres un ouvrage en vers, que Grognet appelle *Compendiole.*

De Caſtanea de Thoucy
Scet bien rithmer ſans grant ſoucy,
Tant en Latin comme en Françoys,
Bon eſt facteur de l'Auxerroys.

Celluy *Caſtanea* rithma
François & Latin eſtima,
Son *Compendiole* l'enſeigne,
Auſſi fait noix, figue & chaſteigne.

M. l'Abbé Lebeuf n'en dit pas davantage dans ſon catalogue des Ecrivains Auxerrois, où il a donné place à Caſtanea.

PIERRE GROGNET.

Pour revenir à Pierre Grognet, je vous dirai qu'il a paraphrasé en prose quelques endroits des Tragédies de Sénèque. Cette paraphrase a été imprimée à Paris chez Denys Janot en 1534. in-8°. à la suite des *Sentences de Séneque le Philosophe*, données par le même.

JARDIN DE PLAISANCE.

Je finirai ces premiers essais de l'histoire de nos Poëtes par un ancien recueil de vers dont je vous ai déja dit un mot, lorsque je vous ai entretenu de nos premiers Traités de poëtique.

Tom 3. Ce recueil est intitulé, *le Jardin de plaisance & Fleur de Rhétoricque.* L'Auteur de cette compilation, dans laquelle il y a plusieurs piéces de sa composition, n'est point connu. Il ne se désigne que par le sobriquet de *l'Infortuné.* C'étoit quelque partisan zélé de la poësie Françoise, qui se plaisoit à la cultiver, qui avoit entrepris d'assujettir cet art à des regles afin de le perfectionner.

On voit ce dessein dès la premiere piéce de son recueil, qu'il a intitulée *Traictié de la seconde Rhétoricque.* C'est en effet une espece d'Art poëtique en vers. L'Auteur, comme je l'ai obser-

vé ailleurs, y traite des vices qu'il faut éviter, des figures dont il convient de ſe ſervir, des différentes eſpéces de rimes, & des divers genres de poëſie le plus en uſage dans ſon tems. A l'égard de ces derniers, les regles qui les concernent ſont compriſes dans une ou pluſieurs piéces de chaque genre. L'Anonyme y joint enſuite d'autres exemples. Le dixiéme & dernier chapitre donne quelques préceptes généraux concernant les *Moralités*, les *Comédies*, les *Chroniques*, les *Romans*, & les *Hiſtoires*. Avant de faire quelques raiſonnemens ſur cet amas de piéces diſparates qui compoſent ce recueil, je veux vous indiquer chacune de ces piéces en particulier. JARDIN DE PLAISANCE

Celle qui eſt à la ſuite du *Traictié de la ſeconde Rhétoricque*, eſt *la doléance de Mégére*. C'eſt une eſpéce de *Moralité* aſſez ingénieuſe. L'Auteur prend occaſion de la réconciliation de Louis XI. avec le Duc de Guienne, ſon frere, pour mettre dans la bouche de Mégére une vive ſatyre des mœurs de ſon tems. Cette *Doléance* a dû être compoſée ſur la fin de l'année 1469. puiſque *l'Infortuné* y parle comme de faits très-récens, de l'Inſtitution de l'*Ordre de*

JARDIN DE PLAISANCE.

Saint Michel, & de la réception du Collier par le Duc de Guienne : ce qui ſe paſſa depuis le premier Août 1469. juſqu'au mois d'Octobre de la même année.

La troiſiéme piéce eſt *le Donnet baillé au feu Roy Charles huyſtiéme de ce nom.* C'eſt un fort mauvais Traité de Grammaire. Cette piéce ridicule eſt en même tems une application très-froide des premiers principes du Rudiment, d'abord à la perſonne de Charles VIII. enſuite à un autre ſujet ſur lequel on ne s'explique point clairement. Vous y remarquerez entr'autres expreſſions bizarres, *Maiſtre Jehan Pion*, pour ſignifier très-foible : allégorie priſe du jeu des Echets. *Le Chief* (ou Chaſtel) *de joyeuſe deſtinée* ſuit immédiatement *le Donnet.* Il n'y a aucune liaiſon entre ces deux piéces. Mais c'eſt là que commence un ouvrage qui remplit le reſte du volume. C'eſt un Roman allégorique, dans lequel l'Auteur paroît avoir eu deſſein de montrer que l'amour eſt la ſource de tout bien & de tout mal. La plûpart des perſonnages que l'on fait agir ou parler dans ce Roman, ſont des êtres moraux perſonnifiés, comme *Doux regard*, *Bon avis*, *Loyauté*, *Soup-*

çon, dont l'Auteur fait une vieille rechignée, *Haut vouloir*, *Secret penſer*, *Attrempé courage*, &c. Les événemens de ce Roman ne ſont liés enſemble que juſqu'à la deſcription du *Palais* ou *Paradis d'amours*. JARDIN DE PLAISANCE

Depuis cette deſcription juſqu'à la fin, ce ne ſont plus que morceaux détachés, & qui n'ont point d'autre liaiſon, ſinon que dans les titres principaux il eſt fait mention du *Jardin de plaiſance* où l'Auteur ſuppoſe que ſont les Amans & les Amantes, & les autres perſonnages qui ſont mis en jeu. La Scéne n'eſt pas toujours néamoins dans ce Jardin; on en ſort, & l'on y revient par intervalles; mais ſans qu'on voye ce qui porte les Acteurs à en ſortir & à y rentrer. Ce déſordre me porteroit à croire que l'Auteur de cet ouvrage eſt mort ſans avoir pû l'achever, & que toute cette fin comprend les matériaux qu'il avoit aſſemblés pour terminer ſon Roman. Quelqu'un qui avoit peu d'intelligence, & qui n'avoit pû concevoir le but de l'Anonyme, aura mis enſemble au hazard tout ce qu'il aura trouvé dans les porte-feuilles de l'Auteur.

Ces piéces confonduës les unes avec les autres ſans liaiſon & ſans deſſein,

JARDIN DE PLAISANCE.

ſont une *Moriſque* dont les Acteurs ſont *l'Amoureux languiſſant*, *Amoureuſe grace*, *Envieuſe jalouſie*, *Eſpoir de parvenir*, *Tout habandonné*, *Sot penſer* : *le Débat du cœur & de l'œil* : Balades, Rondeaux de tout genre, Dictiez, Chanſons, Motets, & autres petites poëſies, les unes en l'honneur, les autres au deshonneur des Dames. Parmi les Ballades, il y en a une qui a pour titre, *Balade du nom de la Dame*, & ce nom eſt *Clémence Paſquette.* Toutes ces petites poëſies ſont renfermées ſous ce titre général; *comment les Amans qui ſont au Jardin de plaiſance, ſe esjoüiſſent & eſbatent à faire pluſieurs Ballades & Rondeaux pour les Dames qui y ſont.* Mais ce titre, comme je l'ai remarqué, ne dit pas tout, puiſque pluſieurs de ces piéces ne ſont rien moins qu'honorables aux Dames.

Les autres piéces ſont: *Débat de l'Amoureux & de la Dame : Débat de l'Eſcondit & de l'Eſtrange : Lamentation de Jean de Calais*, qui eſt une eſpéce de Moralité imitée du livre de Job : *le Parlement d'amours contre la Dame ſans mercy*; commençant par ces deux vers:

Le jour de l'an qui renouvelle,
Amours me fit commandement, &c.

La Relation faite au Jardin de plaiſance du débat de l'Amant & de la Dame, ſans concluſion : Débat des deux Fortunés : Complainte du Priſonnier d'amours : Lamentation du povre ſerviteur ſans guerdon : Débat de l'homme marié & de l'homme non marié : le Livre des Dames baillé à ycelles : Débat de la Dame tannée & de la Dame noire : Comparaiſon des biens & des maux qui ſont en amours : l'Amoureux au Purgatoire d'amours & privé de joye : la Pipée (ou Chaſſe) *du Dieu d'amours ;* il paroît par la Stance vingt-huitiéme que cette piéce a été compoſée l'an 1491. Voici ce que l'Auteur dit : JARDIN DE PLAISANCE.

L'an mil quatre cens unze avec nonante,
Le premier jour de May très gracieulx,
Que la terre met toute ſon entente
A ſoy parer d'habits moult précieux,
Je me trouvay le cueur ſi très-joyeulx
Que j'ay ſuivy, ſans ſçavoir que je face,
Le Dieu d'amours en moult de divers lieux,
Ainſi que Aurora monſtra ſa claire face.

L'Advocat des Dames, & l'Arreſt donné contre Faux parler leur ennemi : Vrai rapport, Avocat des Dames, avoit avec lui Jean Bocace, Maiſtre Alain Chartier, Maiſtre Martin le Franc, & quelques autres. *Faux parler*, Avocat con-

JARDIN DE PLAISANCE.

traire, avoit Michelet Juvenal & Maître Jehan de Mehun. La cauſe de *Vrai rapport* ayant été décidée en ſa faveur, lui & ſes partiſans en témoignent leur joie par diverſes Ballades. *L'Amant entrant en la Foreſt de triſteſſe :* cette piéce eſt du cinquiéme Avril 1459. *La Complainte du Chief des Dames Advocate de toutes les loyales Dames du monde ;* cette piéce eſt contre Matheolus le Bigame & Jean de Meun ; je vous en ai donné l'analyſe en vous parlant de la Lamentation de Matheolus. *Epître* (en proſe) *d'une Dame à ſon ſingulier ami, grand Orateur.* Cette Epitre eſt ſuivie d'une piéce en vers, qui eſt une lettre au nom de Jeanne, Ducheſſe de Milan, à ſon fils priſonnier en France ſous Louis XII. Cette Princeſſe, après la mort de ſon mari, reſta veuve avec deux enfans. Ludovic, leur oncle, poſſédé de l'ambition de gouverner, fit empoiſonner l'aîné de ſes neveux. Louis XII. ayant pris les armes en 1500. pour conquérir Milan, fit priſonnier le ſecond fils de Jeanne ; c'eſt cet événement qui eſt le ſujet de cette lettre en vers. *La Réponſe que fiſt le ſingulier Orateur par Epiſtre à laditte Dame.* Cette réponſe eſt en proſe : dans une édition

du Jardin de plaiſance, cette piéce eſt intitulée : Réponſe en proſe *par A. D. Herault des amoureuſes entreprinſes à J. M. Dame d'honneur. L'Amant forcé de quitter ſa Dame par Mallebouche, de quoy ſa Dame meurt* âgée de quatorze ans & demie ; on lit à la fin :

Et m'en allay en tout ou en partie
Mettre cecy ſous propos directeur,
Près de la Vigne en cler fruit my partie,
Le ſurplus, fiſt un très-noble Orateur.

Enfin la derniere piéce a pour titre : *le Chevalier oultré pour l'amour de ſa Dame qui eſt allé de vie à trépas, ſe confeſſe, fait ſon teſtament, & meurt.* La Confeſſion & le Teſtament ſont deux piéces très-libres, qu'on ne peut excuſer d'obſcénité & d'impiété.

La plûpart des piéces dont je viens de rapporter les titres, ſont de différens Auteurs : j'en ai reconnu d'Alain Chartier, ou attribuées à ce fameux Ecrivain, de Charles, Duc d'Orléans, de Villon, de Coquillart, & de quelques autres; je vous en ai averti lorſque je vous ai parlé de ces Poëtes. Voici maintenant l'idée générale que je me ſuis formée de tout ce recueil.

Le titre du Livre annonce le deſſein de l'Auteur, & ce deſſein étoit de fai-

re un *Art poëtique* en forme, contenant, avec les regles que l'Anonyme connoiſſoit, un recueil d'exemples choiſis en tout genre. Comme les regles trop écartées les unes des autres, ſe ſeroient gravées difficilement dans la mémoire, il s'étoit propoſé de joindre un petit nombre d'exemples à chaque regle, & de renvoyer les autres ailleurs. A l'égard de ſon dixiéme & dernier chapitre, comme il n'avoit que des conſeils généraux à y donner, il avoit bien ſenti qu'il ne devoit pas les interrompre pour rapporter en exemples des piéces de longue haleine. Mais d'un autre côté voulant donner des exemples des longs poëmes, comme il avoit fait des petits, & le *Roman* étant le plus long de tous, il avoit imaginé d'en faire un dans lequel il pût inſérer, non-ſeulement des poëſies de ſa compoſition, mais encore ce qu'il avoit trouvé de mieux dans les autres, & qu'il avoit cru devoir retrancher de ſon Traité. J'ai obſervé que l'Auteur n'a point achevé ſon ouvrage, & que la plus grande partie n'eſt qu'un amas indigeſte de matériaux qu'il avoit préparés. La preuve en eſt, premiérement que l'on y trouve de tems à autre des morceaux de proſe, qui ne de-

JARDIN DE PLAISANCE.

voient pas naturellement entrer dans son dessein. En second, lieu que des pièces de poësie, plusieurs ne pouvoient être admises que difficilement, & d'autres point du tout dans le plan du Roman. Troisiémement, que dans les deux recueils de *petites Poesies* de tout genre, dont j'ai fait mention, il y en a beaucoup que l'Auteur auroit laissé sûrement dans son porte-feuille, comme étant, même selon ses propres regles, absolument mauvaises. Quatriémement enfin, qu'ayant condamné les obscénités avec la même rigueur que nous les condamnons aujourd'hui, il est à présumer qu'il n'auroit pas donné place dans son livre à celles qui s'y trouvent en assez grand nombre, & qu'il auroit évité de violer ses propres regles.

Il faut encore remarquer que l'Anonyme n'a composé son Roman que pour réduire lui-même en pratique les regles qu'il avoit données concernant cette espéce de poëme, en même tems qu'il s'en serviroit pour orner son recueil d'exemples. En effet, outre ces recueils de Ballades, de Rondeaux, de Dictiés, & autres petites piéces dont j'ai parlé, on y trouve 1°. quelques *Poemes* du nombre de ceux qu'on appelloit

JARDIN DE PLAISANCE.

Hiſtoires, leſquels ſont annoncés par ce mot *Hiſtoire*, écrit en titre près de la marge, dans le cours de quelques chapitres. 2°. Quelques *Chroniques* : ce ſont des piéces qui ne different des *Hiſtoires* que parce qu'elles commencent par une date. 3°. Une petite Comédie du genre appellé *Sotiſes*. Les regles Dramatiques connuës alors étoient communes tant aux Myſtéres qu'à toutes les eſpéces de Comédies qui étoient en uſage dans ce tems-là.

Ce livre n'eſt donc dans l'intention de ſon Auteur qu'une *Poetique Françoiſe* en vers, avec un ample recueil d'exemples. La *Doléance de Mégére*, & le *Donnet à Charles VIII.* ſont deux exemples, la premiere du poëme qu'on appelloit *Hiſtoire*, qui étoit quelquefois une fiction ayant trait à quelque fait hiſtorique; le ſecond, de l'uſage complet que l'on pouvoit faire de *l'équivocation de ſens*, que l'Auteur compte au rang des figures dont les Poëtes doivent ſe ſervir. Ces deux piéces ne ſe trouvent placées entre la fin du *Traitié de la ſeconde Rhétoricque*, & le commencement du Roman, que parce que le Compilateur malhabile de ce livre, les ayant trouvées parmi les papiers de

l'Auteur, & ne pouvant pas les faire rentrer ſous les titres des chapitres qui ſont certainement de *l'Infortuné*, les a miſes dans cet endroit, au lieu de les renvoyer hors d'œuvre à la fin de l'ouvrage. *Le Jardin de plaiſance* eſt le titre du Roman, & *Fleur de Rhétoricque* le titre du recueil de regles & d'exemples.

J'ai vu trois éditions du *Jardin de plaiſance*. La premiere eſt celle de Martin Bouillon, à Lyon, in-4°. ſans date. C'eſt la ſeule qui ſoit citée par du Verdier, qui dit, page 777. de ſa Bibliothéque, qu'il n'a rien trouvé dans ce livre, qui mérite qu'on s'y amuſe, excepté une ſentence aſſez bien dite au quatrain ſuivant :

Erreur n'eſt pas vice ſçavoir,
Mais erreur eſt qui de vice uſe ;
Et fait bon congnoiſſance avoir
De vice, afin qu'on n'en abuſe.

Le détail dans lequel je ſuis entré ſur cet ouvrage doit vous convaincre que ce livre mérite plus d'attention que notre vieux Bibliothécaire ne le penſoit.

La ſeconde édition eſt de Paris 1547. in-4°. *par la veuve de feu Jehan Treppe-*

JARDIN DE PLAISANCE.

rel, & Jehan Jehannot. La troiſiéme qui eſt beaucoup plus belle que les deux autres eſt encore de Paris, in-folio, ſans date, avec figures. On y trouve deux Tables, l'une des chapitres comme dans l'édition de Lyon, & l'autre des Ballades, Rondeaux, Chanſons, Dictiez, Comédies, &c. par ordre alphabétique. Cette édition eſt d'ailleurs plus ample & plus exacte.

Fin du Tome dixiéme.

BIBLIOTHEQUE FRANÇOISE.

****

On a rangé ce Catalogue ſuivant l'ordre des matieres qui ſont traitées dans cet ouvrage : & afin que l'on trouve ſans peine les jugements que l'on porte des livres dont il y eſt fait mention, on indique ici les pages où il en eſt parlé. On a cru auſſi devoir inſérer dans ce Catalogne quelques écrits concernant les mêmes matieres, dont on ne dit rien dans l'ouvrage ; mais ces derniers ſont en petit nombre.

HUITIE'ME PARTIE.

Poëtes François.

VERS de la Mort, par DANS HELYNAND, Religieux en l'Abbaye de Froid-mont, Diocéſe de Beauvais, en l'an MCC. in-8°. ſans date, ni lieu d'impreſſion (mais *à Paris*, 1594. ou 1595.) publiés par *Antoine* LOYSEL, Avocat au Parlement de Paris,

(avec une Epître en prose contenant la vie & l'éloge d'Hélynand, adressée à Claude Fauchet, premier Président de la Cour des Monnoyes à Paris.) *tome 9. pag. 2. & suiv.*

Les Poësies du Roi de Navarre (Thibaut, Comte de Champagne & de Brie, sous le regne de saint Louis) avec des notes & un Glossaire François, précédées de l'histoire des Révolutions de la langue Françoise depuis Charlemagne jusqu'à S. Louis; d'un Discours sur l'ancienneté des chansons Françoises, & de quelques autres piéces, (par M. LEVESQUE DE LA RAVALIERE, de l'Académie Royale des Inscriptions & belles Lettres) *a Paris*, 1742. 2. vol. in-12. *t. 9. p. 8. & suiv.*

Examen critique des Historiens qui ont prétendu que les chansons de Thibaut, Roi de Navarre, Comte de Champagne & de Brie, Palatin, s'adressoient à la Reine Blanche de Castille, mere de saint Louis, par le même, premiere Lettre.

Réponse à cet Examen, par le pere LE PELETIER, Chanoine Régulier de la Congrégation de sainte Geneviéve.

Réponse de l'Auteur de l'Examen.

Autre Lettre du pere LE PELETIER.

Nouvelle Réponse de l'Auteur de l'Examen.

Lettre de M. le Président BOUHIER, au

ſujet des Lettres précédentes : *dans les Mercures d'Août* 1737. *Mars* 1739. *& Juin* 1738. *& dans le tome* 1. *des* Poëſies du Roi de Navarre. *tome* 9. *pag.* 13. *& ſuiv.*

Poëme concernant l'hiſtoire des Empereurs François de Conſtantinople, par *Philippe* MOUSKE ou MEUSE, Evêque de Tournay ; Extrait de ſon Hiſtoire de France en vers ; *à la ſuite de l'hiſtoire de Geoffroy de Villehardoüin*, donnée par M. DU CANGE, *in-folio*, 1657. *à Paris. t.* 9. *p.* 23. *& ſuiv.*

Le Rommant de la Roſe, par *Jehan* DE MEUNG & *Guillaume* DE LORRIS, *à Paris, Jehan Petit, in-fol. Gothique*

Le même, avec le Codicile & Teſtament de Jean de Meung, *ibid. Ant. Vérard, in-4°. Goth.* —— Le même *ibid. Galliot du Pré*, 1526. *&* 1529. *in-8°. Goth.* —— Le même, *ibid. Gal. du Pré*, 1531. *in-fol. Goth.* —— Le même, *par Guillaume Bret*, 1538.

Le Roman de la Roſe, par Guillaume de Lorris & Jean de Meun dit Clopinel, revu ſur pluſieurs éditions & ſur quelques anciens manuſcrits, accompagné de pluſieurs autres ouvrages, d'une Préface hiſtorique, de Notes, & d'un Gloſſaire, (*par M. l'Abbé* LENGLET DU FRESNOY) *à Paris*, 1735. 3. vol. in-12. *t.* 9. *p.* 26. *& ſ. juſqu'à* 71.

Le Codicile & le Teſtament de Jean de Meun : les Remontrances de Nature à l'Alchimiſte errant ; & la Réponſe de l'Alchi-

miſte à Nature, par *le même, au tome 3. de l'ouvrage cité ci-deſſus. tome 9. pages 63. & 64.*

Supplément au Gloſſaire du Roman de la Roſe, contenant des notes critiques, hiſtoriques & grammaticales : une Diſſertation ſur les Auteurs de ce Roman ; l'Analyſe de ce poëme ; un Diſcours ſur l'utilité des Gloſſaires ; les Variantes reſtituées ſur un manuſcrit de M. le Préſident Bouhier (par M. *Jean-Baptiſte* LANTIN DE DAMEREY) *à Dijon*, 1737. in-12. *t. 9. p. 55. 59. 60.*

Lettre de M. Deſmaizeaux à M. de Saint-Evremond ſur le Roman de la Roſe : *dans les œuvres de M. de Saint-Evremond. t. 4. édit.* in-12. de 1725. *ib. p. 54.*

Le Roman de la Roſe, mis en proſe, & moraliſé par *Jean* MOLINET, *à Lyon*, 1503. *in-fol. Gothique* : item, *à Paris*, 1521. *in-fol. Gothique, ibid. p. 60. & ſuiv.*

L'Amant entrant en la forêt de Triſteſſe (contre le Roman de la Roſe) *dans toutes les éditions du Jardin de plaiſance, citées à la fin de ce Catalogue. t. 9. p. 46. & ſuiv.*

La Fontaine des amoureux de ſcience, compoſée par *Jean* DE LA FONTAINE, de Valenciennes, en la Comté de Hainault (en vers François) *dans le tome 3. du Roman de la Roſe, édit. de Paris*, 1735. in-12. *t. 9. p. 66. & ſuiv.*

Le Sommaire philoſophique de Nicolas Flamel (en vers) *dans le même volume. ib.*

De la Transformation métallique, trois anciens traictés en rithme Françoiſe; à ſçavoir: la Fontaine des amoureux de ſcience, Autheur Jean de la Fontaine: les Remontrances de Nature à l'Alchymiſte errant, avec la Réponſe dudit Alchymiſte; par Jean de Meung: enſemble un Traicté de ſon Roman de la Roſe, concernant le dict Art; le Sommaire philoſophique de N. Flamel, avec la défenſe d'iceluy Art & des honneſtes perſonnages qui y vaquent; contre les efforts que J. Girard mect à les oultrager (en proſe) *à Paris, Guillaume Ruillard*, 1561. in-8°. *t. 9. p. 67. & ſuiv.*

Les mêmes Traités, & ſous les mêmes titres, *à Lyon, par Benoît Rigaud*, 1590. in-16. *caracteres Italiques, excepté la* Défenſe de l'Alchymie. *ibid.*

La Fontaine des amoureux (encore ſur la Philoſophie Hermétique) nouvellement imprimé *à Paris* par *Jehan Janot*, in-4°. *ſans date, caracteres Gothiques*: avec le Diaſogue de Narciſſus, d'Echo & du Fol, & quelques Ballades & Complaintes. *ibid. p. 70. 71.*

Livre de la Fontaine périlleuſe, avec la Chartre d'Amours: aultrement intitulé, *le Songe du Verger*. Œuvre très-excellent de poëſie antique, contenant la Stéganographie des myſteres ſecrets de la ſcience minérale, avec Commentaire de J. G. P. (c'eſt-à-dire, Jacques Gohorry, Pariſien) *à Paris, pour Jean Ruelle*, 1572. in-8°. *t. 9. p. 68. & ſuiv. 181. & ſuiv.*

Le Pélerinage de l'homme durant qu'il eſt encore vivant, compoſé en vers par *Guillaume* DE DEGUILLEVILLE, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, en l'Abbaye de Chaalis, nouvellement imprimé *à Paris, pour Antoine Vérard*, le quatriéme jour d'Avril 1511. *petit in-fol. Gothique. tome 9. pages 72. & ſuiv. juſqu'à 96.*

Le Romant des trois Pélerinaiges, le premier, de l'homme durant qu'eſt en vie : le ſecond, de l'ame ſéparée du corps ; le troiſiéme, de N. S. J. C. en forme de Monoteſſeron ; c'eſt aſſavoir, les quatre Evangiles miſes en une ; & le tout magiſtralement, cointement & ſi utilement pour le ſalut de l'ame, qu'on ne pourroit mieulx dire & eſcripre, fait & compoſé par frere *Guillaume* DE DEGUILLEVILLE, en ſon vivant Moyne de Chaaliz, de l'Ordre de Ciſteaux, *à Paris, chez Bertholde* (Pierre Berthauld) in-4°. *Gothique, ſans date, mais vers la fin du ſeiziéme ſiécle.*

Le Pélerin de la vie humaine (ou le premier Pélerinage de Guillaume de Déguilleville) mis en proſe (par *Jean* GALLOPEZ) imprimé *à Lyon* ſur le Roſne, par diſcrette perſonne Maiſtre Matthieu Husz, l'an de grace 1485. in-4°. *t. 9. ibid.*

Le Champ vertueux de bonne vie, appellé Mandevie, (en proſe & en rime,) par *Jean* DU PIN, Moine de Vaucelles, de l'Ordre de Cîteaux, (dans le quatorziéme ſiécle,) *à Paris, par Michel le Noir*, in-4°. *ſans date, Gothique. t. 9. p. 96. & ſuiv.*

L'Evangile des femmes, en vers Alexandrins, par le même, cité par Fauchet, la Croix-du-Maine & du Verdier. *ibid. page* 103.

Le Reſpit de la Mort, fait par feu Maiſtre *Jehan* LE FEBVRE, en ſon vivant Advocat en la Court de Parlement, & Rapporteur Référendaire de la Chancellerie de France, ou temps que le feu Roy Charles le Quint vivoit & regnoit en France. Et lequel Traictié a eſté corrigé & veu de nouveau & apoſtillé par ung ſcientifique perſonne, *à Paris*, 1533. in-8°. *Goth. avec fig. en bois. t. 9. p.* 104. *& ſuiv.*

Phébus, (c'eſt-à-dire, Gaſton, Comte de Foix, ſurnommé Phœbus, dans le quatorziéme ſiécle,) des Deduiz de la Chaſſe des Beſtes ſauvaiges & des Oyſeaux de proye, (partie en proſe & partie en vers) nouvellement imprimé *à Paris, pour Anthoine Vérard*, in-4°. *ſans date, Goth. avec figures. t. 9. p.* 112. *& ſuiv. juſqu'à* 121.

Notice des poëſies de Jean Froiſſart, par M. DE LA CURNE DE SAINTE PALAYE, de l'Académie des Inſcriptions & belles Lettres : *dans les Mémoires de cette Académie, tome* XIV. *t. 9. p.* 121. *& ſuiv. juſqu'à* 146.

Hiſtoire en vers des trois Maries, par *Jean* DE VENETTE, Religieux de l'Ordre des Carmes, tirée d'un Mémoire du même M. de Sainte-Palaye, *imprimée dans le tome* XIII. *des Mém. de l'Acad. nommée plus haut. t. 9. p.* 146. *& ſuiv.*

Les Faitz & Ditz de Maiſtre Alain Chartier, contenant en ſoi douze livres, *à Paris, Philippe le Noir*, 1523. in-4°. *Gothique.*

Les Faitz & Ditz de feu de bonne mémoire Maiſtre Alain Chartier, en ſon vivant Secrétaire du feu Roy Charles ſeptieſme du nom, nouvellement imprimées, reveuës & corrigiées, oultre les précédentes impreſſions, imprimées *à Paris, pour Galiot Dupré*, l'an M. CCCCC. XXVI. in-fol.

Les Œuvres de feu Maiſtre Alain Chartier, en ſon vivant Secrétaire du feu Roi Charles VII. du nom, nouvellement imprimées, revûës & corrigées, in-8°. *à Paris, pour Galiot Dupré*, 1529. par Maiſtre *Pierre Vidouë.* —— Les mêmes, *à Paris. chez Corrozet*, 1583. par la diligence de *Daniel* CHARTIER, d'Orléans, parent de l'Auteur. *t. 9. p. 155. 157. & ſuiv. juſqu'à 177.*

Les Œuvres de Maiſtre Alain Chartier, Clerc, Notaire & Secrétaire des Rois Charles VI. & VII. toutes nouvellement reveuës, corrigées, & de beaucoup augmentées ſur les exemplaires eſcrits à la main, par *André* DUCHESNE, Tourangeau, *à Paris, Samuel Thibouſt*, 1617. in-4°.

Fragment du Poëme intitulé, *le Lay de la guerre*, (à l'occaſion de la bataille d'Azincourt, en 1415.) par *Pierre* NESSON, Officier de Jean I. Duc de Bourbon: *dans les Annotations de Ducheſne ſur les Oeuvres d'Alain Chartier*, in-4°. 1617. *page* 820.

tome 9. pages 177. & ſuivantes.

Oraiſon à la Vierge Marie, par le même : *dans le* Calendrier des Bergiers, *premiere édition. ibid. p. 179.*

Le grand Calendrier & Compoſt des Bergers, compoſé par le Berger de la grand Montagne, in-4°. *à Paris, par Nicolas Bonfons, ſans date. t. 9. p. 180. 181.*

Le Champion des Dames, livre plaiſant, copieux & habondant en Sentences, contenant la deffence des Dames contre Malebouche & ſes conſors, & victoire d'icelles, compoſé par *Martin* FRANC, Secrétaire du feu Pape Felix V. & nouvellement imprimé *à Paris, par Maiſtre Pierre Vidouë pour Galiot Dupré*, 1530. in-8°. *t. 9. p. 187. & ſuiv. juſqu'à 222.*

L'Eſtrif de fortune & de vertu deſquelz eſt ſouverainement demonſtré le povre & foible eſtat de fortune contre l'opinion commune, fait par Maiſtre *Martin* LE FRANC, Prevoſt de Lozenne, Secrétaire jadis de Pape Felix & de Pape Nicolas, & Prothonotaire du Siége Apoſtolique, nouvellement imprimé *à Paris*, l'an 1519. in-4°. *t. 9. p. 222.*

Le Miroüer du monde, en vers, (par un Secrétaire d'Antoine de Gingins, premier Préſident de Savoye,) imprimé *à Genêve, par Maiſtre Jacques Vivian*, 1517. *caracteres Gothiques. t. 9. p. 226. & ſuiv.*

Notice des poëſies de Charles, Duc

d'Orléans, tirée d'un manuſcrit des poëſies de ce Prince. *tome. 9. pages* 230. *& ſuiv. juſqu'a* 287.

Poëſies de Maiſtre François Villon, *à Paris, chez Antoine Vérard, ſans date, caracteres Gothiques*, (in-4°.)

Le grant Teſtament de Maiſtre Françoys Villon, & le petit : ſon Codicille avec le jargon, & ſes Ballades : plus, le Recueil des repuës franches de Maiſtre Françoys Villon & ſes compaignons, *à Paris, par Guillaume Nyverd, Gothique*, in-16. *ſans date.*

Le grant Teſtament de Françoys Villon, le petit Teſtament, ſon Codicille, ſon Jargon & ſes Ballades, *Goth. in-fol. ſans date, ni marque de lieu de l'impreſſion.*

Les Œuvres de Maiſtre Françoys Villon, le Monologue du franc Archier de Baignollet, le Dyalogue des Seigneurs de Mallepaye & Baillevent : plus, les Repuës franches, *à Paris, pour Galyot Dupré*, 1532. in-16.

Les Œuvres de Françoys Villon de Paris, reveuës & remiſes en leur entier, par *Clément* MAROT, *à Paris, Galiot Dupré*, 1533. in-16. —— Les mêmes, de la même réviſion, *à Paris, chez les Angeliers, ſans date*, in-16. —— Ibid. *chez Jean Longis*, in-16. —— Ibid. *chez Jean Fignon*, in-16. —— Ibid. *chez Ambroiſe Gyrault*, 1542. in-16.

Les Œuvres de François Villon, avec les notes de Clément Marot, les diverſes leçons des éditions précédentes, & les Remarques de M. (*Euſebe* DE LAURIERE :) plus, les Repuës franches, & autres poëſies attribuées à Villon ; & une Lettre hiſtorique & critique, par le P. DU CERCEAU, Jéſuite, *à Paris*, *Couſtelier*, 1723. in-8°.

Les mêmes Œuvres, avec les mêmes notes, & celles de feu M. le Duchat, & de l'Editeur des Mémoires ſur la vie de Villon ; la Lettre du pere du Cerceau ; une Lettre critique ſur l'édition de 1723. &c. *à la Haye*, 1742. in-8°. *tome 9. pages* 288. *& ſuiv. juſqu'à* 317.

Lettre critique ſur l'édition des poëſies de Villon, faite *à Paris* en 1723. *dans le Mercure de France*, *Février* 1724. *t. 9. p.* 315. 316.

Réponſe à cette Lettre : *dans le Mercure d'Avril* 1724. *ibid. p.* 316. 317.

Replique à la Réponſe, *ibid. Juillet* 1724. *ibid. p.* 316. 317.

Complaintes & enſeignemens de François Guerin (Garin) Marchant de Lyon, envoyées à ſon fils pour ſoy régir & gouverner parmi le monde, in-8°. *à Paris*, *par Guillaume Mignart*, Imprimeur, le 25. jour de Septembre, l'an 1495. *t. 9. p.* 317. *& ſuiv.*

Le Miroüer des Pécheurs & Péchereſſes, en vers, par *Jehan* DE CASTEL, Religieux

de l'Ordre de ſainct Benoiſt, & Cronicqueur de France : (écrit l'an 1468.) in-4°. *ſans date, ni marque du lieu de l'impreſſion. tome 9. pages* 321. *& ſuiv.*

Les fortunes & adverſités de feu noble homme Jehan Regnier, Ecuyer, en ſon vivant Seigneur de Garchy, & Bailly d'Auxerre (ſous Charles VII.) *à Paris*, 1526. in-8°. (*le privilege eſt du* 10. *Mai* 1524.) *t. 9. p.* 324. *& ſuiv. juſqu'à* 344.

Le Doctrinal du temps préſent, ou de la Cour, par *Pierre* MICHAULT, Secrétaire du Duc de Charrolois, compoſé en 1466. *ancienne édit. Goth. ſans date*, in-4°. *t. 9. p.* 345. *& ſuiv. juſqu'à* 358.

Le même ſous ce titre : le Doctrinal de Court, diviſé en douze chapitres, ſelon l'ordre du Doctrinal de Maiſtre Alexandre, compoſé par Maiſtre *Pierre* MICHAULT, jadis Secrétaire de Monſeigneur de Charrolois, fils du Duc de Bourgongne, par lequel l'on peut eſtre Clerc ſans aller à l'eſcolle, imprimé nouvellement *à Genêve*, avec privilege Apoſtolicque, l'an 1522. de Febvrier le 20. in-8°. *ibid.*

La Dance des Aveugles, (c'eſt-à-dire, des humains danſans en ce monde ſous la conduite de l'Amour, de la Fortune & de la Mort,) compoſée en rime, par le même, *à Lyon, par Olivier Arnoullet en* 1543. in-8°. ſelon du Verdier.

La Dance des Aveugles moraliſée, nouvellement imprimée *à Paris*, in-8°. *Goth.*

ſans date, par la veuve Michel le Noir. Item, *à Lyon*, in-4°. ſans date, avec de très-mauvaiſes gravures en bois. *Cette édition a vingt feuillets non chiffrés. tome 9. pages 358. & ſuiv.*

L'Abuſé en Court (en proſe & en vers) imprimé *à Vienne, par Pierre Schenck*, l'an M. CCCC. LXXXIIII. in-folio.

Le même ſous ce titre : *l'Abuſé en Court*, qui ſe complaint à l'Acteur du temps perdu qu'il a fait tout le temps de ſa vie, & l'Acteur lui donne bon enſeignement, & à toutes perſonnes, *à Lyon*, in-4°. *par Jean Lambany, ſans date*, (ſelon du Verdier.) *t. 9. p. 366. & ſuiv.*

Le Parement & Triumphe des Dames d'honneur, en rimes Françoiſes, avec des exemples en proſe, auquel ſont contenus & déclarez tous les habitz, paremens, veſtures, triumphes & aornemens qui appartiennent à toutes nobles Dames & femmes d'honneur, par *Olivier* DE LA MARCHE, en ſon vivant grant Maiſtre-d'Hoſtel du Roy de Caſtille, *à Paris, pour Jehan Petit & Michel le Noir*, 1510. in-8°. *en caracteres Gothiques, avec des fig. en bois. t. 9. Préf. & p. 372. & ſuiv. juſqu'à 390.*

Le Chevalier délibéré, ou la vie & la mort de Charles, Duc de Bourgogne, qui trépaſſa devant Nancy, en rimes Françoiſes, par le même, in-4°. *à Paris, Michel le Noir*, 1489. —— Le même, *ibid.* 1495. in-4°. *avec gravures en bois. t. 9. p. 375. & ſuiv.*

Poëme fait à la loüange de la Dame de Beaujeu, (Anne de France) ſœur de Charles VIII. par un Anonyme, (en 1489.) imprimé avec des notes de feu M. *Antoine* LANCELOT : *dans le tome 8. des Mémoires de l'Acad. R. des Inſcriptions & belles Lettres. tome 9. pages 390. & ſuiv.*

Notes ſur le même Poëme, par *Jacob* LE DUCHAT : *dans le* Ducatiana, *t. 2. p. 242. à Amſt. 1738. in-8°. ibid. p. 392.*

Recollection des merveilleuſes advenuës en notre temps commencée par très-élégant Orateur Meſſire *Georges* CHASTELLAIN ; & continuée par Maiſtre *Jehan* MOLINET, au fol. CVI. des Faitz & Dictz du dernier, *à Paris*, 1531. in-4°. —— Le même ouvrage réimprimé à la ſuite de la Légende de Maiſtre Pierre Faifeu, *à Paris*, 1723. in-8°. —— Item, ſous ce titre : Recollection de merveilleuſes avenuës en notre temps, commencée par très-élégant Orateur Meſſire *Georges* CHASTELLAIN, Chevalier, Indiciaire & Hiſtoriographe de très-illuſtre Prince Monſeigneur le Duc de Bourgoigne, & continuée juſques à préſent, par Maiſtre *Jehan* MOLINET, in-4°. *Gothique, ſans date, à Anvers, par Guillaume Voſterman. t. 9. p. 396. & ſuiv.*

Les Epitaphes d'Hector fils de Priam, Roy de Troyes, & d'Achilles fils de Peleus, Roy de Myrmidoine ; & eſt contenu ou procès de ceſtuy Traictié les complaintes d'iceulx Chevaliers, préſent Alexandre le Grant, par le même, *à Paris*,

par Antoine Couteau, pour Galiot Dupré, 1525. in-8°. *dans un recueil d'autres piéces* de Jean le Maire, de Georges Chaſtelain, de Jean Molinet & de Guillaume Cretin. *tome 9. pages* 400. *& ſuiv.*

Les Lunettes des Princes compoſées par *Jehan* MESCHINOT, *à Nantes, Etienne Larcher*, 1483. in-4°.

Les Lunettes des Princes, compoſées par noble homme *Jehan* MESCHINOT, Eſcuier, en ſon vivant grant Maiſtre-d'Hoſtel de la Royne de France, *à Paris, Jehan Dupré*, in-4°. *Gothique, ſans date.*

Les mêmes, avec aulcunes Ballades & additions nouvellement compoſées par l'Auteur, par *Nicolas Higman pour Nicole Voſtre, à Paris*, 1522. in-8°. *Gothique.* — Les mêmes. *ibid. par Pierre le Caron*, in-8°. *ſans date.* — Les mêmes. *ibid. chez Alain Lotrian*, 1534. *ſelon la Croix-du-Maine.* — Les mêmes, *à Lyon, Olivier Arnoullet*, in-8°. *ſans date.* — Les mêmes, *à Paris*, 1539. in-16. *t. 9. p. 404. & ſuiv.*

Poëſies diverſes: ſavoir: l'An des ſept Dames: Rondeaulx & Ballades d'Amours: la derniere Eclogue de Virgile (traduite en vers François:) une Loüenge d'Ytalie de Virgile: une Oraiſon de Noſtre-Dame où eſt compris le fondement de la foy Chreſtienne: une Ballade reprenant les erreurs des Rhétoriciens Rimeurs & Balladeurs: la premiere Farſe de Plaute, nommée Amphitrion, laquele comprent la naiſſance du fort Hercules, faite en rime:

ung Sermon que fiſt frere Olivier Maillart à Bruges, l'an mile & cinq cens, (en proſe) petit in-4°. *Gothique, ſans date, ni indication du lieu de l'impreſſion.*

Le nouveau Monde avec l'Eſtrif du pourveu & de l'elleƈtif, de l'ordinaire & du nommé.

C'eſt ung livre bien renommé,
Enſuivant la forme authentique
Ordonnée par la Pragmatique.

in-8°. *Paris, pour Guillaume Euſtace, ſans date, en caracteres Gothiques. t. 9. p.* 419.

Le Livre de la Chaſſe du grant Seneſchal de Normandie: & les Ditz du bon Chien Souilliart, qui fut au Roy Loys de France, onzieme de ce nom, tout en vers) *petit in-4°. de douze feuillets, ſans date, ni marque du lieu de l'impreſſion, & ſans chiffres aux pages. t. 9. p.* 421.

Les cent Hiſtoires de Troyes, ou l'Epiſtre d'Othéa, Déeſſe de Prudence, envoyée à l'Eſperit chevalereux Hector de Troye; avec cent Hiſtoires, par *Chriſtine* DE PISAN, (ouvrage en proſe & en vers, avec gravures) in-4° *à Paris, par Philippe le Noir*, l'an 1522. le dernier jour de Novembre. *t. 9. p.* 156. *&* 423.

LEs Faiƈtz & Diƈtz de feu de bonne mémoire Maiſtre *Jehan* MOLINET, contenans pluſieurs beaulx Traiƈtez, Oraiſons & Champs Royaulx, nouvellement imprimez à Paris, l'an mil cinq cens trente &

ung le 9. jour de Décembre, *à Paris, Jean Longis, in-fol. Gothique. tome* 10. *pages* 1. *& ſuiv.*

Le même ouvrage imprimé à Paris en 1540. in-8°. partie des piéces contenuës dans le même recueil, *à la ſuite de la* Légende de Maiſtre Pierre Faifeu, par *Charles* DE BORDIGNE', *à Paris*, 1723. in-8°. *ibid.*

Le Temple de Mars, par le même, (faiſant partie de ſes poëſies dans les mêmes recueils) imprimé ſeul dans un recueil de poëſies de Jean le Maire, de Georges Chaſtelain & de Guillaume Cretin, *à Paris, Galiot Dupré*, 1525. in-8°. *t.* 10. *p.* 10. 11.

Le même Temple de Mars, Dieu des Batailles, imprimé *à Paris, par le Petit Laurens, ſans date, in-8°. Gothique. Il y a à la tête une Eſtampe enluminée.*

Le même, in-16. contenant ſeize pages non chiffrées, *Gothique, ſans date, ni indication du lieu de l'impreſſion. ibid.*

Les Poëſies de Guillaume Cretin, imprimées *à Paris, par Maiſtre Simon Dubois, pour Galiot Dupré*, l'an 1527. le 25. Avril in-8°. *Gothique.* —— Item, *ibid. chez Couſtelier*, 1723. in-8°. avec une Lettre préliminaire à M. l'Abbé Marion, Prieur de Rouvre, Chanoine de Cambray, ſur cette nouvelle édition, où l'on trouve de plus deux lettres de Cretin à Jean Molinet, tirées des faicts & dicts de celui-ci

imprimés en 1531. in-fol. *à Paris, tome 10. pages 17. & ſuiv.*

Grande partie des mêmes poëſies: *dans un* Recueil de Traictez ſinguliers de Jean le Maire, de Georges Chaſtelain & de Jean Molinet, *à Paris, par Antoine Couſteau, pour Galliot Dupré*, 1525. in-8°. *Gothique. ibid.*

Palinods, Chants Royaux, Ballades, Rondeaulx & Epigrammes à l'honneur de l'immaculée Conception de la toute belle Mere de Dieu Marie (patronne des Normans) compoſez par *Andry* DE LA VIGNE, *Guillaume* CRETIN, & autres, *Paris*, in-8°. *Gothique, ſans date. t. 10. p. 22.*

L'Epiſtre de Fauſte Andrelin, en laquelle Anne, Reine de France, exhorte Louis XII. à revenir en France, après ſa victoire ſur les Vénitiens, miſe en vers François, par CRETIN, in-16. *ſans date, Gothique. ibid. p. 31.*

La Légende de Maiſtre Pierre Faifeu, ou les Geſtes & Ditz joyeux de Maiſtre Pierre Faifeu, Eſcollier d'Angers, par *Charles* DE BORDIGNE', Prêtre *à Angers*, 1532. —— Item, *à Paris*, 1723. in-8°. avec une lettre préliminaire adreſſée à (feu) M. Lancelot, de l'Académie Royale des Inſcriptions & belles Lettres. *t. 10. p. 32. & ſuiv.*

Les Arrêts d'amour, par *Martial* D'AUVERGNE, *à Paris*, 1528. —— Les mêmes, *à Paris*, 1541. in-8°. & *à Lyon*, 1581.

in-16. *ſans Commentaires.* —— Les mêmes, avec le Commentaire Latin de Benoît le Court, *à Lyon, Sébaſtien Gryphe*, 1533. in-4°. *ibid.* 1538. in-4°. & 1546. in-8°. *à Paris*, 1544. in-8°. *ibid.* 1555. in-16. & 1566. *chez Jérôme Marnef*, 1566. in-16. avec un cinquante-deuxiéme Arreſt, & l'Ordonnance ſur le fait des Maſques, deux piéces de Gilles d'Aurigny, dit le Pamphile, qui ſe trouvoient déja dans les éditions de 1541. de 1581. & un cinquante-troiſiéme Arreſt rendu par l'Abbé des Cornars en ſes grands jours tenus à Roüen, pour ſervir de réglement touchant les arrérages requis par les femmes à l'encontre des maris. —— Item, *à Roüen*, 1587. in-16. *édition ſemblable à celle de* 1566. *tome* 10. *pages* 39. *& ſuiv.* —— Item, dans le *Proceſſus juris joco-ſerius, à Hanovre*, 1611. in-8°. —— Item, derniere édition, *à Amſterdam*, 1731. 2. vol. in-8°.

Les Vigiles de la mort du Roi Charles VII. à neuf Pſeaumes & neuf Leçons, contenant la Chronique & les faits advenus durant la vie dudit Roi, en vers, *à Paris, par Pierre le Caron, ſans date*, mais vers l'an 1490. in-fol. —— Item, *à Paris, par Jean Dupré*, en 1493. in-fol. —— Item, par le même, 1493. le 18. jour de Mai, in-4°. —— Item, *ibid.* 1505. & 1528. —— Item, *ibid.* 1724. 2. vol. in-8°. *t.* 10. *p.* 48. *& ſuiv.*

Les dévotes Loüanges à la Vierge Marie, par le même, en vers, *à Paris, pour Simon Voſtre*, Libraire, 1509. in-8°. *Go-*

thique. On cite une édition antérieure de 1492. tome 10. page 64.

L'Amant rendu Cordelier à l'Obſervance d'Amour, attribué au même, en vers, *ancienne édit. in-12. Goth. ſans date.* —— It. *à Lyon*, 1545. in-16. —— Item, *à Amſt.* 1731. *à la ſuite du ſecond vol. de la derniere édition des Arrêts d'Amours. t. 10. p. 59. & ſuiv.*

Les ventes d'Amours, in-8°. de huit feuillets, *ſans date, ni indication de lieu.* C'eſt un Dialogue entre *l'Amant* & *l'Amye*, en ſtances de quatre vers, & dont chaque vers eſt de quatre pieds. *Goth.*

Le même ſous ce titre : *les Ditz d'Amours & Ventes*, in-16. *Gothique, ſans date, ni indication de lieu.*

L'Amant rendu par force au Couvent de triſteſſe, in-16. *Gothique*, quatre feuillets, en vers de cinq pieds.

La Complainte que fait l'Amant à ſa Dame par Amours, in-16. *Gothique*, quatre feuillets, *Paris, pour Jehan Bonfons, ſans date.* C'eſt une Ballade de l'Amant, & une Réponſe de la Dame, l'une & l'autre en vers de ſix pieds.

La Plainte du Deſiré : c'eſt-à-dire, la déploration du treſpas de feu Monſeigneur Loys de Luxembourg, Prince d'Altemore, Duc d'Andre & de Venouze, Comte de Ligny, compoſée par Jehan LE MAIRE, de Belges, Secrétaire dudict feu Sei-

gneur, l'an 1503. *à Paris*, 1509. in-8°. *à la ſuite de la* Légende des Vénitiens, en proſe, par le même. *tome* 10. *pages* 73. *& ſ.*

Les Regrets de la Dame infortunée (Marguerite d'Autriche) ſur le treſpas de ſon très-chier frere unicque, par le même, *à la ſuite de l'ouvrage précédent. t.* 10. *p.* 76. *& ſuiv.*

Temple d'honneur & de vertus, compoſé par *Jehan* LE MAIRE, diſciple de Molinet, à l'honneur de feu Monſeigneur de Bourbon, (en proſe & en vers) *à Paris, Michel le Noir*, 1503. in-4°. *t.* 10. *p.* 70. *& ſuiv.*

Le Triumphe de l'Amant vert, comprins en deux Epiſtres fort joyeuſes, envoyées à Madame Marguerite Auguſte, compoſées par *Jehan* LE MAIRE, de Belges, Indiciaire & Hyſtoriographe de la Royne; avecques pluſieurs Lettres miſſives amoureuſes, pluſieurs Ballades, & (18.) Rondeaux nouveaux (de Charles, Duc d'Orléans, du Comte de Clermont, de M. de Lorraine, de Fredet, de Cailleau & autres) imprimé *à Paris*, par *Denys* & *Simon Janot*, freres, 1535. in-16. *t.* 10. *p.* 82. *& ſuiv.* 90. 91.

Les mêmes Epîtres, celle du Roi à Hector de Troye, le Temple d'honneur & de vertus, & autres œuvres de Jean le Maire, *à Paris*, 1548. & 1549. in-4°.

La Couronne Margaritique, à la loüange de Marguerite d'Autriche, fille de l'Em-

pereur Maximilien, par le même ; avec ſes Illuſtrations de Gaule, & les Epîtres de l'Amant verd, &c. *à Lyon*, 1549. in-fol. *tome* 10. *page* 89.

Les trois Contes intitulés de Cupido & d'Atropos, le premier inventé par SERAPHIN, Poëte Italien : le ſecond & le troiſiéme de l'invention de *Jean* LE MAIRE, (avec autres piéces de Molinet, de Chaſtelain & de Cretin,) *à Paris, par Antoine Couteau, pour Galiot Dupré*, 1525. in-8°. *t.* 10. *p.* 86. *& ſuiv.*

La Complainte de Veniſe en vers, *ſans date, & ſans marque du lieu de l'impreſſion qui eſt en caracteres Gothiques*, in-12. (la piéce eſt du commencement du ſeiziéme ſiécle ;) la deviſe de l'Auteur eſt, *Tout par honneur. t.* 10. *p.* 92.

L'Arreſt du Rommains (Maximilien) donné au grant Conſeil de France (ſous Louis XII. vers 1507. ou 1508.) in-12. *auſſi ſans date & ſans déſignation du lieu de l'impreſſion qui eſt pareillement en caracteres Gothiques* ; la piéce eſt jointe à la précédente, & paroît être du même Auteur anonyme. *ibid. p.* 93.

Les quinze Signes deſcendus en Angleterre (en vers) avec la lettre d'Eſcorniflerie (piéce burleſque en proſe,) & le *Pater* des Anglois (en vers) in-12. *ſans date, ni lieu d'impreſſion. ibid. p.* 95.

Le Catholicon des mal-Adviſés ; autrement dit le Cymetiere des Malheureux,

par *Laurent* DES MOULINS, Prêtre, *à Lyon, chez Nourroy*, 1512. —— Item, *à Paris, pour Jehan le Petit* & *Michel le Noir, le* 12. *Août* 1513. in-8°. —— Item, *par Olivier Arnoullet. à Lyon*, 1534. in-8°. *tome* 10. *pages* 96. *& ſuiv.*

Epitaphe d'Anne, Ducheſſe de Bretagne, Royne de France, par le même, *à Paris. ibid. p.* 95.

Le Paſſe-temps de tout homme & de toute femme, par *Guillaume* ALEXIS, Moine de Lyre, avec l'A. B. C. des Doubles, le tout en vers, in-8°. *à Paris, pour Antoine Vérard, ſans date. t.* 10. *p.* 103. *& ſuiv.*

Le même, nouvellement revû & corrigé, & imprimé nouvellement *à Paris*, in-4°. *Gothique. On lit au bas :* on les vend à Paris en la ruë neufve Noſtre-Dame, *par Jehan Sainct Denys. Après le titre on lit ces vers :*

Ceulx qui vouldront au long ce livre lire,
Le trouveront bien fondé en raiſon ;
Auſſi le feiſt le bon Moyne de Lyre
Qui d'amours faulſes compoſa le Blaſon. *Ibid.*

Le grant Blaſon des faulces amours, fait par frere *Guillaume* ALEXIS, Religieux de Lire, & Prieur de Buſſi, en chevauchant avec ung Gentilhomme entre Roüen & Vernoil au Perche, *à Paris, ſans date*, in-16. *caracteres Gothiques.* —— Item, in-4°. *Gothique, ſans marque de tems*, ni

de lieu. —— Item, avec la Farce de Pathelin, *à Paris*, in-8°. *chez la veuve Bonfons, ſans date.* —— Item, avec une Préface en proſe, les diverſes leçons tirées des deux dernieres éditions que l'on vient de citer, par *Jacob* LE DUCHAT : *a la ſuite des* Quinze joyes de mariage, *à la Haye*, 1726. in-12. & *en France*, ſous le même titre de la Haye, 1734. in-12. —— Item, *à Lyon*, in-4°. l'an 1506. le 5. jour d'Août. *tome* 10. *pages* 108. *& ſuiv.*

Le contre-Blaſon des faulces amours, intitulé, le grant Blaſon d'amours ſpirituelles & divines; avec certain Epigramme & Servantoys d'honneur, faict & compoſé à la loüenge du très-Chreſtien Roy de France, nouvellement imprimé *à Paris*, en la ruë neufve Noſtre-Dame, in-16. *Gothique, ſans date. t.* 10. *p.* 120. *& ſuiv.*

Le Dialogue du Crucifix & du Pélerin, compoſé en Hieruſalem, l'an mil quatre cens quatre-vingts & ſix, par frere *Guillaume* ALEXIS, Prieur de Buzy : à la requeſte de aulcuns bons Pélerins de Roüen eſtans avec lui au ſainct voyage, *à Paris, par Jehan Tréperel, Gothique*, in-4°. *ſans date. tome* 10. *pages* 117. *& ſuiv.*

Le Loyer des folles amours, & le Triumphe des Muſes contre Amour : *à la ſuite des* Quinze joyes de mariage *dans les deux éditions citées plus haut. t.* 10. *p.* 124. *& ſuiv.*

MATHEOLUS

MATHEOLUS.

Qui nous monſtre ſans varier
Les biens & auſſi les vertus
Qui viennent pour ſoy marier :
Et à tous faits conſidérer,
Il dit que l'homme n'eſt pas ſaige
Si ſe tourne remarier
Quant prins a eſté au paſſaige.

édition in-4°. en 1592. *Gothique, ſans marque du lieu de l'impreſſion.* — Item, in-4°. *ſans date, caract. Goth. à Lyon, chez Oliv. Arnoullet. t.* 10. *p.* 129. *& ſuiv.*

Le Rebous de Matheolus, in-4°. *ſans date, Gothique.*

Le même, ſous ce titre : *le Réſolu en mariage, à Paris, pour Antoine Vérard,* in-4°. *ſans date, avec gravures en bois. t.* 10. *p.* 136. *& ſuiv.*

Le Chevalier aux Dames, en vers (contre le Roman de la Roſe : écrit dans le quinziéme ſiécle.) *Le titre de ce livre eſt :*

Cy eſt le Chevalier aux Dames
De grant leaultez & prudence,
Qui pour les garder de tous blaſmes
Fait grant proueſſe & grant vaillance.

petit in-4°. imprimé *à Metz, par Maiſtre Gaſpard Hochfeder*, la Vigille de ſainte Agathe, l'an M. VC. & XVI. *t.* 10. *p.* 139. *& ſuiv.*

La Faulceté, trayſon, & les tours de

ceux qui ſuivent le train d'amours, in-4°. *Gothique, ſans date, ni indication du lieu de l'impreſſion. tome* 10. *pages* 149. *& ſuiv.*

Livre des amours de Pamphile & de Galathée, en vers François, compoſé pour Charles VIII., préſenté à ce Prince, & imprimé *à Paris, pour Antoine Vérard, le* 23. *Juillet* 1494. *in-fol. ſur velin, avec beaucoup de figures enluminées. t.* 10. *p.* 152. *& ſuiv.*

Les Vigilles des Morts tranſlatées de Latin en (vers) François, dédiées & préſentées à Charles VIII. imprimées *à Paris, pour Antoine Vérard*, petit in-4°. ſur velin, *ſans date, avec beaucoup de figures enluminées. t.* 10. *p.* 155.

Les Droits nouveaulx, avec le Débat des Dames & des Armes; l'Enqueſte entre la Simple & la Ruſée, avec ſon Plaidoyé, & le Monologue Coquillart, avec pluſieurs autres choſes fort joyeuſes, compoſé par Maiſtre *Guillaume* COQUILLART, Official de Reims lès Champaigne, *à Paris, par la veuve Jean Trepperel*, 1493. in-4°. *t.* 10. *p.* 156. *& ſuiv.*

Les Poëſies de Guillaume Coquillart, Official de l'Egliſe de Reims, *a Paris, chez Galliot Dupré*, 1532. in-16. Cette édition eſt fort belle: elle doit être antérieure à celle d'Alain Lotrian, où je n'ai point trouvé de date, puiſqu'il eſt dit que les œuvres de Coquillart ſont *nouvellement revûës & imprimées.* —— Item, *ibid. chez*

Allain Lotrian, in-4°. *Gothique*. Cette édition ne contient que ce qui eſt dans celle de la veuve Trepperel. —— Item, *à Paris, chez Couſtelier*, 1733. in-8°. avec une lettre préliminaire à M. Tartel, Conſeiller du Roy, Controlleur Général des Reſtes, Avocat au Conſeil, ſur cette nouvelle édition de Coquillart.

La Réſolution de ni trop toſt, ni trop tard marié, petite piéce in-12. *Gothique, ſans date, ni lieu d'impreſſion*, & au commencement du poëme de Matheolus, *édition* in-4°. *de* 1492. *tome* 10. *page* 163.

L'Eſpinette du jeune Prince conquérant le Royaulme de bonne renommée (par *Simon* BOUGOUINC, Valet de Chambre du Roi Louis XII.) nouvellement imprimé *à Paris, pour Anthoine Vérard*, le ſeptiéme jour de Février 1508. in-fol. *Gothique, avec gravures en bois. t.* 10. *p.* 165. *& ſuiv.*

Les Loups raviſſans,

Ceſtuy Livre
Ou autrement Doctrinal moral
Intitulé eſt : qui délivre
Douze chapitres en general,
Où chaſcun, ſe brutte & rural
N'eſt par trop, il pourra congnoiſtre
Comment éviter vice & mal
On doit, & très-vertueux eſtre.

par Maiſtre *Robert* GOBIN, Preſtre, Maiſtre-ès-Arts, Licentié en Decret, Doyen

de Creſtienté de Laigny-ſur-Marne, au Diocéſe de Paris, Advocat en Court d'Egliſe, imprimé *à Paris, pour Anthoine Vérard, petit* in-4°. *Gothique, ſans date, avec gravures en bois. tome* 10. *pages* 177. *& ſuiv.*

Dizains (au nombre de 23.) ſur la Mort, en douze feuillets, avec une figure à chaque Dizain, *imprimés en caracteres Gothiques, ſur velin*, in-16. *oblong, ſans date, ni lieu d'impreſſion. t.* 10. *p.* 186.

Les Simulachres & hiſtoriées faces de la Mort, autant élégamment pourtraictes, que artificiellement imaginées, *à Lyon*, 1538. in-4°. *avec des gravures du petit Bernard.* Ce ſont des quatrains ſur la Mort, mis au bas de chaque figure. *ibid.*

Aye mémoire de la Mort, & jamais tu ne pécheras. (Stances de neuf vers ſur cette ſentence,) in-4°. de huit feuillets, *à Paris, chez Guiot, Imprimeur, demorant au grand Hoſtel de Navarre, en champ gaillart, à Paris, ſans date. t.* 10. *p.* 186.

Le Compoſt & Kalendrier des Bergeres, contenant pluſieurs matieres récréatives & dévotes, nouvellement compoſé ſans contredire à celluy des Bergiers, mais ſuppliant les deffaultes omiſes en icelluy. Récréatives matieres y ſont. La venuë de deux Bergeres eſtranges à Paris. Ung Dialogue qu'elles ont fait. Le Calendrier par elles ordonné. Leur Aſtrologie. La diviſion de l'an par quatre parties, & icelles moraliſées. Queſtions que Bergiers ont fait.

aux Bergeres, & solucions par elles baillées. L'atercacion de deux Bergiers, science nouvelle. Et autres plusieurs, avec matieres contemplatives lesquelles y contient, imprimé *à Paris, par Jehan Petit, en l'Ostel de Beauregart, en la ruë Cloppin, à l'enseigne du Roy Prestre Jhan*, 1499. in-4°. *avec grævures en bois. tome* 10. *pages* 187. *& suiv.*

La Nef des fols du monde, premiérement composée en Aleman, par Maistre *Sébastien* BRANDT, Docteur ès Droits: consécutivement d'Aleman en Latin rédigée par Maistre *Jacques* LOCHER; reveue & ornée de plusieurs belles concordances & addicions par ledit BRANDT; & de nouvel translatée de Latin en (vers) François; & imprimé pour Maistre *Jehan-Philippes Manstener*, & *Geoffroy de Marnef*, Libraires de Paris, l'an de grace 1497. in-4°. *avec fig. en bois. t.* 10. *p.* 191. *& suiv.*

La grand Nef des fols du monde, avec plusieurs Satyres, reveuë nouvellement & corrigée en infinis lieux, qui la rendent autant plaisante & récréative, comme elle est grandement profitable. (C'est le même ouvrage que le précédent, en prose) *à Lyon, par Jean d'Ogerolles*, 1579. in-4°. *avec gravures en bois. t.* 10. *ibid. & 199. & suiv.*

Le grant Nauffraige des fols qui sont en la Nef d'infipience, navigeans en la mer de ce monde, livre de grant effet, profit, utilité, valeur, honneur & morallе vertu, à l'instruction de toutes gens; les

quel livre eſt aorné de grant nombre de figures pour mieulx monſtrer la folie du monde. (Il n'y a que ces figures, & des argumens en vers au bas de chacune,) *à Par s, chez Denys Janot*, in-4°. *ſans date. tome* 10. *ibid. & page* 200.

La Nef des folles ſelon les cinq ſens de Nature, compoſés ſelon l'Evangille de Monſeigneur ſaint Matthieu des cinq Vierges qui ne prirent point d'uylle avecques eulx pour mettre en leurs lampes, (traduit du Latin de Joſſe Badius Aſcenſius, en François, par *Jean* DROYN ou DROUYN, Bachelier en Droit,) en proſe & en vers; *à Paris, pour Jehan Trepperel*, Libraire en l'Univerſité de la même ville, le 25. jour de Mars, l'an 1501. petit in-4°. *Gothique, avec gravures en bois. t.* 10. *p.* 201. *& ſuiv.*

La même traduction, avec pluſieurs additions nouvellement adjouſtées par le Tranſlateur : œuvre non moins utile que recréative, grand in-4°. *avec les mêmes figures, à Lyon, par Jean d'Ogerolles*, 1583. *t.* 10. *ibid. & p.* 204. *& ſuiv.*

La Nef des Dames vertueuſes compoſée (en proſe & en vers) par Maiſtre *Simphorien* CHAMPIER, Docteur en Médecine, contenant quatre livres. Le premier eſt intitulé, la Fleur des Dames. Le ſecond eſt du Régime de mariage. Le tiers eſt des prophéties des Sibilles (avec une traduction en vers de leurs *Dits*, par *Jean* ROBERTET, Notaire & Secrétaire du Roi.) Et le quart eſt le Livre de vraye amour. Ce préſent livre a été fini & accompli ce pé-

nultiéme d'Avril, l'an de grace mille cinq cens & trois, en la cité & ville ancienne de Lyon ſur le Roſne, imprimé *à Lyon, par Jacques Arnollet*, in-4°. *Goth. avec des gravures en bois.* —— It. *à Paris*, 1515. in-4°. *Goth.* —— It. ſelon la Croix-du-Maine, *a Paris*, 1531. *chez Philippe le Noir. tome* 10. *pages* 206. *& ſuiv.* 211. *& ſuiv.*

La Nef des Princes & des Batailles de Nobleſſe; avec aultres enſeignemens utilz & profitables à toutes manieres de gens, pour congnoiſtre à bien vivre & mourir, dédiqués & envoyés à divers Prélas & Seigneurs, compoſés par noble & puiſſant Seigneur *Robert* DE BALSAT, Conſeiller & Chambrelan du Roy noſtre Sire, & ſon Sénéchal au pays d'Agennes. Item, plus, le Régime d'un jeune Prince, & les Proverbes des Princes, & aultres petits Livres très-utils & profitables, leſquels ont eſté compoſés par Maiſtre *Simphorien* CHAMPIER, Docteur en Théologie & Medicine, jadis natif de Lyonnois, in-4°. *Gothique, avec gravures en bois, à Lyon, par Maiſtre Guillaume Balſarin*, Imprimeur du Roy, le 7. jour de Septembre, 1502. *t.* 10. *p.* 216. *& ſuiv.*

Autres Poëſies du même Symphorien Champier, dans ſon Recueil des Hiſtoires des Royaumes d'Auſtraſie, &c. *à Nancy*, 1505. in-fol. *Gothique.* —— Item, *à Lyon*, 1509. in-folio. —— Item, *à Nancy*, 1510. in-fol. *t.* 10. *p.* 217. *& ſuiv. juſqu'à* 226.

Hiſtoire de Eurialus & Lucreſſe, vrays amoureux, ſelon Pape Pie, (c'eſt-à-dire,

traduite du Latin d'Æneas Sylvius, depuis Pape ſous le nom de Pie II.) en vers François, par *Octavien* DE SAINT GELAIS) petit in-fol. *à Paris, Antoine Vérard*, imprimé le 6. jour de Mai 1493. *tome* 10. *pages* 23. 232.

La Chaſſe & le Départ d'Amours, nouvellement imprimé à Paris, où il y a de toutes les tailles de rimes que l'on pourroit trouver, compoſé par révérend pere en Dieu Meſſire *Octavien* DE SAINT GELAIS, Eveſque d'Angouleſme, & par noble homme *Blaiſe* D'AURIOL, Bachelier en chaſcun Droit, demourant à Thouloufe, *à Paris, par la veufve Jehan Trepperel*, 1533. in-4°. *Gothique. t.* 10. *p.* 226. 240. *& ſuiv.*

Le Séjour d'honneurs compoſé par révérend pere en Dieu Meſſire *Octavien* DE SAINT GELAIS, Eveſque d'Angouleſme, nouvellement imprimé *Paris, pour Anthoine Vérard*, achevé le 25. d'Août 1519. in-4°. *t.* 10. *p.* 251. *& ſuiv.*

Complainte & Epitaphes ſur la mort de Charles VIII. par le même, dans le livre intitulé, *le Vergier d'honneur*, &c. *Voyez le titre de ce livre. t.* 10. *p.* 282. *& ſuiv.*

Le Vergier d'honneur, nouvellement imprimé à Paris, de l'entreprinſe & voyage de Naples. Auquel eſt comprins comment le Roy Charles huitieſme de ce nom, à banyere deſployée, paſſa & rapaſſa de journée en journée, depuis Lyon

juſques à Napples, & de Napples juſques à Lyon. Enſemble pluſieurs aultres choſes faictes & compoſées par révérend pere en Dieu M. *Octavien* DE SAINCT GELAIS, Eveſque d'Angouleſme, & par Maiſtre *Andry* DE LA VIGNE, Secraitere de la Royne & de M. le Duc de Savoye, avec autres, *à Paris, par Jean Trepperel.* in-4°. *Gothique, ſans date. tome* 10. *pages* 283. *& ſuiv.*

Les Ballades de bruyt commun ſur les aliances des Roys, des Princes & Provinces; avec le tremblement de Veniſe, fait par Maiſtre *Andry* DE LA VIGNE, Secretaire de la Royne, petit in-4°. *Gothique, de quatre feuillets, ſans date, ni indication du lieu de l'impreſſion. t.* 10. *p.* 299.

La Départie d'Amours par perſonnages parlans en toutes les façons de rymes que l'on pourroit trouver, là où il y a de toutes les ſciences du monde & de leurs acteurs, faicte & compoſée par noble homme *Blaiſe* D'AURIOL, Bachelier en chaſcun Droit, natif & Chanoyne de Caſtelnaudry, & Prieur de Deniſan, l'an de grace mil cinq cens & huyt, *à Thoulouſe, imprimée avec la Chaſſe d'Amour d'Octavien de ſaint Gelais, mentionnée plus haut. t.* 10. *p.* 299. *& ſuiv.*

La Foreſt de conſcience contenant la chaſſe des Princes ſpirituelles, ſuivie de l'Ante nouvelle de ſalut, en proſe & en vers, par *Michel* GUILLAUME, dit DE TOURS, imprimé *par Michel le Noir*, le dernier jour de Septembre 1516. *à Paris*,

in-8°. *avec figures en bois.* Epître du même à Michel d'Amboiſe pour le conſoler ſur la mort de ſa femme : *dans le recueil de diverſes poëſies de Michel d'Amboiſe, à Paris*, 1532. in-8°. *tome* 10. *pages* 313. *& ſuiv. & ibid.* 325.

Le Penſer de Royal Mémoire, auquel penſer ſont contenus les Epiſtres envoyez par le Royal Prophète David au magnanime Prince céleſte Champion, & très-Chreſtien Roy de France, François I. de ce nom, avecques aulcuns Mandemens & aultres choſes convenables à l'exortacion du ſoulievement & entretiennement de la ſaincte foy Catholicque, par *Guillaume* MICHEL, dit DE TOURS, *à Paris, chez Jehan de la Garde*, le ſecond jour de Juillet 1518. in-4°. *Gothique. t.* 10. *p.* 316. *& ſuiv.*

Le Siécle doré, contenant le temps de Paix, d'Amour & de Concorde, par *Guillaume* MICHEL, dit DE TOURS, *à Paris*, 1521. in-4°. *Gothique, avec gravures en bois.* Le privilége eſt du 19. Février 1 21. Il y eſt dit que le livre étoit *de nouveau compoſé. t.* 10. *p.* 323. *& ſuiv.*

Chants Royaux ſur la Prudence, la Tempérance, la Force & la Juſtice : Epiſtre à tous Muſiciens & Joüeurs d'Inſtrumens. Panégyricque paſtoural ſur les loüanges du Roy de France, François I. de ce nom, par *Guillaume* TELIN, Secrétaire de M. le Duc de Guiſe : *à la ſuite de ſon* Bref Sommaire des ſept Vertus, ſept Arts libéraux, &c. en proſe, *a Paris*,

1533. in-8°. selon le titre ; car on lit à la fin, que *ce livre a été imprimé à Paris, par Nicolas Couteau pour Galiot Dupré, le 7. Février* 1538. *tome* 10. *pages* 325. *& suiv.*

Les Contrepistres d'Ovide, nouvellement inventées & composées par *Michel* D'AMBOISE, où sont contenuës plusieurs choses récréatives & dignes de lire, *à Paris*, 1546. in-16. *Gothique. Voyez le tome V. p.* 400. *&* 401. *& le Catalogue à la fin du sixiéme. t.* 10. *p.* 327. *& suiv.*

Le Secret d'Amours où sont contenuës plusieurs lettres tant en rithme qu'en prose, fort récréatives à tous Amans : ensemble plusieurs Rondeaux, Ballades & Epigrammes, par *Michel* D'AMBOISE, *imprimé par Etienne Caveiller, pour les Angeliers, freres, à Paris*, 1542. in-8°. *t.* 10. *p.* 327. *& suiv. & p.* 348. 357.

Le Ris de Démocrite & le Pleur d'Héraclite, Philosophes, sur les folies & miseres de ce monde, traduit de l'Italien d'Antonio Phileremo Fregoso, & interprété en rime Françoise, par *Michel* D'AMBOISE, *à Paris, Arnould l'Angelier*, 1547. in-8°. —— Item : *à Roüen*, 1550, in-16. *t.* 10. *p.* 327. *& suiv. & p.* 357.

Les Complaintes de l'Esclave fortuné, (Michel d'Amboise ;) avec vingt Epîtres & trente Rondeaux d'Amour, *à Paris, Jean Saint-Denis*, in-8°. feuill. 115. *Goth. sans date ; mais le privilége est du 26. Mars* 1529. *t.* 10. *p.* 327. *& suiv. & p.* 340. 349.

La Penthaire de l'Eſclave fortuné, où ſont contenuës pluſieurs lettres & fantaiſies compoſées nouvellement en l'an 1530. *à Paris, par Alain Lotrian & Denis Janot*, in-8°. *Gothique; avec des gravures en bois. t. 10. p. 327. & ſuiv. & p. 338. 340.*

Les cent Epigrammes, avec la viſion (avenuë à l'ame de l'Eſclave fortuné ſéparée du corps, & portée aux Champs Elyſées la Complainte de vertu traduite de frere Baptiſte Mantuan en ſon livre de la Calamité des temps, & la Fable de l'amoureuſe Biblis & de Caunus, traduite d'Ovide, par *Michel* D'AMBOISE, dit l'Eſclave fortuné, Seigneur de Chevillon, *à Paris, par Alain Lotrian & Jean Longis*, in-8°. *La requête au Prevôt de Paris pour la permiſſion d'imprimer, eſt du 6. Mars 1532. t. 10. p. 347. 350.*

Les Epiſtres vénériennes de l'Eſclave fortuné privé de la Court d'Amours, nouvellement faictes & compoſées par lui; avecques toutes les œuvres par lui reveuës & corrigées. Premiérement; les trente & une Epiſtres vénériennes: les Fantaiſies, les Complaintes, Regretz & Epitaphes, avec trente-cinq Rondeaulx, & cinq Ballades d'amours, *à Paris, par Alain Lotrian & Denis Janot, Gothique*, 1532. in-8°. *feuill. 152. t. 10. p. 352. 353.*

Le Babilon, aultrement la confuſion de l'Eſclave fortuné, nouvellement compoſé par lui, où ſont contenuës pluſieurs lettres récréatives & joyeuſes: avecques aulcuns Rondeaulx & Epiſtres amoureuſes,

à Paris, par Jean Longis, in-8°. *Gothique, ſans date, mais en* 1535. *tome* 10. *pages* 341. 353. *& ſuiv.*

Le Blaſon de la Dent, *dans le recueil intitulé*: Blaſons anotamiques des parties du corps féminin, invention de pluſieurs Poëtes François, *à Lyon, François Juſte*, 1536. in-16. *ibid. p.* 357.

Le Palais des nobles Dames, auquel a treze parcelles ou chambres principalles: en chaſcune deſquelles ſont déclarées pluſieurs hiſtoires tant Grecques, Hébraïques, Latines, que Françoiſes: enſemble fictions & couleurs poëticques concernans les vertus & loüanges des Dames, nouvellement compoſé en rithme Françoyſe, par noble *Jehan* DU PRE', Seigneur des Bartes & des Janyhes en Quercy, in-8°. *Gothique, ſans date & ſans nom de lieu de l'impreſſion*, (mais imprimé vers 1534.) *t.* 10. *p.* 359. *& ſuiv.*

L'Adreſſe du Forvoyé captif, deviſant de l'eſtrif entre Amour & Fortune; avec une Epiſtre envoyée à une noble Dame, blaſonnant les mettaulx & couleurs de ſes armes; & auſſi la Balade contre Fortune, & pluſieurs autres Rondeaulx & Dictons joyeulx, nouvellement compilé par *Charles* DE HODIC, Seigneur de Annoc: nouvellement imprimé *Paris, pour Pierre Leber*, 1532. in-8°. *t.* 10. *p.* 367. *& ſuiv.*

Les œuvres de Maître Roger de Collerye, homme très-ſavant, natif de Pa-

ris, Secrétaire de feu Monſieur d'Auxerre, leſquelles il compoſa en ſa jeuneſſe, contenant diverſes matieres plaines de grant récréation & paſſe-temps. *On les vend a Paris, en la ruë neufve Noſtre-Dame, a l'enſeigne du Faucheur*, 1536. in-12. *tome* 10. *pages* 373. *& ſuiv.*

Deux Lettres ſur ce Poëte & ſes ouvrages, par M. LEBEUF, Chanoine d'Auxerre : *dans le Mercure de France, Décembre* 1737. *vol.* 2. *& Juin* 1738. *ibid.*

Le ſecond Volume des Mots dorés du grand & ſaige Caton, leſquels ſont en Latin & en François, avecques aucuns bons & très-utiles adaiges, auctorités & dicts moraux des Saiges, profitables à ung chaſcun. Et en la fin du livre ſont inſérées aucunes propoſitions ſubtiles & énigmatiques Sentences, avecques l'interprétation d'icelles pour la conſolation & la récréation des Auditeurs, par *Pierre* GROGNET, *à Paris, Denis Janot & Jehan Longis*, 1533. in-8°. — It. Autre édition revûë & augmentée, *Paris*, in-16. *ſans date, mais après* 1536. *t.* 10. *p.* 383. *& ſuiv.*

Lettre de M. Lebeuf, Chanoine & ſous-Chantre d'Auxerre, ſur Grognet & ſes poëſies : *Mercure de France, Mars* 1739.

Seconde Lettre du même ſur le même ſujet, où l'on trouve les vers de Grognet, intitulés, *de la Loüange & excellence des bons Facteurs qui ont bien compoſé en rime, tant deça que de-là les Monts. ibid.*

Juin, premier volume, 1739. ibid.

Lettre de M. Joly, Chanoine de la Chapelle-au-Riche de Dijon, à M. l'Abbé Lebeuf, ſur la patrie & le nom du même Poëte : *dans le même vol. du Mercure de Juin 1739. ibid.*

Réponſe de M. Lebeuf à la lettre de M. Joly touchant la patrie & le nom de Grognet, *ibid. Juillet 1739. ibid.*

Lettre de M * * contenant le Fragment de la Cronicque rimée de Pierre Grognet, *ibid. Novembre 1740. ibid.*

Le Jardin de plaiſance & Fleur de Rhéthoricque, contenant pluſieurs beaulx livres, comme le Donnet de Nobleſſe baillé au Roy Charles VIII. le Chief de joyeuſeté, avec pluſieurs autres en grant nombre, *à Paris*, (1547.) in-4°. *Gothique, par la veuſve de Jehan Trepperel & Jehan Jehannot.* —— Item, *à Lyon, imprimé par Olivier Arnollet, pour Martin Bouillon*, in-4°. *Gothique, ſans date.* —— Item, *à Paris, ſans date, in-folio, avec figures, & deux tables, édition plus belle & plus ample que les précédentes. t. 10. p. 396. & ſuiv.*

Les Souhaits des hommes, in-4°. de ſix feuillets, *Gothique, ſans date, ni indication de lieu. Cet écrit, qui eſt fort peu de choſe, eſt en ſtances de quatre vers, & chaque vers de quatre pieds.*

La Contenance de la Table, in-4°. de ſix feuillets, *impreſſion Gothique, ſans da-*

ni indication de lieu. Ce ſont des avis de politeſſe & de civilité adreſſés à un jeune homme : *ils ſont en vers de quatre pieds, & en ſtances de quatre vers.*

La Doctrine des Princes & des Servans en Court, *Gothique*, in-16. de quatre feuillets, imprimé *chez Gaſpard Philippe*, (par conſéquent, *à Paris*, à la fin du quinziéme ſiécle, ou dans les premieres années du ſeiziéme.) *Ce ſont des avis fort communs donnés aux Courtiſans, & aux Princes.*

La Quenouille ſpirituelle, ou dévote contemplation ou méditation de la Croix de noſtre Sauveur & Rédempteur Jeſus que chaſcune dévote femme pourra ſpéculer en filant ſa quenouille matérielle, faicte & compoſée par Maître *Jehan* DE LACU, Chanoine de Lylle, in-12. *Gothique, ſans date, ni lieu d'impreſſion.* La Croix du Maine, du Verdier & Valere André dans ſa *Bibliothéque Belgique*, ne parlent ni de cet écrit, ni de ſon Auteur. L'écrit eſt fort pieux : c'eſt un Dialogue entre Jeſus-Chriſt & la Pucelle, ou fille dévote : *il eſt en ſtances de ſept vers, & les vers de huit ſyllabes.*

La Guerre & le Débat entre la langue, les membres & le ventre : c'eſt aſſavoir, la langue, les yeulx, les oreilles, le nez, les mains, les pieds, qu'ils ne veuillent plus rien bailler, ne aminiſtrer au ventre, & ceſſent chaſcun de beſongner, petit in-4°. de dix-huit feuillets, *Gothique, à Paris, chez Jehan Trepperel, ſans date,*

avec gravures en bois. Les membres font chacun leurs reproches au ventre de ce qu'il eſt inſatiable, & qu'il faut qu'ils ſoient toujours occupés de lui ; ils entrent dans le détail de ces occupations ; le ventre leur répond, & leur prouve que s'il n'a pas ce qu'il lui faut, ils deviendront eux-mêmes ſans force & ſans vigueur, & le Dialogue conclut par une exhortation à la ſobriété. L'Auteur finit par ce vers :

Et pardonnez à moy povre Jehannot.

La Croix-du-Maine & du Verdier ne parlent point de ce livre.

Le Débat de la Vigne & du Laboureur, en vers, *ſans date, ni lieu d'impreſſion*, in-12. *caracteres Gothiques.* Le Laboureur ſe plaint dans cette petite piéce, que la Vigne ne répond pas à ſes ſoins dont il fait l'énumération. La Vigne lui repond, & lui reproche ſon impatience.

Fin du Catalogue.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier, les Tomes neuviéme & dixiéme *de la Bibliothéque Françoiſe*; je n'y ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion, & j'ai cru que l'ouvrage ſeroit très-utile, & feroit beaucoup d'honneur à nos Ecrivains François. De la Bibliothéque du Roi, le dix-huit Octobre 1745.

SALLIER.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre; A nos amez & feaux Conſeillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT Notre bien amé PIERRE JEAN MARIETTE fils, Imprimeur & Libraire de Paris, ancien Adjoint de ſa Communauté, Nous ayant fait remontrer, qu'il ſouhaiteroit imprimer faire imprimer, & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre: *Bibliothéque Françoiſe*, s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilege ſur ce néceſſaires, offrant pour cet effet de le faire imprimer en bon papier & en beaux caracteres, ſuivant la feüille imprimée & attachée pour modéle ſous le contre-ſcel deſdites Preſentes. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant: Nous lui avons permis & permettons par ces Preſentes, d'imprimer ou faire imprimer ledit Ouvrage ci deſſus ſpecifié, en un ou pluſieurs Volumes, conjointement ou ſéparément, & autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le temps de douze années conſécutives, à compter du jour de la datte deſdites Preſentes. Faiſons deffenſes à toutes ſortes de perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire

re d'impreſſion étrangere dans au un lieu de notre
ſſance : comme auſſi à tous Libraires, Imprimeurs
autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire
dre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage ci-deſſus
ofé, en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns
raits, ſous quelque prétexte que ce ſoit, d'augmen-
on, correction, changement de titre, ou autre-
nt, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Ex-
ant ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de
ſiſcation des Exemplaires contrefaits, de trois mil-
livres d'amende contre chacun des contrevenans,
it un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel Dieu de Pa-
, l'autre tiers audit Expoſant, & de tous dépens,
nmages & interêts ; à la charge que ces Preſentes
ont enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la
nmunauté des Imprimeurs & Libraires de Paris,
s trois mois de la datte d'icelles ; que l'impreſſion
cet Ouvrage ſera faite dans notre Roïaume, &
ailleurs, que l'Impetrant ſe conformera en tout
Reglemens de la Librairie, & notamment à celui
lixiéme Avril mil ſept cens vingt cinq ; Et qu'a-
t que de l'expoſer en vente, le manuſcrit ou imé
né qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ou-
ge, ſera remis dans le même état où l'approbation
ira été donnée, ès mains de notre très-cher &
Chevalier le ſieur d'Agueſſeau, Chancelier de
nce, Commandeur de nos Ordres ; & qu'il en ſera
lite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothe-
publique, un dans celle de notre Château du Lou-
, & un dans celle de notredit très cher & feal Che-
er, le ſieur d'Agueſſeau, Chancelier de France,
nmandeur de nos Ordres ; le tout à peine de nulli-
les Preſentes. Du contenu deſquelles vous man-
s & enjoignons de faire joüir ledit Expoſant ou
aïans cauſes, pleinement & paiſiblement, ſans
Frir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empê-
nent. Voulons que la copie deſdites Preſentes qui
imprimée tout au long au commencement ou à
in dudit Ouvrage, ſoit tenuë pour duëment fi-
iée, & qu'aux copies collationnées par l'un de
amez & feaux Conſeillers & Secretaires, foi ſoit
tée comme à l'Original. Commandons au premier
e Huiſſier ou Sergent, de faire pour l'execution
elles, tous actes requis & néceſſaires, ſans de-
der autre permiſſion, nonobſtant Clameur de
o, Charte Normande, & Lettres à ce contrai-

res : Car tel eſt notre plaiſir. DONNE' à Verſailles le vingt quatriéme jour d'Avril, l'an de grace mil ſept cens trente-neuf, & de notre Regne le vingt-quatriéme. Par le Roy en ſon Conſeil.

SAINSON.

Regiſtré, enſemble la ceſſion, ſur le Regiſtre X. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 116. fol. 199 conformément aux anciens Reglemens confirmez par celui du 28. Février 1723. A Paris ce deuxiéme May 1739.

Signé, LANGLOIS, *Syndic.*

Je reconnois que Monſieur Hyppolite-Louis Guerin a la moitié dans le préſent Privilege. A Paris, ce 28. Avril 1739.
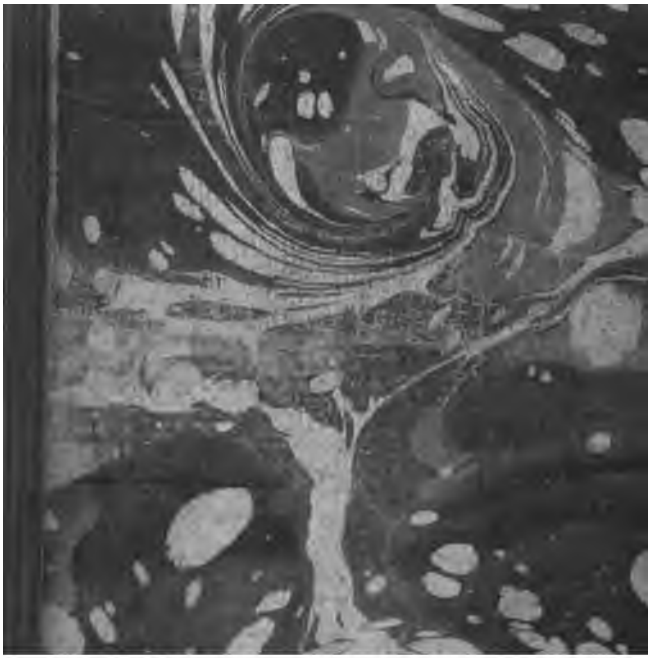
Signé, MARIETTE.